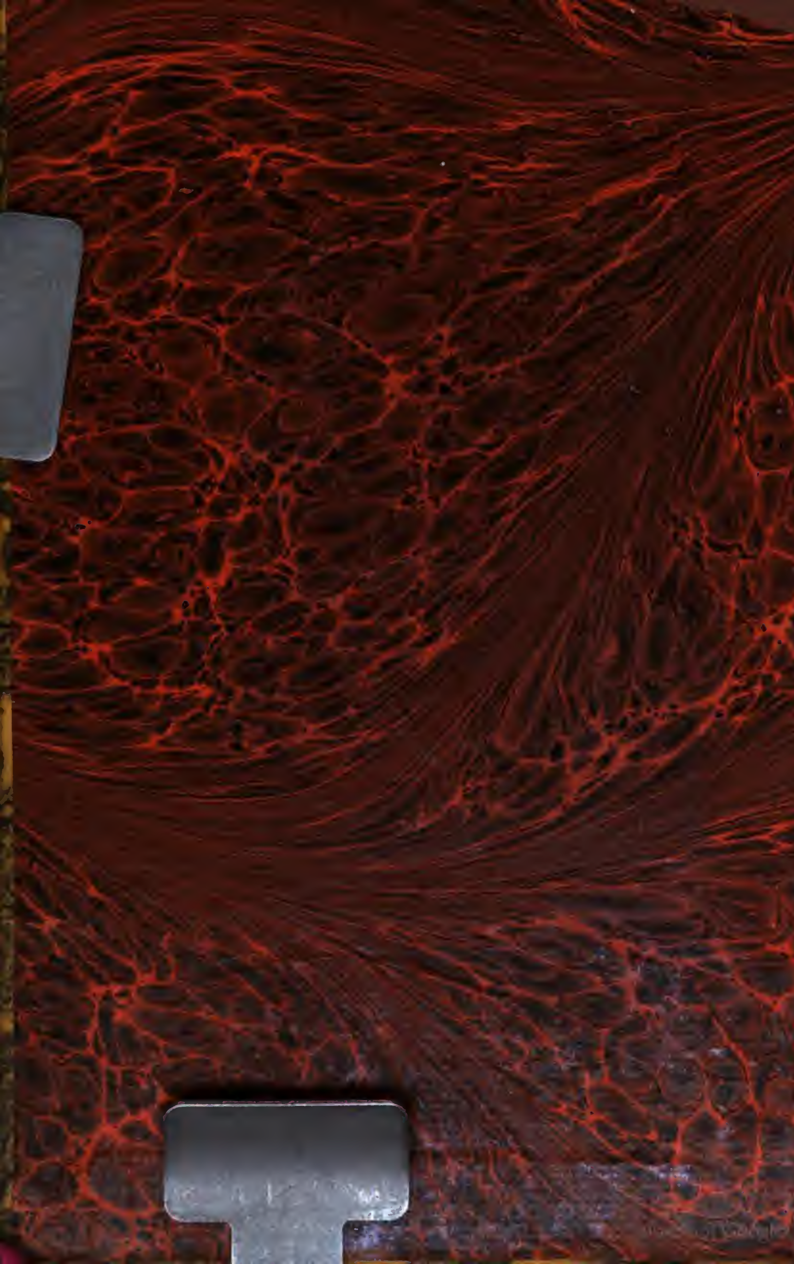
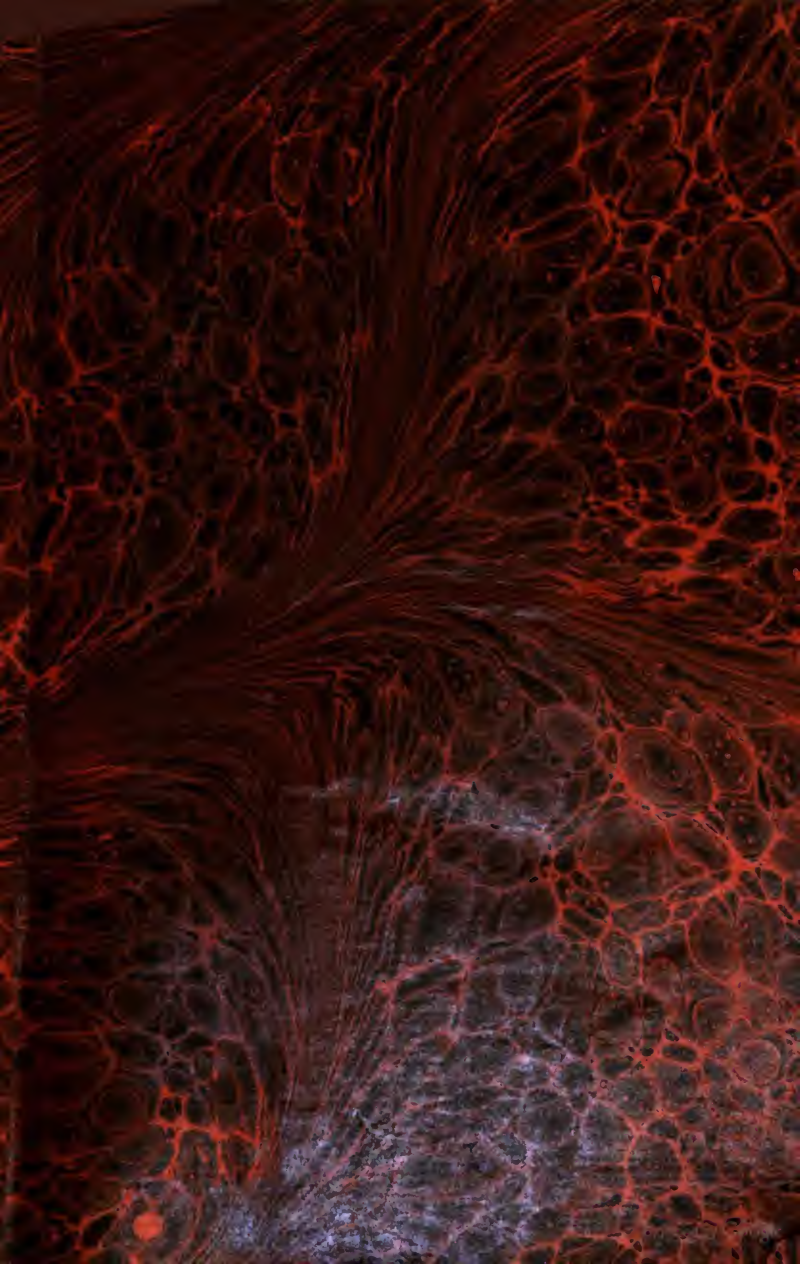






DE L'EMPLOI DES CONJONCTIONS

SUIVIES

DES MODES CONJONCTIFS

DANS LA LANGUE GRECQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-M. EBERHART.

DE L'EMPLOI DES CONJONCTIONS

SUIVIES

DES MODES CONJONCTIFS DANS LA LANGUE GRECQUE.

> Ἐὰν μὴ εἰδῶ τὴν δύναμιν τῆς φωνῆς,
> ἔσομαι τῷ λαλοῦντι βάρβαρος.
> S. Paul, 1ère Ep. aux Cor. C. 14.



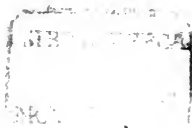
A PARIS,

CHEZ J.-M. EBERHART, Imprimeur-Libraire, rue du Foin S.-Jacques, n° 12.
PIERRE DUFART, Libraire, quai Voltaire, n° 19.

A LONDRES,

CHEZ BLACK, PARRY et Compagnie, Libraires, n° 7, Leadenhall Street.

1814.



PRÉFACE.

L'ÉTUDE des langues offre deux parties entièrement distinctes ; l'une est la connoissance des mots, en tant qu'ils sont les signes de nos idées, et l'autre est l'art d'enchaîner ces mêmes mots. Cet enchaînement se fait par d'autres mots qui diffèrent des premiers, en ce que, pris isolément, ils sont dépourvus de toute signification. Ils ne sont donc pas signes de nos idées, mais seulement de la liaison et du rapport de nos idées entre-elles ; ou, pour parler comme l'école de Port-Royal, les uns sont la matière de nos pensées ; les autres en sont la forme.

L'importance égale de ces deux parties pour l'homme qui veut parler une langue, n'est plus la même pour celui qui ne veut qu'entendre ou lire ; et à ses yeux, la première acquiert une prépondérance très marquée sur la seconde. A l'aide de la science étymologique, ou connoissance des mots significatifs, il possède leurs significations premières et simples, et suit la

trace de la pensée dans le labyrinthe des significations métaphoriques et détournées : observateur attentif de la manière de composer les mots d'eux-mêmes, il fait remonter les dérivés à leurs primitifs, ou fait descendre ceux-là de ceux-ci : ainsi maître de tout ce qui, dans les langues, porte l'empreinte de l'entendement et la lumière, il devine sans peine, et supplée sans efforts aux fonctions secondaires de ces mots obscurs, qui, dépourvus de toute notion précise et individuelle, ne servent qu'à soutenir l'échafaudage du discours et à en rapprocher les parties. Il peut donc confier à sa mémoire, ou transporter même dans la langue qui lui est familière, les lumières qu'il a puisées dans la simple connoissance des mots significatifs. Elles auront perdu, il est vrai, dans sa copie, les grâces extérieures qu'elles doivent dans l'original aux tournures et aux formes : elles seront ou nues ou transformées sous un aspect différent; mais après tout, l'essentiel s'y trouvera dans le corps de la pensée, et dans l'ensemble du discours : tel que ces objets qui, vus dans l'éloignement, sont encore reconnoissables,

bien que leurs contours délicats soient effacés à nos yeux.

Dailleurs, si l'étude des langues, fort aride en elle-même, a essuyé l'affront de n'être qu'une science de mots; qui peut la racheter un peu, et de son aridité naturelle, et de cette imputation injurieuse; si ce n'est la partie étymologique? Là, du moins, la pensée se montre sous l'enveloppe des mots qui la peignent : on découvre encore un sens attaché au son; et l'entendement perçoit, par un simple intermédiaire, autre chose que des paroles. En outre, la raison même peut s'exercer avec fruit et avec complaisance dans l'examen des significations diverses attribuées aux mêmes termes : elle aime à démêler celle qui a donné naissance aux autres, à en suivre la progression, à tracer la route qui l'a attirée quelquefois en des lieux si distans de sa première origine. C'est par les recherches étymologiques encore, que nous pouvons reconnoître et établir les rapports de parenté qui existent entre les diverses langues, et contempler les familles de peuples qui partagent l'univers.

Dans la syntaxe au contraire, ou con-

noissance des mots dépourvus de signification privative, nous n'espérons rien de pareil. Les mots y sont pour eux-mêmes, et n'ont point de rapport avec la pensée : le défaut de sens propre entraîne souvent un défaut de clarté qui fait que l'enseignement sur la manière d'en faire usage est hérissé de difficultés. Sur quoi reposent, en effet, les traditions en ce genre? (J'entends sur-tout parler des langues mortes;) sur les exemples. Mais les exemples ne sont pas toujours surs dans une langue éteinte. Beaucoup d'exemples ne sont que des erreurs de copistes; il faut savoir les rejeter: beaucoup tiennent à une époque où la langue étoit incorrecte et barbare; il faut savoir les rendre à leur siècle : beaucoup appartiennent, au contraire, à un temps de décadence et de mauvais goût; il faut savoir s'en défier : beaucoup, enfin, sont dus à une syntaxe figurée et particulière; il faut savoir la discerner.

Voilà de véritables difficultés, rachetées, en apparence, par de modiques avantages; lorsqu'on ne se propose que d'entendre une langue : et voilà ce qui fait que dans les langues savantes on a, en général, né-

gligé l'étude des mots sans valeur d'idée.

On peut cependant blâmer l'indifférence à leur égard, et faire valoir des raisons de poids pour encourager à les connoître, même dans les langues où l'on ne se propose pas d'écrire.

Il est vrai qu'ils sont destitués d'une signification d'idée, qui leur soit propre dans le discours, mais il s'en faut beaucoup qu'ils y occupent une place inutile. Et, si l'on a répondu, avec raison, à ceux qui calomnioient l'étude des langues, comme n'étant qu'une étude de mots, en leur disant, qu'on ne pouvoit apprendre les choses qu'à l'aide des mots, et qu'il étoit impossible d'apprendre des mots sans apprendre des choses; on peut également dire à ceux qui calomnient les termes syntactiques, comme d'une utilité médiocre; que ce sont eux qui enlacent et environnent de toutes parts les mots significatifs, de manière à leur donner une valeur d'ensemble, toute différente de leur signification individuelle. Et peu importe qu'un mot soit en contact immédiat avec la pensée, ou ne s'y rapporte que de loin, quand il est aussi nécessaire, dans un cas que dans

l'autre, pour en obtenir la parfaite intelligence. Enfin, le danger d'entendre très-mal, si fréquent parmi ceux qui se bornent à l'étymologie, n'est-il pas, à quelques égards, plus grave que de ne comprendre point du tout, comme la demi-science nuit souvent plus que l'ignorance?

Mais, de plus, qu'on ne croie pas que la syntaxe n'ait pas aussi bien que l'étymologie, son point de contact prochain avec l'entendement : c'est une erreur de fait qu'il est important de combattre.

Il est vrai que les termes syntactiques n'ont rien de commun avec cette partie brillante de l'intellect, qu'on nomme *la perception*, qui reçoit les objets du dehors, et les présente à l'esprit : l'étymologie est son seul représentant dans le discours. Mais il est une partie plus sérieuse et plus noble de l'entendement, que les philosophes appellent *le jugement*. C'est lui qui, recevant de la perception les objets qu'elle lui présente, les réunit, les compare, et par son action, les détermine d'une manière invariable. Il n'a point la faculté d'acquérir; mais il dispose, classe et ordonne tout ce que sa devancière a préparé. Or, c'est avec

cette partie de l'entendement que la syntaxe a un rapport constant; ou plutôt, c'est elle qu'elle représente dans le discours. En sorte que le discours est l'image la plus parfaite de l'esprit humain: la perception dans l'étymologie; et la logique dans la syntaxe: ensorte encore, que l'étude de la syntaxe est la plus parfaite logique, et le moyen le plus sûr, si on l'approfondissoit, de pénétrer les obscurités de l'esprit, dans la marche du raisonnement. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question: l'utilité des termes syntactiques et le rapport de la syntaxe avec l'entendement sont assez démontrés. Cependant, indépendamment de l'utilité, la Syntaxe a un mérite de convenance qui me paroît supérieur encore, s'il est possible.

L'éloquence, qui doit beaucoup à l'heureux choix des termes, me semble plus redevable encore à l'heureuse distribution des sentences qui, combinant la clarté avec l'harmonie, faisant ressortir certaines parties, couvrant les autres d'un voile léger, suspendant le récit pour le rendre plus énergique ensuite, marquant les oppositions, traçant jusqu'au plus légères nuances, enfin

enlaçant plusieurs sentences dans un même ensemble; contre-balance les membres des périodes, les arrondit, leur imprime à son gré la grâce ou la force, et met en œuvre tous les prestiges de l'art pour nous charmer, ou nous persuader. Or, c'est la syntaxe qui opère tous ces prodiges : ce sont ces mots, en apparence, sans vertu comme sans signification, qui, répandus habilement parmi les mots significatifs, y apportent la vie, et donnent le coloris au tableau.

Mens agitat molem et toto se corpore miscet.

C'est ce secret, connu seulement par les maîtres de l'art, qu'Horace oppose à l'invention dans ce vers :

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui :

Qui fait dire à Boileau, parlant de Malherbe :

Enfin, Malherbe vint, et le premier en France
D'un mot, mis à sa place, enseigna le pouvoir :

Qui fait, enfin, que les grands poètes et les grands orateurs ne peuvent être lus que dans leur langue.

On sera donc réduit toutes les fois qu'on dédaignera cette partie de l'étude des lan-

gues, à ne les connoître qu'imparfaitement d'abord, et ensuite, dépouillées de toute grâce et de toute chaleur.

C'est cependant à-peu-près le sort qu'a eu la langue grecque parmi nous jusqu'à ce jour. Les grands hommes qui, dans le quinzième et seizième siècle, ont ranimé en Europe les muses grecques et latines; par le choix qu'ils ont fait de la dernière de ces langues pour se communiquer leurs pensées, se sont vus forcés à en étudier la syntaxe, à substituer aux constructions barbares qui avoient régné dans le moyen âge, les tournures plus correctes des temps de la pure latinité.

Les conjonctures ont fait que la langue grecque a eu un sort tout différent. La langue latine étoit alors tout à fait éteinte: d'autres langues nées d'elle, mais entièrement étrangères pour la syntaxe, comme pour les principes, régnoient dans les pays où elle avoit été parlée. Dans la vue de la ranimer, on n'a pas eu plus d'effort à faire, en puisant aux bonnes sources, que si l'on s'étoit arrêté aux temps de la décadence. Cela joint à la nécessité qu'avoient presque tous les écrivains de se servir de

cette langue, en a fait étudier soigneusement les plus petites parties, et dans les meilleurs modèles. La langue grecque, au contraire, vivoit encore à cette époque, défigurée, il est vrai, et plus méconnoissable dans sa syntaxe que dans son étymologie même; mais, quoiqu'il en soit, elle vivoit, comme elle vit aujourd'hui: elle n'avoit pas été remplacée comme la latine, par d'autres langues différentes de sa tournure et de son esprit: et ceux qui essayèrent de la restaurer et de rappeler, dans leurs écrits, Platon et Démosthène, étoient pris parmi ces mêmes Grecs, déjà imbus et gâtés par l'usage de leur συνήθεια. Aussi ont-ils écarté de leur nouvel hellénisme tout ce qui étoit grossièrement choquant, mais ils y ont conservé des vices de construction d'autant plus funestes qu'ils sont moins sensibles. Quant aux Européens occidentaux, ils n'en ont fait en général qu'une étude de spéculation; sauf un très-petit nombre qui ont écrit en grec sans grace comme sans succès; ils ont trouvé assez d'appât et de matière dans la partie étymologique, pour y borner leurs soins. Ainsi les travaux encore précieux et justement révérés des Henri

Étienne, Casaubon, Scaliger, etc., ont tous eu pour objet, quand ils se renfermoient dans la grammaire, la signification des mots.

Budée, il est vrai, avoit rassemblé dans ses vastes Commentaires qui le recommanderont à jamais à l'estime et à l'admiration des savans, quelques préceptes de syntaxe; mais ils s'offroient avec deux défauts. Le premier, d'être disséminés sans ordre dans son ouvrage : ce qui est fort indifférent pour l'étymologie; mais ce qui est funeste au plus haut point à la syntaxe, qui, étant la science de l'arrangement du discours, exige beaucoup de méthode et de suite dans son plan d'enseignement. Le deuxième défaut, plus grave que le premier, c'est que Budée, dépourvu du secours d'un maître, et s'ouvrant la route à lui-même, n'avoit d'autre règle que les écrivains qu'il avoit sous les yeux; en sorte que toute construction dont il existoit un exemple, étoit dès lors une construction légitime. On conçoit que dans sa position, on ne pouvoit guères agir autrement; mais ces exemples étoient souvent dus à de mauvaises copies, et aux autres causes que j'ai assignées.

L'ouvrage de Budée, qui a enfanté tous les premiers Dictionnaires grecs, tels que ceux de Constantin et Henri Etienne, a donné aussi naissance aux deux seuls traités de syntaxe que le siècle suivant ait vu paroître ; je veux dire l'ouvrage du père Vigier, jésuite, intitulé : Des *Idiotismes de la langue grecque*, qui n'a fait que mettre en ordre et rassembler les préceptes de Budée sur la syntaxe, sans y ajouter que peu d'observations personnelles ; et celui de Dévarius, sur les particules de la langue, qui parut à Rome, après la mort de son auteur. Ce Dévarius, Grec d'origine, avoit soigné, avec une grande capacité, l'édition du Commentaire d'Eustathe sur Homère, et laissé, en mourant, ce Traité des Particules, où, bien qu'il suive Budée comme guide, on reconnoît, à la manière dont il le confirme ou le réfute, un homme qui ne marche point sur un sol étranger ; et en général, on est forcé d'avouer, malgré les vices de construction du grec moderne, que les grammairiens, tels que Gaza, Chrysolore et Dévarius, ont sur ceux de l'Europe occidentale un avantage réel par la connoissance des propriétés de langage;

langage: sorte d'instinct qui n'est donné qu'aux habitans d'un même pays. On trouve dans leurs écrits, en les consultant avec attention, nombre de traits infiniment précieux.

Un Hollandois du dernier siècle s'est consacré avec un zèle louable à l'avancement de la syntaxe grecque. Il s'appeloit Hoogeveen: il a réimprimé l'ouvrage du père Vigier, avec de nombreuses augmentations, et refondu celui de Dévarius, dans un Traité plus ample des particules, imprimé par les secours de la munificence angloise, en deux gros volumes *in*-4°. Son zèle, soutenu par une vaste érudition, étoit malheureusement dépourvu de ce tact heureux des propriétés et des convenances de langage que j'ai loué dans Dévarius: il n'a pas su discerner ce qui appartenoit à telle ou telle construction. Voulant rappeler à une unité chimérique de valeur les mêmes particules, qui, dans diverses syntaxes, ont des emplois très-différens; faisant partir de ce principe des divisions et subdivisions à l'infini, pour y faire rentrer tous les exemples bons et mauvais; il a bâti une doctrine ruineuse, parce qu'elle manque de vérité.

Zeune, nouveau commentateur de l'ouvrage de Vigier, et Fischer, qui a rendu le même service à la grammaire de Weller, sont des hommes qui n'ont jamais connu que l'autorité irréfragable des exemples; dans l'esprit desquels il n'est jamais entré, que la syntaxe des langues pût être une science de raisonnement, et qu'il fallût faire précéder les exemples par une base philosophique et rationnelle qui devînt leur pierre de touche.

Cependant, tandis que ces savans estimables d'ailleurs, mais peu judicieux, suivoient une route trompeuse; d'autres écrivains, doués d'un meilleur sens, apportoient des matériaux utiles à l'édifice encore à faire de la syntaxe grecque.

Kuster observa la véritable nature du verbe moyen, comme réfléchi ou réciproque, et la proclama dans un petit écrit qui fut réfuté par Leclerc et d'autres esprits aussi peu critiques, mais ensuite approuvé universellement.

Dawes, qu'une tentative, brillante en apparence, de traduire Milton en vers grecs, avoit amené à condamner lui-même son ouvrage, par des observations profondes,

tant sur l'emploi des termes que sur la structure de la langue, établit dans ses *Miscellanea critica*, les principes constans de la distinction des modes conjonctifs, aussi bien que de l'emploi de certaines conjonctions.

L'école hollandoise du dernier siècle, et sur-tout Walckenaer, ainsi que Brunck, MM. Wolf et Heindorf, etc., ont semé, dans leurs commentaires sur les auteurs qu'ils ont publiés, de bonnes observations de syntaxe, dont M. Matthiæ a fait un corps infiniment précieux, duquel j'avoue cependant que je n'aime pas la distribution. Au lieu de nous parler du génitif et de toutes les constructions où il entre, puis du datif, etc. j'aurois préféré qu'il prît les constructions une à une, en commençant par la plus simple, qui est la proposition logique, et suivît pas à pas : c'est ainsi qu'ont commencé MM. de Port-Royal dans leur admirable grammaire générale et raisonnée; c'est ainsi qu'on peut aller, suivant le précepte de Condillac, du connu à l'inconnu, en se laissant guider par la vérité. De plus, je le trouve moins heureux dans l'exposition philosophique des principes du lan-

gage que dans l'accumulation des exemples : il le cède à cet égard beaucoup à MM. Hermann et Buttmann, dont je parlerai tout-à-l'heure. Néanmoins son livre est une mine inépuisable, où j'ai constamment eu recours comme on pourroit s'en convaincre, si l'on vouloit s'en donner la peine.

M. Buttmann, à qui nous devons, sans contredit, la meilleure grammaire grecque, pour la partie élémentaire, y a annexé, comme pièce de rapport, une petite syntaxe si précise dans l'exposition des préceptes, si heureusement disposée, qu'il est regrettable, qu'il ne lui ait pas donné le développement nécessaire. Il s'en excuse dans sa préface, en disant qu'il n'entroit pas dans son plan de considérer la syntaxe autrement que comme une annexe, et de rendre superflus de grands livres : je le loue de sa fidélité à son plan, mais je ne peux pas approuver ce plan. C'eût été d'abord un très-grand bien que de rendre superflus de gros livres, en en publiant un petit : Μέγα βιβλίον, μέγα κακόν· et de plus, c'est un plan vicieux que celui qui rend imparfait tout l'ouvrage ; qui rassemble les matériaux de l'édi-

fice sans le construire ; qui laisse désert et vuide ce qui devoit être peuplé et animé :

Ὡς οὐδέν ἐστιν οὔτε πύργος, οὔτε ναῦς,
Ἔρημος ἀνδρῶν μὴ ξυνοικούντων ἔσω.

Il pouvoit, sans se livrer à toutes les recherches, quelquefois minutieuses, de M. Matthiæ, se contenter d'une syntaxe générale, mais plus complette que la sienne.

L'heureuse étoile de l'ouvrage de Vigier l'a fait tomber, en dernier lieu, entre les mains de M. Hermann, dont le premier soin a été de le purger d'une foule d'erreurs de l'auteur et des précédens éditeurs; mais je trouve déjà ce premier défaut à son ouvrage, d'avoir laissé dans le texte des taches dont on ne voit le redressement qu'à la fin du volume; et puis, dans l'exposition des principes philosophiques, il a tout fondé sur la philosophie de Kant, et distingue tout par la raison pure ou *a priori* et l'empirisme. Il résulte de cela, un inconvénient très-grave, c'est que, si on a affaire à un esprit récalcitrant à la philosophie en question, (et les systêmes de philosophie n'ont jamais qu'un temps); il révoque en doute, ou même taxe d'erreur, les prin-

cipes de la syntaxe, par conséquent la syntaxe même. C'est le sort qu'a eu dans notre langue, un excellent livre, devenu inutile par le renversement de la philosophie qui lui servoit de base. Je veux parler du traité de l'existence de Dieu, par M. de Fénélon, dont la partie métaphysique, étant toute cartésienne, a éprouvé le sort de Descartes.

Du reste, je rends plus que personne hommage à l'esprit critique, au savoir profond de M. Hermann; je voudrois seulement, qu'il puisât la philosophie de la langue, dans la langue même, et non point dans Kant; et qu'au lieu de nous rendre sans cesse les rêveries de Vigier et de Zeune, pour les combattre ensuite, il mît tout à fait de côté le bon père et ses acolythes, et nous donnât une Syntaxe qui ne fût pas de pièces et de morceaux.

Tels ont été mes guides, ou plutôt mes conseils, car je me suis permis souvent de déroger à leurs avis; et je crains bien plus le reproche d'audace et d'innovation, que celui d'une docilité stupide; au fait, si je n'avois eu qu'à répéter ce que les autres ont dit, je me serois tû, mais comme

j'ai cru avoir découvert des choses qu'ils ignoroient, j'ai pensé utile de les publier.

Voici comment j'y ai été amené : jouissant d'un assez grand loisir, dans une retraite conforme à mon goût, j'ai voulu me familiariser d'une manière plus intime avec une langue que j'avois apprise autrefois. J'ai promptement senti que le défaut de connoissance de l'emploi des mots sans signification, étoit le grand obstacle à ma parfaite intelligence ; obstacle d'autant plus grand, que ces mots reviennent sans cesse, et que le Dictionnaire n'offre pas de secours pour eux, comme pour les mots significatifs. J'ai donc résolu d'en faire une étude particulière : j'ai lu, pour cela, la Syntaxe d'Apollonius d'Alexandrie, trop ignorée de nos grammairiens modernes ; j'ai consulté les livres que je viens de passer en revue, et j'ai comparé les notions que je m'étois faites avec un petit nombre de bons auteurs, spécialement Démosthène. J'ai cru que les exemples qu'ils me fournissoient, confirmoient suffisamment ma Doctrine, et je me suis décidé à la publier.

Je conviens qu'une lecture plus ample, un plus grand amas de preuves auroit puis-

samment ou confirmé ou ébranlé mes opinions : mon défaut d'érudition est réel, et me fait peur. Quoiqu'il en soit, j'ai cru avoir assez recueilli pour penser que je n'étois pas dans l'illusion, et que le petit nombre même d'exemples que je cite, ne cadreroit pas avec mes sentimens, s'ils étoient tout-à-fait chimériques. Je me suis donc décidé à les publier, pour avoir l'opinion des Savans, avant de me livrer à de nouvelles recherches sur ces matières, et afin de juger si j'y suis propre ou non.

J'exprimerai, en finissant, mon chagrin de n'avoir pu consulter, ni la nouvelle grammaire grecque de M. Thiersch, dont j'apprends l'existence en ce moment; ni une petite dissertation de Frédéric Wolfgang Reiz, sur les temps et les modes du verbe grec, dont la lecture de ses autres écrits, m'a fait naître un desir, que mes inutiles recherches ont converti en regret.

DE

DE L'EMPLOI DES CONJONCTIONS

SUIVIES

DES MODES CONJONCTIFS

DANS LA LANGUE GRECQUE.

L'UNION du sujet et de l'attribut par le lien du verbe substantif, donne naissance à la proposition logique, germe du discours, dont le développement se fait par l'enchaînement des propositions entre elles.

La marche de l'esprit dans l'union des propositions est entièrement modelée sur la formation de la proposition même; ensorte que cette dernière est comme le symbole de tout le discours, quelque périodique et compliqué qu'il puisse être.

En effet, la première proposition dans son énonciation *indicative* est le sujet, dont la proposition subordonnée dans son énonciation *modifiée* est l'attribut : ces deux propositions réunies forment un nouveau sujet pour un troisième attribut, qui peut s'y adapter, et ainsi de suite. Leur liaison se fait par la *conjonction*, qui est

pour ces sortes de sujets et d'attributs composés, ce que le verbe substantif est pour les sujets et les attributs simples. Mais si ce moyen d'enchaîner les propositions entre elles est bien le plus général, il n'est pas le seul : il existe des modifications du verbe subordonné qui rejettent la conjonction, et par leur seule expression entraînent l'union des deux propositions.

Les modifications ou modes (ἐγκλίσεις) de la proposition subordonnée, qui sont au nombre de trois, sont 1°, les modes *conjonctifs* ou *subjonctifs* ainsi nommés, parce qu'ils exigent et suivent la conjonction (ὑποτακτικαὶ ἐγκλίσεις); 2°, l'*infinitif* et 3°, le *participe* qui la rejettent (ἀπαρέμφατος καὶ μετοχή).

Ces deux derniers modes sont de véritables métamorphoses; en effet, pour s'unir au premier verbe, celui de la proposition subordonnée prend, ou la forme d'un adjectif dans le participe, ou celle d'un substantif dans l'infinitif. Πᾶν ἀπαρέμφατον ὄνομά ἐστι ῥηματικόν. Apoll. Alexandr. *de Syntaxi*, lib. 1, pag. 36, édit. de Sylburge.

Comme adjectif le participe s'unit plus intimément avec le premier verbe, parce qu'il s'identifie avec lui s'il n'a point de régime, et devient une sorte d'attribut comme dans les propositions simples.

Si le verbe a un régime, il s'y attache comme qualificatif.

Comme substantif, l'infinitif devient un régime qui dépend du verbe, même s'il n'en a point, qui

se joint au régime par apposition si le verbe en a un.

Enfin, les modes conjonctifs, restant toujours séparés de la proposition principale, ont aussi besoin du signe de la conjonction, joint à la variation qui leur est propre, pour indiquer leur dépendance tout à la fois, et leur distinction.

La langue grecque plus que la latine, et cette dernière plus que la françoise, offrent des exemples de la première et deuxième construction : quant à la troisième, qui est la plus banale, elle est universellement usitée.

Ce n'est pas le hasard qui a déterminé la préférence des premières constructions dans les verbes qui la suivent, c'est le rapport plus prochain de la pensée.

Les verbes *intransitifs* ou *neutres* (ἀμετάβατα ῥήματα), ne sauroient admettre un complément nécessaire; on ne peut qu'y ajouter une explication de causes, d'effets ou de circonstances. Ces verbes n'auront donc jamais après eux d'infinitif, parce qu'ils sont dépourvus de régime. Si le participe s'y joint, ce sera un véritable gérondif, et non pas un attribut simple : κεῖμαι νοσῶν, *je suis couché comme malade,* ou, parce que *je suis malade.* Les conjonctions qui les suivent sont celles qui n'appartiennent qu'aux causes, aux effets, aux circonstances accidentelles qui font que la phrase subordonnée ou *apodose* ne s'identifie pas

avec la phrase principale ou *protase* comme l'attribut le fait avec le sujet.

L'énergie contenue dans le verbe transitif ou actif (μεταβατικὸν ἢ ἐνεργητικὸν ῥῆμα), n'a besoin communément que d'un substantif régime comme d'un but qui la termine. Par delà ces verbes n'admettent d'accessoires que ceux qui conviennent au verbe neutre ou intransitif : *J'ouvre la porte, je perce la muraille*, et tels sont la plupart des verbes qui expriment les actions corporelles. Quant à ceux qui retracent les actions mentales qui sont plutôt des principes d'actions que des actions mêmes; ils ont besoin pour la plupart d'un second verbe qui complette l'action qu'ils n'ont fait qu'ébaucher, je les appelle en conséquence verbes *inchoatifs* (1).

---

(1) Je me sers ici d'un terme qui a une autre valeur dans la grammaire ordinaire. *Inchoativa verba*, dit Priscien, lib. 8, pag. 824; édition de Putschius, *sunt quæ initium actûs vel passionis significant ut, caleo calesco, horreo horresco, tabeo tabesco; quæ plerumque a neutris, absolutam vel extrinsecus natam significantibus passionem quam Græci, αὐτοπάθειαν vocant, derivantur.* J'ai cru pouvoir me permettre d'emprunter cette dénomination pour une autre vue d'esprit, parce que je ne considère point les parties du discours dans leur signification individuelle, mais dans leur fonctions. Par conséquent je n'ai pas pu les appeler *électifs*, comme ils le sont par les anciens; l'élection ne les comprenant pas tous, et m'étant proposé de plus, de ne jamais considérer leur signification dans la dénomination. Ces verbes sont appelés προαιρετικὰ par les grammairiens grecs, *voluntativa* par Priscien.

Tels sont : *je dis, je veux que l'on ouvre la porte, que l'on perce la muraille.*

Il existe encore entre ces derniers verbes, une distinction réelle que les Grecs n'ont pas laissé échapper : savoir, que les uns marquent une impression sur l'ame ; tandis que les autres en peignent l'énergie. Les premiers reçoivent plutôt du dehors l'effet exprimé par le verbe qu'ils ne le lui communiquent : et cette qualité, qui les assimile aux verbes d'existence, fait qu'ils ont réservé à ces verbes la construction du participe que nous avons représentée comme celle qui établissoit le contact le plus immédiat entre les deux propositions.

Ces verbes sont ceux qui expriment les sensations : sentir, voir, écouter, reconnoître, réfléchir, se ressouvenir, oublier, faire juger, négliger, se contenter, cesser, faire cesser, endurer, commencer, obtenir par le sort, faire sans s'en douter ou sans que d'autres s'en doutent, prévenir en faisant, voir avec peine ou avec plaisir qu'une chose se fasse, etc. Αἰσθάνεσθαι, νοεῖν, ἰδεῖν, εἰδέναι, ἀκούειν, μανθάνειν dans le sens de reconnoître; ainsi que γιγνώσκειν, πυνθάνεσθαι, μεμνῆσθαι, λανθάνειν et λανθάνεσθαι, δῆλος εἶναι, δεικνύναι, περιορᾷν, ἀγαπᾷν, παύειν, παύεσθαι, λέγειν, καρτερεῖν, ὑπομένειν, ἀνέχεσθαι, ἄρχεσθαι, ὑπάρχειν, *commencer* dans Hérodote, λαγχάνειν, φθάνειν, δυσχεραίνειν, χαίρειν.

Ces verbes s'accordent avec le participe de la manière suivante : s'ils ont un régime, le participe

s'y accorde, ce que font les Latins pour les deux seuls verbes *videre*, *audire*.

Bacchum in remotis carmina rupibus
Vidi docentem, Horat... *audivi disputantem...*

On trouve pourtant *audivi dicere*.

Εἶδον Βάκχον διδάσκοντα... ἤκουσα λέγοντος... ἴσθι τοῦτον ἥξοντα... ἀποδείξω σε ἁμαρτάνοντα.

Lorsque dans cette Syntaxe le participe et le verbe sont dépendants du même sujet, au lieu que le participe se mette au cas où le verbe veut son régime, il prend le cas du sujet du verbe principal.

Ἐν πολλοῖς ξυμφοραῖς ἐπίςανται τραφέντες. Xénophon.

Σύνοιδα ἐμοὶ ἁμαρτόντι, où l'on pourroit voir ἁμαρτών, parce que l'ἐγὼ compris dans συνοῖδα et l'ἐμοὶ qui le suit, n'indiquent qu'un même sujet et peuvent indifféremment s'approprier le participe.

La construction des verbes inchoatifs avec l'infinitif est connue de tous ceux qui savent le latin; elle est tellement commandée dans cette langue, qu'elle exclut la construction avec la conjonction que les Grecs ont aussi bien que les modernes (1).

(1) Voir Sanctius dans la Minerve (liv. 3, ch. XIV, *de conj.*), très-mal compris et commenté en cet endroit par Perizonius, qui, n'ayant pas distingué les verbes inchoatifs des autres, n'a pas su que, hormis avec ces verbes, *quod* peut lier une apodose à la protase, qui correspond dans ce cas avec un *illud* exprimé ou sousentendu dans cette protase; ce qui a lieu sur-tout après le verbe substantif. Quant à quelques *scio quod*, *credo quod*, qu'on a décou-

sauf après *jubeo*, qui est le plus souvent suivi de la conjonction.

Cette construction chez les Grecs est propre aux verbes inchoatifs qui renferment en eux un principe d'énergie, dont sont dépourvus ceux qui se construisent avec le participe.

Ce sont les verbes : *ἀγγέλλειν*, annoncer; *ἐθέλειν*, *βούλεσθαι*, vouloir; *ἐπιθυμεῖν*, desirer; *ἐπιχειρεῖν*, essayer; *τολμᾷν*, oser; *δύνασθαι*, pouvoir; *ἐξεῖναι*, être permis; *ἐθίζειν*, avoir coutume; *διαπράξασθαι*, faire ensorte; *δεῖσθαι*, prier; *κελεύειν*, ordonner; *προςρέπειν*, conseiller; *ἀπαγορεύειν*, défendre, etc. (1).

Chez les François elle n'a lieu pour les mêmes verbes que dans les cas suivants :

---

verts dans Plaute ou ailleurs en fouillant la Latinité, ils ne sont pas moins solécismes que le *scibo* qu'on lit dans l'Hécyre de Térence n'est barbare; et quelqu'ait été le motif qui a déterminé les auteurs anciens à quitter le sentier battu, nous devons y tenir et croire que hors de là on s'égare.

(1) Apollonius d'Alexandrie fait sur ces mêmes verbe une observation très-remarquable qui concourt avec la mienne (pag. 227 et 228) : *Τῶν ῥημάτων ἃ μέν ἐςι ἐμπεριεκτικὰ πραγμάτων, ἐφ' ἃ καὶ ἡ ὁριςικὴ ἔγκλισις ἐπερείδεται* (il faut lire *ἀπερείδεται*, voy. *de Pronomine*, pag. 30, édit. Bekker), *καὶ αἱ ὑπολοίποι· ὡς τὸ γράφω, ἐρέσσω, τύπτω· ἃ δὲ αὐτὸ μόνον προαίρεσιν ψυχῆς ὁρίζεται ἐλλείποντα τῷ πράγματι· ὡς τὸ θέλω, βούλομαι, προθυμοῦμαι· ἃ δὴ ὡσπερεὶ κενὰ ὄντα, ἀναπληροῦνται τῇ τοῦ πράγματος παραθέσει· ὅπερ οὐκ ἄλλο τί ἐςιν ἢ τὸ προκείμενον ἀπαρέμφατον, γενικώτατον καθεςὼς τῶν ἄλλων ῥημάτων* (scilicet *ἐγκλίσεων*).

1°, Lorsque le même sujet préside aux deux verbes : *je veux faire.*

2°, Lorsque le deuxième verbe est neutre : *j'ai vu courir mon frère.*

3°, Lorsque l'infinitif actif est mis dans un sens passif : *j'ai entendu lire une tragédie.*

4°, Avec les verbes impersonnels, *il faut aimer;* mais on ne doit pas omettre qu'alors *aimer* est le véritable sujet de *faut* (lire Apollonius *de Syntaxi,* lib. 3. Περὶ τοῦ δεῖ, pag. 237 et suivantes).

L'usage des Grecs dans la construction avec l'infinitif, diffère en un point de celui des Latins, qui est, lorsque le même sujet préside aux deux verbes, de faire rapporter tout au sujet qualificatif du premier verbe, qui est communément un nominatif, au lieu de le placer à l'accusatif par apposition avec l'infinitif, comme c'est l'usage des Latins.

Aiebat se imperatorem esse, ἔφη εἶναι ϛρατηγός.

Putans esse oratorem, δοκῶν ῥήτωρ εἶναι.

Auquel cas le pronom disparoît; ce seroit même une faute que de le placer : il ne peut s'introduire que par *antidiastole* ou opposition entre deux régimes, ἔφη αὐτὸς εἶναι ϛρατηγὸς, οὐκ ἐκεῖνον. Il y a cependant des exemples de la construction latine chez les Grecs, mais rares, et qu'il faut considérer comme des exceptions, notamment cette phrase de Démosthène dans la deuxième Philippique : ἀμφότερα οὖν οἶδε, καὶ ἑαυτὸν ὑμῖν ἐπιβουλεύοντα, καὶ ὑμᾶς αἰσθανομένους, où l'ἀμφότερα, coupant la

sentence, peut donner lieu au changement de construction, et où la nécessité de placer ἑαυτὸν, pronom réfléchi, qui n'a point de nominatif en opposition avec ὑμᾶς, a suffi pour déterminer cet emploi de l'accusatif. Cette opinion est pleinement confirmée par un autre passage du même orateur, où, après ἑαυτοὺς à l'accusatif, on voit reparoître le nominatif. C'est dans le discours περὶ παραπρεσβείας, pag. 435 : ἀλλὰ ποῖοι καὶ τίνες εἰσὶν οἱ τὰ τοιαῦτα καὶ τηλικαῦτ' ἀδικοῦντες ; οἱ νομίζοντες ἑ α υ τ ο ὺ ς ἀ ξ ι ό χ ρ ε ω ς εἶναι τοῦ Φιλίππου ξένοι καὶ φίλοι προσαγορεύεσθαι. Au lieu de οἱ νομίζοντες ἀξιοχρέῳ εἶναι. On trouve quelquefois cet infinitif uni par apposition à un datif commandé par le premier verbe. Démosthène contre Leptine, pag. 489 : ἐκεῖ μὲν (παρὰ Λακεδαιμονίοις) γάρ ἐςι τῆς ἀρετῆς ἆθλον, τῆς πολιτείας κυρίῳ γενέσθαι. *La récompense de la vertu chez eux consiste à devenir arbitre suprême de l'état.* Même disc., pag. 494 : μεγάλων μὲν οὖν εὐεργεσιῶν οὐθ' ἡμῖν συμφέρει συμβαίνειν πολλάκις καιρὸν, οὔτ' ἴσως ῥᾴδιον αἰτίῳ γενέσθαι. *Il ne nous est pas avantageux que les circonstances des grands services à rendre à l'état se présente souvent, et il n'est peut-être pas facile d'en être l'auteur.* Sousentendu, τῷ θέλοντι.

Les Latins ont imité quelquefois cette construction, qui cependant leur est étrangère. Horace, Liv. I, Ep. 16.

Da mihi fallere, da justo sanctoque videri.

Après avoir exposé ces deux constructions propres aux langues anciennes, venons à celle

qui est commune à toutes, qui se fait à l'aide des conjonctions et des modes conjonctifs.

Dans le nombre des conjonctions, il en est qui ne servent qu'à joindre des phrases et des périodes entières entre elles. Celles-ci ne nous occuperont pas, parce qu'elles n'unissent pas intimement les deux membres de phrase par une copule semblable à celle du verbe substantif. Je les nomme *aggrégatives*, et celles qui vont m'occuper, *copulatives*, parce qu'elles sont les seules qui associent les deux membres de manière à en former une proposition logique complexe.

La première conjonction copulative est celle qui est propre aux verbes inchoatifs, rejetée des Latins, commune aux Grecs et aux peuples modernes, ὅτι, remplacée quelquefois par ὡς et ὅπως, *quod*, *que*.

Ὅτι, comme conjonction copulative des verbes inchoatifs, est la seule qui laisse subsister l'indicatif dans le présent après elle, parce que cet indicatif fait partie intégrante d'une proposition unique qui n'est qu'ébauchée par le verbe inchoatif : toutes les autres, joignant deux propositions, dont l'une, quoique subordonnée, est cependant distincte de la première, n'ont pas la même faculté, parce que l'indicatif, sur-tout au présent, ne s'auroit être un mode conjonctif; s'il paroît l'être quelquefois au passé et au futur, cela appartient à des causes qui trouveront leur explication dans la suite.

Dans la Syntaxe latine des verbes inchoatifs, on sait que le sujet de cet infinitif est mis à l'accusatif : *Volo me fieri doctum*, ce qui se dit en grec : Θέλω γίγνεσθαι ἐπιστήμων, et non ἐπιστήμονα. C'est une apposition du nom au verbe : *Doctum* à *fieri*, et non pas du verbe au nom : *fieri* à *Doctum*. La première raison est que l'infinitif étant nécessaire pour compléter le premier verbe, il ne sauroit être l'apposition du nom qui s'y adapte. La deuxième preuve tirée de la Syntaxe grecque, est que dans cette langue l'apposition du deuxième nom se fait non pas à l'infinitif, c'est-à-dire, au deuxième verbe, mais au nominatif du premier verbe, lorsque le sujet est le même pour les deux verbes, comme nous l'avons montré ci-dessus. Apollonius, *de Syntaxi*, pag. 237 : ἔστι γὰρ τὸ δεῖ ἡμᾶς γράφειν ἔχον σύνταξιν τοῦ δεῖ πρὸς τὸ γράφειν, οὐ πρὸς τὸ ἡμᾶς· καὶ διὰ τοῦτο ἀπάντοτε ἐν τῇ τοιαύτῃ συντάξει οὔτε πρόσωπον διακρίνει οὔτε ἀριθμόν.

Les Grecs ont quelquefois placé toute la phrase soumise à ὅτι, comme apposition au régime du verbe, comme dans Aristoph. Ecclésias., 770 : Φυλάξομαι πρὶν ἄν γ' ἴδω τὸ πλῆθος ὅ,τι βουλεύεται ; dans ce vers d'Homère, Il. 6, 409 :

Ἤδεε γὰρ κατὰ θυμὸν ἀδελφεὸν ὡς ἐπονεῖτο. C'est à peu près dans le sens de θαυμάζω τὸν ἄνθρωπον τῆς ἀρετῆς, *j'admire la vertu de cet homme.*

Ὅτι, avec le présent de l'indicatif, forme pour ainsi dire un mot unique après les verbes inchoatifs, sur-tout ceux qui signifient dire, annoncer ;

au point qu'il est mis en remplacement d'un nom, διαγγελθείσης οὖν ὅτι νοσεῖ φήμης, pour τῆς νόσου φήμης, *la nouvelle de sa maladie s'étant répandue ;* d'autres fois en remplacement d'un temps passé qui n'auroit pas ὅτι. Dans les Septante on lit cette forme qui peut être au reste un hébraïsme. Psaume 70 : εἰ μὴ ὅτι ὁ νόμος σοῦ μελέτη μού ἐςι, τότε ἂν ἀπωλόμην, pour εἰ μὴ ὁ νόμος μελέτη μου ἦν.

« Si votre loi n'eût été l'objet de ma méditation, » j'eusse péri ».

Il faut bien distinguer ὅτι dans cette Syntaxe, de celle qu'il a comme conjonction causale, *parce que,* qui ne sauroit jamais unir le présent de l'indicatif ; il faut aussi remarquer qu'on le remplace quelquefois par ὡς et ὅπως, comme conjonction du verbe inchoatif. Nous avons vu ὡς dans l'exemple tiré de l'Iliade cité ci-dessus. Voici un exemple de ὅπως dans Isocrate *ad Nicoclem* :

Θαυμάζω δὲ τῶν ταύτην τὴν γνώμην ἐχόντων, ὅπως οὐ καὶ τὴν γνώμην κακῶς λέγουσι.

C'est ainsi qu'en vieux françois on disoit *comme* et *comment*, pour *que.* Il l'est aussi par εἰ après les verbes d'admiration ; ainsi dans l'exemple d'Isocrate on auroit pu lire sans faute εἰ μὴ, pour ὅπως οὐ.

Ὅτι est tellement lié avec les verbes inchoatifs *dire* et *savoir*, qu'il s'y unit sans être suivi d'aucune phrase εὖ οἶδα ὅτι, σάφα ἴσθι ὅτι, *je le sais bien, sache le bien.*

D'autres fois c'est le verbe précédent qui est

omis, comme dans cet idiotisme οὐχ ὅτι... ἀλλὰ, où l'on sousentend λέγω.

Je ne dis pas que, mais... ce qui donne une double acception et contraire à elle-même; *je ne dis pas qu'il s'en fuit, mais il fut massacré*, c'est-à-dire, *non-seulement il ne s'en fuit pas, mais il fut tué* : οὐχ ὅτι ἔφυγεν, ἀλλ' ἐσφάγη.

Et *je ne dis pas qu'il s'en fuit, mais il poursuivit*, c'est-à-dire, *non-seulement il ne s'en fuit pas, mais il poursuivit* : οὐχ ὅτι ἔφυγεν, ἀλλ' ἐδίωξε (1)· d'autres idiotismes, comme ὅτι μὴ, *nisi*, viennent de la même cause, ἔστιν ὅτι ou ἔσθ' ὅτι, *il se peut que.*

Ὅτι, après les verbes dire, annoncer, ne s'unit pas uniquement avec l'indicatif. Lorsqu'on rapporte les paroles d'un autre, il le fait par fois avec l'optatif; c'est ce que les grammairiens appellent *oratio obliqua;* que nous observons aussi dans notre langue; *il dit qu'il iroit*, pour *il dit, j'irai*, εἶπεν ὅτι ἔλθοι.

On trouve quelquefois l'optatif entremêlé avec l'indicatif dans cette construction. Tel est l'exposé sommaire de l'emploi très-varié de cette conjonction.

---

(1) On dit de même μὴ ὅτι, μὴ ὅπως, qui ne peuvent pas s'expliquer par la même ellipse, ce seroit un solécisme que de dire μὴ λέγω ὅτι. Il faut que le verbe précède la négation μή : ὅρα μὴ ὅτι, ὅρα μὴ ὅπως. Je n'ai pas besoin d'observer que l'on dit οὐχ ὅπως pour οὐχ ὅτι. Démosthène, περὶ παραπρεσβείας, pag. 426 : οὐχ ὅπως ὠργίζοντο, ἢ κολάζειν ἠξίουν τοὺς ταῦτα ποιοῦντας, ἀλλ' ἀπέβλεπον, ἐζήλουν, ἐτίμων, etc.

Les autres conjonctions copulatives n'ont pas pour objet d'unir à un verbe inchoatif celui qui en doit compléter l'idée; c'est après des verbes complets, soit neutre, soit transitifs, mais suivis de leur régime, soit inchoatifs, mais accompagnés de leur supplément, qu'elles trouvent leur place. La proposition qu'elles président tend à montrer le but de la première proposition, à en modifier l'effet, à en marquer l'époque, à en donner la cause, mais jamais à en compléter l'idée.

Nous allons parler d'abord des conjonctions finales qui montrent le but d'une première proposition.

ἈΠΟΤΕΛΕΣΤΙΚΟῚ ΣΎΝΔΕΣΜΟΙ.

Ces conjonctions marquent par le changement des modes que la proposition qu'elles président est soumise à une autre proposition principale, et il est bien important de démêler le choix des modes et des temps de ces mêmes modes.

C'est une règle constante en françois comme en latin, et en toute langue douée d'une syntaxe régulière, que le temps du verbe de la proposition principale doit déterminer celui de la proposition subordonnée, c'est-à-dire, qu'après le présent et le futur de l'indicatif on place le présent du conjonctif; après les temps passés de l'indicatif, les temps passés du conjonctif.

J'ai ordonné, j'ordonne, j'ordonnerai qu'il s'en aille.
Jussi(1), Parf., *jubeo, jubebo, ut abeat.*
J'avois ordonné, j'ordonnois, j'ordonnai qu'il s'en allât.
Jubebam, jusseram, jussi, Aorist. *ut abiret.*

Dans les langues encore imparfaites, chez des auteurs même célèbres, venus à l'époque où les langues se forment; il se peut que ces lois soient ignorées ou fréquemment violées. Voltaire a relevé des exemples sans nombre de fautes de langage dans Corneille : Molière, Lafontaine et bien d'autres n'en sont pas exempts. Il est même certain que c'est à l'époque de la décadence commençante, que les langues sont écrites avec le plus de pureté, parce que c'est celui où les bons auteurs les ont fixées. Mais tout cela ne sauroit ébranler la certitude des règles fondées sur le raisonnement et universellement observées : ainsi, Homère, qui a écrit dans un temps où sa langue étoit si peu assurée dans sa marche qu'il ignore visiblement la syntaxe des articles; Homère, dis-je, a pu méconnoître cette loi sans qu'on puisse pour cela la révoquer en doute. Thucydide, très-moderne par rapport à Homère, et tout estimable qu'il est comme écrivain et comme histo-

(1) Tel devroit être la syntaxe du parfait latin *jussi*, comme *j'ai ordonné* en françois, d'après la nature et l'origine de ces temps. Mais l'usage a prévalu de les faire suivre par *ut abiret, qu'il s'en allât*, parce qu'on les a mal à propos rangés dans les temps passés. Les recherches qui suivront sur les temps, rendront cela sensible.

rien, a pu la négliger sans que cela puisse l'énerver en rien. Les bons auteurs font les langues, il est vrai, mais non pas à condition de les bouleverser à leur gré, et s'ils en violent les règles fondamentales et essentielles, ils ont tort; quand surtout à ce principe raisonnable se joint l'autorité du plus grand nombre. Nous affirmerons donc qu'en grec comme en latin, en françois et dans toute langue régulièrement écrite, les temps de la proposition *indicative* déterminent ceux de la proposition *modifiée*. Cela est sur-tout vrai avec les conjonctions finales qui exigent dans la première proposition une influence d'efficacité qui doit être accompagnée d'une antériorité dans la durée; il est donc concevable qu'un temps passé dans la seconde proposition ne sauroit suivre un temps présent ou futur dans la première : il en résulte que le temps présent du conjonctif sera toujours postérieur dans la durée ou futur, par rapport au présent de l'indicatif; ce qui donne au présent du conjonctif toute la valeur d'un futur; ce qui est cause qu'il ne peut exister de futur du conjonctif qui ne soit identique avec le présent du même mode. Les argumens que donne Apollonius d'Alexandrie, au troisième livre de la Syntaxe, pag 270; pour prouver que les Grecs n'ont point de futur conjonctif, étant purement pris dans les formes du langage, tout évidents qu'ils sont, cèdent encore à ces preuves tirées du raisonnement.

La

La loi qui veut qu'un temps historique dans la première proposition soit suivi d'un temps historique dans la seconde, peut sembler d'abord moins frappante, parce qu'il paroît qu'un futur peut suivre le passé venant naturellement après; mais quelques considérations sur la nature des temps dissiperont cette apparence.

Les temps historiques sont ceux qui nous transportent dans une époque antérieure à celle où nous nous trouvons actuellement, et qui, nous rendant totalement étrangers à l'état vrai, nous offrent dans leur ensemble un nouveau présent, un nouveau parfait, un nouveau futur, distincts de ceux de l'époque actuelle, qui ne s'y mêlent pas et demeurent entiers dans leur ordre, comme dans l'ordre actuel le sont les temps actuels.

Chacune de ces deux époques douée des trois temps naturels donne;

Époque actuelle.	Époque historique (1).
J'ai aimé, Parfait.	*J'avois aimé*, Parfait.
J'aime, Présent ou Imparf.	*J'aimois*, Prés. ou Imparf.
J'aimerai ou *je vais aimer*, Fut.	*J'allois aimer*, Futur.

Il faut ajouter l'aoriste *j'aimai*, que nous ferons connoître plus tard (2), et qui est suivi du conjonctif historique.

(1) J'ai préféré les noms *actuelle* et *historique*, à *présente* et *passée*, pour qu'on ne confondît pas les époques avec les temps.

(2) Cette division des temps de l'indicatif, telle que je la propose, est fondée en partie sur celle indiquée par Clarke,

Cette division de l'indicatif en temps actuels et temps historiques, nécessite un conjonctif actuel et un conjonctif historique. Le conjonctif actuel se borne presqu'à une seule nature de temps, qui est présent et futur tout à la fois, ou plutôt, qui est toujours futur, puisqu'il doit être postérieur au présent actuel de l'indicatif. On dira peut-être que, placé après le parfait actuel, ce mode pourroit marquer un temps passé ; mais, premièrement, le parfait actuel, tout en nous présentant la chose comme faite, nous place dans le moment actuel pour nous en montrer la conséquence comme future ; ensorte que celles qui doivent en découler, appartiendront de droit à un temps postérieur à celui où nous nous trouvons ; si, au lieu de cela, ce temps se dépouille de tout ce qu'il a de commun avec le moment présent, pour ne marquer que le passé, alors il devient aoriste ; temps dont nous aurons bientôt l'occasion de donner la théorie, et qui chez les Latins étoit confondu,

---

dans la note sur le vers 37 du premier livre de l'Iliade ; mais celui qui l'a présentée le premier est un auteur inconnu, *Grocinus*, cité par Scaliger, pag. 234 ; édition de Gryph. *De causis linguæ latinæ : Percipimus Grocinum acute admodum tempora divisisse ; tria enim constituit, quæ bifariam secat, perfectum et imperfectum ; sic præteritum imperfectum* amabam, *præteritum perfectum* amaveram ; *præsens imperfectum* amo ; *præsens perfectum* amavi ; *futurum imperfectum* amabo, *perfectum* amavero. Je diffère de lui en ce qu'il distribue les époques dans les temps, et moi les temps dans les époques.

quant à l'expression, avec le parfait (1). Dans ce cas, il peut s'accorder avec les temps du conjonctif historique : *j'ai ordonné* qu'on *fît,* pour qu'on *fasse.* Dans la première construction il n'entre aucune idée du moment présent, et ce que j'ai ordonné que l'on fît, doit déjà l'avoir été; dans la seconde il est certain que la chose est encore à faire; ce qui prouve donc, comme je l'ai avancé, que le conjonctif actuel n'a que des temps futurs ou prochainement présens; le conjonctif historique a des temps également, ou futurs, ou prochainement présens, par rapport au présent historique, mais passés dans la réalité, si non, pour l'accomplissement, au moins pour l'entreprise; ce qui est la seule considération dont le grammairien s'occupe.

Or, cette distinction d'époques dans le conjonctif, n'est pas plus étrangère aux Grecs qu'elle ne l'est aux Latins et à nous mêmes. Le premier qui l'ait proclamée et fait remarquer est Dawes, dans ses *Misellanea Critica*, qui ont paru pour la première fois, il y a environ soixante ans. Il

(1) Priscien, liv. 8, pag. 814 : *Sciendum est quod Romani præterito perfecto non solum in re modo completa utuntur, in quo vim habet hujus qui apud Græcos* παρακείμενος *vocatur, quem stoici* τέλειον ἐνεστῶτα *nominaverunt, sed etiam pro* ἀορίστου *accipitur. Quod apud Græcos tam modo perfectam rem, quam multo ante significare potest.* Voy. le même Priscien citant Probus en témoignage de cette doctrine, liv. 8, pag. 833 : voyez le encore liv. 18, pag. 1147.

a recueilli dans ce livre, précieux à plus d'un titre, pag. 85, de l'édition de Burgess, un bon nombre d'exemples tirés d'Aristophane, qui prouvent que le mode appelé optatif, ἡ εὐκτικὴ ἔγκλισις, est le véritable conjonctif historique, lorsqu'il suit une conjonction copulative, ce en quoi il diffère de son emploi dans les invocations. J'ai déjà dit qu'Homère péchoit souvent contre cette règle, mais l'époque où il a écrit est une excuse suffisante à ses fautes. Thucydide y est souvent en opposition en un sens, c'est-à-dire, qu'il fait suivre les temps passés de l'indicatif par le conjonctif actuel; mais non pas dans l'autre, en faisant suivre par l'optatif les temps présens ou futurs de l'indicatif. Je vais même plus loin, et je conviendrai que dans les écrivains les plus corrects, tels que Démosthènes, on trouve une foule d'exemples où la même faute se représente, soit qu'on la doive aux copistes qui, ne connoissant pas cette distinction, ont cru devoir corriger leur auteur; soit que les auteurs eux mêmes, peu soigneux, par moment, de la pureté du style, n'aient pas assez donné d'attention à la consécution légitime des temps. Quelqu'en soit la cause, on voit beaucoup d'infractions à cette règle : j'en peux citer dans le seul discours de Démosthènes, περὶ παραπρεσβείας, que j'ai lu avec attention en composant cette dissertation précisément pour en tirer des preuves; quatre ou cinq exemples entre plusieurs.

Καίτοι καὶ ἐπιστολὰς ἔπεμψεν ὁ Φίλιππος καλούσας ὑμᾶς, οὐχ ἵνα ἐξέλθητε, pag. 357, pour ἐξέλθοιτε, qu'on retrouve plus bas.

Τοῦτον αὖ προκαθῆκεν ἐξαπατᾷν ὑμᾶς, ἵνα μὴ πάλιν εἰς χρόνους ἐμπέσῃ... ἀλλ' ἀκονιτὶ πανθ' ὑφ' ἑαυτοῦ ποιήσηται, pag. 365.

Ἵνα δὴ μὴ γένηται ταῦτα φανερὰ, ᾤετο δεῖν τούτους μηδαμόσε βαδίζειν, pag. 391.

Ἵνα δὲ μηδὲν μεταθῆσθε ὧν ἐξηπάτησθε, τοῦτον αὐτοῦ κατέλιπον, pag. 379.

Χιλίους ἱππέας τῶν ὑπαρχόντων συμμάχων ὅπως αἰχμάλωτοι γένωνται Φιλίππῳ συμπαρεσκεύασε, p. 413, etc.

Mais qu'en conclure? que l'optatif n'est pas un mode conjonctif? cela est impossible, vu l'emploi multiplié qu'on en a fait après la conjonction (1). Dire avec Lesbonax, pag. 1866, que c'est par une figure que les Attiques en font usage, au lieu du conjonctif? L'usage presqu'universel d'un mode ne peut être considéré comme une figure qui est une forme rare et presqu'inusitée du langage; quelle ressource nous reste-t-il? sinon de dire que les Grecs ont méconnu dans beaucoup de cas, une règle fondamentale du langage; règle qui a été mieux observée par les Latins et par les modernes, et dont leur langue leur offroit

(1) Je suis la correction infiniment probable de Lesbonax, proposée par M. le professeur Bekker, dans ses notes sur le livre inédit d'*Apollonius De pronomine*. Τῷ ἵνα μορίῳ εὐκτικὸν ῥῆμα συντάσσουσιν, ἀντὶ ὑποτακτικοῦ.

la facilité. Si ce principe de Lesbonax, en effet, avoit quelque fondement, il s'en suivroit que la langue grecque seroit défectueuse à un point intolérable dans l'exposition des temps. Le présent actuel et le présent historique se trouveroient, malgré toute la différence qui les distingue, confondus dans une même forme au mode conjonctif, ce qui semble incroyable, et ce qui n'existe point ailleurs. Ne croyons donc pas qu'il en ait été autrement chez les Grecs que chez les François, mais pensons, 1°, que l'ignorance des copistes a interpolé beaucoup de passages; 2°, qu'un abus du langage que nous entendons fréquemment dans la conversation, *il falloit que* J'AILLE, pour *il falloit que* J'ALLASSE (faute que j'ai l'idée d'avoir quelquefois rencontrée dans nos bons auteurs), s'étendoit chez les Grecs d'une manière incomparable à la nôtre; et attachons nous au sentiment de Dawes.

M. Hermann, savant professeur de Leipsick, à qui nous devons un excellent ouvrage sur les principes de grammaire générale, appliqués à la langue grecque, a voulu modifier la doctrine de Dawes, en disant que les choses qui durent encore au moment où l'on parle, peuvent, après les temps historiques de l'indicatif, admettre le conjonctif actuel. Cette opinion qui d'abord ne remédieroit qu'à un petit nombre de constructions vicieuses dans les auteurs, me paroît de plus un faux point de vue en grammaire. La grammaire,

d'après mon sentiment, ne s'immisce point dans la nature des idées, mais ne considère que l'enchaînement et la relation des termes qui les peignent : que la succession légitime des temps s'observe, et c'est tout pour elle, sans aller rechercher quels en sont les effets. De plus, comment peut-on croire qu'une règle fondamentale et philosophique du langage, n'auroit d'observation que chez les Grecs, et seroit constamment violée par les Latins et les modernes. L'exemple latin qu'il donne, *veni ut* ADSIM et *veni ut* ADESSEM, ne pèche point contre la Syntaxe, il est vrai ; mais ce n'est pas par cette raison, c'est par la raison que ce temps remplace deux temps grecs, *le parfait et l'aoriste*, comme nous l'avons fait voir et comme Priscien le déclare. Si l'on peut dire en grec, ἦλθον ἵνα παρῶ, c'est parce que l'aoriste est souvent employé comme parfait ; comme nous aurons des occasions multipliées de nous en convaincre, ce qui fait que dans la citation suivante de Démosthène, περὶ παραπρεσβείας, pag. 423, il n'y a rien à reprendre dans la doctrine de Dawes :

Ἄνθρωπος πολλὰ καὶ δεινὰ πρεσβεύσας ἠτίμωσεν ὑπακούσαντά τινα αὐτοῦ κατήγορον. Διὰ τί; ἵνα μήτε ἐλέου μήτε συγγνώμης τύχῃ. Κακῶς λέγειν προείλετο ἐμέ. Διὰ τί; ἵνα ὡς μετὰ πλείστης συγγνώμης παρ' ὑμῶν κατηγορῶ, ὁ τὰ τούτου πονηρεύματα ἀκριβέστατα εἰδὼς ἐγώ.

La traduction en françois prouvera que ces deux aoristes ne peuvent être que des parfaits :

Un homme qui a commis de nombreuses pré-

varications dans son ambassade, a noté d'infamie un accusateur qui ne savoit que par des récits, ses prévarications : pourquoi? Afin que vous n'ayez, ni compassion, ni indulgence pour lui. Il m'a couvert d'insultes : pourquoi? Afin que j'obtienne de vous toute la faveur possible en l'accusant, moi qui ai été témoin de ses malversations.

Les exemples de ce genre sont fréquens dans le même discours, et par tout. Il faut donc bien discerner l'aoriste pris comme parfait du même temps employé dans sa valeur : ce qui atténuera beaucoup la preuve de conviction de M. Hermann.

Apollonius d'Alexandrie, à ce que nous annonce M. Bekker, que j'ai cité plus haut, et auquel nous devrons bientôt la publication de ses livres inédits, partage l'opinion de Lesbonax, et dit dans son traité de la conjonction, que l'optatif n'est employé comme conjonctif que figurément, et non point par nécessité. Il s'exprime, pag. 269, de sa Syntaxe, liv. 3, de manière à faire concevoir le même sentiment de sa doctrine : ἔνθεν νῦν ἀσύϛατον τὸ Ἐὰν ἔλαβον, Ἵνα ἀνέγνων, καὶ ἔτι τῶν ὁμοειδῶν συνδέσμων: συστατὸν δὲ τὸ ἵνα ἀναγνῶ, ἐὰν ἀναγνῶ : mais il n'est point ici question de l'optatif; 2°, Ἐὰν ἔλαβον est inadmissible de toute manière; enfin si ἵνα ἀνέγνων est admissible dans certains cas, comme la chose est hors de doute, et comme il me semble par un autre passage du même auteur que je citerai plus tard, qu'il le reconnoit; si, dis-je, cette

construction n'est pas toujours condamnable, Apollonius, lorsqu'il prononçoit la déclaration que nous venons de lire, ne la condamnoit que comme remplacement du conjonctif simple, dont il étoit occupé alors, et non pas d'une manière absolue. Ce qui en donne la présomption presque certaine, c'est un autre passage du même auteur, pag. 265 ; μετὰ τοῦ ἐὰν συνδέσμου καὶ τῶν ἰσοδυναμούντων ἡ ὑποτακτικὴ ἐπὶ μέλλοντα φέρεται ἢ ἐνεστῶτα. Ἐὰν φιλολογῶ παραγίνεται ἢ παραγενήσεται τρύφων. Ἀκατάλληλον γὰρ τὸ ἐν παρῳχημένῳ· ὁμοίως καὶ ὁ ἵνα ἀποτελεστικὸς ἵνα φιλολογήσω παραγενήσεται τρύφων, καὶ ἔτι παραγένεται. *Avec ἐὰν, et les conjonctions pareilles, le subjonctif se rapporte à un futur ou à un présent. Ce seroit une faute que de les mettre après les temps passés; il en est de même avec ἵνα.* Ce qui veut dire formellement, à ce qu'il me semble, que le conjonctif ne peut s'associer qu'au présent et au futur, et jamais aux temps du passé de l'indicatif; d'où découle la nécessité d'un autre mode correspondant aux temps passés. Si l'opinion d'Apollonius est incertaine, il me semble qu'on n'en peut pas dire autant de celle d'Emmanuel Chrysolore, répétée par Gaza, qui s'exprime ainsi dans ses Ἐρωτήματα, pag. 236, de l'édition de Florence, 1514. Ὁ μὴν ἵνα καὶ τὰ ἰσοδυναμοῦντα, καὶ πρὸς εὐκτικὸν ἔτι συντάσσονται εἰ περὶ παρῳχημένου ὁ λόγος. Οἷον· ἀφίκετο ἵνα θεῷτο.

Ἵνα et les conjonctions analogues se construisent avec l'optatif lorsque le discours est au passé;

Il vint pour voir ou afin qu'il vît. Théodore Gaza est encore plus formel, liv. 4 : Περὶ τῆς ὑποτακτικῆς. Ὡς πρὸς τὸ μέλλον ἢ ἐνεςῶς τὸ ὑποτακτικὸν οὕτω καὶ τὸ εὐκτικὸν ἐπὶ παρεληλυθότος· οἷον παρεγένετο Δίων ἵνα διδάσκοιμι ἢ διδάξαιμι. Βούλεται γὰρ καθόλου τι τοιοῦτο εἶναι, κἂν μὴ ἀεὶ οὕτω χρωμένους ὁρῶμεν τοὺς λέγοντας. *De même que le subjonctif se rapporte au futur et au présent, ainsi l'optatif le fait au passé. Exemple : Dion vint, afin que je l'enseignasse, et cela veut en général cette construction, quand bien même nous verrions des écrivains y déroger quelquefois.*

Au reste, peu nous importe de savoir l'opinion précise des grammairiens à cet égard. C'est dans la connoissance de la langue que nous devons puiser celle de la vérité, et nous avons suffisamment démontré l'existence de l'optatif comme mode conjonctif dans l'emploi le plus général, et le besoin qu'en a la Syntaxe.

Le rapport des deux modes conjonctifs avec chaque ordre des temps de l'indicatif, se déclare dans la forme même de ces modes. On ne peut pas, en effet, attribuer au hasard la conformité de terminaisons de l'optatif avec les temps historiques, et du conjonctif avec les temps actuels de l'indicatif.

Les temps du conjonctif proprement dits, ont donc tous une nuance de postériorité par rapport au moment actuel. Examinons les différences qui sont entre eux.

Le conjonctif actuel ne renferme que trois temps, le présent, le parfait et l'aoriste.

Le présent est simplement futur, mais futur subordonné, ensorte qu'il ne peut pas tenir la place du futur de l'indicatif dans les phrases affirmatives, si ce n'est dans certaines constructions interrogatives, et dans les commandemens à la première personne du pluriel; ce dont les grammairiens font un mode particulier nommé par les Grecs, ὑποθετικὴ ἔγκλισις; par les Latins, *hortativus modus*. Voy. Apoll. *de Synt.*, lib. 3, pag. 254. Priscien, liv. 18, pag. 1138.

Exemples de la première constructions : *αὖθι μένω μετὰ τοῖσι δεδεγμένος εἰσόκεν ἔλθῃς, Ἦ θέω μετὰ σ' αὖτις;* Iliad. X, 62.

Demeurerai-je ici avec ceux-ci, attendant que vous reveniez, ou courrai-je après vous ?

Exemples de la deuxième : *ἴωμεν, allons ; μαχώμεθα, combattons.* Hors ces deux cas, le présent du conjonctif ne sauroit remplacer le futur (1), qui, au contraire, peut le remplacer dans les phrases subordonnées, spécialement après *μὴ*, qui suit les verbes de doute. C'est sur-tout après *εἰ*, pour *ἐὰν*, que le futur remplace le présent du

(1) Il y a cependant des exemples, notamment une citation de la préface de Tite-Live qu'on lira plus bas. Mais cela ne peut s'attribuer qu'à une licence de l'écrivain, et non à une règle justifiée par la Syntaxe régulière.

conjonctif; mais cette conjonction nous occupera plus tard.

Le parfait du conjonctif actuel, πεποιήκω, *fecerim;* signifie que *j'aie fait;* c'est le parfait actuel du conjonctif soumis et postérieur au même temps dans l'indicatif; il est à la fois futur et passé, et presque identique avec le *futurum exactum* des Latins. Je dis presque, parce qu'il ne peut l'être que sous la dépendance de la conjonction, au lieu que le *futurum exactum* peut être affirmatif: *J'aurai fait, fecero,* au lieu que *fecerim,* signifiant *que j'aie* ou *j'aurai fait,* est toujours subordonné. Cette confusion des deux temps est déjà bien remarquable en latin par la forme même, où *fecero* et *fecerim* n'ont que cette seule personne qui les distingue, les autres étant semblables, *feceris fecerit, fecerimus feceritis fecerint.* Dans l'usage même on voit des exemples nombreux de *fecerim,* pour *fecero,* voyez Sanctius *in Minerva,* lib. 1, cap. 13.

Cette ressemblance, ou plutôt cette confusion de temps, a excité une contestation entre les grammairiens modernes, pour déterminer à quel mode il faut attribuer *le futurum exactum* FECERO. Priscien et Perizonius en font un *conjonctif.* Ursinus s'appuie de l'autorité de Varron pour le ranger dans l'*indicatif.* On trouve toute cette dispute à l'endroit cité de la *Minerve* de Sanctius.

En françois notre *j'aurai fait* ne peut pas devenir conjonctif sans se changer en *j'aie fait,*

j'aurai fait cela quand vous viendrez. Il faut que j'aie fait cela quand vous viendrez.

Mais l'usage de ce temps est rare chez les Grecs, parce que l'*aoriste conjonctif* est la forme dont ils se servent plus communément pour exprimer le *futurum exactum* soumis à la conjonction. On trouve néanmoins des exemples de l'autre temps.

Démosthènes au commencement du discours περὶ παραπρεσβείας·

Τὸ, χρόνον γεγενῆσθαι μετὰ τὴν πρεσβείαν πολὺν, δέδοικα μή τινα λήθην ἢ συνήθειαν τῶν ἀδικημάτων ὑμῖν ἐμπεποιήκῃ, où l'on pourroit mettre τινὰ ἐμποιήσῃ. *Je crains que le long temps qui s'est écoulé depuis l'ambassade, n'ait causé l'oubli de ses prévarications, ou n'y ait accoutumé.* Ibidem, pag. 345.

Συνηγόρει.... ὡς δέοι.... νόμον θήσειν καὶ γράψειν μηδενὶ τῶν Ἑλλήνων ὑμᾶς βοηθήσειν, ὃς ἂν μὴ πρότερος ὑμῖν βεβοηθηκὼς ᾖ. *Son conseil étoit qu'on portât une loi pour ne secourir aucun des Grecs qui ne nous auroit pas secouru le premier.*

L'aoriste du conjonctif est, comme nous venons de le dire, l'expression du *futurum exactum* soumis à la conjonction.

Les grammairiens modernes lui reconnoissent cette signification après les adverbes de temps ὅταν, ἐπειδὰν, ἐπήν· mais ils me semblent qu'ils la restreignent trop, et que toute conjonction copulative lui laisse cette valeur. Voici ce qu'en dit Apollonius, *de Syntaxi*, p. 270 :

Ἐὰν μάθω, εἰ ἀνύσαιμι μαθεῖν. Ἐὰν δράμω, εἰ ἀνύσαιμι δρα-

μεῖν, ἔνγε μὲν τῷ, ἐὰν τρέχω, ἐὰν ἐν παρατάσει γένωμαι τοῦ τρέχειν. Αὐτοὶ γὰρ οἱ σύνδεσμοι τὸ ὡς ἐσόμενον σημαίνουσιν εἰς συντέλειαν ἢ εἰς παράτασιν· ἐὰν μάθω. *Si j'aurai appris, si didicero.* Ἐὰν δράμω, *si j'aurai couru, si cucurrero; tandis que* ἐὰν τρέχω *signifie, si je courrai. Les mêmes conjonctions marquent donc ce qui est futur soit dans son accomplissement, soit dans sa durée.*

Ces *conjonctions* sont ordinairement alors accompagnées de ἄν· mais ce n'est pas pour caractériser le temps que l'ἂν se trouve là, c'est par la propriété du *conjonctif,* qui réclame généralement cette particule, emploi que les grammairiens distinguent sous le nom d'indéfini ἀοριστολογικός : l'autre s'appelle potentiel δυνητικός. Ἵνα, conjonction copulative, ne prend jamais ἄν et ne retire pas au temps sa valeur (1).

(1) Ἵνα joint à ἄν, signifie *ubi*, qui est sa première signification comme adverbe. Aristophane, *Plutus*, vers 1151.

Πατρὶς γάρ ἐστι πᾶσ' ἵν' ἂν πράττῃ τις εὖ.

La patrie est le lieu où l'on se trouve bien.

Œdipe à Colone, vers 405.

Τούτου χάριν τοίνυν σε προσθέσθαι πέλας,
Χώρας θέλουσι· μηδ' ἵν' ἂν σαυτοῦ κρατοῖς.

C'est donc une erreur de Brunck, d'avoir dit sur le vers 188, de l'*Œdipe à Colone*. Ἵνα ἄν, ὡς ἄν, ὅπως ἄν, *cum subjunctivo passim obvia sunt ut significantia.* Ἵνα ἄν, dans le vers mentionné, veut dire *ubi*, le voici :

Ἄγε νῦν σύ με, παῖ, ἵν' ἂν εὐσεβίας
Ἐπιβαίνοντες, τὸ μὲν εἴπωμεν,
Τὸ δ' ἀκούσωμεν,
Καὶ μὴ χρείᾳ πολεμῶμεν.

Conduisez moi donc, ô ma fille! en un lieu où nous

Il est constant que nous ne pourrons pas toujours en françois rendre par le même temps l'idée que celui-ci nous offre en grec, mais de pareilles nuances peuvent varier chez les différens peuples. Les Latins mêmes, plus rapprochés, font un usage du *futurum exactum* qui nous est interdit, et que nous remplaçons par le *futur* simple ou le présent: *Græculus esuriens ad cœlum jusseris ibit Ordonnerez-vous à un grec d'aller au ciel, il ira.* Térence a dit : *Ut si inde te exemerim* (pour *exemero*) *ego pro te molam. Si je t'arrache de là, je tournerai la meule à ta place.* Les paroles de l'Evangile qu'on lit au canon de la messe, font en grec et en latin un usage du *futurum exactum* que nous ne saurions transmettre dans notre langue. Ταῦτα ὁσάκις ἂν ποιήσητε, εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν ποιήσετε. *Hæc quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis.* Nous ne saurions dire : *Toutes les fois que vous aurez fait ces choses, vous les ferez en souvenir de moi.*

Il semble que lorsque deux *futurs* étoient dans

---

puissions nous entretenir sans irrévérence, et ne résistons pas à la nécessité. Cet ἵνα, *ubi,* tant en grec qu'en latin, s'emploie comme conjonction pour *dès que* : *Hæc ubi dicta dedit. Ubi semel quis pejeraverit, ei credi postea non oportet.* C'est de la même manière qu'il faut expliquer l'ἵνα du vers 1230, des *Nuées* d'Aristophane.

Καὶ ταῦτ' ἐθελήσεις ἀπομόσαι μοι τοὺς θεοὺς,
Ἵν' ἂν κελεύσω 'γώ σε.

Voudras-tu me jurer, dès que je t'en aurai sommé.

un rapport corelatif, tellement que l'un dût suivre l'autre ou l'accompagner, les anciens employoient l'un des deux comme *futurum exactum*, pour marquer une antériorité ou réelle ou fictive ; je dis fictive, car dans le dernier exemple la simultanéité est évidente, mais ils admettoient dans l'action une antériorité de raison sur la commémoration. Ils auroient pu rendre cette phrase : *Dès que j'irai à Paris, je vous emmènerai : ubi Lutetiam profectus ero, te una ducam,* par la dépendance de votre départ au mien.

Il y a deux manières d'employer le *futurum exactum*, ou après la conjonction, de manière que l'affirmation appartienne au *futur* simple, *quand je serai venu vous partirez.* Alors les Grecs emploient, comme nous venons de le voir, l'*aoriste du conjonctif*; ou c'est le *futur* simple qui est subordonné et le *futurum exactum* affirmatif, *quand vous viendrez, je serai parti.* Les Grecs ne sauroient alors se servir du conjonctif qui n'affirme jamais ; ils emploient une périphrase à la manière de nos verbes auxiliaires, ἀπεληλυθὼς ἔσομαι. Δείξαντες ὅ,τι παντὶ ὑπάρχει, καὶ ὅ, τι τινὶ ὑπάρχει, δεδειχότες ἐσόμεθα : Aristote *in Topicis. Ayant montré ce qui convient à tous, j'aurai montré ce qui convient à chacun.* On trouve dans Démosthènes, à la fin du discours περὶ παραπρεσβείας, un exemple où les deux formes de *futurum exactum* sont réunies. Τοὺς ὁτιοῦν ἂν Φιλίππῳ ποιήσοντας ἀνῃρηκότες ἔσεσθε ἐκ τῆς πόλεως, ἂν τούτους ἀνέλητε. *Vous aurez enlevé à Philippe*

lippe ceux qui sont disposés à tout faire pour lui, si vous chassez ceux-ci de la république.

Le troisième futur du passif a aussi cette signification. Ainsi ce temps qui existe à l'actif en latin, dans une forme simple, se trouve de même au passif en grec. Μάτην ἐμοὶ κεκλαύσεται, dit Aristophane dans les *Nuées, j'aurai pleuré en vain.*

Après avoir parlé du mode *conjonctif actuel*, passons à l'examen du mode *conjonctif historique, l'optatif.* Ce mode a deux fonctions distinctes, l'une par laquelle il marque sans protase le vœu comme l'impératif marque le commandement. Cet emploi du mode est elliptique et sera plus tard l'objet de notre examen. C'est comme mode conjonctif et subordonné que nous le considérons ici.

Dans la conjugaison grecque l'optatif a un futur que n'ont pas les conjonctifs simples. Mais il faut prendre garde que le luxe des formes si nombreuses chez les Grecs ne multiplie mal à propos les significations. Si dans l'indicatif, les grammairiens judicieux de ces derniers temps ont fait justice des doubles formes d'aoristes et de futur, n'admettant que l'une ou l'autre des deux dans chaque verbe, et excluant ces diversités de significations imaginaires, à combien plus forte raison ne doit-on pas délivrer les modes conjonctifs de significations incompatibles avec leur nature? Si nous avons suffisamment prouvé que le conjonctif actuel ne sauroit avoir d'expression du futur, comment le

conjonctif historique, qui joue tout-a-fait le même rôle dans son ordre, que le conjonctif actuel dans le sien, en seroit-il pourvu? Et si cette forme existe, nous reconnoîtrons que, quant à la signification, elle ne peut différer en rien du présent de ce mode. Tous deux marquent un temps postérieur au *présent historique de l'indicatif*, l'*imparfait;* et le *futur* du mode *conjonctif historique* peut en remplacer le présent, *j'aimerois*, pour *j'allois aimer;* comme le *futur* de l'*indicatif* remplace celui du *conjonctif actuel*. Il y a une sorte d'analogie entre ces temps qui en a autorisé le mélange, ou au moins l'a fait excuser, même au point de mettre le conjonctif au lieu d'un futur affirmatif, ce qui est contre l'essence de ce mode. Tite-Live nous en offre un exemple frappant, au début de son ouvrage, dans son admirable préface : *Si in tantá scriptorum turbá meum nomen in obscuro sit, nobilitate eorum qui nomini meo officient me consoler.*

Nous nous croyons donc autorisés à n'établir aucune différence de valeur entre le *présent* et le *futur* du conjonctif historique φιλοῖμι et φιλήσοιμι.

Le *parfait de l'optatif* doit par sa nature correspondre au *parfait historique de l'indicatif*, le *plusque-parfait*, *j'avois aimé*, ἐπεφιλήκειν. Sa signification devroit donc être, *j'aurois aimé* (*amavissem*). Mais ce temps a en grec une autre expression que πεφιλήκοιμι. Nous ne pourrons la faire connoître qu'après avoir parlé de la conjonction conditionnelle εἰ. Πεφιλήκοιμι, étant donc exclus de cette signi-

fication, n'est employé que concurremment avec l'aoriste qui est beaucoup plus en usage.

L'*aoriste de l'optatif* est tout-à-fait analogue à notre *conjonctif aoriste*, *que j'aimasse*. Ces deux temps, *que j'aimerois* et *que j'aimasse*, auront donc chacun deux formes en grec, *que j'aimerois*, φιλοῖμι, φιλήσοιμι· *que j'aimasse*, πεφιλήκοιμι, φιλήσαιμι, et n'en auront qu'une seule en latin, *amarem*, doué de la double signification dont nous avons vu que l'étoit *amavi* à l'*indicatif*, c'est-à-dire de *parfait* et d'*aoriste*. La distinction entre ces temps est sensible, et cependant le deviendra plus encore quand j'aurai expliqué la nature et la fonction des aoristes; mais l'on sent en général, que tous deux, marquant un temps passé quant à présent, sont futurs par rapport à leur protase historique, et de manière que *j'aimasse* précède *j'aimerois* dans la durée.

Quoi qu'il en soit de la différence entre ces temps, on peut dire qu'en général les temps des modes conjonctifs ne marquent que d'une manière foible et incertaine les périodes de la durée. Obligés de se conformer à l'ordre du temps de l'indicatif qui les précède, placés à son égard dans une subordination de phrase et dans une postériorité de durée, ils ne font que suivre sa trace et n'ont pour ainsi dire d'autre caractère propre que celui du mode, c'est-à-dire la subordination. C'est-là ce qui a tant autorisé le mélange et la confusion de ces temps

entr'eux ; aussi ne sauroit-on le plus souvent dire pourquoi les meilleurs auteurs emploient l'aoriste plutôt que le présent de l'optatif. Ces deux temps deviennent presque identiques. Souvent nous serons obligés de traduire par *j'aimasse* le présent, tandis que l'aoriste se traduiroit par *j'aimerois ;* il est vrai que peut-être aussi nous-mêmes serions-nous fort embarrassés de dire pourquoi après *il prétendoit*, nous mettons *que je ferois*, et après *il vouloit, que je fisse*, et le tout parce qu'au fait les modes sont moins à considérer dans leurs temps que dans leur rapport avec le temps de l'indicatif qui les précède (1).

Pour récapituler ce qui a été dit sur les temps des modes conjonctifs, on peut former le tableau suivant :

---

(1) Condillac a dit à peu près la même chose, chap. 9, de la seconde partie de la grammaire.

« Toutes les nouvelles formes qu'on fait prendre au verbe » dans les propositions subordonnées, expriment avec un rap- » port indéterminé au temps. Or, cette indétermination est » l'accessoire qui constitue le mode qu'on nomme subjonctif. » Il paroit que dans ce mode, le verbe, étant subordonné aux » circonstances du discours, tient plus d'elles que de sa forme ; » les rapports d'antériorité, d'actualité, ou de postériorité » qu'il exprime ; et que les différentes formes de subjonctif » sont moins destinées à distinguer les temps, qu'à marquer » la subordination du verbe à la proposition principale ».

PRÉSENT ACTUEL ET FUTUR.	PRÉSENT HISTORIQUE ET FUTUR.
Amem, que *j'aime*, ἵνα φιλῶ.	*Amarem*, *que j'aimerois.*
Remplacé par le futur de l'indicatif, φιλήσω.	Ἵνα φιλοῖμι, ἵνα φιλήσοιμι.
Futur passé et parfait du conjonctif actuel.	Aoriste du conjonctif historique.
Amavero et *amaverim*, qui se rendent tous deux en françois par *que j'aie aimé.*	*Amarem*, *que j'aimasse.*
Ἵνα πεφιλήκω, ἵνα φιλήσω.	Ἵνα πεφιλήκοιμι, ἵνα φιλήσαιμι.

Ce tableau ne renferme pas tous les temps que notre langue et la langue latine nous fournissent; il manque *amavissem*, *que j'aurois* et *que j'eusse aimé*, qui correspond à un temps pareil de l'indicatif, que la langue grecque semble ne nous avoir pas donné, non plus que la latine, *j'eus aimé.* La recherche de la cause de ce défaut et de la manière dont les Grecs y suppléent, demande un examen qui aura lieu plus tard. Rentrons dans notre sujet, en parlant des *conjonctions finales.*

Ces conjonctions ont pour fonction essentielle, de marquer la subordination de la proposition suivante, par l'emploi des modes conjonctifs. Ces conjonctions joignent à cette vertu une sorte de signification propre, dont la trace est bien légère et qui fait aussi qu'on les emploie l'une pour l'autre, parce que, en tant que conjonction, leur signification est de nulle valeur, néanmoins il est bon de la déterminer et de la reconnoître.

Ἵνα est primitivement un adverbe de lieu, *ubi.*

Ut, qu'il représente, avoit la même valeur anciennement en latin, et paroît avoir été *uti;* d'où par apocope s'est formé *ut*, et Catulle a dit :

Furi et Aureli comites Catulli,
Sive in extremos penetrabit Indos
Litus *ut* longe resonante Eoa
Tunditur unda.

Virgil. Ænéid. V. Cæsis *ut* forte juvencis, ou voy. Lacerda et Lambin sur Horace, Ode 17, liv. I[er].

Ubi est aussi employé comme *conjonction*, aussi bien que *ut*. *Hœc ubi dicta dedit* se trouve fréquemment dans les poètes pour *dès que : ubi semel quis pejeraverit, ei credi postea non oportet*. Cic. pro. Rab. Posth., cap. 13. Il me semble que c'est dans le même sens qu'on doit prendre ἵνα dans ce vers des *Nuées* d'Aristophane déjà cité, où ἵνα est accompagné de ἂν qu'il ne prend jamais, même avec le *conjonctif actuel* par un usage contraire à celui des autres conjonctions, lorsqu'il est pour *ut*, *afin que*, ἵνα ἂν κελεύσω 'γώ σε, *ubi ego jussero,* comme a très-bien traduit Brunck. Comme *conjonction finale*, il marque le but de la phrase principale dans la phrase subordonnée. Ὄφρα est primitivement une particule correlative de temps dont le démonstratif est τόφρα, *tandis que, pendant ce temps, alors*, comme τότε ὅτε· c'est une expression poétique et qui est employée pour ἵνα, *afin que,* dans les poètes. Lorsqu'il conserve la signification primitive, il se construit avec l'indicatif : ὄφρα μὲν ἐς πόλεμον πολέσκετο δῖος Ἀχιλλεύς.

Ces deux conjonctions se distinguent des suivantes, en ce qu'elles n'exigent pas avec le conjonctif d'être suivies de ἄν.

Ὄφρα, qui n'est que poétique, est quelquefois suivi de ἂν dans les poètes, et quelquefois ne l'est pas. Homère, ἑσπόμεθ' ὄφρα σὺ χαίρῃς, Iliad. A. 158. Le même, B. 440. Ἴομεν, ὄφρα κε (1) θᾶσσον ἐγείρομεν ὀξὺν Ἄρηα.

Brunck a tenté d'établir une distinction entre les deux syntaxes, dans sa note sur le vers 17 du 1er livre des Argonautiques d'Apollonius. Suivant lui, ὄφρα ἄν, suivi du conjonctif, peut se placer après les temps prétérits de l'indicatif, comme l'optatif, ce que ne peut pas ὄφρα seul.

Cette règle me semble fort suspecte, les poètes, et Homère surtout, ne connoissent pas assez la distinction précise des deux conjonctifs, pour leur attribuer une syntaxe si constante et si régulière. Ce sont les prosateurs ou les poètes attiques tels que Platon, Démosthène, Aristophane, Sophocle, chez qui nous devons chercher des exemples certains d'une syntaxe régulière et d'un emploi légitime des temps dans les modes.

Ὡς, que nous avons déjà vu tenir la place de ὅτι, est aussi mis en remplacement de ἵνα. C'est primitivement un *adverbe* formé de l'*article postpositif* ὅς, correlatif de οὕτως, qui est lui-même formé du pronom démonstratif οὗτος· ensorte que la même correspondance qui existe entre les *pro-*

---

(1) On sait que κε remplace ἂν chez les poètes.

noms adjectifs οὗτος-ὃς, *ille-qui, celui-qui,* se retrouve entre les pronoms adverbes. Οὕτως-ὡς, *tellement-quellement, ou que.* Cette conjonction établit une similitude entre l'apodose et la protase. Ce terme a pu facilement fléchir de cette valeur primitive de similitude *sic ut,* pour signifier la progression de la cause à l'effet, *ita ut,* ἵνα. Sa syntaxe diffère dans les deux emplois : l'apodose est à l'indicatif, lorsque ὡς conserve sa propre valeur ; les modes conjonctifs le suivent, lorsqu'il est en remplacement de ἵνα. Ὡς, a une foule de fonctions que nous n'examinerons pas ici ; il n'entre dans notre plan que de la considérer comme remplaçant de ἵνα. Ὡς est toujours accompagné de ἂν lorsqu'il précède le *conjonctif actuel* ainsi que toutes les autres *conjonctions* dont nous avons à parler, et même l'*article postpositif* ὃς ἂν, ὅςις ἂν. On trouve quelques exceptions dans certains poètes (sur lesquels voyez Hermann sur Vigier) ; et lorsqu'il précède l'optatif ou conjonctif historique, il perd cet acolythe. Quel peut en être la cause ? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher, nous verrons plus tard, en traitant de la particule ἂν, si l'usage en est la seule raison. Ὅπως ne diffère de ὡς que par l'accession de πως, forme adverbiale de l'ancien nom indéfini πος, dont tous les cas obliques subsistent encore, mais dans la forme adverbiale, ποῦ; πόθεν; ποῖ; πῇ; πότε; et dans le comparatif neutre, πότερον; πότερα; qui avoit une valeur à peu près semblable à l'indéfini τίς,

et à notre article indéfini. L'accession de πως dans ὅπως, rend sa déclaration indéterminée : ainsi, ὡς, voulant dire *comme ;* ὅπως, veut dire *à la manière*, *à peu près comme*. Il est, ainsi que son primitif, employé dans la signification de *afin que*, et prend alors ἂν, avec le conjonctif actuel, dans la plupart des cas, ce dont nous rendrons compte plus tard.

Ὥστε peut encore s'adjoindre aux conjonctions précédentes, parce qu'il sert quelquefois de conjonction finale, mais alors il est toujours suivi de l'infinitif; il est dans ce cas tout à fait semblable à notre *pour*, suivi de l'infinitif, et à l'*um zu* des Allemands, *trop grand*, *assez grand pour faire telle ou telle chose*. Ὥστε, conjonction finale suivie de l'infinitif, est toujours le second terme d'une comparaison, dont ce qui précède contient explicitement ou implicitement le premier terme.

Toutes ces conjonctions prises comme finales, doivent, excepté ὥστε, qui n'admet après lui que l'infinitif, être suivies de l'un des deux conjonctifs, suivant les temps de l'indicatif qui les précèdent.

Ἵνα, étant la première de ces conjonctions, parce qu'elle n'a point d'autre valeur comme conjonction, ne doit jamais dévier de cette règle. On voit cependant des exemples de ἵνα, suivi de l'indicatif, qui causent de la tablature aux érudits, les uns les corrigent; mais cette correction est trop auda-

cieuse, pour le nombre d'exemples qui se présentent : il faut donc les tenir pour bons et en chercher l'explication. Cet examen exige des notions préliminaires qui trouveront leur place, et qui nous donneront lieu de connoître les passages qu'il faut respecter et ceux qu'il faut corriger.

Αἰτιολογικοὶ σύνδεσμοι.

Des conjonctions causales, ὅτι, διότι, ἐπεὶ, ἐπειδὴ, ἐπειὴ, ὅπου, ὁπηνίκα, ὁπότε.

La conjonction causale est l'inverse de celles dont nous venons de parler. Elle attribue à la proposition subordonnée une antériorité, sinon d'action, du moins d'intention, sur la phrase principale ; elle en est donc non seulement indépendante dans la pensée, mais même la fait dépendre d'elle. Aussi toutes les conjonctions que les Grecs emploient à cet usage sont-elles suivies de l'indicatif dans tous les temps.

Ces conjonctions sont ὅτι employé pour διότι, comme le *quod* des latins l'est pour *propterea quod*. Διότι est une conjonction formée de la réunion de la préposition διὰ et ὅτι, qui renferme elliptiquement le démonstratif τοῦτο, comme en latin *quod* est pour *illud quod*. L'expression complette seroit donc διὰ τοῦτο ὅτι.

Les Grecs emploient encore à cette fonction une classe de conjonction de temps, ἐπεὶ (1), ἐπειδὴ,

(1) Ἰστέον ὅτι ἐπεὶ χρονικὸν ἐπίῤῥημα, ἡνίκα αἰτιολογικῶς παραλαμβάνεται, σύνδεσμός ἐστι. Ces conjonctions sont appelées aussi

et chez les poètes ἐπειή. C'est ainsi que les latins font usage de *quando*. Virg. Æneid. lib. 1, 261. *Tibi fabor enim quando hæc te cura remordet.* Ce *quando* est plus ordinairement remplacé dans cette valeur par *quandoquidem*, comme ἐπεὶ l'est plus ordinairement en grec par ἐπειδή.

Notre *puis* est tout-à-fait dans le même cas; car il est conjonction temporaire dans *depuis que*, et causale dans *puisque*. Il y a cette différence entre *quandoquidem* et la conjonction grecque, que la particule latine ne sert qu'à marquer la cause et non point le temps, au lieu qu'ἐπειδὴ a les deux mêmes fonctions que son primitif.

Il n'y a que la forme poétique qui soit réservée pour cette seule destination de *puisque*. Il paroît que les anciens l'écrivoient en deux mots et marquoient d'un accent circonflexe l'ῆ. Ἐπειῆ· περισπαστέον τὸ η, ἔςι γὰρ βεβαιωτικόν, dit le scholiaste de Venise, sur le vers 156 de l'Illiade A. La quantité de la mesure poétique confirme cette manière d'écrire, car la seconde syllabe εἰ étant toujours brève dans ce mot, chez Homère et les poètes, ne doit cette mesure qu'à l'élision de la voyelle du mot suivant ῆ.

παρασυναπτικοί· ils appellent συναπτικοὶ εἰ εἴπερ, ils les font dépendre ainsi des conjonctions hypothétiques dont nous parlerons plus bas. On trouve εἰ pris dans ce même sens, par Homère, Iliade Φ, 216. Αἰεὶ γάρ τοι ἀμύνουσιν θεοὶ αὐτοί,

Εἴ τοι Τρῶας ἔδωκε Κρόνου παῖς πάντας ὀλέσσαι.

Les Grecs ont encore puisé dans les adverbes de lieu une forme de conjonction causale.

Ὅπου, dont ils se servent surtout lorsqu'il précède l'affirmation, auquel cas il est ordinairement suivi de ἤπου, affirmatif. Cette syntaxe est usitée principalement dans les argumens *a fortiori*, ou le motif de l'affirmation la précède, *puisque telle chose est, à plus forte raison*. Ce qui le rapproche de l'εἰ conditionnel que l'on trouve quelfois à sa place. Isocrate, *De pace*, p. 163 de l'édit. de M. Coray, Ὅπου γὰρ Ἀθηνόδωρος καὶ Καλλίστρατος, ὁ μὲν ἰδιώτης ὤν, ὁ δὲ φυγὰς, οἰκίσαι πόλεις οἷοί τε γεγόνασιν, ἤπου βουληθέντες ἡμεῖς πολλοὺς ἂν τόπους τοιούτους δυνηθείημεν κατασχεῖν.

L'ordre est quelquefois renversé comme dans la Cyropédie, livre 8. Ἤπου αὐτός γε πολλὰ ἔχει, ὅπου γε καὶ ἡμῶν ἑκάστῳ τοσαῦτα δέδωκε. On lit ὅπου sans ἤπου, lorsqu'il y a une interrogation dans Isocrate à Philippe, pag. 103.

Ὅπου δ' Ἰάσων λόγῳ μόνον χρησάμενος οὕτως αὐτὸν ηὔξησε, ποίαν τινὰ χρὴ περὶ σοῦ γνώμην αὐτοὺς ἕξειν; Lucien, contre un ignorant, pag. 116 : Καὶ τί θαυμαστὸν, εἰ τοῦτο ἔπαθες;... ὅπου καὶ Πύῤῥον φασὶ, etc.

Ὁπηνίκα est employé par Démosthène contre Midias, pag. 527, dans le sens de *puisque*.

Ἀλλὰ μὴν ὁπηνίκα ἃ κατηγορῶ ὕβρει πεποιηκὼς φαίνεται τοὺς νόμους, ἤδη δεῖ, etc.

Enfin, ὁπότε se lit dans Xénophon Cyropéd., liv. 8, chap. 3, paragraphe 7. Μέγας δὲ σύγε, ὦ Φεραύλα, ὁπότε γε καὶ ἡμῖν τάξεις ἃ ἂν δέοι ποιεῖν.

C'est évidemment à cet emploi des adverbes de

lieu comme conjonctions causales, qu'il faut attribuer un emploi très-particulier de ἵνα dans cette même fonction. Je n'en connois point d'exemple, mais Apollonius d'Alexandrie nous l'apprend. S'est-il trompé? L'entends-je mal? C'est ce que je laisse à juger; voici ses paroles, p. 265: Μετὰ τοῦ ἐὰν συνδέσμου καὶ τῶν ἰσοδυναμούντων ἐπὶ μέλλοντα φέρεται ἢ ἐνεστῶτα. Ἐὰν φιλολογῶ παραγενήσεται Τρύφων. Ἐὰν ἀναγιγνώσκω παραγίνεται Τρύφων. Ἀκατάλληλον γὰρ τὸ ἐν παρῳχημένῳ. Ὁμοίως καὶ τὸ ἵνα ἀποτελεστικός· ἵνα φιλολογήσω παραγενήσεται Τρύφων, καὶ ἔτι, παραγίνεται· εἰ γὰρ ἐγγένοιτο παρῳχημένου σύνταξις, δύναται ἡ αἰτιώδης ἀκούεσθαι. Ἵνα φιλολογήσω, παρεγενήθη Τρύφων· ἐν ἴσῳ γάρ ἐστι τῷ διότι· διότι ἐφιλολόγησα, παρεγενήθη Τρύφων. Οὐ τοῦτο δέ φημι ὅτι καὶ ὁ ἀποτελεστικὸς πάλιν οὐ δύναται ἀκούεσθαι· δυνατὸν γὰρ πάλιν οὕτως ἀκούειν· εἰς τὸ φιλολογῆσαί με παρεγενήθη Τρύφων. Ἐπὶ τοῖς οὖν ἐσομένοις ἡ σύνταξις τοῦ αἰτιολογικοῦ οὐκ ἂν γένοιτο· ἐπὶ γὰρ γεγονόσι αἱ αἰτίαι ἐπιλέγονται, ὅθεν καταλλαληλότερος γίνεται ὁ αἰτιολογικὸς, ἐπιφερομένων τῶν παρῳχημένων. Ἵνα ὑβρίσω Θέωνα, οὐ φησόμεν ἀγανακτήσει Δίων, ἠγανάκτησε δέ· ἐπί γε μὴν τοῦ ἀποτελεστικοῦ ἔνεστι φάναι· ἵνα ὑβρίσω Θέωνα, πάρεστι Τρύφων.

« Avec la conjonction ἐὰν, et autres de même » valeur (ἂν, ἢν), le conjonctif se rapporte à » un autre verbe futur ou présent. Exemples: » ἐὰν φιλολογῶ, παραγενήσεται Τρύφων, ou παραγίνεται. Il » seroit irrégulier de placer les temps passés; il » en est de même de ἵνα conjonction finale (*bien* » *entendu avec le conjonctif*). Ἵνα φιλολογήσω, πάρα» γενήσεται Τρύφων· si la Syntaxe admettoit les temps

» passés, on pourroit prendre ἵνα comme con-
» jonction causale : Ἵνα φιλολογήσω, παρεγενήθη Τρύφων.
» Il est alors égal à διότι· διότι ἐφιλολόγησα, παρεγενήθη
» Τρύφων. Je ne prétends pas qu'on ne puisse pas
» le prendre encore comme conjonction finale,
» car on peut entendre εἰς τὸ φιλολογῆσαί με παρεγε-
» νήθη Τρύφων; *Tryphon est venu pour que j'étudie.*
» La Syntaxe de la conjonction causale ne peut
» donc pas se faire avec les temps futurs, car on
» ne rend raison que des choses passées, ce qui
» fait que la conjonction causale se rapporte ré-
» gulièrement aux temps passés. Ἵνα ὑβρίσω Θέωνα
» signifiant *parce que j'ai insulté Théon;* nous ne
» dirons pas, *Dion se mettra*, mais *s'est mis en*
» *colère*. Au lieu de cela, lorsque la conjonction
» est prise comme finale, on peut dire : ἵνα ὑβρίσω
» Θέωνα παρέσαι Τρύφων, *Tryphon viendra afin que*
» *j'insulte Théon* ». Il rappelle cette même doc-
trine, pag. 269 et 270 : je citerai tout le passage.
(Les conjonctions dites) Ἐπιζευκτικοὶ τὰ τέλη παρῃτή-
σαντο τῶν παρωχημένων φωνῶν· οὐ γὰρ ἐφικτὴ ἡ σύνταξις
τοῦ, ἐὰν ἔλεγον, ἐὰν πέποιθα, καὶ τῶν παραπλησίων· καίτοι
τῶν παραθεσέων, ὡς ἔφαμεν, οὐ μεταποιουσῶν τὰ τέλη τῶν οἷς
παράκειται. Φαίνεται δὲ ὅτι τῆς τοιαύτης ἀκαταλληλίας ἐςὶν
αἴτιον, τὸ μάχεσθαι τοὺς παρωχημένους χρόνους τῇ ἐκ τῶν
συνδέσμων δυνάμει· διςαγμὸν γὰρ τῶν ὡς ἐσομένων πραγμά-
των παριςῶσι, καὶ ἔτι τῶν ὡς τελεθησομένων, οὓς καὶ ἀποτε-
λεςικοὺς συνέβη καλεῖσθαι. Πόθεν οὖν τὸ γεγονὸς τῷ μὴ
ἐσομένῳ συςήσεται; ἔνθεν νῦν ἀσύςατον τὸ, ἐὰν ἔλαβον, ἵνα
ἀνέγνων, καὶ ἔτι ἐπὶ τῶν ὁμοειδῶν συνδέσμων, συςατὸν δὲ τὸ

ἵνα ἀναγνῶ, ἐὰν ἀναγνῶ, τέλει γὰρ ἐχρήσατο τὰ ῥήματα οὐ δυναμένῳ χρόνον παρακείμενον σημῆναι κατὰ τὸ πρῶτον πρόσωπον· ὧν τὰ δεύτερα καὶ τρίτα ὀφείλοντα ἰσοχρονεῖν ἢ τὸ αὐτὸ Ω παραδέξεται, ἢ τὸ ἰσόχρονον Η, συγγραφομένου τοῦ Ι, καθὸ ἡ ἐν πρώτῳ γινομένη κατάληξις τοῦ Ω τὴν ἐν δευτέροις καὶ τρίτοις ἐκφορὰν ἔχει μετὰ φωνήεντος ἰσοχρόνου, σύνοντος τοῦ Ι. Φαίνεται οὖν ὅτι ὁ αἰτιολογικὸς σύνδεσμος τῇ πρὸς τὸν ἀποτελεστικὸν ὁμοφωνίᾳ, συνήρπασε καὶ τὰ τῆς συντάξεως εἰς ταυτὸ, τάχα καὶ τῆς ἐπιῤῥηματικῆς ὁμοφωνίας συλλαμβανομένης τῷ λόγῳ· συντασσόμενα γὰρ τὰ ὁριστικὰ μετὰ τοῦ ἵνα ἐνδείκνυται τὸ τοπικὸν ἐπίῤῥημα· ἵνα τ' ἔτραφεν ἠδ' ἐγένοντο.

« Les conjonctions épizeuctiques (celles qui » président au conjonctif actuel), rejettent les » terminaisons des formes consacrées à marquer » le passé, car on ne sauroit trouver la con- » struction suivante, ἐὰν ἔλεγον, ἐὰν πέποιθα, et autres » pareilles. Bien qu'ainsi que nous l'avons dit, l'ap- » position (*différente en cela de la composition*), » ne change pas la terminaison des mots apposés. » Il paroît que la cause de cette irrégularité est » que la fonction de ces conjonctions est en con- » tradiction avec les temps passés. Ces conjonc- » tions, en effet, marquent le doute de ce qui » doit être (ἐὰν), ou de ce qui doit résulter (ἵνα), » que l'on appelle, par cette raison, conjonction » finale. La même cause qui fait qu'une chose » passée ne peut s'associer avec une chose future, » explique l'irrégularité de ἐὰν ἔλαβον, ἵνα ἀνέγνων, » ainsi que des conjonctions pareilles ; tandis que » rien n'est irrégulier dans ἐὰν ἀναγνῶ, ἵνα ἀναγνῶ.

» car ce mode fait usage d'une terminaison qui
» ne peut marquer les temps passés à la première
» personne, dont la deuxième et la troisième
» devant être d'une même longueur que l'Ω,
» prennent l'H qui lui est égal en durée, et sous-
» crivent l'I. On peut donc croire que la con-
» jonction causale ἵνα, par son homophonie avec
» la conjonction finale en a pris la construction.
» Peut-être aussi que l'homophonie de l'adverbe
» de lieu ἵνα, vient à l'appui de cet usage; car
» ἵνα, associé à l'indicatif, est pris pour un adverbe
» de lieu, ἵνα τ' ἔτραφεν ἠδ' ἐγένοντο ».

On voit clairement, à ce qu'il me semble, par ces deux passages, que ἵνα dans l'opinion d'Apollonius, même avec la construction du conjonctif, passoit quelquefois pour conjonction causale.

Cela pourroit peut-être se justifier par la forme interrogative ἵνα τί; *quare*? *pourquoi?* Au reste, les exemples me manquent, et je ne fais qu'exposer l'opinion d'Apollonius sans l'appuyer le moins du monde, tant elle me semble dépourvue d'autorité.

Les conjonctions causales, ne marquant point la subordination, sont, comme je l'ai dit, suivies de l'indicatif.

ΣΥΝΑΠΤΙΚῸΣ ΣΎΝΔΕΣΜΟΣ.

De la Conjonction hypothétique.

Εἰ, qui seul ou combiné avec ἂν, est le mot unique dont les Grecs se servent pour marquer l'hypothèse,

l'hypothèse, a encore une autre valeur, qui est de servir de conjonction copulative après certains verbes, qui expriment par eux-mêmes le doute en remplacement de πότερον, πότερα.

Le πότερον des Grecs après les verbes de doute, est remplacé souvent par εἰ. En latin, au contraire, *utrum* ou *an* n'admettent guères *si* en leur lieu (1), ni les Allemands *wenn* pour *ob*, tandis que nous ne connoissons qu'une même conjonction pour les deux latines grecques et allemandes; c'est une pauvreté de notre langue. En effet, il y a une différence qu'il est utile de faire connoître entre le *si* conditionnel et le *si* dubitatif, c'est que le *si* hypothétique n'exige pas une alternative entre deux choses; mais la supposition d'une possibilité entre toutes les choses possibles, *s'il danse, s'il saute, s'il lit, s'il aime*, après quoi vient l'apodose : au lieu que le *si* qui vient après les verbes de doute, est alternatif et renfermé entre l'assertion du verbe qui le suit ou sa négation, ensorte que l'on peut le nommer *comparatif*. C'est cette dernière qualité qui a déterminé, tant en grec qu'en latin, le choix de la conjonc-

---

(1) Il y en a cependant des exemples, notamment ces vers du quatrième livre de l'Énéide :

Sed fatis incerta feror, si Jupiter *unam*
Esse velit Tyriis urbem Trojaque profectis,
Miscerive probet populos, aut fœdera jungi.

tion qu'on emploie après ces verbes de doute.

Πότερον ou πότερα est le comparatif neutre de l'ancien πός, qui n'existe plus que dans les cas obliques pris adverbialement, ποῦ, ποῖ, πῇ, etc.

Les Latins ont employé *utrum* neutre de l'alternatif *uter*, qui a la forme d'un comparatif grec.

Εἰ, dans cette position, est une conjonction tout-à-fait analogue à celle dont nous venons de parler, c'est-à-dire, qu'elle suit la phrase affirmative et est suivie de l'optatif ou du conjonctif, selon qu'elle est précédée de l'époque historique ou actuelle de l'indicatif: il l'est encore de l'indicatif, dans certains cas, où en latin il le seroit du conjonctif;

Οὐκ οἶδα εἰ σοφός ἐστι. *Nescio an sit sapiens.*

et lorsque εἰ est mis pour ὅτι, après certains verbes, auquel cas il est toujours suivi de l'indicatif. Démosthène, περὶ παραπρεσϐ., p. 438. Καὶ τοὺς ἀρχάδας ἀπήγγειλεν ὡς ἔχαιρον εἰ προσέχει τοῖς πράγμασιν ἡ πόλις, se réjouir *de ce que*, pag. 439. ἔφη, θαυμάζειν εἰ περὶ τῶν ὑμετέρων ἰδίων ἄλλον τινὰ δεῖ πεισθῆναι. Il s'étonnoit *de ce que*. Pag. 435. Τί γαρ δή ποτε Μοιροκλέα μὲν ἔκρινας εἰ παρὰ τῶν τὰ μέταλλα ἐωνημένων ἐξέλεξε.

Ces exemples sont fréquens : on auroit tort de croire que εἰ dans ces exemples soit tout-à-fait identique avec ὅτι, il faut qu'il y ait une incertitude quelconque dans le verbe qui précède. Ainsi, dans cette phrase du même discours, pag. 447, on ne pourroit pas mettre εἰ pour ὅτι. Ἐγὼ δ' ὅτι μὲν Χάρης εὑρεθήσεται πιστῶς καὶ εὐνοϊκῶς πράττων ὑπὲρ ὑμῶν, οὐ πάνυ διϊσχυρίζομαι. « Je n'affirme pas absolument que

» Charès sera trouvé fidèle et bien intentionné » dans tout ce qu'il a fait pour vous ». (*Voy.* Hoogeween et Schütz, *de Doctrina particul.* liv. 16, v. εἰ). Mais le εἰ qui nous occupe est le conditionnel ; il a une marche inverse des conjonctions copulatives : celles-ci suivent toujours la phrase affirmative, tandis qu'il la précède. Il en résulte un effet remarquable, qui est de modifier la proposition principale sur laquelle les conjonctions en général n'ont aucune influence. En effet, la phrase soumise à εἰ étant la protase, ressent l'influence de cette particule et la communique à son apodose, dans certaines circonstances, dont nous déterminerons l'espèce : car elle exige dans sa phrase une antériorité, sinon de fait, au moins de raison, sur celle qui la suit et la rend subordonnée. C'est ce qui fait que l'affirmation se change en phrase conditionnelle.

Les trois temps de l'époque actuelle de l'indicatif s'y joignent, tant en grec qu'en latin, les François remplacent le futur par le présent,

Εἰ ἀφῖκται,	εἰ ἀφικνεῖται,	εἰ ἀφίξεται.
Si venit, Parf.	*Si venit*, Prés.	*Si veniet.*
S'il est venu,	S'il vient,	S'il vient *pour* s'il viendra,

avec les deux premiers temps, ***s'il est venu*** et ***s'il vient***, représentant l'action, comme présente ou passée, de manière à ce que la trace et la connoissance en soient sensibles : le conditionnel ne sauroit faire naître un doute; il est constant

que la chose est ou n'est pas, l'incertitude ne peut donc porter que sur l'apodose dont on ne peut pas même douter, mais qu'il faut nier ou approuver. C'est la forme d'argumentation désignée par les logiciens sous le nom de *dilemme*, δίλημμα. Dans cette construction on se met peu en peine de convaincre de la vérité ou de la fausseté de l'hypothèse, il ne s'agit que d'en prouver la conséquence.

L'apodose qui suit est placée au même temps et au même mode que la protase, ou à un temps postérieur, le présent ou le futur. *S'il y a des autels, il y a des dieux*, εἴ εἰσι βωμοί, εἰσὶ καὶ θεοί. *S'ils ont fait cela, ils ont eu tort*, εἰ τοῦτο πεποιήκασιν, ἡμαρτήκασι. L'aoriste peut se trouver dans la même construction; c'est qu'alors il est employé abusivement comme parfait, ce qui est très-commun en grec.

Thucydide, liv. 2, pag. 60: Εἴ μοι καὶ μέσως ἡγούμενοι μᾶλλον ἑτέρων προσεῖναι αὐτὰ πολεμεῖν ἐπείσθητε· οὐκ ἂν εἰκότως νῦνγε τοῦ ἀδικεῖ αἰτίαν φεροίμην, (ἂν φεροίμην est un futur, comme je le ferai voir.) « Si vous m'a-» vez confié la direction de cette guerre, pensant » qu'il me convenoit mieux qu'à tout autre de la » conduire, il ne sera pas convenable que je sup-» porte maintenant l'imputation de malversa-» tion ».

Plato. Phædon. § 15: Εἰ δὲ ὀρθῶς προυθυμήθην καί τι ἠνύσαμεν ἐκεῖσε ἐλθόντες τὸ σαφὲς εἰσόμεθα. « En » arrivant là-bas je saurai si j'ai bien conçu et si j'ai » fait quelque chose d'utile ».

Il est vraï que εἰ peut être pris ici comme conjonction dubitative ; mais voici deux exemples, tirés de Démosthène, qui sont formels, Περὶ παραπρεσβείας, pag. 413. Εἰ δέ τις ὢν ἐφ' ἡλικίας ἑτέρου βελτίων τὴν ἰδέαν, μὴ προειδόμενος τὴν ἐξ ἐκείνης τῆς ὄψεως ὑποψίαν, ἰταμώτερον τῷ μετὰ ταῦτα ἐχρήσατο βίῳ, τοῦτον ὡς πεπορνευμένον κέκρικε. « Si un homme distingué dans sa jeu» nesse par une figure heureuse, sans attention » aux soupçons que peut faire naître cet avan» tage, a montré dans le reste de sa vie un caractère » un peu trop pétulant, Æschine l'a pour cette » cause accusé de prostitution, etc. ». Voici un autre construction du même orateur, dans le même discours, p. 409, ou l'aoriste et le parfait sont associés. Εἰ μὲν γὰρ ἅπανθ' ὅσα ὑπέσχοντο ὑμῖν ἐκ τῆς εἰρήνης γέγονε.... εἶτα τὴν εἰρήνην ἐποιήσασθε ἀγαπητῶς, ἀποψηφίσασθε Αἰσχίνου. Εἰ δ' ἅπαντα τἀναντία τούτων καὶ πολλὰ καὶ φιλάνθρωπα εἰπόντες· Φίλιππον φιλεῖν τὴν πόλιν... κ. τ. λ. εἰ ταῦτ' εἰπόντες καὶ ὑποσχόμενοι, πάντ' ἐξηπατήκασι καὶ πεφενακίκασι, καὶ μονονοὺ τὴν Ἀττικὴν ὑμῶν περιῄρηνται, καταψηφίσασθε. « S'ils vous ont promis devoir » résulter de la paix, tout ce qui est arrivé effec» tivement ; si vous l'avez faite malgré cela, et de » plein gré, acquittez Æschine. Mais s'ils vous » ont dit tout le contraire de ce qui est arrivé, » vous annonçant beaucoup de choses heureuses ; » savoir : que Philippe, etc. S'ils vous ont trom» pés et abusés par leurs promesses, et ont, pour » ainsi dire, isolé l'Attique, condamnez-les ».

Il résulte de ceci, que l'aoriste soumis à εἰ aura

deux constructions trés-différentes qu'il faudra bien discerner l'une de l'autre; de la seconde desquelles nous aurons bientôt sujet de parler, et celle que nous venons d'éxposer, où il est employé comme parfait. Nous tirerons donc de ce qui vient d'être dit cette conséquence, que *le dilemme* des logiciens n'a lieu qu'avec le présent et le parfait de l'ordre actuel et avec l'aoriste mis pour le parfait, parce qu'il n'y a que ces deux temps qui, sous l'apparence conditionnelle de la protase, en établissent la certitude ou la négation, puisque la chose est ou présente ou imprimée dans le souvenir d'une manière ineffaçable. Ce qui est nécessaire à cette sorte d'argumentation, qui n'a point pour objet de prouver la possibilité de l'hypothèse, mais l'évidence de la conséquence. Le présent y est employé pour toutes choses d'une vérité permanente, comme fréquentatif. Le futur marque avec la conjonction hypothétique une chose possible dans la succession des évènemens; mais on peut faire usage de ce temps, en ajoutant à l'incertitude naturelle du futur celle plus ou moins forte de la présomption, ce qui donne lieu à deux manières de l'exprimer en grec, soit par εἰ avec l'indicatif futur, lorsque l'incertitude est moindre, ou par ἐὰν ou ἢν avec le conjonctif, quand on ajoute à celle du temps celle de l'opinion, au présent, *si je ferai*, ἐὰν ποιῶ· au parfait et à l'aoriste *si j'aurai fait*, remplacé en français par *si j'ai fait*, ἐὰν πεποιήκω, ἐὰν ποιήσω. Cette

protase exprimée, soit pa rεἰ, avec l'indicatif futur, soit par ἐὰν, avec le conjonctif, est toujours suivie dans l'apodose du futur de l'indicatif ou de l'impératif, qui n'est qu'un futur. L'apodose présente ou passée ne sauroit succéder à une protase future. Le futur et le conjonctif paroissent ici, à peu de chose près, identiques; cependant on auroit tort de croire qu'ils puissent se mettre indifféremment l'un pour l'autre dans tous les cas. La vérité est, que le futur s'emploie dans certains cas, et après certaines conjonctions, pour le conjonctif, parce que rien n'empêche une forme indépendante et affirmative de prendre la place d'une forme subordonnée; mais le conjonctif ne se mettra jamais pour le futur, dans les phrases affirmatives : la raison en est évidente, le conjonctif dépend d'une conjonction, la conjonction préside à une phrase subordonnée, ou dans les constructions hypothétiques qui sont inverses des autres, à la protase. Ainsi, le futur pourra remplacer le conjonctif sous la conjonction, et le conjonctif remplacera le futur dans les hypothèses, mais jamais le conjonctif ne sauroit remplacer le futur dans la phrase affirmative, qui est l'apodose, dans ces sortes de syntaxes hypothétiques. S'il y a quelques exceptions, elles sont rares et ne sont point fondées en motifs qui puissent ébranler notre raisonnement : ce sont des licences. En voici une de ce genre. Tite-Live, préface: *Si in tanta scriptorum turba mea fama in obscuro sit,*

nobilitate ac magnitudine eorum qui nomini officient meo me consoler. A moins qu'on ne change *et* en *ut* de la manière suivante : *Utcumque erit, juvabit tamen, rerum gestarum memoriæ principis terrarum populi, pro virili parte et ipsum consuluisse ; ut si in tanta scriptorum turba mea fama in obscuro sit, nobilitate ac magnitudine eorum qui nomini meo officient me consoler.*

Les trois temps de l'indicatif parfait, présent et futur, soumis à la conjonction εἰ, aussi bien que le conjonctif actuel, soumis à ἐὰν, ne sont jamais suivis dans l'apodose que d'une énonciation positive, par conséquent dégagée de la particule ἂν, corelative de εἰ, et qui répand sur toutes les phrases où elle se mêle l'incertitude et le doute : ici rien ne peut être incertain dans l'apodose. En effet, dans le *dilemme* avec le présent ou le parfait de l'indicatif, c'est une vérité que l'on veut prouver comme conséquence nécessaire d'un principe constant, qui n'est énoncé avec l'apparence du doute que par manière d'acquit, sans le contenir, au moins dans l'esprit de celui qui parle. L'apodose, dans ce cas, ne peut être ni incertaine ni possible, mais positive ou négative.

Dans les phrases hypothétiques futures, toute l'incertitude porte sur la protase, qui annonce un évènement incertain dans un temps incertain. Aussi, lorsque dans cette énonciation on préfère au futur de l'indicatif, le conjonctif actuel, on joint à εἰ sa particule correspondante, ἂν, pour

renfermer et augmenter l'incertitude dans le premier membre, et pour que le conjonctif se dépouille de toute apparence possible d'affirmation; tandis que l'apodose n'en a point d'autre que celle qui résulte de l'avenir. « Si vous venez (pour, si » vous viendrez) me voir, vous me ferez plaisir ». Ce n'est pas le plaisir que vous me ferez qui est incertain; c'est, 1°, le temps dont nous ne sommes pas maîtres; 2°, votre arrivée. Il est donc naturel d'exclure de l'apodose tout ce qui lui donneroit un caractère d'ambiguité, par conséquent d'en bannir ἄν. Πρὸς ὑποτακτικὸν μὲν, dit Chrysolore, p. 235, copié par Gaza, ἂν τῷ εἰ συντακτέον... ἔοικε ἐπὶ μὲν ὁμολογουμένων τὸ ὁριστικόν τε καὶ ὑποτακτικὸν βούλεσθαι· ἐπὶ δὲ τῶν ἐνδοιαζομένων τὸ εὐκτικόν· ὅθεν δὴ καὶ τὸν δυνητικὸν ἂν ἐπὶ τὸ τοιοῦτο οἰκειοτέρως ἂν ἀποδοίημεν. « Εἰ se combine » avec ἂν lorsqu'il précède le conjonctif... Il semble » que l'indicatif et le conjonctif ne s'emploient » (avec la conjonction hypothétique) que des » choses avouées, et que les choses douteuses soient » réservées pour l'optatif, c'est pourquoi nous lui » opposerons plus particulièrement la particule » potentielle ἂν ».

Voilà la cause fondamentale qui exclut ἂν de toute syntaxe avec le présent, le parfait et le futur de l'indicatif. La construction avec ἂν doit répondre à un εἰ exprimé ou passé sous silence, et verser l'incertitude dans la sentence où elle se place. Or le présent, le parfait et le futur de l'a-

podose ne peuvent être incertains. Ἂν n'y a donc point de droit.

Apollonius d'Alexandrie annonce comme une vérité reconnue cette doctrine, et en donne une explication à sa manière, que je rapporte, parce qu'elle n'est pas sans mérite, et parce que cette vérité a été méconnue par des savans encore vivans. Il est donc nécessaire d'employer, pour la rétablir dans ses droits, non seulement le raisonnement, mais même l'autorité des anciens. Voici le texte d'Apollonius que je vais citer en son entier, pag. 204 et 205 :

Ὁ ἂν σύνδεσμος αὐτὸ μόνον ἐκ τηρήσεως εἴρηται ὡς παρῳχημένοις συντάσσεται, ἐξῃρημένου τοῦ παρακειμένου. Ἐφ' ἧς συντάξεως εἰ ἔροιτό τις, ἐν τῷ γράψω ἄν, παρὰ τί τὸ ἀκατάλληλον ἐγένετο; οὐκ ἔστι φάναι, ἢ μόνον, ἐξ ἀντιλήψεως ὃ ἀκατάλληλόν ἐστιν. Οὔτε γὰρ ἀριθμοῦ ἀνθυπαλλαγὴ, οὔτε ἄλλου του δύναται διελέγξαι τὸ ῥῆμα μὴ συμπληθυνόμενον ἢ συγχρονιούμενον, ἢ συνδιατιθέμενον. Ἦν δὲ γὰρ τὸ αἴτιον τοῦτο· τὰ γεγονότα τῶν πραγμάτων ὁ σύνδεσμος ἀναιρεῖν θέλει παριστάνων αὐτὰ εἰς τὸ δύνασθαι· ἔνθεν καὶ δυνητικὸς εἴρηται. Τὸ μὲν γὰρ ἔγραψα, ἢ τὸ ἔγραφον, ἢ τὸ ἐγεγράφειν, ἢ ἀπὸ μέρους γεγονότα ἐστὶν, ἢ ἐκ πάλαι γεγονότα· ἔνθεν προσέρχεται τοῖς δυναμένοις τὴν ὕλην αὐτοῦ παραδέξασθαι· ἔγραφον ἄν, ἔγραψα ἄν, ἐγεγράφειν ἄν· οὐ μὴν τὸ γράφω ἢ γράψω. Οὐ γὰρ παρῴχηται, ἵνα ἐγχωρήσῃ ἡ ἐκ τοῦ συνδέσμου ἀναίρεσις μὲν τοῦ γεγονότος, ἐπαγγελία δὲ τοῦ ἐσομένου. Καὶ ἐντεῦθεν δὲ πειθόμεθα, ὅτι οὐ παρῳχημένου συντέλειαν σημαίνει ὁ παρακείμενος, τήν γε μὴν ἐνεστῶσαν. Ὅθεν οὐδὲν δυνησόμενον γενέσθαι παρεδέξατο· καὶ

διὰ τοῦτο ἀπροσδεὴς τοῦ ἂν συνδέσμου ἐγεγόνει· ὡς ἐν τῇ συνδεσμικῇ συντάξει ἐντελέστερον τὰ τοιαῦτα δέδεικται.

« La conjonction ἂν, suivant la tradition de l'en-
» seignement grammatical, ne se construit qu'avec
» les temps prétérits, excepté le parfait. Si quelqu'un
» demandoit ce qu'il y a d'irrégulier dans γράψω ἂν,
» on ne pourroit lui répondre que l'opposition de
» cette particule avec les temps présens et futurs,
» qui rendroit leur union irrégulière. Il n'y a
» point en effet de changement de nombre, où de
» quoique ce soit qui puisse prouver que le nom-
» bre du verbe n'a pas été augmenté avec la con-
» jonction, ou qu'il n'a pas varié comme elle dans
» les diathèses actives ou passives. La raison de
» cette irrégularité est, que la conjonction ἂν a pour
» objet de détruire l'affirmation de l'action con-
» tenue dans le verbe, pour la représenter seule-
» ment comme possible, ce qui lui a fait donner le
» nom de conjonction potentielle. Or ἔγραψα, ἔγρα-
» φον, ἐγεγράφειν, sont effectués en partie ou déja
» accomplis depuis long-temps, ensorte que la
» conjonction s'y associe de plein droit, comme
» étant propres à la recevoir. Ἔγραφον ἂν, ἔγραψα ἂν,
» ἐγεγράφειν ἄν. Il n'en est pas de même de γράφω ni
» de γράψω, car leur temps n'est pas passé pour que
» la conjonction puisse anéantir ce qu'ils mon-
» trent comme fait; mais ils sont l'annonce d'une
» chose future. D'où il résulte que nous sommes
» fondés à croire que le parfait, παρακείμενος, ne
» marque pas l'accomplissement de la chose comme

» étant passée, mais comme étant présente (1). En » sorte qu'il ne peut admettre le possible, et par » conséquent ne peut s'associer avec la conjonc» tion ἂν, comme nous l'avons démontré plus » en détail, dans le traité de la conjonction (2) ». Voilà qui est formel, et ne souffre pas d'exception. Comment après cela tolérer l'opinion de Brunck, qui dans quatre ou cinq endroits (3) d'Aristophane rappelle ἂν avec le présent et le futur de l'indicatif, et en faveur de cette heureuse découverte dont il se glorifie sans la justifier le moins du monde, change autant de fois le texte ancien. Il avoit été prémuni non seulement par la leçon reçue, par le passage que je viens de citer d'Apollonius, que peut-être, au reste, il n'avoit jamais lu, mais au moins par Dawes son guide constant. Cependant il l'abandonne, et croit que, parce que cette construction n'est pas ordinaire, elle n'est que plus estimable. Qu'une construction soit rare, ce n'est pas assurément une raison pour la rejeter; mais ce n'en est pas une non plus pour l'admettre, si l'on est dépourvu des preuves de sa légitimité : sa rareté est

---

(1) Cet aveu d'Apollonius, que le parfait appartient aux temps présents, est très-remarquable, et est une autorité de plus en faveur de ma distribution des temps de l'indicatif.

(2). Cette doctrine est répétée par Gaza.

(3) Savoir : trois fois avec le présent. *Plutus*, 885. Les Chevaliers, 1131. Les *Acharnes*, 873. Deux fois avec le futur; *Nuées*, 465, 1157.

même plutôt une présomption défavorable. Mais quand on n'a point de preuves pour soi, qu'on a contre soi l'autorité des anciens grammairiens et les raisons que je compte exposer dans la suite de ce traité, il me semble que le nom de Brunck, quelqu'imposant qu'il soit, doit céder à cette réunion : *cogamus in hanc concedere turbam.* Je sais qu'en réfutant Brunck, je rencontre un adversaire non moins redoutable, pour qui je professe la plus grande déférence, dans la personne de M. Wolf, qui, pag. 348 de ses notes, *in Leptineam,* admet le futur construit avec ἂν, reconnoît pour bonnes deux des corrections de Brunck, dans les *Nuées* et combat Dawes. L'erreur de M. Wolf, en attribuant ἂν au futur de l'indicatif, est fondée sur ce que le conjonctif actuel le reçoit, et que ces deux expressions ont une grande analogie de signification appartenant l'une et l'autre au temps postérieur. Mais cette apparence, assez spécieuse, cède au raisonnement suivant :

Nous avons observé qu'encore que désignant une même époque dans la durée, ces deux expressions n'étoient point identiques. En effet, le futur appartient aux phrases affirmatives, et le conjonctif actuel aux phrases subordonnées : et, si le futur a le droit de prendre la place du conjonctif dans ces dernières, jamais le conjonctif actuel n'a le privilége de s'introduire dans les premières.

Or, dans les syntaxes hypothétiques, nous avons reconnu que l'ordre naturel étoit renversé, de

manière que l'affirmatiou étoit réservée à l'apodose et la conditionnalité à la protase, lorsque cette conditionnalité ne s'étendoit pas aux deux membres; nous avons reconnu de plus, que jamais le futur placé dans les apodoses, n'avoit un caractère conditionnel, et qu'il n'offroit d'incertitude que celle qui est propre à la postériorité, ensorte que les constructions hypothétiques dans lesquelles il entre ont été assimilées à celle du *dilemme*. Il résulte de ces principes, que le conjonctif actuel ne sauroit pas plus tenir la place du futur de l'indicatif dans les apodoses hypothétiques, qu'il ne le peut dans les protases affirmatives communes. Qu'ainsi il est exclus de toute apodose des constructions hypothétiques, puisque celles où le futur s'emploie ne sont jamais conditionnelles.

Nous avons également reconnu d'un autre part, que ἂν avoit deux emplois : l'un, où il s'associe au verbe placé dans une apodose, lorsque cette apodose conserve le caractère conditionnel de la protase; c'est la propre et principale fonction de de ἂν, qui, dans ce cas, est appelé par les grammairiens δυνητικός.

Or, si le futur est exclus de cette faculté, ce que nous avons démontré plus haut; ce que l'on peut encore induire de la langue françoise, où les grammairieus ont introduit (mal à propos, il est vrai, mais peu importe pour notre raisonnement présent), un mode conditionnel qui con-

tient j'*aimerois* et j'*eusse aimé*, et non pas j'*aimerai*, par la conviction que ce temps n'avoit rien de conditionnel. Si, dis-je, le futur est exclus des apodoses conditionnelles, il ne peut prendre ἂν δυνητικῶς.

Mais il existe un second emploi de ἄν, c'est celui nommé par les grammairiens ἀοριστολογικός, qui associe ἄν non plus à un verbe, mais à une conjonction, soit déclinable, soit indéclinable, laquelle conjonction est nécessairement suivie alors du conjonctif actuel.

Ces conjonctions ainsi accrues, sont nommées par Apollonius d'Alexandrie, ἐπιζευκτικοί· (Voyez sa syntaxe, p. 269, 14—273, 4—301, 4—323, 30)· et suivant le même auteur, veulent être suivies du conjonctif. Τότε γὰρ ῥήματι συνάπτονται οἱ ἐπιζευκτικοί, ὁπότε τὰ τέλη εἰς ω τρέπουσι, p. 273 ; de même que le conjonctif actuel veut en être précédé. Τὰ καλούμενα ὑποτακτικὰ ῥήματα, οὔποτε χωρὶς ὑποταγῆς ἐστὶ τῆς τάξεως τῶν ἐπιζευκτικῶν συνδέσμων, p 301.

En effet, soit dans les protases, προτακτικῶς, après ὅταν, ἐπειδὰν, ἐὰν, ὃς ἂν, mis pour ἐάν τις· soit dans les apodoses, après ὡς ἂν, ὅπως ἂν, πρὶν ἂν, ἕως ἂν, ὃς ἂν, mis pour ἵνα, qui seul ne prend pas ἄν· après toutes conjonctions épizeuctiques, le conjonctif règne nécessairement, mais règne seul; et si le futur le remplace, la conjonction change avec le mode et retourne à son état primitif, εἰ, ὅτε, ἐπειδὴ, ὃς, πρὶν, ἕως. Il n'y a donc, sous aucun des deux aspects moyen d'unir ἂν avec le futur, ni δυνητικῶς,

conditionnellement dans l'accord du verbe avec ἂν, ni ἀοριστολογικῶς, conjonctivement dans l'accord de la conjonction avec ἄν.

J'ai cru devoir donner un pareil développement à cette question, par son importance et par le poids que l'autorité de M. Wolf peut donner à l'opinion contraire.

M. Wolf, au reste, ne se déclare que pour le futur; il condamne lui-même le parfait, et laisse la chose indécise pour le présent, qu'il semble même improuver. *Quid, quod a duobus præclaris viris ἂν cum præsenti indicativi nuper sociari cœpit. Atque adeo de mera conjectura : vid. Toupium Emendd. in Suidam recentioris editionis,* p. 465 et 66, et Brunck. *ad* Aristoph. *Plutum,* 885, *et alibi. Sed amplioris hoc est indaginis.*

Tel est l'emploi de la conjonction hypothétique avec les trois temps de l'ordre actuel de l'indicatif.

Avec le présent et le parfait, elle ne marque point l'hypothèse;

Avec le futur, la possibilité d'une chose dans la succession des évènemens.

Quant à la possibilité instantanée qui transformeroit mon état actuel dans un état différent, elle s'exprime en françois par l'imparfait de l'indicatif ou présent historique, en grec et en latin, par le présent historique; mais au conjonctif, qui est pour les Grecs l'optatif, pour les Latins, l'imparfait du subjonctif.

Si je lisois, *si legerem*, εἰ ἀναγιγνώσκοιμι.

Cette

Cette protase communique évidemment à l'apodose l'incertitude dont elle est douée, aussi lui oppose-t-on proprement la potentielle ἂν, avec le verbe au même mode. Les Latins, dépourvus de ce secours, répètent le même temps au même mode; les François varient les modes, et expriment ainsi l'incertitude du second, par le mode conjonctif, tandis que le premier reste à l'indicatif. *Si je pouvois, je voudrois : si possem, vellem.*

Cette construction rend douteuse, mais non pas impossible, la supposition qui en est l'objet. Un seul temps en françois, comme en latin, lui est consacré; mais en grec, tout le mode optatif ou conjonctif historique, sert indifféremment pour l'exprimer. La conjonction hypothétique ajoutée, en effet, aux temps historiques, détruit leur caractère qui est d'appartenir à un temps déterminée dans le passé. Or, εἰ, avec le présent et le parfait de l'indicatif, présente la supposition comme avouée : avec le futur ou les temps du conjonctif actuel, incertaine, quant à l'évènement, placé dans l'avenir : avec les temps de l'optatif, comme possible absolumeut, quoique douteuse. On accordera facilement que le futur de l'optatif à cet égard, jouisse de la même faculté que le présent. Il n'y a que le parfait et l'aoriste qui pourroient faire concevoir du doute sur cette signification; car il y a encore une position concevable qui leur seroit assez applicable. C'est, si la protase, plaçant la supposition dans un temps

antérieur, et irrévocable, rendoit la conséquence contenue dans l'apodose entièrement illusoire, et la transformoit en un regret, *si j'eusse pu, j'eusse voulu :* ce que les Latins rendent, en effet, par le plus-que-parfait du conjonctif, qui répond au parfait de l'optatif grec : *si potuissem, voluissem.* Mais il n'en est pas de même chez les Grecs. Le parfait de l'optatif, rarement en usage, lorsqu'il se rencontre, ne diffère en rien de l'aoriste; quant à l'aoriste, il est plus fréquent, mais tous ceux qui ont tant soit peu d'usage de la langue grecque, savent qu'il n'offre aucune nuance de variété avec le présent dans la construction hypothétique qui nous occupe.

Je suis donc fondé à dire que tous les temps de l'optatif grec soumis à la conjonction hypothétique, ont la même valeur d'expression. J'en vais donner un exemple, pris dans le parfait de l'optatif, comme le temps qui par sa nature seroit le plus fait pour s'éloigner de la signification des autres.

On sent que l'apodose dans cette Syntaxe, *si je pouvois, je voudrois,* ne sauroit être antérieure à la protase. Or, voici un exemple tiré de Platon, où le présent dans la protase est suivi du parfait dans l'apodose; ce qui prouve bien qu'il n'indique pas un temps antécédent. C'est dans l'Apologie, p. 28, de l'édit. d'Henry Étienne, ou l'ordre est renversé.

Ἐγὼ οὖν δεινὰ ἂν εἰργασμένος εἴην, εἰ τοῦ Θεοῦ τάττον-

τος, ὡς ἐγὼ ᾠήθην τε καὶ ὑπέλαβον, φιλοσοφοῦντά με δεῖν ζῆν καὶ ἐξετάζοντα ἐμαυτόν τε καὶ ἄλλους· ἐνταῦθα δὲ φοβηθεὶς ἢ θάνατον, ἢ ἄλλ' ὁτιοῦν πρᾶγμα, λείποιμι τὴν τάξιν.

«Je ferois une chose coupable, si lorsque Dieu » m'a placé ici, comme je l'ai cru et j'en suis » convaincu, pour y vivre en pratiquant la phi- » losophie, en m'étudiant moi-même et en étu- » diant les autres; si, dis-je, effrayé par la mort » ou par tout autre chose, je quittois mon poste».

Il y a cependant une sorte d'emploi de l'optatif avec *εἰ*, et de notre imparfait avec *si*, qui rentre dans la formule du *dilemme*, c'est-à-dire qui l'assimile au présent, au parfait et au futur de l'indicatif : au moyen duquel il est destitué d'une apodose conditionnelle. Et en françois comme en grec, le simple imparfait de l'indicatif le suit, parce que c'est un véritable *dilemme*. C'est lorsqu'une personne rend le raisonnement d'un autre.

Un exemple rendra ceci plus sensible. Démosthène, παραπρεσβ., pag. 443 : Συνῆκτο γὰρ Φιλίππῳ τὰ πράγματα, ὥσπερ ἐκ τύχης, εἰς καιρὸν τοιοῦτον, ὥστε ἢ μηδὲν, ὧν ἐβούλετο εἶναι, διαπράξασθαι, ἢ ἀνάγκην εἶναι ψεύσασθαι καὶ ἐπιορκῆσαι, καὶ μάρτυρας τῆς αὐτοῦ κακίας ἅπαντας Ἕλληνας καὶ βαρβάρους ποιήσασθαι. Εἰ μὲν γὰρ προσδέξαιτο Φωκέας συμμάχους, καὶ μεθ' ὑμῶν τοὺς ὅρκους αὐτοῖς ἀποδοίη, τοὺς πρὸς Θετταλοὺς καὶ Θηβαίους ὅρκους παραβαίνειν εὐθὺς ἀναγκαῖον ἦν..... εἰ δὲ μὴ προσδέχοιτο, ὥσπερ οὐ προσίετο, οὐκ ἐάσειν ὑμᾶς αὐτὸν παρελθεῖν ἡγεῖτο, ἀλλὰ βοηθήσειν εἰς τοὺς Πύλας.

« Les affaires de Philippe avoient été par une

» sorte de fatalité, amenées à une telle conjonc-
» ture, qu'il étoit contraint ou de ne rien faire
» de ce qu'il vouloit, ou de mentir et de se parju-
» rer, et de rendre tous les Grecs et les barbares
» témoins de sa perfidie. Si en effet il recevoit
» les Phocéens pour alliés, et qu'il leur prêtât en
» même temps qu'à vous le serment d'alliance,
» il étoit forcé par là même de violer les serments
» faits aux Thessaliens et aux Thébains; s'il ne les
» admettoit pas dans son alliance, comme il ne
» les a pas admis, il pensoit que vous ne lui lais-
» seriez pas passer le défilé des Thermopyles,
» mais que vous y enverriez des troupes pour
» le défendre ».

Ce dilemme, qui dans la bouche de Philippe, étoit au présent actuel, passe au présent historique ou imparfait dans celle de Demosthène. Le temps historique est employé ici improprement; il faudroit, *il disoit ou il pensoit ainsi : si je reçois*, etc.; et le dilemme suivroit au présent actuel, mais en supprimant le *il disoit ainsi :* on fait passer à ce même temps tous les présens actuels du dilemme.

L'espèce d'affinité qui existe entre la construction hypothétique de l'optatif, et la particule ἂν, comme le dit Chrysolore, exige que nous placions ici l'examen particulier de cette conjonction dont l'emploi est si fréquent, et sur la valeur de la quelle on est si peu d'accord. Les anciens l'appeloient δυνητικὸς σύνδεσμος, ou plus improprement,

δυνητικὸν ἐπίῤῥημα, *conjonction potentielle*, c'est-à-dire, qui détruit l'affirmation du verbe pour la transformer en une assertion possible, et par-conséquent douteuse. Cette valeur lui vient de son rapport avec la conjonction hypothétique dont sa première fonction est d'être adversative dans l'apodose, lorsque cette apodose participe au doute de la protase. Elle est donc exclue par la même de la construction avec le présent, le parfait et le futur de l'indicatif, parce que ces temps, quoique placés après une protase conditionnelle, ne sont jamais douteux. Elle s'associe à *εἰ*, dans les protases ou l'indicatif futur est remplacé par les temps du conjonctif actuel qui sembloient peut-être aux Grecs ne pas assez offrir le caractère d'éventualité, s'ils eussent été précédés du simple *εἰ*. Cet usage est si général, qu'il faut réformer tous les *εἰ* suivis du conjonctif actuel, soit en le changeant en optatif, soit en remplaçant *εἰ* par *ἐὰν*, excepté dans Homère, les anciens poètes et même dans Hérodote.

Nous avons vu que *ἂν* trouve sa place naturelle dans les apodoses précédés par l'optatif, dans une protase conditionelle, où l'incertitude appartient également aux deux membres. Quelquefois on trouve *ἂν* avec l'optatif sans la protase, contenant l'optatif avec *εἰ*; mais cela appartient à diverses causes : 1°, le remplacement de cette protase hypothétique, par le participe du même verbe. Demosth. Παραπρεσϐ. pag. 382 : Καὶ τίς οὐ δικαίως

ὑμῖν ἂν ἐγκαλέσειε τῶν ἄλλων πολιτῶν, μᾶλλον δ' ἁπάντων τῶν Ἑλλήνων, ὁρῶν Φιλίππῳ μὲν ὑμᾶς ὀργιζομένους, ὃς κ. τ. λ. τουτονὶ δ' ἀφιέντας ὃς κ. τ. λ. pour *εἰ ἴδοι.*

« Quel est celui des autres citoyens, ou plutôt » de tous les Grecs, qui ne vous accuseroit pas » justement en voyant (pour, s'il voyoit) que » vous êtes irrités contre Philippe, et que vous » mettez Eschine en liberté ».

Cet échange est très-fréquent et n'est pas, comme on voit, exclusif à la langue grecque. La deuxième cause de l'emploi de l'optatif avec ἂν, sans protase conditionnelle, est le retranchement de la protase entière. La pente naturelle de l'homme à accélérer l'expression de ses sentiments, le porte à taire ce que chacun supplée : ainsi, *je voudrois*, placé seul, suppose presque toujours l'impossibilité d'exécuter son vœu ; il est donc à peu près superflus d'ajouter *si je pouvois.* Ainsi dans les phrases assez banales, on sousentend sans obscurité, la protase conditionnelle. Cette facilité d'exclure en certains cas la protase conditionnelle, a donné naissance à une formule qui manque d'une excuse grammaticale suffisante, mais que l'urbanité a autorisé et fait admettre sans réclamation. C'est lorsque voulant éviter l'apparente rusticité d'une demande ou d'une affirmation au futur, nous la remplaçons par cette forme conditionnelle : « Pourrois-je m'entretenir » avec vous ? N'y auroit-il pas d'indiscrétion à » m'informer de vos nouvelles? Voudriez-vous me

» communiquer ce que vous savez » ? Ces formules de politesse ne sont pas sans exemple en latin, sur-tout dans les comiques qui conservent nécessairement, plus que les autres, les usages de la conversation. Térence a dit : *Ubivis potius passus sim quam in hac re me deludier.... an fugerim potius quam redeam.*

Je souffrirois plutôt : je m'enfuirois plutôt, etc.

On lit dans Tit-Live : *Injussu tuo numquam pugnaverim ;* et dans Virgile, le début de la dixième Eglogue offre un exemple semblable :

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem.
Pauca meo Gallo, sed, quæ legat ipsa Lycoris
Carmina sunt dicenda : neget quis carmina Gallo.

Mais rien n'égale l'emploi que font les Grecs de cette formule: ce qui a autorisé même Apollonius d'Alexandrie à établir en principe, que γράψαιμι ἂν, étoit un futur de l'indicatif, et non pas un optatif, dans ce cas. Pag. 262 : οὐδὲ τὸ γράψαιμι ἂν εὐχὴν ἐπαγγέλλεται, ὁρισμὸν δὲ τοῦ ἐσομένου πράγματος.

Beaucoup de grammairiens, et d'interprètes des auteurs grecs, se sont épuisés en efforts pour placer dans ces phrases, une idée de devoir, de pouvoir qui embarrasse tout, parce qu'elle est fausse, et n'explique rien. Brunck a tranché la difficulté sur les vers 88 de l'Ajax, 1491 ; de l'Electre, 95 ; de l'OEdipe roi. On doit donc reconnoître pour futur, l'optatif avec ἂν, lorsqu'il ne dépend pas d'une protase conditionnelle ; les exemples se trouvant à chaque page, il est pour

ainsi dire superflu d'en citer. Démosth. Παραπρεσϐ. Οὐδέποτ' ἂν συμϐουλεύσαιμι ταύτην τὴν εἰρήνην ποιήσασθαι τῇ πόλει. « Je ne conseillerai jamais à la république » de faire cette paix ». Ibid. pag. 393 : ἔςιν οὖν ὅπως ἂν μᾶλλον ἐξελεγχθείην, pour ὅπως suivi du futur.

Voici des exemples où le futur commun est associé à ce futur figuré :

Οὕτω δὴ οἶκόνδε φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν
Ἀργεῖοι φεύξονται ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης,
Κάδδε κεν εὐχωλὴν Πριάμῳ καὶ παισὶ λίποιεν
Ἀργείην Ἑλένην ; Iliad. 6, 158.

Οὔτ' ἀνὴρ Αἰγύπτιος οὔτε γυνὴ ἄνδρα Ἕλληνα φιλήσειεν ἂν τῷ ςόματι, οὐδὲ μαχαίρῃ ἀνδρὸς Ἕλληνος χρήσεται.
Hérodote II, 41.

Il suit de cette facilité à remplacer le futur par cette formule des conséquences fort importantes pour les constructions hypothétiques. La première que l'optatif avec ἂν, se place dans les apodoses affirmatives comme futur, c'est-à-dire, après le présent, le parfait et le futur de l'indicatif dans la protase : οὐ τοίνυν θαυμάσαιμι ἄν, εἰ καὶ τοιοῦτόν τι τολμήσει.

Démosthène, περὶ παραπρεσϐείας, pag. 362 : Πῶς γὰρ οὐχ οὗτοι πονηροὶ ἄνθρωποι δικαίως ὑποληφθεῖεν ἄν, εἴγε ἃ ὑπὲρ ἑαυτοῦ Φίλιππος, τηλικούτων ὄντων τῶν διαφόρων, οὐκ ἐτόλμα ψεύσασθαι, οὐδ' αὐτὸς εἰς ἐπιςολὴν γράψαι οὐδεμίαν, οὐδὲ πρεσϐευτὴς οὐδεὶς εἶπε τῶν παρ' ἐκείνου· εἰς ταῦτα οὗτοι μισθώσαντες ἑαυτούς, ὑμᾶς ἐξηπάτων· où il faut remarquer que ὑποληφθεῖεν ἂν est p. ὑποληφθήσονται.

L'optatif est mis pour le futur, et ἐξηπάτων, imparfait, comme aoriste pour le parfait, ἐξηπατήκασιν. Et nous aurons un dilemme, le parfait à la protase et le futur à l'apodose. « Comment ne seront-» ils pas justement pris pour des hommes per-» vers, ceux qui vous ont trompé, après s'être » vendus à Philippe, dans ces choses sur les-» quelles Philippe lui-même n'a pas osé vous en » imposer, ni par lettres, ni par ambassadeurs, » tant elles étoient contraires à la vérité » !

Nous dirions de même en françois, *comment ne seroient-ils pas?* Mais ce n'est pas sur la licence françoise que nous devons mesurer celle des Grecs, c'est sur la vérité de la recherche grammaticale. En voici un autre exemple, du même discours, p. 363 :

Πῶς οὖν οὐκ ἄτοπον καὶ ὑπερφυὲς ἂν πεποιηκότες ὑμεῖς εἴητε, εἰ ἄρα ἃ προστάττετε, μᾶλλον δ' ἀξιοῦτε ποιεῖν τοὺς Θεοὺς ὑπὲρ ὑμῶν, ταῦτα, αὐτοὶ κύριοι γεγενημένοι, τήμερον μὴ ποιήσετε;

« Comment ne serez-vous pas taxés d'absurdité » et de démence, si vous ne faites pas aujour-» d'hui que vous en êtes les maîtres, les choses » que vous ordonnez, et bien plus encore, que » vous priez les dieux de faire pour vous » ?

Xénophon, *Apologie de Socrate*, parag. 6. Ἢν δὲ αἰσθάνωμαι χείρων γιγνόμενος καὶ καταμέμφωμαι ἐμαυτὸν, πῶς ἂν ἐγὼ ἔτι ἂν ἡδέως βιωτεύοιμι; où l'ἂν est répété sans nécessité.

La deuxième conséquence plus rare est la réu-

nion de *εἰ* et *ἂν*, avec l'optatif dans la protase, si toutefois les exemples qui se rencontrent ne sont pas suspects, sauf chez les anciens poètes, qui abusoient de l'emploi des conjonctions. En voici deux de Xénophon. *Cyropédie*, liv. 3, ch. 3, 55: Τοὺς ἀπαιδεύτους παντάπασιν ἀρετῆς θαυμάζοιμι ἄν, εἴ τι πλέον ἂν ὠφελήσειε λόγος καλῶς ῥηθεὶς εἰς ἀνδραγαθίαν, ἢ τοὺς ἀπαιδεύτους μουσικῆς ᾆσμα καλῶς ᾀσθὲν, μουσικήν. Nous aurons deux futurs dans les deux membres, si le second *ἂν* subsiste. Si, au contraire, on l'efface, comme je le crois à propos, nous aurons l'apodose conditionnelle du présent historique. «Si l'élo» quence des paroles contribuoit plus à rendre les » ignorans vertueux, qu'un morceau de musique » bien exécuté ne sert à apprendre la musique à » ceux qui l'ignorent». L'on peut croire que le deuxième *ἂν* n'est qu'une répétition du premier, si toutesfois on doit le conserver.

Il en est de même de cet autre passage, au commencement de l'*Agésilas* : οὐ γὰρ ἂν καλῶς ἔχοι, εἰ, ὅτι τελέως ἀνὴρ ἀγαθὸς ἐγένετο, διὰ τοῦτο μειόνων ἂν τυγχάνοι ἐπαίνων.

C'est donc une erreur de Hoogeween d'ajouter souvent *ἂν* à *εἰ*, comme s'il ne suffisoit pas seul pour marquer le doute, ce qui est contre la vérité et la raison. Voyez *Doctrina Particularum, in εἰ*, paragr. 15.

Telles sont les considérations essentielles sur l'emploi de *ἂν* avec l'optatif. On le trouve encore avec l'indicatif imparfait ou aoriste, dans l'apo-

dose d'une protase qui contient εἰ avec les mêmes temps. Mais comme cette construction va nous occuper longuement, ce seroit anticiper sur ce que nous avons à en dire, que d'essayer d'en rendre compte. Pour fixer néanmoins nos idées sur cette particule, dans cette syntaxe, nous dirons, qu'elle y joue tout-à-fait le même rôle que dans la syntaxe de l'optatif Elle est adversative de εἰ qui préside au premier membre, tandis qu'elle affecte l'apodose.

Ἀν opposé à εἰ se construit avec l'infinitif, au lieu de l'optatif, par la faculté qu'ont tous les modes, de se réduire en infinitif.

Apollonius, pag. 207 : *Φυσικώτερόν πως καὶ ψυχικῆς διαθέσεως ἡ ἀπαρεμφάτων ἔγκλισις ἀμοιρήσασα, οὐκ ἐμποδίζεται καὶ ἀντὶ πασῶν ἐγκλίσεων παραλαμβάνεσθαι, προστιθεμένου τοῦ ἰδιώματος τῆς ἐγκλίσεως, καὶ πάλιν πᾶσαν ἔγκλισιν εἰς ταύτην ὑποστρέφεσθαι*, etc.

Cette faculté de l'infinitif, de remplacer tous les modes, a fait revenir Apollonius d'Alexandrie d'une opinion qu'il avoit énoncée d'abord, que l'indicatif étoit l'auteur des autres modes, pour attribuer cette primauté à l'infinitif. Voyez pag. 230, *de Syntaxi*.

Οὐ λέληθμαι ὡς ἐν ἑτέροις, συμφερόμενός τισι, τὴν ὁριστικὴν ἔγκλισιν παρεδεχόμην ὡς πρωτεύουσαν τῶν ἄλλων· ἀλλὰ νῦν γε ἡ ἀκριβὴς ἐξέτασις τοῦ λόγου κατηνάγκασε τὸ μεταθέσθαι, etc.

Mais sans nous engager dans la discussion des deux opinions d'Apollonius, pour juger à laquelle il faut donner la préférence, il nous suffit de re-

connoître qu'en effet tous les modes viennent se confondre dans l'infinitif, et d'établir les règles au moyen desquelles on reconnoît quel est celui que l'infinitif remplace pour les constructions hypothétiques.

Dans le *dilemme* la protase contenant le présent, le parfait ou le futur de l'indicatif, ἂν étant exclus de l'apodose, aussi bien que dans la construction du conjonctif, l'infinitif de l'apodose ne doit pas se l'adjoindre.

Discours de Démosthène, à la fin de περὶ παραπρεσβείας. Ἐὰν τὰ παρ' ὑμῶν ἀφεθῇ αὐτοῖς· τί οἴεσθε ποιήσειν; τίν' οὐχ ὑπερβαλεῖσθαι προδότην; et non point ἂν ποιήσειν.

Il y a cependant le cas où l'optatif avec ἂν est pris pour le futur, alors l'apodose contenant l'indicatif avec ἂν, remplaceroit le simple futur de l'infinitif si toute fois cette construction a des exemples, ce que je ne me rappelle pas; mais ce que l'on conçoit facilement, c'est ἂν avec l'infinitif, mis en place de l'apodose ἂν et l'optatif. Démosth. Παραπρεσβείας 79 et 80. Οὐκ ἂν οἴεσθε καὶ κατ' αὐτὸ τοῦτο ἀγανακτῆσαι τὸν Φίλιππον, εἰ παρ' ἐκείνῳ τοὺς ἐκείνου τις εὐεργέτας κακῶς λέγοι;

« Ne croyez-vous pas que Philippe s'irriteroit;
» si l'on calomnioit auprès de lui ceux de qui il
» reçoit des services ».

Pag. 11. Δοκεῖτέ μοι ἂν ἐκ τούτων καὶ γνῶναι τὰ δίκαια καὶ δικάσαι νυνί· εἰ σκέψαισθε παρ' ὑμῖν αὐτοῖς καὶ λογίσαισθε, τίνων προσήκει τῇ πόλει λόγον παρὰ πρεσβευτοῦ λαβεῖν.

« Il me semble que vous connoîtriez ce qui est » juste, et comment vous devez juger si vous » considériez en vous-même, etc ».

Dans les exemples suivants, l'εἰ de la protase est remplacé par le verbe au participe. P. 111. Πότερον οὖν οἴεσθε τὸν τοσαῦτα κακὰ εἰργασμένον, σωθέντα ἢ δίκην δόντα, ἡδονὴν ἂν Φιλίππῳ ποιῆσαι; P. 102. Νομίζω τοίνυν ὑμᾶς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, οὐ καθ' ἕν τι μόνον τοὺς προγόνους μιμουμένους ὀρθῶς ἂν ποιεῖν· Ἀλλά....

« Je ne crois pas, Athéniens, que si vous n'imitiez vos ancêtres qu'en un seul point, vous fis» siez ce qui est juste ».

L'infinitif avec ἂν représente encore l'apodose de la construction avec l'imparfait et l'aoriste de l'indicatif, dans les deux membres; mais nous différerons d'en parler, jusqu'à ce que nous ayons expliqué cette construction.

Quelquefois la protase est remplacé d'une manière quelconque, que la liaison du discours indique.

Thucydide, l. 2, ch. 20. Τοὺς Ἀθηναίους ἤλπιζεν ἴσως ἂν ἐπεξελθεῖν καὶ τὴν γῆν οὐκ ἂν περιϊδεῖν τμηθῆναι. « Il es» péroit que les Athéniens se mettroient en cam» pagne, et ne verroient pas avec indifférence ra» vager leurs terres. Dans cette construction l'infinitif τμηθῆναι, *être ravagée,* est pour εἰ τμηθείη, qu'on remplaceroit parfaitement par τμηθεῖσαν. Démosthène, περὶ παραπρεσβείας, p. 367: Τῷ Φωκέων πολέμῳ καὶ τῷ κυρίους εἶναι Πυλῶν Φωκέας ὑπῆρχεν ὑμῖν μηδέποτ' ἂν

ἐλθεῖν εἰς Πελοπόννησον, μηδ' Εὔβοιαν, μηδ' εἰς τὴν Ἀττικὴν, μήτε Φίλιππον, μήτε Θηβαίους.

« Il résultoit pour nous de la guerre des Pho» céens, et de l'occupation par eux des défilés » des Thermopyles, que ni Philippe, ni les Thé» bains n'entreroient dans le Péloponnèse, l'Eubée » ou l'Attique » ; pour, εἰ πολεμοῖεν οἱ Φωκεῖς καὶ Πυλῶν κύριοι εἶεν, ὑπῆρχεν ὅτι μηδέποτ' ἂν ἔλθοιεν, μήτε Φίλιππος, μήτε Θηβαῖοι. Ὅςις avec l'optatif, ὅς ἂν, avec le conjonctif, dans la protase, remplacent εἰ et ἐὰν, avec les mêmes modes ; ce qui est universellement connu. Οὕτω sert de protase dans le passage suivant de Thucyd., II, 11 : Χρὴ ἀεὶ ἐν πολέμῳ παρεσκευάσθαι. Οὕτω γὰρ πρὸς τὸ ἐπιέναι τοῖς ἐναντίοις εὐψυχότατοι ἂν εἶεν. Les verbes *dire*, *annoncer*, qui sont suivis en grec de l'optatif, en vertu de cette construction appelée par les grammairiens *oratio obliqua*, peuvent joindre ἂν à l'infinitif qui les suit, pour marquer la descendance de l'optatif, remplaçant le futur. Démosthène, pag. 378 :

Θορυβούντων τινῶν καὶ κελευόντων βαδίζειν, οὐκ ἂν ἔφην ἀπελθεῖν.

« Je dis que je ne m'en irois point. Alors il di» soit : οὐκ ἄπειμι, je ne m'en irai pas, ou bien, οὐκ « ἂν ἀπέλθοιμι ».

Enfin dans les phrases où il n'y a aucune trace d'hypothèse, ἂν avec l'infinitif, marquera le futur par une suite de l'usage qui fait employer l'optatif avec ἂν sans protase pour ce temps.

Xénoph., Mémorab. Socr. 1, 1, 14. Καὶ τοῖς μὲν

ἀεὶ κινεῖσθαι πάντα δοκεῖν, τοῖς δὲ οὐδὲν ἂν ποτε κινηθῆναι, καὶ τοῖς μὲν πάντα γίγνεσθαί τε καὶ ἀπόλλυσθαι, τοῖς δὲ οὔτ' ἂν γενέσθαι ποτὲ οὐδὲν, οὔτε ἀπολέσθαι.

« Les uns croient que tout est en mouvement, » les autres, que rien ne se mouvera jamais », etc.

Dans tous ces exemples, ἂν est accompagné du présent ou de l'aoriste infinitif. Il est plus rarement uni au futur, bien que ce temps puisse s'y associer dans les phrases hypothétiques, puisque le futur de l'optatif y est admis, qui a, comme les autres temps de ce mode, le droit de se résoudre en infinitif. Thucyd. II, 80 : Νομίζοντες, εἰ πρώτην ταύτην λάβοιεν, ῥᾳδίως ἂν σφίσιν τ' ἄλλα προσχωρήσειν.

« Pensant que s'ils avoient ce premier avantage, » les autres le suivroient ».

Il faut lire, pag. 354. Παραβρεσβείας· Πρὶν μὲν εἰρήνης τυχεῖν, εἰ καὶ συμμαχία προσγένοιτο αὐτῷ, γράψειν (ἂν) ὡμολόγει ἡλίκα τὴν πόλιν εὖ ποιήσει. « Avant d'ob» tenir la paix, il déclaroit que si l'alliance avoit » lieu, il écriroit tous les avantages qu'il pro» cureroit à la république ».

Isocrate, Panathén. Οἶμαι δὲ, τοὺς ἀηδῶς ἀκούοντας τῶν λόγων τούτων, τοῖς μὲν εἰρημένοις οὐδὲν ἂν ἀντερεῖν.

« Je crois que si, quelques-uns entendoient ce » discours avec peine, ils n'auroient rien ce» pendant à répondre ».

Mais si ἂν est tolérable avec l'infinitif du futur dans ces phrases, c'est parce que le futur de l'optatif peut entrer dans une apodose avec ἂν, mais jamais comme remplaçant du futur de l'indicatif

qui, comme je l'ai fait voir, est en opposition à la nature de cette conjonction, et formellement réprouvé par les anciens. Il faut donc le retrancher de deux ou trois endroits d'Isocrate, où il a été joint au futur de l'indicatif très-mal à propos. *Panegyricus*, p. 74, édit. de M. Coray. Voy. la note de ce savant éditeur, sur cet ἂν, qu'il réprouve.

Je suis étonné qu'il n'en ait pas fait autant de celui qu'on lit *Aréopagitiq*. p. 154. Οὐκ ἔστιν ὅπως οὐκ ἂν βουλευσόμεθα καὶ πολεμήσομεν καὶ σωσόμεθα.

Or, si nous avons sujet de blâmer le futur de l'indicatif employé avec ἂν, que dirons-nous de l'impératif, qui a une opposition si marquée avec la conjonction qui nous occupe : nous dirons qu'un ou deux exemples qu'on trouve de cette union, sont monstrueux. Tels que dans l'Œdipe roi, v. 1438, εὖ τοῦτ' ἴσθ' ἄν. Brunck veut que ἂν appartienne à ἴσθι, et cite un οἶδα ἂν de la Médée d'Euripide, que Porson a changé en ἄρ. Dans l'Œdipe, cet ἂν est une répétition :

Ἔδρασ' ἄν, εὖ τοῦτ' ἴσθ', ἄν, εἰ μὴ τοῦ θεοῦ
Πρώτιστ' ἔχρηζον ἐκμαθεῖν τί πρακτέον.

Mais il reste une question à résoudre, c'est de savoir si le participe peut en recevoir l'application. Ἂν, comme conjonction, ne modifie que les sentences, conjointement avec εἰ, présent ou sous-entendu : mais le participe, né du verbe, peut remplacer une sentence. Nous avons vu qu'il le faisoit

faisoit pour la protase conditionnelle qui renferme *εἰ*, comme dans cet exemple de Démosthène, *περὶ παραπρεσβείας*, p. 428 :

Οὐ καθ' ἕν τι μόνον τοὺς προγόνους μιμουμένους, ὀρθῶς ἂν ποιεῖν.

« Si vous n'imitiez vos ancêtres qu'en un seul » point, vous ne feriez pas ce que vous devez ».

Nous trouverons dans le même orateur, un exemple du participe mis en remplacement de l'apodose, avec cette différence, que dans le premier cas l'*εἰ* disparoît et ne pourroit subsister, tandis que l'*ἂν* est conservé dans le second, et ne sauroit manquer. C'est dans la troisième Olynthienne, p. 30 : Χωρὶς *γὰρ τῆς περιστάσης ἂν ἡμᾶς αἰσχύνης, εἰ καθυφείμεθά τι τῶν πραγμάτων, οὐδὲ τὸν φόβον μικρὸν ὁρῶ τῶν μετὰ ταῦτα.*

Πρὸς *Λεπτίνην*, p. 467 : Πολλ' *ἂν ἔχων εἰπεῖν ὅσ' εὐεργέτηκεν ἡμᾶς, σιωπῶ.*

« Je me tais, quoique j'eusse beaucoup à dire, » si je le voulois, des nombreux services qu'il » nous a rendus ». Xenoph. Memorab. II, 2, 13 :

Ἐάν τις γονέας μὴ θεραπεύῃ, ἀποδοκιμάζουσα ἡ πόλις οὐκ ἐᾷ ἄρχειν τοῦτον, ὡς οὔτε ἂν τὰ ἱερὰ εὐσεβῶς, τὰ θυόμενα ὑπὲρ τῆς πόλεως, τούτου θύοντος, οὔτε ἄλλα καλῶς καὶ δικαίως οὐδὲν ἂν τούτου πράξαντος.

Thucydide, liv. 7, ch. 32, pag. 241, édition de Deux-Ponts.

Καὶ ὁρῶν Δημοσθένης τὸ παρατείχισμα τῶν Συρακουσίων, ᾧ ἐκώλυσαν περιτειχίσαι σφᾶς τοὺς Ἀθηναίους, ἁπλοῦν τε ὄν, καὶ εἰ ἐπικρατήσειέ τις τῶν τε Ἐπιπολῶν τῆς ἀναβάσεως,

καὶ αὖθις τοῦ ἐν αὐταῖς ϛρατοπέδου, ῥᾳδίως ἂν αὐτὸ ληφθὲν, οὐδὲ γὰρ ὑπομεῖναι ἂν σφᾶς οὐδένα· ἠπείγετο ἐπιθέσθαι τῇ πειρᾷ.

« Démosthène, voyant que la contre-fortification » des Syracusains, par laquelle ils avoient em- » pêché la circonvallation des Athéniens, étoit » simple, et qu'elle seroit facile à forcer, si » l'on s'emparoit du passage de l'Epipole et du » camp qui y étoit, et que rien ne leur résis- » teroit ; pressoit pour qu'on tentât cette en- » treprise ».

Jusqu'alors ἂν ne nous a occupés que comme conjonction adversative de εἰ, auquel cas les grammairiens l'appellent δυνητικόν. Voy. Gaza, à la fin du quatrième livre de la Syntaxe, *voce* παραπληρωματικοί. Le deuxième emploi est nommé par le même ἀοριϛολογικὸν, *indéfini;* en effet, ou εἰ setrouvoit dans la protase, ou bien il étoit remplacé par le participe, ou d'une manière quelconque, facile à discerner par la liaison du discours; mais il y a un emploi de cette conjonction qui semble tout-à-fait indépendant de l'εἰ. On ne voit point, en effet, deux membres de phrase correspondants auxquels chacune des conjonctions préside; on n'en trouve qu'un seul où ἂν règne exclusivement. Cette Syntaxe diffère de celle que nous avons développée ci-dessus, où ἂν avec l'optatif est mis en remplacement du futur. Nous avons vu que cette forme, toute elliptique, devoit son origine à une urbanité, qui pour exclure l'âpreté d'une affir-

mation pour une chose future, ce qui ressembleroit à un commandement, faisoit dépendre d'une protase conditionnelle, imaginaire, d'accession, de la part de la personne à qui l'on parle, la proposition qu'on lui adresse.

La construction indépendante de ἂν, que nous avons maintenant en vue, n'offre point ce caractère : elle n'est cependant pas non plus étrangère à l'idée de conditionnalité, comme nous le verrons. Elle n'a lieu qu'avec le conjonctif actuel, et non pas avec l'indicatif ou l'optatif. Nous avons déjà dit en parlant de l'union du conjonctif avec εἰ, qu'elle ne pouvoit avoir lieu immédiatement, et que ἂν devoit s'y interposer, hormis chez les vieux poètes et chez Hérodote, ce qui s'exprime de trois manières, ἐὰν, ἢν, ἄν. Eh bien! Cette Syntaxe n'est pas réservée à la seule conjonction hypothétique; la plupart des autres conjonctions copulatives sont soumises à la même loi. Ὡς, ὅπως, excepté ἵνα; les conjonctions temporaires ἐπεὶ, ἐπειδὴ, ὁπότε, ὅτε, ἕως, ἔςε, ἡνίκα, πρὶν, ὁσάκις. Les conjonctions de lieu ὅπου, ἵνα, enfin l'article post-positif ὃς, et tous les correlatifs qui s'en déduisent, ὅσος, οἷος, ἡλίκος. (Car l'article post-positif, pronom relatif des Latins et des modernes, est une véritable conjonction sous la forme déclinable et adjective, tandis que les autres sont des conjonctions indéclinables et adverbiales). Toutes ces conjonctions, dis-je, ne se construisent régulièrement avec le conjonctif actuel, qu'autant qu'elles sont suivies de ἂν, tandis

qu'avec le conjonctif historique (l'optatif) elles évitent cette union, malgré les exemples qu'on en trouve, qui sont dûs à l'ignorance des copistes. Cette distinction entre les deux conjonctifs est motivée sur ce que l'un appartenant aux temps passés, hors les constructions hypothétiques, ne peut rien admettre d'incertain. Le conjonctif actuel étant nécessairement futur, présente en cela un caractère d'incertitude qui autorise l'adjonction de la particule potentielle, avec les conjonctions qui le président.

Il est certain qu'en général, ces conjonctions copulatives ne doivent jamais se placer devant le conjonctif actuel, sans ἄν. Εἰ en est un exemple frappant; il y a néanmoins des exceptions, savoir :

1°. Ἵνα, conjonction finale, qui n'a jamais ἂν que lorsqu'elle signifie *ubi*, *où*, *dès que*, ainsi que nous l'avons prouvé par des exemples.

2°. Πότερον et πότερα ne sont pas ordinairement suivis de ἄν; on en trouve cependant des exemples, notamment dans le discours de Démosthène, περὶ παραπρεσβείας, pag. 415 :

Πότερ' ἂν μηδὲν ἀδικῶν φαίνηται τὴν πόλιν, ἢ κᾂν ἀδικῶν, σκοπεῖτε, pour καὶ πότερ' ἄν.

3°. Ὡς ne se trouve guères sans ἂν, devant le conjonctif, dans ses différentes acceptions, Æschyle, Promethée, vers 9. Ἁμαρτίας.... ὡς ἂν διδαχθῇ.

Ὡς, perindè ac : ὅπως, *ut, causam finalem significans, rarò apud comicum (nedum apud solutæ*

orationis scriptores, *occurrit sine particulâ* ἄν. *Brunck ad Lysistratam*, 1305. Cependant il observe au même endroit que les Tragiques le négligent souvent, ce qui est une licence poétique. On lit cependant dans Sophocle, ὡς ἂν ποιήσῃς, πανταχοῦ χρηςός γ' ἔσῃ.

Il faut bien distinguer ὡς suivi de ἄν, et du conjonctif, de ὡσάν qui doit être écrit en un seul mot, et sert d'adverbe comparatif; *tanquam*, *quasi*, *perinde*, *comme*, *comme si*.

Démosthène, περὶ παραπρεσβείας, pag. 370 : Πολλὰ λέγοντος ἐμοῦ καὶ θρυλλοῦντος ἀεὶ μὲν πρῶτον ὡσὰν εἰς κοινὸν γνώμην ἀποφαινομένου, μετὰ ταῦτα δὲ ὡσὰν ἀγνοοῦντας διδάσκοντος, τελευτευτῶντος δὲ, ὡσὰν πρὸς πεπρακότας ἑαυτοὺς οὐδὲν ὑποςελλομένου καὶ ἀνοσιωτάτους ἀνθρώπους.

Philippe prenoit les villes, « tandis que je parlois » et que je mettois tout en œuvre, d'abord comme » expliquant le sentiment commun de l'ambassade; » ensuite, comme leur apprenant le mal qu'ils igno» roient; enfin, comme ne dissimulant plus rien, et » traitant avec des hommes vendus, et sans foi ni loi».

On doit écrire aussi en un mot, ὡσπεράν, que l'on trouve dans le même discours de Démosthène, pag. 379 : Ἐπειδὴ τέλος εἶχε τὸ μίσθωμα ὡσπερὰν ἄλλο τι. « Lorsque la chose pour laquelle il s'étoit vendu, » eût eu son terme, comme tout autre marché ». Ὡσπερανεὶ qu'on lit dans le même, ὡσπερανεὶ παρεςηκότος αὐτοῦ· dans le discours contre Leptine, pag. 407.

Δίδωσι μεδίμνους ὡσπερανεὶ τρισχιλίους.

Ces particules très-différentes de ὡς, construit avec ἂν et un verbe au conjonctif, doivent aussi s'écrire différemment, c'est-à-dire, en un seul mot, comme οἱονεί.

4°. Ὅπως se trouve rarement sans ἂν construit avec le conjonctif; il prend généralement alors le futur. Dawes, pag. 227, a attribué cette opposition de ὅπως sans ἂν avec le conjonctif à deux temps seulement, le premier aoriste actif et moyen; tandis que le présent et le deuxième aoriste, dans les verbes qui l'ont, prennent le conjonctif.

Cette opinion de Dawes est répétée par Brunck. Qui est-ce qui a amené Dawes à cette découverte à laquelle résistent beaucoup de manuscrits? La mesure des vers chez les poètes. Mais je crois que la cause qui l'autorise, c'est l'absence de ἂν, qui entraîne le remplacement du conjonctif par le futur, plutôt que l'aversion de cette conjonction pour certain temps. En effet, ὅπως ἂν se construit avec tous les temps du conjonctif indistinctement. Ὅπως sans ἂν se trouve joint au futur de l'indicatif, au lieu du deuxième aoriste. Démosth. contre Leptin. 489 : ὅπως μηδεὶς ἄλλος κύριος γενήσεται. Brunck auroit dû suivre sa correction au vers 384 de la Lysistrate, et lire ἄρδωσ' ὅπως ἂν βλασθάνῃς.

Après tout il est difficile, au milieu de la diversitédes écritures, et dans des questions aussi tenues que celle qui nous occupe, d'oser prononcer affirmativement sur la nécessité ou la simple possibilité d'adjoindre ἂν aux conjonctions

finales que nous venons de passer en revue, quand elles s'unissent au conjonctif. Les livres offrent tant de variété, qu'on tremble à la vue de cette multitude d'autorités prêtes à nous foudroyer. Néanmoins il y a des inductions très-fortes en faveur de la nécessité d'ἂν. Les voici :

1°. Il est constant que la conjonction hypothétique ne peut précéder le conjonctif sans s'adjoindre ἂν. Les exemples contraires, hormis chez les anciens poètes et chez Hérodote, sont évidemment vicieux : les conjonctions temporaires sont soumises à la même loi dans la même construction, ἐπεὰν, ἐπειδὰν, ὅταν, ἕως ἂν, πρὶν ἄν.

Enfin les conjonctions déclinables ὅς, ὅστις, ὅσος, οἷος, ἡλίκος, ne peuvent s'associer au conjonctif sans ἄν. Par une conséquence naturelle, nous devons conclure que celle des conjonctions finales, qui ont ordinairement ἂν avec le conjonctif, doivent l'avoir toujours: car ἵνα ne le recevant jamais, fait exception. Voilà l'usage, voyons le raisonnement.

2°. Le conjonctif actuel exprimant toujours un effet futur, par conséquent incertain, cadre merveilleusement avec le droit de cette conjonction, de faire disparoître l'affirmation de la phrase où elle se place, pour y faire succéder l'incertitude et la possibilité. Ce qui convient moins bien à l'optatif, conjonctif historique, qui, hors des constructions hypothétiques, appartient nécessairement à un fait arrivé qu'on ne peut que nier ou

avouer, mais qu'on ne sauroit représenter comme possible. Ce qui donne lieu de tirer une nouvelle conclusion; savoir : que l'optatif, dans les mêmes syntaxes, ne doit jamais admettre ἄν. Voilà encore un principe que beaucoup d'exemples contrarieront. Mais faut-il tant attribuer à l'autorité des exemples, quand ils sont contradictoires; quand, 1°, le plus grand nombre est favorable; 2°, quand le raisonnement les réfute; 3°, quand, enfin, l'on doit croire que les Grecs suivoient une marche uniforme et régulière dans les formes du langage, ce que cette vacillation détruiroit.

Je me résume donc, et je conclus que,

1°. Ἂν, hors les constructions hypothétiques où il est précédé de εἰ, et hors l'emploi de l'optatif, comme futur, s'unit avec toutes les conjonctions indéclinables, excepté ἵνα, qui président au conjonctif actuel, aussi bien qu'avec les conjonctions déclinables ὅς et ses dérivés : construction que les grammairiens désignent sous le nom d'indéfinie, ἀοριστολογική.

2°. Que dans cet emploi, ἂν ne diffère du rôle qu'il joue, comme particule adversative de εἰ δυνητικὸς, qu'en ce qu'il le remplace au lieu de lui succéder. Ὃς ἂν λέγῃ, *quicumque dicat*, est analogue à ἐάν τις λέγῃ, *si quis dicat*.

3°. Cette construction ne convient point à l'optatif pris comme conjonctif historique, et qui, en cette qualité, n'a rien de commun avec une expression possible, par conséqusnt future, et l'on

doit regarder comme répréhensible les exemples, quoiqu'assez nombreux, qui se rencontrent de leur association. En effet, puisque ἐὰν est insociable avec l'optatif, comment supposer que ὃς ἂν, ὅταν, πρὶν ἂν, ἐπειδὰν ne le soient pas moins. Il faut donc regarder comme suspects ou irréguliers les exemples de ὅταν, ἐπειδὰν, ὃς ἂν avec l'optatif, en ayant grand soin de distinguer certaines constructions, qui semblent offrir ce solécisme sans le contenir réellement.

On sait, par exemple, que le futur simple s'exprime souvent par l'optatif avec ἂν, et c'est ainsi qu'il faut entendre le début des Trachiniennes de Sophocle :

Λόγος μέν ἐς' ἀρχαῖος ἀνθρώπων φανεὶς,
Ὡς οὐκ ἂν αἰῶν' ἐκμάθοις βροτῶν, πρὶν ἂν
Θάνοι τις, οὔτ' εἰ χρηςὸς, οὔτ' εἴ τῳ κακός.

Nous avons ici deux futurs. La première preuve en est qu'ils succèdent au présent de l'indicatif ἐστί, ce qui ne convient point à l'optatif comme mode conjonctif.

La deuxième, que ἂν ne s'accorde point avec ὡς, que dans ce cas il devroit suivre immédiatement, et la négation seroit changée en μὴ comme dans les phrases subordonnées.

Ἂν θάνοι est pour le simple futur θανεῖται.

J'aimerois autant, je l'avoue, πρὶν ἂν θάνῃ, *futurum exactum*, vu l'usage assez générale chez les Grecs, de faire suivre deux futurs dans des épo-

ques différentes. Ἂν θάνοι n'est cependant point en opposition à la syntaxe régulière.

Dans les auteurs en prose, les corrections sont d'autant plus faciles, que le défaut de connoissance de la part des éditeurs de ces petites règles, leur a fait préférer souvent la mauvaise leçon qui, sous une apparence de construction recherchée, cache un solécisme. Pourquoi, par exemple, Reiske a-t-il abandonné ἐπειδὴ, de l'ancienne leçon de Démosthène, pour y substituer ἐπειδάν ?

A la pag. 308 du discours pour la couronne :

Ὥσπερὰν εἴ τις ἰατρὸς ἀσθενοῦσι μὲν κάμνουσιν εἰσιὼν, μὴ λέγοι, μηδὲ δεικνύοι, δι' ὧν ἀποφεύξονται τὴν νόσον, ἐπειδὴ δὲ τελευτήσειέ τις αὐτῶν, διεξίοι.

« Comme si un médecin visitant ses malades, » ne disoit mot, lorsqu'ils sont en proie à la ma» ladie, et ne montroit pas par quel moyen ils y » échapperont; mais ensuite, lorsque l'un d'eux » seroit mort, il développeroit, etc ».

Xénophon, dans l'*Agésilas*, ch. 19, offre une construction pareille : Ὁ μὲν ἠβρύνετο τῷ βραδέως διαπράττειν· ὁ δὲ τότε μάλιστα ἔχαιρεν, ὁπόταν τάχιστα τυχόντας, ὧν δέοιντο, ἀποπέμποι.

Où je crois qu'il faut lire : Ὁπότε ὅτι, ou ὡς, τάχιστα.

Tum maximè gaudebat cùm aliquid flagitantes quam celerrime voti compotes dimitteret.

Il y a, je l'avoue, des passages plus embarassans, comme celui des Perses, d'Æschyle, v. 449 :

Ἐνταῦθα πέμπει τούσδε, ὅπως, ὅταν νεῶν
Φθαρέντες ἐχθροὶ νῆσον ἐκσωζοίατο,
Κτείνειαν.

Πέμπει est un présent aoriste qui veut être suivi de l'optatif, mais ἐκσωζοίατο est en opposition avec la syntaxe régulière, après ὅταν.

Je ne les crois pas moins suspects. En général ils sont trop rares, indépendamment de ce qu'ils blessent l'usage, pour n'être pas réprouvables.

Cette règle est encore plus certaine pour les conjonctions déclinables ὅς et ses dérivés. Dawes, à qui nous devons tant de précieuses observations sur la syntaxe grecque, l'a proclamé hautement, p. 82, de ses *Miscellanea :*

Loci Xenophontei lectio solœcismo laborat, quod ὅσῳ ἂν cum formâ optativâ conjungatur. Vocula utique ὅσῳ et similes, comite ἂν, non nisi cum alterâ formâ (conjunctivâ nempe) construuntur.

Il faut tout dire, l'éditeur Burgess a réfuté son auteur; mais de deux exemples qu'il cite, l'un est un conjonctif de la troisième conjugaison contracte, semblable par conséquent à l'optatif. C'est avoir la main malheureuse. C'est le vers 77 de l'Œdipe roi :

Ὅταν δ' ἵκηται, τηνικαῦτ' ἐγὼ κακὸς
Μὴ δρῶν ἂν εἴην, πάνθ' ὅσ' ἂν δηλοῖ θεός.

Il faut convenir que chez les tragiques l'ἂν manque quelquefois au conjonctif, après les con-

jonctions, tant déclinables qu'indéclinables. Nous avons cité pour ces dernières (ὡς et ὅπως) l'autorité de Brunck. Nous y ajouterons celle de Porson. Voyez sa note sur le vers 141 de l'*Oreste* d'Euripide; mais nous n'admettrons point qu'il puisse se concilier avec l'optatif.

Ἂν, dans cette syntaxe, se place immédiatement après la conjonction à laquelle il s'associe, et dont il fait partie pour quelques unes, ὅταν, ἐπειδάν. Leur séparation prouve une construction différente, c. à. d. l'emploi de l'optatif, comme futur. *Γνωριμώτερον ἂν μὲν καὶ πρὸ τοῦ ῥήματος, καὶ μετὰ τὸ ῥῆμα δύναται θεωρεῖσθαι ἀδιαφόρως πρὸς εὐκτικόν· ἂν δὲ μὴ ἐπαμφοτερίζῃ τοῖς τόποις, πρὸς ὑποτακτικὸν μόνον.* Théod. Gaza. *Libro IV, sub finem.* J'en ai cité pour exemple, le début des Trachiniennes. On en peut citer un grand nombre d'autres. Thucydid. II, 39:

Καὶ οὐκ ἔστιν, ὅτε ξενηλασίαις ἀπείργομέν τινα ἢ θεάματος ἢ μαθήματος, ὃ μὴ κρυφθὲν ἄν τις τῶν πολεμίων ἰδὼν ὠφεληθείη.

«Et il ne nous est point possible par des lois » contre les étrangers, de les exclure, de voir ni » d'apprendre ce qui, s'il n'est point caché, ser» vira aux ennemis ».

Quelquefois cependant, l'arrangement de la phrase force à les rapprocher, comme dans *πρὶν ἂν θάνοι* des Trachiniennes. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans ce piège.

Ἂν doit donc suivre immédiatement la conjonction; je citerai cependant une conjonction décli-

nable, dans laquelle il s'entremêle au lieu de la suivre. Cela demande une petite explication.

Οὖν, ajouté à la conjonction ὅστις, la termine nécessairement, et prend l'accent comme l'ί διασταλτικὸν καὶ ὀρθοτονούμενον des Attiques, dans τουτονί, νυνί. Eh bien, οὖν, dans les compositions, les termine toujours, et porte l'accent, ensorte que lorsque ἂν s'associe à οὐδοτιοῦν, μηδοτιοῦν, il se place au milieu, οὐδ' ἂν ὁτιοῦν, μηδ' ἂν ὁτιοῦν.

Démosthéne, περὶ παραπρεσβείας, 363 :

Ὃν ἐάν τις ἑκὼν καθύφῃ τοῖς ἐναντίοις καὶ προδῷ, οὐδ' ἂν ὁτιοῦν ποιῇ, πάλιν οἷός τε ἔσται σῶσαι.

« Si quelqu'un néglige volontairement les con-
» jonctures favorables et les livre aux ennemis,
» quelque chose qu'il fasse ensuite, il ne sera pas
» en état de sauver ce qu'il a perdu ».

Le même, p. 445 : Οὗτοι δὲ τοιαῦτα ἀπαγγελοῦσι παρ' ἡμῶν καὶ ὑποσχήσονται, ἐξ ὧν μηδ' ἂν ὁτιοῦν ᾖ κινηθήσονται.

Contre Leptine, p. 488 : Μηδενὶ δεῖν μηδὲν διδόναι, μηδ' ἂν ὁτιοῦν πράξῃ.

Avant de terminer ce qui a rapport à l'union de ἂν avec une autre conjonction, je dois parler de κἂν, qu'on nous donne comme douée d'une propriété distincte, représentant le *quamvis* des Latins, *quoique*. 1°. Ce *quamvis*, proprement, manque en grec, c. à d. que les Grecs n'ont point une conjonction adversative, prise dans la classe des conjonctions déclinables ὅς, et ses dérivés; ce qui les prive d'une conjonction adversative-copulative, qui leur donneroit des conclusions

continuatives. *Je l'aime, quoiqu'il me chagrine ;* ils sont réduits, dans ce cas, à former des conclusions assomptives (προσληπτικὰ συμπεράσματα), par le concours de la conjonction aggrégative καί. *Je l'aime, et cependant il me chagrine :* στέργω αὐτὸν καίπερ ἐμὲ λυποῦντα. Ils se servent aussi de καίτοι· mais la différence entre καίπερ et καίτοι, est que le premier ne se place que devant des participes et des adjectifs (1), et le deuxième préside à des sentences où il n'a pas toujours une signification adversative.

Nous le voyons, en effet, présider à des périodes entières ou des interrogations. Souvent, il est vrai, par forme de conclusion générale, mais qui n'a rien de commun avec la signification restrictive qui nous occupe. A une période.

Démosthène, περὶ παραπρεσβείας, p. 354 :

Καίτοι ταῦτα εἰ μὲν ἀκοῦσαι μόνον ἔδει, ὀρθῶς ἐλέγετο.

P. 406. Καίτοι ταῦτα μέν ἐστι μακρῶν καὶ πολλῶν λόγων ἀρχή.

P. 407. Καίτοι τοῦτο τὸ ἔργον ἐπιδείκνυσι.

Isocrate, Panégyriq., p. 38 de l'édition de M. Coray. Καίτοι τινὲς ἐπιτιμῶσι τῶν λόγων, etc.

A des interrogations, p. 42, même discours :

Καίτοι περὶ τίνων χρὴ μάλιστα πιστεύειν, κ. τ. λ.

P. 43. Καίτοι τίς ἂν ταύτης ἡγεμονίαν ἐπιδείξειε, κ. τ. λ.

---

(1) Πέρ, ajouté à la fin des adjectifs ou des participes, leur donne la même valeur que καίπερ placé avant. Ἀγαθός περ ὤν. Καίπερ ὢν ἀγαθός.

Et dans vingt endroits de ces discours.

Dans ce cas, on peut le rendre par *or ;* mais cet *or* marque plus que l'*atqui* des Latins, qui est consacré aux assomptions, et se rend proprement en grec par ἀλλὰ μήν.

Atqui sort pourtant quelquefois de ces bornes, et présente une conclusion finale. Cic. *De Senect.* Cap. 19. *Atqui tertium certè nihil inveniri potest.* La véritable traduction latine de καίτοι, dans ce cas est, *et quidem.*

Dans la signification adversative même, καίτοι conserve toujours quelque chose de ce caractère de prédominance. En effet, s'il se place en première ligne, περιοδικῶς, il garde naturellement son caractère de suprématie, et a pour conjonction correspondante dans le second membre ὅμως, tel que dans le vers 42, des Grenouilles d'Aristophane :

Οὔτοι.... δύναμαι μὴ γελᾷν,
Καίτοι δάκνω γ' ἐμαυτόν· ἀλλ' ὅμως γελῶ.

« Bien que, encore que je me morde, je ne » puis m'empêcher de rire ».

Notre *bien que, encore que*, diffère en cela de *quoique*, qu'il appartient aux protases, et *quoique* aux apodoses.

Καίτοι ne perd pas encore cette valeur, même lorsqu'il se place en seconde ligne, ἐπιλογικῶς.

Aristophane dans le Plutus, vers 685 :

Εἰ γὰρ ἐπλούτει (Ζεὺς), πῶς ἂν ποιῶν τὸν Ὀλυμπικὸν αὐτὸς ἀγῶνα,
Ἵνα τοὺς Ἕλληνας ἅπαντας ἀεὶ δι' ἔτους πέμπτου ξυναγείρει,

Ἀνεκήρυττεν τῶν ἀσκητῶν τοὺς νικῶντας, ϛεφανώσας

Κοτίνου ϛεφάνῳ, καίτοι χρυσῷ μᾶλλον ἐχρῆν, εἴπερ ἐπλούτει.

Il conserve même dans ce cas, une sorte de vertu, *illative*, pour parler comme l'Ecole; *dico illativum rogamentum, quod acceptionibus colligitur et infertur. Apulée de Philosophiâ rationali*, dont est dépourvu καίπερ.

Cette vertu *illative*, aussi bien que la préséance que nous avons appelée *périodique*, est aussi appropriée au *quanquàm* des Latins. En effet, il se place ordinairement en tête d'une période, et même d'un livre, comme au début des Offices de Cicéron, et à pour correspondant, *tamen. Quanquàm te, Marce fili.... oportet.... tamen tibi faciendum censeo.*

Il est suivi régulièrement de l'indicatif, marque de son emploi périodique, tandis que *quamvis* est suivi du conjonctif, marque de la subordination qui doit naturellement suivre la proposition principale. Mais l'usage ensuite a un peu troublé cet ordre dont la distinction des modes étoit originairement une preuve infaillible.

Il y a même des emplois de cette conjonction en latin, qui lui ôtent tout caractère adversatif. Cicéron, *de naturâ deorum, cap. 16. Quamquàm, quem potissimum Herculem colamus?*

Cic. de senectute, cap. 19, a un emploi de *quanquàm* et *quamvis*, dans une même sentence, tout-à-fait avec la nuance qui distingue les conjonctions grecques.

Quanquàm

Quanquam quis est tam stultus, quamvis adolescens, cui sit exploratum. etc.

Καίτοι τίς ἐστιν οὕτως εὐήθης, καίπερ ἠίθεος, ᾧ ἂν κατάδηλον ᾖ κ. τ. λ.

Virgile Æneid. liv. II, vers 415 :

Quanquàm ô si solitæ, etc.

Æneid, liv. 5, vers 194 :

Non vincere certo.
Quanquam ô! sed superent, quibus hoc, Neptune, dedisti.

C'est vraisemblablement par une imitation de la conjonction grecque, que les Latins ont donné à *quanquam*, cette extension qui n'est pas prise dans son origine.

Indépendamment de ces deux conjonctions, dont l'une ne convient point aux phrases d'une dépendance subordonnée, καίτοι : et l'autre ne se place point devant un verbe, et n'influe point sur une sentence, καίπερ : les Grecs ont été forcés d'en former une troisième, qui remplit le rôle de *quamvis*, devant un verbe ; car *quamvis*, devant un adjectif ou un participe, est καίπερ.

N'empruntant pas, comme je l'ai dit, cette forme à la classe des conjonctions déclinables ὅς, ils ont eu recours à la conjonction hypothétique εἰ. Mais il en résulte une conséquence remarquable. La conjonction hypothétique, en rendant incertaine la proposition qui lui est soumise, en fait aussi la protase. Il a donc fallu l'employer de manière que l'incertitude cessât aussitôt, et ne réduisît

pas à une apodose conditionnelle, la proposition principale. La Syntaxe du dilemme étoit la seule qui convînt, et celle qu'ils ont suivie, puisqu'elle est accompagnée par une apodose affirmative; et encore y a-t-on ajouté dans la protase, quelque chose qui détruisît toute incertitude, et n'en fît pas un dilemme véritable. On a employé pour cela, en grec et en latin, la conjonction aggrégative καὶ, *et*, qui affirme ce qui n'avoit été proposé que conditionnellement. *Si cela est, et cela est; je ferai cependant.* Ποιήσω, εἰ καὶ τοῦτό ἐστι, *je ferai, quoiqu'il en soit.*

Les Latins suivent la marche contraire dans la composition de cette conjonction, c'est-à-dire, qu'ils forment bien de la conjonction hypothétique *si*, et la conjonction aggrégative *et*, une conjonction adversative; mais ils font précéder l'hypothétique par l'aggrégative, *etsi*. On en trouve quelques vestiges dans notre vieille langue; Molière fait dire à madame Jourdain : « J'ai la » tête plus grosse que le poing, *et si* elle n'est » pas enflée ».

Les Allemands sont fidèles à la marche des Grecs dans *obschon, obgleich, obwohl.*

Εἰ καὶ représente donc le *quamvis* des Latins en union avec un verbe, comme καίπερ le représente devant un adjectif et un participe, et comme καίτοι est mis pour *quanquam*, qui préside à la protase, et a pour conjonction adversative à l'apodose ὅμως, *tamen.*

Il faut bien discerner εἰ καὶ dans la Syntaxe qui nous occupe, des deux mêmes mots pris isolément, et chacun dans leur acception primitive.

Εἰ καὶ dans la Syntaxe de *quoique*, ne peut se construire qu'avec les temps passés ou le présent de l'indicatif, par l'antériorité nécessaire de l'obstacle à ma détermination qui le surmonte; et par l'obligation où je suis, qu'il me soit connu, et par conséquent, qu'il soit arrivé.

Mais il ne sauroit jamais se trouver devant le futur de l'indicatif, à plus forte raison devant le conjonctif, se transformant en κἂν (qui n'est autre chose que καὶ ἐὰν, lorsqu'il n'est pas καὶ ἐν, ou καὶ ἂν, auxquels cas il n'a point de rapport avec la Syntaxe qui nous occupe) : car la construction du conjonctif a de plus que la postériorité du futur de l'indicatif, l'incertitude sur la possibilité de l'évènement.

C'est donc à tort qu'on veut faire une conjonction particulière de ces deux mots réunis par une crâse, comme κᾆτα, pour καὶ εἶτα; κῷνος, pour καὶ οἶνος. Ils ont chacun leur signification qu'ils conservent. Καὶ, en effet, est doué d'une double signification : ἁπλῆν, la signification simple et primitive dans laquelle il est comme *et*, pure conjonction aggrégative, et peut s'associer à ἐὰν, conjonction hypothétique, après une autre phrase soumise à la même conjonction hypothétique. Aristophane, *Nuées*, vers 1123:

Ἢν δὲ πλινθεύοντ' ἴδωμεν, ὕσομεν.
Κἂν γάμη ποτ' αὐτός......
Ὕσομεν τὴν νύκτα πᾶσαν.

« S'il bâtit, nous verserons de la pluie, et s'il » fait un mariage, nous pleuverons la nuit en- » tière » (ce sont les Nuées qui parlent).

Il se trouve aussi dans cette acception, sans être précédé d'une première hypothèse. Démosth., περὶ παραπρεσϐ., 383 : Δεῖ δέ τινας φίλους ὑπάρχειν ἐν ὑμῖν αὐτῷ, κἄν περ αὐτῷ τοῦτο κατασκευασθῇ, πᾶν ὅτι ἂν βούληται παρ' ὑμῖν, διαπράξεται. « Et s'il se procure cela, » tout ce qu'il voudra chez vous, il le fera ».

Οὗτος ἐκτρέπεταί με νῦν, κἂν ἀναγκασθῇ που συντυχεῖν, ἀπεπήδησεν εὐθέως. « Il m'évite maintenant, et s'il est » forcé de me rencontrer, il se sauve au plus vite».

Contre Leptine, 498 : Ἐστι νόμος ὑμῖν ἀρχαῖος, ἐάν τις... κἂν ἁλῷ, θανάτῳ ζημιοῦν.

Démosthène ibid., pag. 495 : Οὐκ ἀφείλετο ὁ Δράκων τὴν τοῦ δικαίου τάξιν, ἀλλ' ἔθηκεν ἐφ' οἷς ἐξεῖναι ἀποκτιννύναι· κἂν οὕτω τις δράσῃ, καθαρὸν διώρισεν εἶναι.

Κἂν est mis pour πότερ' ἄν, après un premier πότερ' ἄν. Démosth., περὶ παραπρεσϐ., Πότερ' ἂν μηδὲν ἀδικῶν τὴν πόλιν φαίνεται, ἢ κἂν ἀδικῶν, σκοπεῖτε, pour πότερ' ἂν ἀδικῶν.

Καὶ, dans la signification augmentative, κατὰ τὴν ἐπιδοτικὴν σημασίαν, signifie *etiam*, *aussi*, *même*, qui ne répond pas à *pareillement*, mais à notre vieille particule *voire*, *voire même*. Cette conjonction préside à une forme d'argumentation, inverse de celle que nous avons appelée *a*

fortiori, dont les conjonctions sont en grec négativement, μήτιγε· affirmativement, ἤπου, σχολῆγε.

L'argumentation *a fortiori* procède du moins au plus. « Si un enfant peut cela, à plus forte rai» son, le pourra-t-il, devenu homme ».

Ὅπου παῖς τοῦτο ποιεῖν οἷός τέ ἐστιν, ἤπου ἀνὴρ γεγονὼς δυνήσεται.

Le renversement de cette forme sera: « Un » homme pourra ce que peut même un enfant ». Ἄνθρωπος τοῦτο δυνήσεται, ὃ καὶ παῖς οἷός τέ ἐστι ποιεῖν.

De là καὶ εἰ, veut dire *si aussi*, ou *quand même*, *quand bien même*.

Il. v. 371. Τῷ δ' ἐγὼ ἄντιος εἶμι, καὶ εἰ πυρὶ χεῖρας ἔοικεν.

Aristophane, *Nuées*, act. 3, scène 3, v. 964;

Ἔδει

Εἶτα βαδίζειν ἐν ταῖσιν ὁδοῖς εὐτάκτως ἐς κιθαριστοῦ
Τοὺς κωμήτας γυμνούς, ἀθρόους, κεἰ κριμνώδη κατανίφοι.

« Ensuite les enfans du bourg devoient aller en » ordre dans les rues, chez leur maître, près l'un » de l'autre, légèrement vêtus, quand même la » neige tomboit par flocons ».

L'on trouve quelquefois εἰ seul, mis pour καὶ εἰ. Démosth., παραϐρεσϐείας, p. 357:

Ἡγοῦντο οὐδ' εἰ δεκάκις Φίλιππος αὐτοὺς ἐξηπάτα, οὐδέ ποτ' ἂν τούς γε Ἀθηναίων πρέσϐεις Ἀθηναίους ἐξαπατᾷν τολμῆσαι· Ἀλλ' εἶναι ταῦτ' ἀληθῆ.

« Ils pensoient que, quand même Philippe » les eût trompés cent fois, jamais les ambassa» deurs d'Athènes n'eussent osé tromper les Athé» niens ».

Contre Leptine, p. 464 :

Τότε δ' ἂν μικρᾶς συντελείας ἀπὸ τῶν ὑπαρχόντων ἑκάστῳ γιγνομένης, οὐδὲν ἔπασχε δεινὸν οὐδείς, οὐδὲ εἰ πάνυ μικρὰ κεκτημένος ἦν.

« Alors si chacun eût contribué pour une foi» ble somme, en raison de sa fortune, personne » n'eût éprouvé de vexation, quand même il » n'eût possédé que très-peu de choses ».

Dans ces deux exemples, il est vrai, la conjonction *καὶ* peut être censée remplacée par la négative *οὐδέ*.

Mais voici des exemples où *οὐδὲ* ne précède pas. Même discours, p. 493 :

Ἔτι δὲ εἰ μηδὲν ἔμελλε τοῦτο ἔσεσθαι δυσχερές· οὐδὲ ἐκεῖνο καλῶς ἔχειν ἡγοῦμαι.

« En outre, quand bien même cet inconvénient » n'eût pas existé, je pense que la chose en elle« même n'est pas bien ».

Même discours, pag. 497.

Εἰ τὰ μάλιστα ταῦτα οὕτως εἶχεν, ἀρνεῖσθαι μᾶλλον ἢ λέγειν προσῆκεν.

« Quand, en général, il en eût été de la sorte, » il eût mieux valu le nier que l'avouer ».

Je crois donc qu'on peut reconnoître *εἰ* seul pour *etiamsi, quand bien même;* mais les exemples en sont rares.

Cependant *καὶ εἰ* ne se dit généralement que des choses passées ou présentes, par conséquent connues : lorsqu'elles prennent un caractère futur,

incertain et presqu'improbable, καὶ εἰ est remplacé par καὶ ἐὰν, κἂν, suivi du conjonctif.

Nous pourrons donc dire, « celui qui pré-
» pare toutes les choses nécessaires pour ma des-
» truction, si même il ne me frappoit pas (ou
» quand même il ne me frapperoit pas), me fait
» la guerre ». Et c'est ainsi que κἂν est employé par Démosthène, dans la troisième Philippique, pag. 115:

Ὁ γὰρ οἷς ἂν ἐγὼ ληφθείην, ταῦτα πράττων καὶ κατασκευαζόμενος, οὗτος ἐμοὶ πολεμεῖ, κἂν μή πω βάλλῃ, μηδὲ τοξεύῃ.

Cette construction, comme on le voit, ne donne pas naissance à une conjonction nouvelle, formée de la réunion de deux, comme le fait εἰ καὶ, signifiant *quoique*, comme le fait καίτοι, καίπερ, et une foule d'autres. Καὶ est ici pour son compte, signifiant *et* ou *etiam*.

Ἐὰν est toujours la conjonction hypothétique qui préside à une action future simplement possible, et même dans cet emploi, en quelque sorte, improbable, ce qui le distingue entièrement de καίτοι, *quanquam*, *bien que*, et εἰ καὶ, *quamvis*, *quoique*, qui ne se disent que de choses certaines et passées.

Quant à κἂν, formé de καὶ ἂν, il ne peut jamais, et en aucun cas, être autre chose que la crase de deux mots qui n'ont de commun que d'entrer dans une même sentence, dont l'un est la

conjonction aggrégative ou augmentative, et l'autre est associé à un verbe : soit à l'optatif marquant le futur, ou comme apodose d'une protase conditionnelle ; soit aux temps prétérits de l'indicatif également apodose d'une protase conditionnelle qui a les mêmes temps et les mêmes modes (construction dont nous devons parler incessamment); soit, enfin, à l'indicatif ou au participe, comme représentant l'optatif ou les temps prétérits de l'indicatif. C'est de la sorte qu'il faut distinguer ce passage du discours de Démosthène, *περὶ παραπρεσβείας* :

Ἐκεῖνά ἐςιν ἁπλᾶ, καὶ δύο ἢ τρία ἴσως ῥήματα, ἃ κἂν ἐχθὲς ἑωνημένος ἄνθρωπος εἰπεῖν δυνηθείη.

« Ces choses sont simples; ce ne sont que deux » ou trois mots, que même un esclave acheté de » la veille pourra dire » : *Ἂν δυνηθείη*, mis pour le futur.

Κἂν, dans la même acception, se trouve comme répétition dans les passages suivans : *Παραπρεσβ. ἔτι τοίνυν κἂν ἀπ' ἀνθρωπίνου λογισμοῦ τοῦτ' ἂν ἴδοι τις, ὅτι.... κ. τ. λ.* ; « Et en outre, chacun verra par le simple » sens commun, que ».... *κἂν, ὁ γεγραμματευκὼς Αἰσχίνης, εἴποι τις, εὐθέως ἐχθρὸς, καὶ κακῶς φησὶν ἀκηκοέναι*, futur. « Et quelqu'un l'appellera-t-il le ci-» devant greffier Eschine? aussi-tôt il est son en-» nemi, il dit qu'on l'insulte ».

Le voici dans une apodose dépendante d'une protase conditionnelle. Discours contre Leptine,

p. 490. Il faut citer la phrase entière, qui, d'ailleurs a besoin d'éclaircissemens, ayant été embrouillée par Reiske et Taylor. M. Wolf a déjà écarté ce qu'ils avoient ajouté mal à propos; il ne reste que peu de chose pour l'éclaircir entièrement.

Οὐκ ἔστι δίκαιον, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοὺς Λακεδαιμονίων νόμους οὐδὲ τοὺς Θηβαίων, λέγειν, ἐπὶ τῷ τοὺς ἐνθάδε λυμαίνεσθαι· οὐδὲ δι' ὧν μὲν ἐκεῖνοι μεγάλοι εἰσὶ, κἂν ἀποκτεῖναι βούλεσθαι τὸν παρ' ἡμῖν τούτων τι κατασκευάσαντα· διὰ δ' ὧν ὁ παρ' ἡμῖν δῆμος εὐδαίμων, ταῦθ' ὡς ἀνελεῖν δεῖ λεγόντων τινῶν, ἐθέλειν ἀκούειν.

« Il n'est pas juste, ô Athéniens, que l'on puisse » alléguer les lois des Lacédémoniens et celles des » Thébains, dans le dessein de calomnier les vôtres. » Il n'est pas juste, tandis que, si quelqu'un tentoit » d'introduire parmi nous une de ces institutions » qui font leur grandeur, vous voudriez le faire » périr ; que vous consentiez à entendre ceux » qui vous proposent d'abolir les lois qui font le » bonheur des Athéniens ».

On voit que κατασκευάσαντα est mis pour εἰ κατασκευάσειέ τίς τι τούτων δι' ὧν. κ. τ. λ Βούλοισθ' ἂν ἀποκτεῖναι αὐτόν. Changement de la protase conditionnelle, en un participe qui se dénote par l'ἂν de l'apodose, et qu'on peut ainsi toujours reconnoître. Toutes les fois que κἂν appartiendra à cette origine, il ne sera jamais suivi du conjonctif, qui n'entre pas dans une apodose conditionnelle, de même que dans l'autre

construction il ne sera jamais suivi que du conjonctif, puisque ἐὰν ne s'accorde qu'avec lui. Ce sera un moyen assuré de discerner les deux syntaxes l'une de l'autre.

En outre, ce conjonctif aura une apodose au futur ou à l'impératif, ce qui prouve invinciblement l'intégrité de la construction hypothétique telle que nous l'avons expliquée, et que la crase de καὶ avec ἐὰν n'a rien changé à la syntaxe antérieure.

Parmi les constructions de κἂν, représentant καὶ ἂν, il en est une qui présente une assez grande difficulté dans les *Nuées* d'Aristophane, au passage que j'ai déjà cité, v. 1123 :

Ὥστε βούλεσθαι
Κἂν ἐν Αἰγύπτῳ τυχεῖν ὢν, μᾶλλον ἢ κρῖναι κακῶς.

Ἂν, dans cette construction, ne peut s'appliquer qu'à βούλεσθαι, et seroit un exemple de ἂν avec l'infinitif, pour ἂν avec l'optatif remplaçant le futur, construction de laquelle j'ai dit plus haut que je ne connoissois pas d'exemples. Le français conserve aussi le conditionnel au lieu du futur : *ensorte qu'il aimeroit mieux être en Égypte, (où il ne pleut pas), que d'avoir méchamment jugé.*

Zeune a découvert une signification nouvelle de κἂν. *Circiter*. C'est dans la Cyropédie, l. 2, ch. 1er : Πελτασταὶ δὲ γένοιντ' ἂν, ὡς ἐπὶ τῆς ἡμετέρας δόξης, κἂν ἑξακισμύριοι. « L'infanterie légère sera, autant que » je puis croire, d'environ 60,000 hommes ».

M. Hermann reconnoît la valeur de *circiter*, non pas dans *καὶ*, mais dans *ἂν*, p. 798, des notes sur Vigier. La vérité est qu'elle ne réside ni dans l'un ni dans l'autre : il faut lire, comme le propose M. Schneider, d'après le manuscrit d'Altorf, *καὶ*, « l'infanterie légère seroit aussi de 60,000 » hommes ». Il avoit commencé par dire : « les » Mèdes ont plus de 10,000 chevaux ». Μήδων μὲν ἱππεῖς πλείους τῶν μυρίων, πελτασταὶ δὲ κ. τ. λ.

Avant de terminer tout ce qui a rapport à cette construction, je ne peux pas me dispenser de parler d'une nouvelle composition de conjonction, *κἂν εἰ*, qui a induit en erreur jusqu'à M. Hermann, qui la traduit en latin par *etiamsi forte*, page 797, des notes sur Vigier. Ce monstre de conjonction n'existe point; il est né de l'inobservation de la construction hypothétique, dans laquelle l'*ἂν* de l'apodose précède immédiatement l'*εἰ* de la protase, et s'unit à la conjonction aggrégative, ce qui la sépare ainsi du verbe qu'elle affecte. Construction dont nous rendrons compte tout à l'heure, en traitant de la position de l'*ἄν*. Il n'est aucune des constructions de ce genre, qui ne puisse se résoudre de la manière que nous venons d'indiquer, et en effet, on sent que l'union de *ἂν* avec *εἰ*, ne peut produire que *ἐὰν*, qui par contraction, donne *ἢν* et *ἂν*, mais jamais *ἂν εἰ*, qui n'a lieu que pour les formes adverbiales, *ὡσανεὶ*, *ὡσπερανεί*. J'en vais citer quelques exemples : Démosth., περὶ παραπρεσϐ., pag. 432 : Τίς χορὸς, τίς

λειτουργία, τίς εἰσφορὰ, τίς εὔνοια, ποῖος κίνδυνος, τί τῶν ἁπάντων ἐν παντὶ τῷ χρόνῳ γέγονε παρ' Αἰσχίνου καὶ τῶν συγγενῶν τῇ πόλει; καίτοι, κἂν, εἰ ταῦτα πάντα ὑπῆρχεν, ἐκεῖνο δὲ μὴ προσῆν, τὸ δικαίως καὶ προῖκα πεπρεσβευκέναι, ἀπολωλέναι δήπου προσῆκεν αὐτόν.

L'ἂν de cette phrase appartient à προσῆκεν de l'apodose : bien qu'il précède la protase, et soit séparé par elle, de son verbe. Dans le discours contre Midias, p. 530 : Νῦν δέ μοι δοκεῖ, κἂν, ἀσέβειαν εἰ καταγίγνωσκοί τις, τὰ προσήκοντα ποιεῖν. Où ἂν appartient à l'infinitif de l'apodose ποιεῖν.

J'ai recueilli quelques exemples de Platon, qui présentent plus de difficulté, et sur lesquels j'insisterai par cette raison, en prévenant d'abord que la forme du dialogue permettant de parler à demi-mot, et de sousentendre les termes employés par l'interlocuteur précédent, a besoin, pour l'explication grammaticale des phrases, de recourir à ce qui a été dit. Des lois, liv. premier, pag. 573, de l'édit. de Lemaire, suivie par Runhkénius : Πῶς δ' οὐκ ἀκουσόμεθα; κἂν, εἰ μηδενὸς ἄλλου χάριν, ἀλλὰ τοῦ θαυμαστοῦ τε καὶ ἀτόπου, sousentendu dans les deux membres, ἀκούσαιμεν. « Comment n'écouterons-nous pas, et si ce n'étoit pour autre chose » (c'est-à-dire, si nous n'écoutions pas pour autre » chose), ce seroit (c'est-à-dire, nous écouterions), » à cause de ce qu'il y a d'étonnant et d'inadmissible, que », etc.

De la république, liv. 5, pag. 467 : Ὁ γιγνώσκων γιγνώσκει τι ἢ οὐδέν; πότερον ὂν ἢ οὐκ ὄν; ὄν. Ἱκανῶς οὖν

τοῦτ' ἔχομεν, κἂν, εἰ πλεονάχῃ σκοποῖμεν, ὅτι τὸ μὲν παντελῶς ὄν, παντελῶς γνωστόν.

« Il nous est donc démontré, que si nous répé» tions cette observation, ce qui est entièrement » connu, seroit entièrement existant », sousentendu, ἔχοιμεν. L'édition d'Étienne porte σκοποῦμεν· mais celle de Lemaire et la seconde de Basle, ont avec raison, σκοποῖμεν.

Voici un passage du Menon, qui demande a être pris de haut. C'est au commencement, p. 13, de l'édit. de Lemaire :

Εἴ μου ἐρομένου μελίττης περὶ οὐσίας ὅ,τι ποτ' ἐςί· πολλὰς καὶ παντοδαπὰς, ἔλεγες αὐτὸς εἶναι· τί ἂν ἀπεκρίνω μοι.... ; εἰ οὖν εἶπον μετὰ ταῦτα, τοῦτο ᾧ οὐδὲν διαφέρουσιν αἱ μέλιτται, ἀλλὰ ταὐτόν εἰσιν ἅπασαι, τί τοῦτο φῂς εἶναι ; εἶχες δήπου ἄν τι μοι εἰπεῖν ; Μεν. Ἔγωγε. Σωκράτης. Οὕτω δὴ καὶ περὶ τῶν ἀρετῶν, κἂν, εἰ πολλαὶ καὶ παντοδαπαί εἰσιν, ἕν γέ τι εἶδος ταὐτὸν ἅπασαι ἔχουσι, δι' ὅ εἰσιν ἀρεταὶ, εἰς ὃ ἀποβλέψαντα τὸν ἀποκρινούμενον τῷ ἐρωτήσαντι, ἐκεῖνο δηλῶσαι ὃ τυγχάνει οὖσα ἀρετὴ, ἢ οὔ. Μανθάνεις ὅ,τι λέγω ;

« Si, vous interrogeant sur la nature de l'abeille, » je vous eusse demandé ce qu'elle est ; vous » m'eussiez dit qu'elles étoient de toute espèce ; » que m'eussiez-vous répondu ? Si, etc... si, ensuite » je vous eusse dit : cette chose en quoi vous dites » que les abeilles ne diffèrent point entre elles, » mais qui fait qu'elles sont toutes une même » chose, que dites-vous que ce soit ? Eussiez-vous » eu quelque chose à me répondre ? Ménon. Oui. » Socrate. Il en sera donc de même des vertus,

décomposition de la seconde partie du *dilemme* est ceci : καὶ εἰ βίᾳ κινεῖται, κινηθείη ἂν καὶ φύσει.

Mais c'est principalement après l'optatif, ou les temps prétérits de l'indicatif dans la protase, c'est-à-dire soumis à εἰ, que κἂν, qui se rapporte à l'apodose, trouve naturellement sa place.

En général l'enchevêtrement de εἰ et ἂν est souvent fort compliqué, et par-là même difficile. La boussole, pour ne pas s'y méprendre, est de bien se pénétrer que ἂν (s'il n'est pas mis pour ἐὰν), n'appartient qu'à une apodose dont la protase, quelque dissimulée qu'elle soit, doit être conditionnelle : il faut donc découvrir sa nature conditionnelle, malgré les obscurités qui l'environnent. Alors tout prend naturellement sa place : en voici un exemple de Démosth. contre Leptine, p. 475 : Οὐκοῦν αἰσχρὸν, εἰ μέλλοντες μὲν εὖ πάσχειν, συκοφάντην ἂν τὸν ταῦτα λέγοντα ἡγοῖσθε· ἐπὶ τῷ δὲ ἀφελέσθαι τὰς τῶν προτέρων εὐεργετῶν δωρεὰς, ταῦτα λεγόντων ἀκούσεσθε.

Il faut savoir que εἰ ne se rapporte qu'à ἀκούσεσθε, et a pour apodose οὐκοῦν αἰσχρόν. Ensuite ἂν ἡγοῖσθε indique une protase conditionnelle, cachée dans μέλλοντες pour εἰ μέλλοιτε. Ce qui complique la phrase de la manière suivante :

» Il sera donc honteux, tandis que si vous deviez recevoir des bienfaits, vous traiteriez de » Sycophante celui qui vous diroit ces choses; si, » lorsqu'il s'agit de dépouiller vos bienfaiteurs » vous écoutez ceux qui vous les disent ». Cette phrase ressemble, pour la contexture, à celle citée plus

plus haut du même discours, p. 490, avec la différence que *εἰ ἀκούσεσθε* est remplacé par *ἐθέλειν ἀκούειν* : ce qui ne laisse dans la phrase que le conditionnel transformé. On voit dans le même discours, un mélange de *εἰ* et *ἐὰν*, à peu près semblable dans une même phrase, p. 483.

Εἰ γὰρ ὧν ἔργῳ πεποίηκεν ἕκαστος αὐτῶν ὑμᾶς εὖ, τούτων ἐκ λόγου κρίσις γίγνεται, καὶ τὰ καλῶς πραχθέντα ὑπ' ἐκείνων ἂν ὑφ' ὑμῶν μὴ καλῶς ῥηθῇ τῷ λόγῳ, μάτην τοῖς πονήσασιν εἴργασται. Πῶς οὐ δεινὰ πάσχουσι; il y a ici complication de deux conjonctions, *εἰ κρίσις γίγνεται, καὶ εἰ μάτην εἴργασται* se trouvent séparés par *ἂν τὰ καλῶς πραχθέντα, μὴ καλῶς ῥηθῇ*.

« Si l'on établit une enquête de leurs services,
» si l'on calomnie ce qu'ils ont fait de bien, et si
» tous leurs efforts sont devenus inutiles, ne sont-
» ils pas indignement traités?

Pour épuiser ce qui a rapport à la conjonction *ἂν*, il nous reste deux choses à traiter, 1°. le placement de cette conjonction : savoir si sa syntaxe est obligée ; et dans le cas où elle ne le seroit pas, qu'elle est la place qui lui convient le mieux. 2°. Si on peut la répéter sans nécessité, c'est-à-dire, si chaque conjonction, de ce genre, a son emploi particulier; de manière que quand il s'en trouve plusieurs dans la même sentence, elles aient toutes une fonction différente.

Le placement de *εἰ*, dont *ἂν* est adversatif, est obligé, en ce qu'il ne sauroit suivre le verbe sur lequel il exerce son action, ni le sujet de ce verbe,

soit qu'on l'exprime séparément, ou qu'il soit compris dans l'énonciation du verbe; en un mot, il précède toute la réunion de mots qui entrent dans la composition de la sentence, excepté les conjonctions aggrégatives, et la conjonction déclinable, qui rattachent cette même sentence à ce qui la précède: encore même en est-il, comme μὲν, δὲ, γὰρ, etc., qui ne se placent jamais qu'après lui: il se place aussi, mais rarement, après le régime du verbe.

Ἂν, adversatif de εἰ, n'a pas la même prérogative, sa place n'est pas nécessairement la première: il est plutôt accessoire du verbe, qu'agissant sur lui, aussi le suit-il fréquemment; mais plus fréquemment encore il le précède, et même se place à l'origine de la sentence: et la raison n'en est pas tout-à-fait arbitraire, ni dénuée de motifs.

Ἂν n'est pas toujours précédé de εἰ; souvent, par une inversion, qui est de toutes les langues, la protase des phrases conditionnelles, succède à son apodose; d'autres fois εἰ et son verbe, sont remplacés par le même verbe au participe, ce qui fond la protase et l'apodose, en une même sentence; ou de toute autre manière.

Dans ces deux cas, et même en général, la position de ἂν, en première ligne, a cet avantage assuré, de bannir toute incertitude de l'esprit, et de faire comprendre, dès l'abord, que la phrase qui va suivre, est dépourvue de l'expression affirmative, et n'en a qu'une conditionnelle.

D'un autre côté, ἂν, par sa nature dépendante, ne se place pas tout-à-fait le premier; il faut qu'il succède à un ou plusieurs mots, et qu'il se place dans un interstice où il ne gêne pas la clarté, et même encore l'harmonie, dont les Grecs étoient si épris, qu'ils lui sacrifioient quelquefois la clarté même.

Or, dans cette alternative de préséance, pour donner à la phrase l'expression conditionnelle, de position subordonnée au verbe, par la dépendance où cette conjonction est à son égard; c'étoit au tact de l'écrivain à discerner ce que la clarté et l'harmonie exigeoient de lui. Souvent, pour obtempérer à cette double nécessité, les écrivains répétoient deux fois ἂν, quelquefois ils en plaçoient un en première ligne, immédiatement avant l'εἰ de la protase, comme pour annoncer l'apodose qui devoit suivre, et dans laquelle cette conjonction étoit répétée. Ainsi, ce passage du IVe livre de la République, au commencement, p. 415 de l'édit. de Lyon : Ὥσπερ οὖν ἂν, εἰ ἡμᾶς ἀνδριάντας γράφοντας προσελθὼν τις ἔψεγε, λέγων, ὅτι οὐ τοῖς καλλίστοις τοῦ ζώου τὰ κάλλιστα φάρμακα προστίθεμεν· οἱ γὰρ ὀφθαλμοί, κάλλιστον ὄν, οὐκ ὀστρείῳ ἐνσυνηλλιμμένοι εἶεν, ἀλλὰ μέλανι· μετρίως ἂν ἐδοκοῦμεν πρὸς αὐτὸν ἀπολογεῖσθαι λέγοντες·

» Comme si quelqu'un, nous voyant peindre des » figures, les eût dénigrées, en disant que nous » n'employons pas les plus belles couleurs pour les » plus belles parties de l'animal. Les yeux étant, en » effet ce qu'il y a de plus beau, nous n'y employons

» pas le pourpre, mais le noir : il semble que nous » nous fussions raisonnablement justifiés en » disant » :

Où j'ai effacé ἂν, devant τις ἔψεγε, qui étoit contre la syntaxe, attendu que εἰ n'admet point ἂν, en union avec lui, dans la protase, comme nous le verrons incessamment.

Démosth. contre Leptine, p. 500 :

Ὥσπερ ἂν, εἴ τις μεγάλας τὰς τιμωρίας τῶν ἀδικημάτων τάττοι, οὐκ ἂν αὐτός γε ἀδικεῖν παρεσκευάσθαι δόξαι. « De » même que si quelqu'un établissoit des punitions » sévères pour les crimes, on ne croiroit pas qu'il » les encourrageât ».

On pourroit absolument, dans ce passage, regarder ὥσπερ ἂν, comme adverbe, et l'écrire ὡσπεράν.

Platon, dans l'Euthyphron, p. 7 : Ἆρ' ἂν, εἰ διαφεροίμεθα ἐγώ τε καὶ σὺ περὶ ἀριθμοῦ, ἡ περὶ τούτων διαφορὰ ἐχθροὺς ἂν ἡμᾶς ποιοίη; « Si nous disputions sur les » nombres, deviendrions-nous ennemis pour « cela » ? Tels sont enfin tous les exemples de κἂν, εἰ, que nous avons passés en revue.

Je sais que cet emploi pléonastique, παραπληρωματικὸν, de la conjonction ἂν, qui se trouve si fréquemment, non seulement dans les poètes, mais encore dans les prosateurs, a rencontré deux adversaires dans la personne de *Hoogeveen*, *Doctrina particul.* p. 66, de l'édition de Schütz, et M. Hermann dans ses notes sur Vigier. Pour parvenir à prouver leur opinion, ils sont obligés d'attacher un ἂν particulier à un mot quelconque, soit même un

nom, soit un adverbe, comme s'ils en étoient susceptibles. Or, ἂν est une conjonction, et comme telle, influe sur la sentence même, et non sur ses parties détachées : le verbe qui est le lien de la sentence, c'est-à-dire, qui affirme la qualité du sujet, est aussi le terme sur lequel toute conjonction a une action directe, parcequ'il est en quelque sorte le symbole de la sentence, dont il enchaîne les parties éparses : ainsi donc, c'est à lui qu'on peut dire que ἂν s'applique, et s'attache uniquement, comme en modifiant l'expression affirmative, et cela sous quelque forme qu'il paroisse, indicatif, conjonctif, infinitif, et même participe. Quant aux autres parties du discours, qui n'affirment rien, n'enchaînent rien, ne sont là chacune que pour leur compte; se bornant à dénommer un sujet ou une qualité; qui sont invariablement ce qu'elles sont, prises à part, et sous le lien du verbe qui les rapproche : ces parties du discours, dis-je, sont incapables de recevoir privativement la modification de ἄν. Quel besoin, d'ailleurs, en ont-elles? Une fois que la sentence entière à reçu ce caractère de conditionnalité, doit-on aussi l'imprimer à chaque partie? peut-on douter qu'elle n'en soit atteinte comme le reste? tout ce qu'on y ajouteroit, ne seroit-il pas un pléonasme? Qu'est ce qu'un Ἡρακλῆς ἄν? Qu'elle idée cela peut-il présenter à l'esprit? C'est cependant de cette manière, qu'un esprit aussi judicieux que M. Hermann, entreprend de

soutenir l'échafaudage d'un mauvais système. Qu'est-ce qu'un πῶς ἄν? Comme si toute interrogation par elle-même n'étoit pas assez douteuse. N'en disons pas plus sur cela : c'est une opinion insoutenable, où s'est égaré un esprit d'ailleurs excellent, celui de M. Hermann. Quant à Hoogeveen, cela n'étonne point, il s'est tellement proposé d'expliquer chaque particule, par un même point de vue de signification primitive, souvent très-fautif, que cette prétendue unité de signification, qui n'est que dans sa tête, et non pas prise dans la connoissance et l'étude de la langue, rend ses immenses recherches d'une utilité médiocre, quelquefois même dangereuses.

On doit donc croire en résumé, que chaque sentence n'admet qu'un seul ἄν. Toutes les fois qu'il y en a plusieurs, on doit attribuer leur présence aux causes que j'ai énumérées. 1°. L'intention d'indiquer d'abord que la phrase, qui va suivre, ne sera que conditionnelle, qui le fait mettre au commencement; tandis qu'en 2e lieu, la vue de le rapprocher du verbe, dont il dépend, le fait répèter; 3°, un desir de répèter cette conjonction, dont on ne trouve pas toujours la raison suffisante, mais que l'harmonie où la clarté réclamoient apparemment.

On doit croire que la position de ἄν, n'est obligée que quand il est pris ἀοριστολογικῶς, comme disent les grammairiens, c'est-à-dire, en association avec les conjonctions déclinables ou indé-

clinables, suivies du conjonctif actuel, ὃς ἂν, ὁπόταν, ὅπου ἂν λέγῃ.

Reprenons l'examen de l'emploi de la conjonction hypothétique, Εἰ, en résumant ce qui a été dit.

Εἰ, dans le *dilemme*, présente, sous la forme du doute, une assertion qui n'est plus possible; mais seulement vraie ou fausse. Εἰ, dans ce cas, est suivi du présent ou du parfait de l'indicatif ou de l'aoriste mis pour le parfait : il y a même des exemples de l'imparfait dans cet emploi d'aoriste, mais excessivement rares, et seulement pour quelques verbes.

Ἦν, imparfait et aoriste tout à la fois du verbe substantif, qui manque de parfait et d'aoriste. Démosth. contre Leptine, p. 471. Οὐ γὰρ, εἰ ἕτεροι μὲν ἦσαν οἱ τότε σωθέντες ὑπ' αὐτοῦ, καὶ δόντες τὴν ἀτέλειαν, ἕτεροι δ' ὑμεῖς οἱ νῦν ἀφαιρούμενοι, ἀπολύει τοῦτο τὴν αἰσχύνην· ἀλλ' αὐτὸ δὲ τοῦτο καὶ τὸ δεινόν ἐστι. Le verbe νομίζω suit dans le même endroit, employé de même : Εἰ γὰρ οἱ μὲν εἰδότες καὶ παθόντες ἄξια τούτων ἐνόμιζον εὖ πάσχειν, ἡμεῖς δὲ οἱ λόγῳ ταῦτ' ἀκούοντες, ὡς ἀναξίων ἀφαιρησόμεθα· πῶς οὐχ ὑπέρδεινον ποιήσομεν; Ἐνόμιζον est pour νενομίκασιν.

Enfin, dans un exemple déjà cité de Démosthène, περὶ παραπρεσβείας, pag. 362, l'imparfait du verbe ἐξαπατᾶν et du verbe τολμᾶν, sont employés comme aoristes, en remplacement du parfait : Πῶς γὰρ οὐχ οὗτοι πονηροὶ ἄνθρωποι δικαίως ὑποληφθεῖεν ἄν· εἴγε ἃ ὑπὲρ ἑαυτοῦ Φίλιππος οὐκ ἐτόλμα ψεύσασθαι οὐδὲ πρε-

σδευτὴς οὐδεὶς εἶπε τῶν παρ' ἐκείνου· εἰς ταῦτα οὗτοι, μισθώσαντες ἑαυτοὺς, ὑμᾶς ἐξηπάτων; « Comment ne se» ront-ils pas justement pris pour des pervers, » ceux qui, après s'être vendus à Philippe, vous » en ont imposé sur des points où lui-même n'a » pas osé contredire la vérité, et qu'aucun de » ses envoyés n'a osé affirmer » ?

Dans cette Syntaxe, l'apodose a toujours le parfait, le présent, ou le futur de l'indicatif ou l'impératif, sans s'adjoindre ἄν.

Εἰ devant le futur de l'indicatif, ou ἐὰν devant tous les temps du conjonctif actuel, marquent dans la protase une hypothèse toujours incertaine, puisqu'elle est à venir, mais beaucoup plus avec le conjonctif, qui associe en conséquence ἄν, à la conjonction hypothétique.

L'apodose de cette construction est semblable à celle du *dilemme*, c'est-à-dire, qu'elle ne renferme aucune incertitude, et dépouille entièrement le caractère hypothétique, qui est tout-à-fait réservé à la protase, soit plus, soit moins marqué; avec la différence que le *dilemme* admet une apodose quelquefois passée, si la protase l'est, mais toujours présente ou future; au lieu que la protase future ou conjonctive, ne veut qu'une apodose future; ce que chacun conçoit.

L'optatif ou conjonctif historique, dans tous les temps, soumis à la conjonction hypothétique, marque le changement possible d'un état actuel, et a pour apodose le même mode, auquel se joint

la particule adversative de εἰ, savoir, ἄν. Ce qui indique que l'apodose participe à la nature conditionnelle de sa protase. Tel est le point où nous sommes parvenus, qui ne renferme pas toutes les positions possibles d'hypothèse. A celles futures ou présentes, c'est-à-dire, possibles, nous devons ajouter celles passées, qui expriment plus le regret que le désir, attendu qu'elles sont impossibles à réaliser.

Elles se rendent en latin par le plus-que-parfait du conjonctif, et en françois, par *j'eusse*, si *j'eusse cru : si credidissem.* Une pareille protase demande une apodose semblable, c'est-à-dire, aussi inefficace que la supposition. Cette apodose peut avoir deux expressions : quand elle marque une chose qui seroit passée, elle est suivie du même temps : *Si j'eusse cru, j'eusse fait; si credidissem, fecissem. Si paululum cessassem, domi non offendissem. Si j'eusse tardé tant soit peu, je ne l'eusse pas rencontré à la maison.* Quand elle exprime une chose qui devroit exister, elle prend l'apodose de la syntaxe hypothétique que nous venons d'examiner précédemment, qui marque le changement possible d'un état actuel. *Si attigisses, ferres infortunium,* Térence, Adelph. act. 2, sc. 1re : « Si » tu y eusses touché, tu t'en trouverois mal ». C'est une ellipse : « Si tu y eusses touché, il seroit » arrivé alors telle chose, que maintenant tu t'en » trouverois mal ». Ce temps est en outre en latin, plus-que-parfait conjonctif, c'est-à-dire, qu'il rem-

place, dans les phrases subordonnées, le plus-que-parfait de l'indicatif ou parfait historique, après les conjonctions qui veulent être suivies de leur mode propre. Ainsi : *Combustos esse narrant libros, quos emisses*, phrase où, dans notre langue, nous rétablissons l'indicatif : « On dit que les » livres que vous aviez achetés, ont été brulés ». En françois, le plus-que-parfait conjonctif diffère du temps que nous venons d'indiquer : cette double expression vient de ce que les françois sont en possession d'un aoriste, d'où procède ce temps, ainsi que nous allons en donner la preuve, au lieu qu'en latin, l'aoriste et le parfait se confondent dans l'expression. Le plus-que-parfait ou parfait historique conjonctif, s'exprime par *j'aurois*, et le participe passé, *j'aurois aimé*, qui se confond presque par la pensée, avec *j'eusse aimé*; et, en conséquence, s'emploie indistinctement avec lui, et même en est remplacé, lorsqu'on veut le faire passer au sens indéfini ou aoriste. Ainsi, nous dirons, à l'exemple des Latins : « Lorsqu'on » annonça aux Athéniens les désastres de Sicile, » d'abord ils ne crurent pas que l'armée *eût* été » totalement détruite, comme on le rapportoit, » *pour* auroit été totalement détruite ». Ce qui étant rendu par le plus-que-parfait de l'indicatif, seroit : « On dit aux Athéniens que l'armée avoit » été totalement détruite ». Or, pour en revenir à l'examen de la première signification de ce temps, nous allons rechercher comment les Grecs rendent

cette syntaxe. Nous avons vu que les Latins avoient employés les temps antérieurs de leur conjonctif, aussi bien que les françois. Et, quoique les grammairiens de notre nation aient fait un mode particulier, qu'ils appellent conditionnel, et qui renferme, *j'aimerois* et *j'eusse aimé ;* nous ne nous laisserons pas abuser par leur doctrine; et nous reconnoîtrons que le premier est la traduction de l'imparfait, *j'aimois*, dans le mode conjonctif qui y ajoute toute fois le caractère de dépendance et de postériorité propre à ce mode, et marque une action présente dans une époque passée ou historique : « Il savoit que j'aimerois » mieux mourir que de forfaire », est tout-à-fait analogue dans son époque à, *il sait que j'aime mieux*, etc. *J'eusse aimé* est l'aoriste antérieur du conjonctif, dont nous allons faire connoître l'équivalent dans l'indicatif, en traitant de la théorie de l'aoriste.

Or, les Grecs ne pouvoient pas recourir au même procédé que les Latins et nous : tous les temps des deux modes conjonctifs avoient leur emploi dans les syntaxes conditionnelles, déjà examinées. Ceux du conjonctif actuel, ne servoient qu'aux protases futures et éventuelles, et étoient exclus de toute apodose; ceux du conjonctif historique, l'*optatif*, étoient identiques et pris indifremment l'un pour l'autre, dans la même syntaxe, savoir, celle qui établit le changement possible d'un état actuel; et se correspondoient dans les

deux membres avec εἰ, à la protase, et ἂν, à l'apodose.

Tout étoit épuisé ; il ne restoit pour le genre d'hypothèse, dont nous cherchons la syntaxe, aucun temps superflu. Qu'ont fait les Grecs? Ils ont eu recours à l'indicatif, et ont attribué à trois temps de ce mode, la vertu conjonctive, avec la signification d'un temps antérieur ; temps qu'il faut bien distinguer alors de leur emploi, comme appartenant à l'indicatif. Or, cela se fait avec de certaines précautions qui devoient mettre en garde, contre toute méprise, et qui le faisoient sûrement dans l'antiquité ; mais dont l'inobservation a fréquemment induit les modernes en erreur : ces temps sont l'imparfait, l'aoriste et le plus-que-parfait. Or, pour qu'on puisse pénétrer ce nouvel emploi de ces temps, il est à propos de rappeler leur fonction primitive, d'où celle-ci découle.

Celle de l'imparfait nous est connue ; c'est le présent d'une époque passée, que nous nommons par cette raison, présent historique.

Le plus-que-parfait est le parfait de la même époque.

L'aoriste dont nous avons déjà beaucoup parlé, n'a pas obtenu encore sa théorie ; il est temps de la donner.

Dans la distribution des temps de l'indicatif en ordre actuel, et ordre historique, nous avons annexé à l'ordre historique, indépendamment des trois temps naturels, un quatrième que nous avons nommé aoriste, *j'aimai*. Les Grecs en ont

deux formes dans les tableaux de conjugaisons ; mais ces deux formes se réduisent à une même signification, ou plutôt les deux formes sont exclusives, c'est-à-dire, que les verbes qui ont la première, rejettent généralement la seconde, et *vice versa*. Les verbes en μι, sont presque les seuls qui réunissent les deux, et alors ou ces deux formes se distinguent, en ce que la deuxième a la signification neutre, et la première, la signification active, comme ἔϛην et ἔστησα : ou tel verbe affectionne une forme dans un nombre, et rejette l'autre, qu'il reprend ensuite. Ainsi ἔθηκα, ἔθηκας, ἔθηκεν, est usité, et non point ἔθην· tandis que ἐθήκαμεν, ἐθήκατε, ἔθηκαν, sont remplacés dans l'usage par ἐθήσαμεν, ἐθήσατε, ἔθησαν.

Les Grecs n'ont donc qu'un aoriste. Mais qu'est-ce que cet aoriste ? un temps passé antérieurement, à ce que nous disent les anciens, *præteritum multo ante perfectum*, dit Priscien. Cette définition est fausse ; il n'y a pas de plus ou de moins. C'est un temps passé absolu, qui n'est point de l'ordre historique, puisque cet ordre a ses trois tems naturels : qui est encore moins de l'ordre actuel : qui n'appartient donc à aucun ordre, mais qui est intermédiaire entre les deux ordres : c'est le pont jeté pour la communication de l'un à l'autre. Dans les langues modernes, on le trouve en françois, en italien, en espagnol ; de l'aveu de Priscien, les Romains le remplacent par le par-

fait, les Allemands et les Anglois le font par l'imparfait (présent historique). La fluctuation entre ces deux temps est naturelle, puisque tous deux sont passés, soit par le temps, soit par l'époque : par le temps, le parfait; par l'époque, le présent historique ou imparfait : ils sont donc les deux extrêmes de chaque ordre, les plus faits pour tenir lieu du point de contact qui leur manque.

Veut-on faire passer le discours de l'ordre actuel à l'ordre historique, c'est par l'intermédiaire de l'aoriste :

Philémon et Baucis, nous en *offrent* l'exemple;
Tous deux *virent* changer leur cabane en un temple :
L'Hyménée et l'Amour par des desirs constans,
Avoient uni leurs cœurs, dès leurs plus doux printemps.

Φιλήμων καὶ Βαυκὶς τοῦτό γε παρίστασιν· εἶδον γὰρ ἄμφω τὴν αὐτῶν καλύβην εἰς νεὼν μεταβληθεῖσαν. Ὑμεναῖός τε καὶ Ἔρως διηνεκέσι πόθοις τὰς αὐτῶν ψυχὰς, ἐκ τῆς πρώτης ὥρας, συνεδεδέκεσαν.

Ce temps passé, étant absolu, rejette donc l'union des adverbes qui déterminent l'époque passée, et qui, par conséquent, entraînent immédiatement l'introduction de l'ordre historique (1). Ainsi, quand on dit que *je vins*, s'unit à *hier* dans *je vins hier*, on rend mal compte de la phrase. *Hier*

(1) Il faut bien les distinguer des conjonctions temporaires, qui ne déterminent pas le temps, mais l'antériorité et le concours d'action, comme *lorsque*, *après que*, etc., qui ne fixent point une époque, et par conséquent, s'associent à l'aoriste, comme nous le ferons voir.

succédant à *je vins*, doit être suivi d'un verbe qui ne sera plus un aoriste : *j'aime Philémon, je vins hier le voir, il étoit malade.* C'est proprement le verbe, *il étoit malade,* qui s'unit à *hier*. Le discours étoit dans l'ordre actuel : l'aoriste a fait cesser cet ordre pour le transporter dans le passé indéfini : l'adverbe *hier* a fait cesser l'indéfini ; et le discours s'est trouvé transmis à l'ordre historique par une marche naturelle. Sans ces transitions, *hier* ne devroit pas se réunir à *je vins*. En effet, Patris, dans son épigramme, ne dit pas *je songeai*, mais

Je *songeois* cette nuit, que de mal consumé,
Côte à côte d'un gueux on m'avoit inhumé,
Et que n'en pouvant pas souffrir le voisinage ;
En mort de qualité, je lui *tins* ce langage :
Retire toi coquin, *va* pourrir loin d'ici.

Ὠνειρόττον μὲν ἐγὼ, τῇδε τῇ νυκτὶ, ὅτι ὑπὸ πόνου ἡττηθεὶς, ὡς ἐγγύτατα πτωχοῦ ἐτεθάμμην, οὗ γειτνίασιν δυσχεραίνων, ὥσπερ εὐγενής τις νεκρὸς, οὕτως αὐτὸν προσεῖπον· Ἄπιθι ὦ κάκιστε, ἐνθένδε πόῤῥω σαπούμενος. *Cette nuit* est pris ici comme adverbe d'une époque passée. Anacréon a fait de même dans la huitième ode :

Διὰ νυκτὸς ἐγκαθεύδων,
Ἁλιπορφύροις τάπησι,
Γεγανυμένος Λυαίῳ,
Ἐδόκουν ἄκροισι ταρσοῖς
Δρόμον ὠκὺν ἐκτανύειν.

Il est vrai quelquefois qu'un adverbe passé se place après l'aoriste sans que le discours se transmette à l'ordre historique ; c'est qu'on ne tient

pas compte de cet adverbe, et que le passé indéfini continue de régner alors; en effet les verbes qui se succèdent, n'ont point de rapport avec cet adverbe : *je vins voir hier Philémon, et lui conseillai qu'il se soignât;* si je dis, *je lui conseillois,* je me transporte au moment d'hier, au lieu qu'il est étranger ici à la succession des idées exprimées par les verbes qui le précèdent et le suivent : ce n'est qu'un renseignement passager et fugitif. Dans ces phrases, il faut sousentendre un premier verbe actuel, *sachez que : je vous dis que :* je vins voir hier.

Tel est le commencement de la République de Platon; l'aoriste et l'imparfait y sont entremêlés : Κατέβην χθὲς εἰς τὸν Πειραιᾶ προσευξόμενός τε τῇ θεῷ, καὶ ἅμα τὴν ἑορτὴν βουλόμενος θεάσασθαι. Καλὴ μὲν οὖν μοι καὶ ἡ τῶν ἐπιχωρίων πομπὴ ἔδοξεν εἶναι, οὐ μέντοι ἧττον ἐφαίνετο πρέπειν ἣν οἱ Θρᾶκες ἔπεμπον. Προσευξάμενοί τε καὶ θεωρήσαντες ἀπῇμεν πρὸς τὸ ἄστυ· κατιδὼν οὖν πόῤῥωθεν ἡμᾶς οἴκαδε ὡρμημένους Πολέμαρχος, ἐκέλευσε δραμόντα τὸν παῖδα περιμεῖναί ἑ κελεῦσαι. « Je *descendis* hier au Pirée pour » faire ma prière à la déesse, et pour voir la fête. La » procession des natifs me *sembla* belle, mais celle » des Thraces ne l'*étoit* pas moins. Cependant » *ayant prié* et *vu* le spectacle, nous nous en *re-* » *tournions* vers la ville, mais Polémarque nous » *ayant reconnu* de loin, *envoya* son esclave après » nous pour nous dire de l'attendre ».

L'aoriste fait passer le discours de l'ordre historique à l'ordre actuel.

» Deux

Deux coqs *vivoient* en paix, une poule *survint*,
Et voilà la guerre allumée.

Ἀλεκτρύονες μὲν δύο εἰρηνικῶς ἐβιότευον, ὄρνις δ' ἐπῆλθε, καὶ εὐθὺς πόλεμος ἐκκαίεται. Cette transition a lieu surtout lorsqu'on veut rendre avec une expression directe, un discours tenu dans une époque passée; alors, avec *dis-je* ou *dit-il* à l'aoriste, on opère ce changement, ainsi que dans l'épigramme citée de Patris.

Telle est la véritable et primitive fonction de l'aoriste, de marquer le passé, sans appartenir à un systême de temps; par conséquent de pouvoir indiquer absolument toute espèce de temps prétérit, en devant se passer de tous les adverbes qui fixent les époques antérieures de la durée; et par-là, ayant le pouvoir de se mettre en contact avec les temps de l'époque actuelle, sans lui appartenir en rien. Ainsi lorsque je dis « Babylone fut bâtie » par Sémiramis », *Βαϐυλὼν ἐκτίσθη ὑπὸ Σεμιράμεως*, je n'ai aucun égard à son état actuel : je ne considère que ce qui s'est passé à l'époque de sa construction. Si au lieu de cela, je dis « Babylone a été bâ-» tie », *Βαϐυλὼν ἔκτισται ὑπὸ, κ. τ. λ.*; je dis qu'elle a été mise dans l'état où elle est aujourd'hui. Voilà un temps bien distinct de l'époque actuelle.

Si je le compare ensuite à l'époque historique, je trouve que le temps historique, même le présent, emporte l'exclusion de l'époque actuelle : ce que ne fait pas l'aoriste. Lorsque je dis *j'étois jeune*, je déclare que je ne le suis plus, et je suis obligé de marquer le temps où je l'étois. Lorque

je dis, *je fus jeune*, je n'ai pas besoin de marquer l'époque, et je puis ajouter : *je le suis encore.*

Je conviendrai que l'emploi de l'aoriste dans le grec et le françois n'est pas toujours le même; nous le voyons souvent mis dans des cas où nous sommes forcés de mettre le parfait. Ainsi, par exemple, nous ne saurions guères le mettre en tête d'un discours ou d'un récit, de la manière dont le fait Xénophon, au commencement des Ἀπομνημονευμάτων· Πολλάκις ἐθαύμασα τίσι ποτὲ λόγοις, κ.τ.λ. et Isocrate, au commencement du Panégyrique, pour *j'ai été souvent étonné.* C'est que les Grecs emploient l'aoriste souvent pour le parfait, ce que nous ne faisons pas, ou que nous faisons moins qu'eux. Si l'aoriste est mis souvent en remplacement du parfait, on trouve des exemples du présent mis pour l'aoriste, et suivi, par conséquent, de l'optatif, au lieu du conjonctif dans le membre subordonné. Hécube d'Euripide, v. 10 :

Πολὺν δὲ σὺν ἐμοὶ χρυσὸν ἐκπέμπει λάθρα
Πατὴρ, ἵν', εἴ ποτ' Ἰλίου τείχη πέσοι,
Τοῖς ζῶσιν εἴη παισὶ μὴ σπάνις βίου.

Démosth., pour la Cour. pag. 234 : Ἃ ἐγὼ γράφω, ἵνα, ἐχόντων τῶν Θρακῶν τὰ χωρία ταῦτα, οὕτω γίγνοιντο οἱ ὅρκοι, καὶ μὴ προλαβὼν ἐκεῖνος τοὺς ἐπικαίρους τῶν τόπων, κύριος τῆς Θρᾴκης καταςαίη.

Cependant l'aoriste n'est pas uniquement borné à la fonction d'intermédiaire des époques. Il faut considérer, que dans chaque époque les trois temps

qui la composent, sont dans une relation parfaite entr'eux, et exclusive; c'est-à-dire, que le discours ne se transmettroit jamais d'un ordre à l'autre, sans le secours de l'aoriste. Mais quelquefois aussi, le discours se borne à marquer les temps d'une manière indéfinie, en sorte que l'aoriste seul y règne; il a besoin alors d'un correlatif qui, placé dans un rang supérieur ou égal, puisse faire considérer deux actions indéfiniment, mais respectivement l'une à l'autre.

Ce correlatif de l'aoriste simple se trouve dans l'*aoriste antérieur*, nommé communément, *prétérit antérieur*, ou *temps composé*. Ce temps est pour l'ordre historique, ce qu'est pour l'ordre actuel l'aoriste simple, c'est-à-dire, qu'il le précède dans la durée, comme l'autre précède l'ordre actuel, ne donnant aucune borne à cette précédence, ni de près, ni de loin : il ne s'emploie jamais à l'indicatif que comme correlatif de l'aoriste simple, avec *quand, lorsque, après que, dès que j'eus écrit, vous entrâtes.* Et il ne sauroit, en effet, avoir une autre syntaxe : car, 1°, l'aoriste simple, suffisant pour exprimer absolument une chose, quelque passée qu'elle soit, le nouvel aoriste n'y étoit pas nécessaire; 2°, ne pouvant unir l'ordre historique à aucun ordre qui lui fût antérieur (qui n'existe pas), il ne devoit jamais avoir à remplir la fonction d'intermédiaire : la syntaxe correlative de l'aoriste simple étoit donc la seule qui lui fût réservée.

Pour présenter ici tout ce qui concerne la doctrine des aoristes, et la Syntaxe des temps absolus, je dirai qu'il existe, non-seulement, un *aoriste passé*, mais un *aoriste futur*.

L'avenir, placé devant nous, ne présente pas à notre esprit une clarté aussi vive que le présent, né de la sensation, attribut de tous les êtres animés; que le passé, effet de la réminiscence, qui n'est qu'une sensation renouvellée. La connoissance de l'avenir, prérogative de l'être raisonnable, et fruit de la prévoyance, reste toujours enveloppée de trop de ténèbres pour pouvoir former un ordre, à l'instar de l'ordre actuel et de l'ordre historique. Nous ne pouvons donc concevoir le futur que sous deux aspects, ou comme le troisième temps de chaque ordre : *Je vais aimer, j'allois aimer*, représentés quelquefois par *j'aimerai, j'aimerois* : ou comme aoriste marquant indéfiniment l'avenir, exclus de tout ordre. Il ne peut alors nous montrer les évènemens qui lui sont soumis que sous le rapport d'antériorité et de coincidence mutuelle, à l'aide d'un *aoriste futur correlatif, antérieur ou coincident*. Ainsi comme nous disons au passé, *quand j'eus reçu mon argent je m'en allai;* nous dirons à l'aoriste futur, *quand j'aurai reçu mon argent, je m'en irai :* la forme des aoristes simples, dans les deux membres, marque le concours d'action.

Il y a une distinction à faire dans la syntaxe des aoristes, passés et futurs : c'est que non seulement

on peut dire : *quand j'aurai reçu mon argent je m'en irai*, mais *quand je m'en irai, j'aurai reçu mon argent.* Au lieu qu'au passé l'on ne peut pas dire : *quand je m'en allai, j'eus reçu mon argent ;* Mais *j'avois reçu mon argent.* La raison en est simple ; c'est qu'au moyen de la détermination de l'époque passée, l'aoriste passé sert d'intermédiaire à l'ordre historique, qui entre de plein droit en possession du discours, ce qui n'a pas lieu pour le futur, qui manque d'ordre.

Après avoir développé la théorie générale des aoristes, je reviendrai à l'aoriste antérieur du passé, et je dirai qu'il semble difficile qu'il puisse avoir une expression conjonctive : en effet, le conjonctif doit avoir une postériorité, au moins de raison, à l'égard de l'indicatif de la première proposition : or, l'aoriste antérieur, précédant tous les temps, ne sauroit être précédé que par lui. Mais d'un autre côté, dépourvu d'une expression purement affirmative, et ne s'employant à l'indicatif que concurremment avec son correlatif, il semble qu'il soit nécessairement exclus du conjonctif. Il en a un, cependant, et voici comment : c'est lorsqu'au lieu de dépendre d'une phrase affirmative, il dépend d'une invocation ou d'une hypothèse, exprimée par lui-même, et marque du regret et de l'impuissance ; c'est-à-dire dans le mode conjonctif, à la protase, ainsi qu'à l'apodose. Telle est la syntaxe qui nous occupe : *Si j'eusse prévu que vous eussiez dû venir.* A la fa-

veur de cette protase hypothétique ou optative, vient une apodose conditionnelle, *si j'eusse prévu que vous eussiez dû venir, je ne me fusse pas tant pressé;* aprés quoi peut venir encore une phrase conjonctive, soumise à la conjonction finale ἵνα, ὡς, ὅπως, *afin que, en sorte que, j'eusse eu plus de loisir.*

Pour appliquer ces principes généraux à l'usage de la langue grecque, il faut d'abord observer que l'aoriste antérieur, employé à l'indicatif, c'est-à-dire dans la syntaxe affirmative et non conditionnelle, dépend toujours, ainsi que nous l'avons vu, d'une conjonction temporaire qui, sans aucune détermination d'époque, et marquant seulement la relation de priorité sur l'aoriste simple qui l'accompagne, le fait avec certaines nuances qui donnent plus ou moins de précision à cette antériorité, *lorsque, dès que, aussitôt que, à peine, aprés que*, ὅτε, ὁπότε, ὡς, ἐπεὶ, ἐπειδή.... Cette classe de conjonctions peut se réduire à deux termes, l'un desquels marque le concours d'action dans les deux verbes, et l'autre la succession.

Ces conjonctions prennent après elles l'aoriste, sans lui donner la signification d'aoriste antérieur, lorsqu'elles sont spécialement consacrées à marquer le concours des deux temps : telles sont ὡς, ὅτε, ὁπότε, qui, prenant après elles l'aoriste, ne répondent en français qu'à l'aoriste simple. Démosth., περὶ παραπρεσϐ., p. 355 : Ὡς δ' ἀκούειν οὐκ ἠθέλετε, ἡσυχίαν ἔσχον « Lorsque vous ne voulûtes plus m'écouter,

» je me tins en repos ». P. 376. Ἴστε δήπου πρῴην, ὅτε εἰσήγγειλεν Ὑπερίδης Φιλοκράτην, ὅτι παρελθὼν ἐγὼ δυσχεραίνειν ἔφην ἕν τι τῆς εἰσαγγελίας. « Vous savez certai- » nement qu'avant-hier, lorsqu'Hypéride cita de- » vant le peuple Philocrate, je dis ». P. 443 : Ὅτε γὰρ τὸ πρῶτον Φωκέας ἐκράτησεν ὁ Φίλιππος καὶ διέφθειρε τοὺς ξένους καὶ.... οὐχ ὅπως παρῆλθεν ἢ διεπράξατο ὧν ἠβουλήθη τι παρελθὼν, ἀλλ' οὐδὲ προσελθεῖν ἐγγὺς ἠδυνήθη.

» Lorsque Philippe vainquit, pour la première » fois, les Phocéens, non seulement il ne passa pas » le défilé et ne fit rien de ce qu'il voulut, mais il » n'osa pas même en approcher ».

La conjonction Ὡς conserve la même valeur, lorsqu'au lieu d'être suivie de l'aoriste à l'indicatif, elle prend le même temps à l'infinitif tel que dans le même discours, p. 402 : Ὡς δ' ἀκοῦσαι τοὺς παρόντας ἐν τῷ συμποσίῳ, τοσοῦτον κρότον καὶ θόρυβον, καὶ ἔπαινον, παρὰ πάντων γενέσθαι, ὥστε.

» Lorsque les convives entendirent ces paroles, » il se fit de tels battemens de mains, il se mani- » festa une telle agitation, de tels applaudissemens » de toutes parts, que Philippe, etc. ». Cette construction commune au latin est expliquée par *Sanctius*, liv. 4, ch. 5 de la *Minerva*.

Cette conjonction sert encore, avec le même temps, à marquer l'aoriste antérieur, lorsqu'on y ajoute certains adverbes qui indiquent l'antériorité, tels que τάχιστα, εὐθὺς, εὐθέως, ἐξαίφνης. Démosth., περὶ παραπρεσβ. p. 441 :

Ὡς ἐπέβη ἐξαίφνης, πάντα τἀναντία τούτοις ἔλεγεν. « Aussitôt

» qu'il fut arrivé en Macédoine, il dit tout le » contraire ». Même discours, p. 392 : Ὡς τάχιστα εἰς Ὠρεὸν ἦλθον, οὐκ ἀνέμειναν τὸν κήρυκα..... Ἄλου δὲ πολιορκουμένου διέπλευσαν. « Lorsqu'ils furent arrivés à » Orée, ils n'attendirent pas le héraut, mais al» lèrent par mer, etc ».

Quelquefois ces deux mots sont séparés, comme dans le discours pour la Couronne, p. 330 : Ὡς δ' ἀπηγγέλθη τάχιστα ἡ μάχη. *De Corona*, p. 246 : Καὶ γὰρ εἰ μὲν, ὡς ἐκράτησε Φίλιππος, ᾤχετ' εὐθὺς ἀπιών. La conjonction propre à l'aoriste antérieur, est ἐπεὶ et ἐπειδὴ, qui se construit ordinairement avec l'aoriste de l'indicatif, et quelquefois avec le plusque-parfait : les exemples de la première construction sont si multipliés, qu'il est presque superflu de les citer. Démosth., περὶ παραπρεσϐ., p. 378 : Ἐπειδὴ δ' ἀνέστη μετὰ ταῦτα ἡ ἐκκλησία, συνελθόντες ἐϐουλεύοντο οὗτοι. « Lorsque l'assemblée eut été dissoute, ils se réu» nirent pour complotter ensemble ».

On lit à la page suivante, la construction plus rare du plusque-parfait et de l'imparfait avec l'aoriste, mêlés ensemble : Ἐπειδὴ δ' ἀπολώλεισαν οἱ Φωκεῖς, καὶ τέλος εἶχε.... καὶ ὁ Δέρκυλλος ἧκεν.... καὶ ἀπήγγειλεν.... καὶ ὑμεῖς συνήχθεσθε καὶ ἐψηφίζεσθε· ἐπειδὴ ταῦτα ἦν καὶ τοσαύτη ταραχὴ, καὶ τοσοῦτος θόρυϐος περιειστήκει τὴν πόλιν, τηνικαῦτα ᾤχετο. Celle de l'imparfait est rare, et pourroit sembler vicieuse, ensorte qu'on préférât ἔσχε à εἶχε, qui se trouve pourtant p. 387 : Ἐπειδὴ γὰρ ἡ μὲν εἰρήνη τέλος εἶχεν, οἱ δὲ πρέσϐεις ἀπήρκεσαν. . . .

On peut cependant la tolérer, d'autant plus qu'il y a entre ces trois temps, l'imparfait, le plus-que parfait et l'aoriste, assez d'analogie, comme temps historiques, pour qu'ils puissent s'assortir, et comme nous verrons qu'ils le font en effet dans la syntaxe hypothétique qui nous occupe. Quant au parfait qui appartient à l'ordre actuel, il ne doit s'associer à ἐπειδὴ, que lorsque cette conjonction est mise pour *puisque*, παρασυναπτικῶς, ainsi que le présent. *Pro corona*, p. 311 : Ἐπειδὴ δ' οὗτος πρὸς πολλοῖς ἄλλοις καὶ περὶ τούτων ὑπερηφάνῳ κέχρηται τῷ λόγῳ, σκέψασθε.

» Puisque sur ce point même il a parlé avec » jactance, considérez ».

Ce qui rend fort suspecte la leçon du même discours, p. 380 : Ἐπειδὴ Θηβαῖοι πρὸς τῷ τὴν Βοιωτίαν ἅπασαν ἔχειν καὶ τῆς τῶν Φωκέων χώρας ἐγκρατεῖς γεγόνασι.

» Lorsque les Thébains furent devenus maîtres » du pays des Phocéens ».

Ἐπειδὴ se construit comme ὡς, avec l'infinitif, en remplacement des temps de l'indicatif, περὶ παραπρέσϐ. pag. 439 : Ἐπειδὴ δ' ἀκοῦσαι, ὅτι Ἀτρεστίδας παρὰ Φιλίππου τῶν Ὀλυνθίων αἰχμάλωτα δωρεὰν ταῦτα ἔχων ἀπέρχεται. « Lorsqu'il eût entendu ». Le simple ἐπεὶ a la même valeur que ἐπειδή. Ἐπεὶ Τροίης ἱερὸν πτολίεθρον ἔπερσε. Hérodote, Clio, 209 : Ἐπεὶ ὦν δὴ ἐξεγέρθη ὁ Κῦρος. Xénoph. mémorab. 1, 2 : Ἐπεὶ τοίνυν τάχιστα ὑπέλαϐον. Telle est donc, à ce qu'il me semble, la distinction de ces conjonctions. Ἐπειδὴ donne aux aoristes qui le suivent, quelquefois remplacés par

des imparfaits et des plusque parfaits, la valeur d'un aoriste antérieur : ὡς conserve leur état primitif : ἐπειδὴ est pour marquer la succession d'action dans les deux verbes ; et ὡς le concours. Mais, dans l'habitude de la vie et dans la vue de l'écrivain, souvent ce concours ou cette succession sont indifférents ; de plus, il en est de ces aoristes passés, comme des aoristes futurs qui, dans une langue, s'emploient concurremment, tandis qu'ils le font progressivement dans une autre, comme nous l'avons vu en parlant des futurs grecs comparés aux françois. Ces motifs ont fait souvent confondre les deux syntaxes de ὡς et de ἐπειδή ; en sorte que les grammairiens modernes n'y ont mis aucune différence, et que peut-être les anciens écrivains les ont employés abusivement l'une pour l'autre ; comme on lit dans Hérodote, ὡς, avec le plusque parfait, qui ne peut être considéré que comme aoriste antérieur, lib. 1, pag. 80 : Ὡς δὲ οἱ πάντες διετετάχατο, παραίνεσε, » lors- » qu'ils eurent été rangés ensemble », suivi dans le même § de ὡς ὤσφραντο τάχιστα τῶν καμήλων οἱ ἵπποι. La différence qui règne entre ὡς et ἐπειδὴ se trouve en latin entre *quum* et *ut : Ut primum lux alma data est.* Virg. Ænéide, lib. 10 ; et *ubi*, avec le parfait de l'indicatif, qui est leur aoriste. (J'entends parler de *cum* avec le parfait aoriste indicatif, et non pas avec le plusque parfait du conjonctif.) Ἐπειδὴ est encore représenté en latin, par *postquam*, avec le parfait de l'indicatif. Ter. Andrienne,

Postquam excessit ex ephebis, liberius vivendi fuit potestas. Ibid. *Postquam amans accessit pretium pollicens, accepit conditionem.* Ἐπειδὴ, dans son emploi avec l'aoriste de l'indicatif, diffère de ἐπειδὰν, avec les temps du conjonctif, en ce que celui-ci, uniquement consacré à un mode qui n'indique que des actions futures, marque l'aoriste antérieur futur (1), comme ἐπειδὴ avec l'aoriste de l'indicatif marque l'aoriste antérieur passé. On trouve quelques exemples de ἐπειδὰν avec l'optatif et l'indicatif; ils sont vicieux, et aussi mauvais que l'emploi des mêmes modes après ἐάν.

L'aoriste antérieur du passé, doit à son union avec la conjonction ἐπειδὴ, cette nouvelle signification. Qui pourroit, sans cela, le faire sortir de sa signification primitive d'aoriste simple? Quant à celui du futur avec ἐπειδὰν, et le conjonctif actuel, il ne doit pas également, à la seule conjonction, la signification d'aoriste antérieur futur, puisque nous avons remarqué que le parfait et l'aoriste conjonctifs actuels, renfermoient déjà cette signification en eux. Néanmoins elle est plus incontestable avec la conjonction, qui veut qu'un autre verbe au futur simple le suive, et qui l'attribue même au présent du mode, comme dans cet exemple de

---

(1) *Cui si addatur ἂν particula, fit adverbium temporis, quod propter ἂν ἀοριστολογικὸν, semper futurum respicit et idcirco subjunctivo jungitur.* Devarius *De particulis græcæ linguæ.*

l'apologie de Socrate, au commencement : Τὸ γὰρ μὴ αἰσχυνθῆναι, ὅτι αὐτίκα ὑπ' ἐμοῦ ἐξελεγχθήσονται ἔργῳ, ἐπειδὰν μηδ' ὁπωστιοῦν φαίνωμαι δεινὸς λέγειν, τοῦτό μοι ἔδοξεν αὐτῶν ἀναισχυντότατον εἶναι.

» Mais n'avoir pas la crainte d'être convaincu » d'effronterie, à l'instant même, lorsqu'on aura » vu que je ne sais point parler ; cela m'a paru le » comble de l'impudence ».

Les poètes remplacent ἐπειδὰν par ἐπεὶ ἄν. Comme dans Homère, Iliad. Z., v. 412 :

Οὐ γὰρ ἔτ' ἄλλη
Εςαι θαλπωρὴ, ἐπεὶ ἂν σύ γε πότμον ἐπίσπῃς.
Il. Ἐπεὶ ἂν μάλα τοι σχεδὸν ἔλθῃ.

Pour compléter et présenter en un point de vue, la théorie de la conjonction ἐπεὶ et ἐπειδὴ, nous distinguerons ses deux fonctions. Celle ou, présidant à un double aoriste, elle donne à celui qui en est spécialement affecté, la vertu de l'aoriste antérieur, et la précédence sur celui qui l'accompagne.

Elle est alors conjonction temporaire, et l'aoriste seul, ou les temps historiques de l'indicatif, savoir l'imparfait et le plusque parfait, en remplacement de l'aoriste, se construisent avec elle.

La seconde fonction est celle qui lui a mérité, de la part des anciens grammairiens, la dénomination de παρασυναπτικὸς, qui la rapproche des conjonctions causales, parmi lesquelles elle est quelquefois comptée. Ἐπεὶ, οὐ μόνον σύνδεσμος αἰτιολογικὸς, dit Eustathe, sur l'Odyssée, p. 1382, ἀλλὰ καὶ χρο-

νικὸν ἐπίῤῥημα· et c'est cette raison qui nous a donné lieu d'en traiter ainsi. Mais pour remonter à la source de cette dénomination, il faut se rappeller que εἰ est appellé συναπτικὸς σύνδεσμος, parce que, dit Théodore Gaza, liv. 4, περὶ συνδέσμων, elle ne marque pas l'existence indépendante et isolée des propositions ; mais la dépendance et la liaison des propositions incomplettes. Οἱ συναπτικοὶ σύνδεσμοι ὕπαρξιν μὲν οὒ, ἀκολουθίαν δέ τινα καὶ τάξιν δηλοῦντες, συνάπτουσι μὲν ἀτελεῖς ἐννοίας. Εἰ, *apud græcos* συναπτικὸς, *nominatur*, dit Priscien, liv. 8, p. 1142 : *quod rem rei continuari demonstrat, ut : si vivit spirat, si spirat vivit.*

De cette syntaxe résulte un emploi de la conjonction ἐπεὶ et ἐπειδὴ, qui consiste à y rattacher, d'une manière subordonnée, une nouvelle proposition composée, qu'elle préside ; ce qui lui a mérité, par cette raison, le nom de παρασυναπτικός· comme des noms composés σύνθετα, dépendent les noms dérivés des composés, παρασύνθετα. Un exemple fera mieux juger ceci que le raisonnement ; il est tiré de Démosthène, 1re Philippique, au commencement. Εἰ μὲν περὶ καινοῦ τινὸς πράγματος προυτίθετο λέγειν, ἐπισχὼν ἂν, ἕως οἱ πλεῖστοι τῶν εἰωθότων γνώμην ἀπεφήναντο, εἰ μὲν ἤρεσκέ τί μοι τῶν ὑπὸ τούτων ῥηθέντων, ἡσυχίαν ἂν ἦγον, εἰ δὲ μὴ, τότ' ἂν καὶ αὐτὸς ἐπειρώμην ἃ γιγνώσκω λέγειν. Ἐπειδὴ δὲ... συμβαίνει. « Si l'on s'étoit proposé de traiter quelque » question nouvelle, attendant jusqu'à ce que » ceux qui ont coutume de donner leur avis, l'eus-

» sent fait, je me fusse, etc. Mais puisque, etc ». Le même, Disc. pour la Couronne, p. 228 : *Εἰ μὲν οὖν περὶ ὧν ἐδίωκε μόνον, κατηγόρησεν Αἰσχίνης, κἀγὼ περὶ αὐτοῦ τοῦ προβουλεύματος εὐθὺς ἂν ἀπελογούμην· ἐπειδὴ δὲ οὐκ ἔλαττω λόγον τἄλλα διεξιὼν ἀνέλωκε, καὶ τὰ πλεῖστα κατεψεύσατό μου, ἀναγκαῖον εἶναι νομίζω καὶ δίκαιον ἅμα, βραχέα, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, περὶ τούτων πρῶτον εἰπεῖν.*

« Si donc il se fût tenu, dans ses accusations, à » ne parler que de l'objet de sa plainte, je me se- » rois également contenu dans la justification des » objets portés dans le programme; mais puisque » son discours n'a pas moins renfermé d'imputa- » tions étrangères qui, pour la plupart, sont ca- » lomnieuses ; je crois nécessaire et juste en » même temps, de dire d'abord quelques mots » sur ce point ».

Dans cette syntaxe, ἐπειδὴ se construit uniquement avec le parfait, le présent ou le futur de l'indicatif, que la précédente réprouve. La raison en est, qu'il oppose à une supposition fausse et chimérique, un fait constant et avéré qui, par conséquent, est présent, ou parfait, ou futur, mais toujours dans l'époque actuelle.

Il résulte de ceci une conséquence assez remarquable, qui est que la conjonction hypothétique (εἰ), placée hors du *dilemme*, a deux conjonctions adversatives, contraires : l'une, (ἂν), ne se construit qu'avec les modes conjonctifs, (car nous prouverons tout-à-l'heure, que les temps de l'in-

dicatif qui s'y unissent, changent alors de nature, et deviennent de véritables conjonctifs), ou l'infinitif et le participe, comme remplaçant ces mêmes modes : l'autre, (ἐπειδὴ), ne se construit qu'avec les temps de l'indicatif, qui appartiennent à l'époque actuelle ; (c'est-à-dire, les plus opposés aux modes conjonctifs), ou l'infinitif. La raison en est, que l'une continue d'entretenir la sentence dans son état conditionnel, tandis que l'autre l'en fait sortir aussitôt.

Enfin, il existe une troisième fonction de cette conjonction qui appartient à la syntaxe des temps actuels, quoique temporaire. La comparaison des langues italienne et françoise, rendra ce que je veux dire plus sensible. Le *poi* des Italiens et le *puis* des François, pris comme adverbes, marquent la postériorité (ἔπειτα, *ensuite*), et comme conjonctions marquent la conséquence, sous deux aspects ; la première du raisonnement, dans *poiche, puisque*, et la deuxième du temps, dans *da poiche, depuis que*. Ἐπεὶ et ἐπειδὴ ont le même privilége dans la syntaxe, avec les temps actuels de l'indicatif, et notamment le parfait ; syntaxe que je distingue entièrement de celle avec les aoristes. Ainsi ἐπειδὴ, *depuis que*, est dans ce cas, en rapport avec ἐπειδὴ, *dès que, après que*, puisqu'il sert à désigner le temps ; il y est aussi avec ἐπειδὴ, *puisque*, en ce qu'il marque la conséquence dans la marche des temps. Ἐπειδὴ, veut donc dire, 1°. *après que*, 2°. *puisque*,

3°. *depuis que*. Les latins le traduisent par *ex quo*, sous-entendu *tempore*, ou *postquam*.

Postquam primus amor deceptam morte fefellit.
Virg., Æneid. 4.

Démosth. disc. contre Leptine, p. :
Ἀλλ' ἐκεῖνό γε οὐχὶ δίκαιον εἶναί φημι τὸ, ὅτε μὲν τούτῳ ταῦτα ἔμελλεν ὑπάρξειν λαβόντι, μηδὲν ἡγεῖσθαι δεινόν· ἐπειδὴ δ' ἑτέροις δέδοται, τηνικαῦτα ἀγανακτεῖν. « Il n'est pas juste » que tant qu'il a reçu ces choses, il n'y ait rien » trouvé de repréhensible ; mais depuis qu'on les » a données à d'autres, il s'en irrite ».

Voici un autre exemple, tiré du discours de Démosthène :

Περὶ παραπρεσϐ. p. 442 : Πρὸ μὲν τοῦ πάντα τὰ κακὰ εἰργάσθαι τὴν πόλιν, ὡμολόγει γεγραμματευκέναι· ἐπειδὴ δὲ μύρια εἴργασται κακὰ, τὰς ὄφρυς ἀνέσπακε. « Avant qu'il eut » fait tant de maux à la république, il avouoit » qu'il avoit été greffier : depuis qu'il s'est cou- » vert de crimes envers elle, il rehausse le sour- » cil ». Un emploi très-remarquable du primitif ἐπεί, et qui semble contredire à la propriété de cette conjonction, de donner la préséance à son verbe, est l'exemple suivant. Discours pour la Couronne, p. 242, où Démosthène ayant dit que Philippe punissoit lui-même ensuite ceux qui, s'étant d'abord vendus à lui, trahissoient leur patrie, ajoute, en s'adressant à Æschine : « Ensorte » que c'est à moi et aux décrets que le peuple » rend, sur ma proposition et celle de ceux de

» mon

» mon parti, que vous et les vôtres êtes rede-
» vables de votre salut». Ἐπεὶ διάγε ὑμᾶς αὐτοὺς πάλαι ἂν ἀπολώλειτε. «Tandis que par vos menées, vous » eussiez été perdus depuis long-temps ».

Ἐπεί, que nous rendons par *tandis que*, ne marque pas ici réellement le temps, non plus que notre *tandis que*; il marque d'une manière analogue à ἐπειδὴ, mais inverse, l'opposition entre l'assertion qui précède et la supposition contraire qui la suit. C'est par le secours d'une conjonction temporaire que nous obtenons cet effet; et peu importe, si elle indique la postériorité comme en grec, ou le concours comme en françois.

Il faut penser que l'aoriste mis pour le parfait peut suivre ἐπειδὴ παρασυναπτικός. Démosth., παραπρεσβ. 429. ἐκείνους κατεγνώκατε, ἐπειδὴ παρὰ τὰ γράμματα ἐπρέσβευσαν, pour πεπρεσβεύκασι.

Pour en revenir à la syntaxe qui a donné lieu à cet écart, celle de ἐπειδὴ avec l'aoriste, qui le transforme en aoriste antérieur, nous reconnoîtrons que sa syntaxe légitime est avec l'indicatif, ou le conjonctif actuel, pour marquer l'aoriste futur antérieur, transformant ἐπειδὴ en ἐπειδάν. Il en est de même de l'autre conjonction temporaire ὅτε. On trouve néanmoins des exemples de leur union avec l'optatif, ce qui n'est point, il est vrai, dans l'exactitude de la syntaxe, mais qui appartient à une licence que les anciens grammairiens ont caracterisée d'atticisme. Eustathe, *ad Iliad.* p. 91: Ὅτι Ἀττικοὶ πολλάκις εὐκτικὰ λαλοῦσιν ἀντὶ τῶν πα-

ρωχημένων, οἷον· ἐπεὶ ἔλθοι ὁ δεῖνα, ἤτοι ἦλθε. Καὶ· ὡς δὲ λάλήσοι· ἀντὶ τοῦ, ἐλάλησε.

Grégorius Corinthus, p. 23 de l'édit. de Koen: Τὸ λέγειν εὐκτικὰ ἀντὶ ὁριστικῶν, Ἀττικόν ἐστι καὶ ὁ Μεταφραστής. Ἐπεὶ δὲ ταῦτα πύθοιτο Μαξιμῖνος· ἀντὶ τοῦ, ἤκουσεν. L'expression d'Eustathe est beaucoup plus régulière que celle de Grégorius Corinthus; ce n'est pas, au lieu de l'indicatif, que les Attiques mettent l'optatif, ce qui jetteroit dans le langage une confusion inextricable; mais au lieu des temps antérieurs. Henry Etienne a donc tort de vouloir réformer en cela Eustathe, dans son appendix, *de Attica Dialecto*, p. 136, où de plus, il a confondu toutes les constructions et n'a rien dit que d'erronné. Eustathe répète son observation au vers 388 du 5e liv. de l'Iliade : Ἔστι δὲ Ἀττικὸν τὸ ἀντὶ παρῳχημένων χρῆσθαι τοῖς εὐκτικοῖς. Il est appuyé par le scholiaste de Venise, sur le premier passage : τὸ εὐκτικὸν ἀντὶ παρεληλυθότος ὁριστικοῦ.

Il est vrai que c'est dans une autre construction, (la construction hypothétique qui va nous occuper immédiatement), qu'ils font cette observation; mais peu importe, elle trouve pleinement son application ici, et beaucoup plus que dans la circonstance où ils la font valoir. Au fait, ὅτε, ἐπεὶ et ἐπειδὴ, dans la construction avec les deux aoristes, veulent l'indicatif. C'est un atticisme que d'y subsituer l'optatif; mais cet atticisme, commun chez Thucydide et Xénophon, est inconnu à Démosthène. Un exemple fameux de Platon, qui semble l'offrir,

mérite une courte explication, c'est au commencement du *Phédon* : Ἀεὶ γὰρ καὶ τὰς πρόσθεν ἡμέρας εἰώθειμεν φοιτᾶν πρὸς τὸν Σωκράτη· περιεμένομεν οὖν ἑκάστοτε ἕως ἀνοιχθείη τὸ δεσμωτήριον, ἐπειδὴ δ' ἀνοιχθείη ᾔειμεν παρὰ Σωκράτη. » Tous les jours précédens nous avions » coutume d'aller voir Socrate, et nous attendions » chaque fois jusqu'à ce qu'on ouvrît la prison, » et dès qu'elle avoit été ouverte, nous allions au- » près de Socrate ».

Cette construction-ci diffère des précédentes, en ce que les temps qu'elle renferme ne sont point aoristes, mais appartiennent à l'époque historique. *Les jours précédens*, en effet, déterminent l'époque passée où celà avoit lieu. On ne pourroit donc pas employer l'aoriste après ἐπειδὴ, mais le plusque parfait : ainsi, l'optatif ἀνοιχθείη, ici, est en remplacement du (plusque parfait), parfait historique de l'indicatif. La manière dont Homère emploie l'optatif après ὅτε, présente un caractère conditionnel, qui l'égale à εἰ. Iliad. V, 232 :

Πολλάκι μιν ξείνισσεν Ἀρηΐφιλος Μενέλαος
Οἴκῳ ἐν ἡμετέρῳ, ὁπότε Κρήτηθεν ἵκοιτο.

Toutes les fois *qu'il venoit* de Crète. Il. I, 191 :

Πάτροκλος δέ οἱ οἶος ἐναντίος ἧστο σιωπῇ,
Δέγμενος Αἰακίδην, ὁπότε λήξειεν ἀείδων.

Iliade Ξ, 247 :

Ζηνὸς δ' οὐκ ἂν ἔγωγε Κρονίονος ἆσσον ἱκοίμην,
Οὐδὲ κατευνήσαιμ' ὅτε μὴ αὐτός γε κελεύοι.

La syntaxe dont nous venons de donner l'explication, a ajouté une troisième signification aux deux que nous avions reconnues précédemment à la forme d'aoriste de l'indicatif, qui s'employoit comme aoriste et comme parfait actuel. Cette troisième signification est celle d'aoriste antérieur, qui se dénote par l'accession des conjonctions temporaires propres à cette syntaxe. Nous allons maintenant considérer ce temps dans une quatrième fonction, qui est celle qui a donné lieu à la digression sur la théorie des aoristes; je veux dire la construction hypothétique, qui se rend en latin par le plus-que-parfait du conjonctif.

Il n'y avoit qu'un pas à faire pour que l'aoriste parvînt à cette nouvelle fonction de *temps antérieur du conjonctif*, puisqu'il l'étoit de l'indicatif; mais pour qu'il n'y eût pas de méprise dans un cas et dans l'autre, il falloit une garantie, et la nature même du discours l'offroit.

Nous avons observé que l'*aoriste antérieur de l'indicatif* ne s'associoit qu'avec l'aoriste simple qui lui étoit soumis, et étoit toujours sous l'influence d'une conjonction temporaire.

L'*aoriste antérieur conjonctif*, qui ne peut pas dépendre d'une protase qui contienne un indicatif, parce qu'il n'est précédé par aucun temps possible dans la durée, pour occuper lui-même la protase, doit être soumis à une conjonction qui l'autorise à entrer en scène dès le principe. Il en est deux qui le précèdent et lui donnent

ce privilège; ce sont celles qui détruisent toute réalité dans l'expression de la sentence, et qui, rappelant des temps écoulés et hors de notre puissance, dans la position de ceux dont nous sommes les maîtres, semblent les rendre à notre domaine.

Ces deux conjonctions sont la conjonction hypothétique, qui, précisément parce qu'elle est hypothétique, exerçant son influence également sur ce qui n'est pas, comme sur ce qui est, nous donne le moyen de tirer d'un principe imaginaire, une conséquence bonne pour ce qu'elle vaut: cette opération de l'esprit est, en grammaire, ce qu'en algèbre est l'emploi des valeurs négatives, qui nous procurent des résultats certains.

La seconde conjonction voisine et sœur de la première, est rangée mal à propos, par les grammairiens, au nombre des adverbes ou interjections; je veux dire la conjonction optative εἴθε, dont nous parlerons à son tour. Ce temps trouve encore son emploi dans les interrogations, mais c'est par une ellipse constante de la protase conditionnelle. Ainsi Phèdre, dans Racine, ayant dit à Hippolyte :

Pourquoi trop jeune alors, ne pûtes-vous encor,
Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords?

Peut, dans la suite de sa déclaration, ajouter :

Que de soins m'eût coûté cette tête charmante?

Ce qui dépend de la protase omise, *si vous eussiez abordé en Crète et combattu le Minotaure.*

L'aoriste de l'indicatif, soutenu de l'un de ces appuis, acquiert, sous son apparence ancienne, une valeur nouvelle, et devient la base d'un édifice grammatical régulier.

Or, en mettant cette nouvelle destination de l'aoriste, que nous appelons *aoriste antérieur conjonctif*, en parallèle avec l'*aoriste antérieur indicatif*; nous reconnoîtrons que l'un et l'autre forme la protase de la sentence dans laquelle ils entrent; que l'un et l'autre est soumis à une conjonction, mais que, pour l'aoriste indicatif, cette conjonction est toujours temporaire, et que, pour l'aoriste conjonctif, elle est toujours hypothétique ou optative.

Cependant, si ces temps diffèrent par la nature des conjonctions qui y président, ils ne le font pas moins par l'espèce d'apodose qui les suit.

En effet, nous avons vu que l'aoriste antérieur de l'indicatif étoit toujours suivi de l'aoriste simple du même mode : Ἐπειδὴ τοίνυν ἐποιήσατο τὴν εἰρήνην ἡ πόλις, ἐνταῦθα πάλιν σκέψασθε τί ἡμῶν ἑκάτερος προείλετο πράττειν. « Lorsque la ville eut fait la paix, voyez » quel genre de vie nous embrassâmes. Démosth. *De coronâ.*

Ainsi, l'apodose de ce temps est toujours affirmative, par conséquent à l'indicatif.

Tandis que celle de l'aoriste antérieur conjonctif

est toujours conjonctive, car une conséquence affirmative ne sauroit résulter d'une cause à la fois hypothétique et impossible.

Celle de l'aoriste antérieur de l'indicatif est unique : c'est l'aoriste indicatif.

Celle de l'aoriste antérieur conjonctif est double.

En effet, d'une supposition ou d'un vœu formé pour un temps écoulé, on peut tirer une conséquence qui appartiendroit à ce même temps, et seroit évanouie pareillement, ou qui appartiendroit à un temps postérieur ; savoir : le temps présent. C'est-à-dire que cette supposition ou ce vœu auroit produit un effet qui auroit cessé avec la cause, ou quelque temps après elle ; ou bien, un effet qui se seroit prolongé au-delà de la cause, et dureroit encore. La première espèce d'apodose, s'exprime de la même manière que la protase, puisqu'elle lui est tout-à-fait semblable, c'est-à-dire par l'aoriste de l'indicatif, qui est toujours alors conjonctif. Cependant il résultoit de ceci un inconvénient, par la confusion nécessaire avec l'aoriste pris dans sa signification simple. En effet, l'aoriste de l'apodose n'a pas, comme celui de la protase, la conjonction hypothétique εἰ, qui est là pour mettre en garde sur les méprises, et pour avertir de la valeur dans laquelle on doit prendre ce temps. Il a donc été nécessaire d'ajouter également à l'aoriste de l'apodose un signe récognitif qui marquât sa valeur conjonctive. La particule adversative de εἰ, ἂν, trouvoit donc ici parfaite-

ment sa place ; elle offroit deux avantages, le premier, de faire voir, comme dans la construction hypothétique avec l'optatif, dans les deux membres, que l'apodose participoit à la valeur conditionnelle de sa protase : le deuxième, de faire voir que l'aoriste indicatif n'étoit plus simplement cela, mais un aoriste antérieur conjonctif, apodose d'une protase conditionnelle ; de-là est résulté cette construction si fréquente. Désmosth. Περὶ παραπρεσϐ., p. 378 : Εἰ γὰρ ἐψηφίσασθε μόνον, καὶ μικρὰν ὑπεφήνατε ἐλπίδα ἡντινοῦν αὐτοῖς, ἐσώθησαν ἄν. Pag. 383 : Εἰ μὲν οὖν ἤκουσε τοὺς ταῦτα πρὸς αὐτὸν εἰπόντας, ἀποτετυμπανισμένους, ἐποίησεν ἂν ταὐτὸ τῷ βασιλεῖ.

« Si vous eussiez seulement porté un décret, » ils eussent été sauvés. Si Philippe eût appris » que ceux qui lui parloient de la sorte avoient » été châtiés, il eût fait la même chose que le » grand roi ». 1re Philippique : Εἰ ὁ Φίλιππος ταύτην ἔσχε τὴν γνώμην, ὡς χαλεπὸν πολεμεῖν Ἀθηναίοις ἐστὶν, οὐδὲν ἂν ὧν νυνὶ πεποίηκεν, ἔπραξεν, οὐδὲ τοσαύτην ἐκτήσατο δύναμιν.

« Si Philippe eût eu l'opinion qu'il est difficile » aux Athéniens de faire la guerre, il n'eût rien » fait de tout ce qu'il a fait, et n'eût point rassemblé une telle armée ».

Aristophane dans les *Achar*. v. 541.

Φερ' εἰ Λακεδαιμονίων τις ἐκπλεύσας σκάφει
Ἀπέδοτο φήνας κυνίδιον σερίφιων,
Ἐκάθησθ' ἂν ἐν δόμοισιν ; ἢ πολλοῦ γε δεῖ·

Καὶ κάρτα μέντ' ἂν εὐθέως καθείλκετε
Τριακοσίας ναῦς· ἦν δ' ἂν ἡ πόλις πλέα
Θορύβου στρατιωτῶν.
Ταῦτ' οἶδα ὅτι ἂν ἔδρατε.

« Est-ce que, si un Lacédémonien, débarqué dans » l'île de Seriphe, eût vendu un chien qu'il y auroit » dérobé, vous fussiez restés dans vos maisons? » Point du tout. Mais vous eussiez mis en mer » sur-le-champ trois cents navires, la ville eût été » remplie du tumulte des soldats; je sais que vous » eussiez fait ces choses ». Les Latins ne sont pas sans imitation de cette construction toute grecque. C'est ainsi que Virgile a dit au 4e livre de l'*Énéide*, v. 18 :

Si non pertæsum thalami tædæque fuisset,
Huic uni forsan potui succumbere culpæ;

où le parfait aoriste *potui*, est mis pour *potuissem*, ἠδυνήθην ἄν.

La deuxième forme d'apodose est celle qui exprime un effet qui dureroit encore, si la supposition avoit eu lieu. En latin : *Si attigisses, ferres infortunium;* elle se rend en grec par la même protase de l'aoriste antérieur conjonctif, et prend son apodose de la syntaxe précédemment exposée, qui exprimoit le changement possible d'un état actuel, c'est-à-dire, l'optatif avec ἄν. Télémaque au commencement de l'Odyssée, vers 234, regrette la manière dont les Dieux ont traité son père :

Οἱ κεῖνον μὲν ἄϊςον ἐποίησαν περὶ πάντων
Ἀνθρώπων· ἐπεὶ οὔ κε θανόντι περ ὧδ' ἀκαχοίμην,
Εἰ μετὰ οἷς ἑτάροισι δάμη Τρώων ἐνὶ δήμῳ.

«Qui l'ont fait tomber dans l'oubli des hommes, » tandis que je ne m'affligerois pas autant, s'il » eût péri avec ses compagnons d'armes, devant » Troie ».

Euripid. in Bacchis, vers 1330.

Εἰ δὲ σωφρονεῖν
Ἔγνωθ', ὅτε οὐκ ἠθέλετε, τὸν Διὸς γόνον
Εὐδαιμονοῖτ' ἂν ξύμμαχον κεκτημένοι.

« Si vous eussiez pris une détermination sage, » lorsque vous ne le voulûtes pas, vous vous fé- » liciteriez aujourd'hui d'avoir pour allié, le fils » de Jupiter ».

Platon dans le Phédon, §. 42 :

Εἰ γάρ που μετὰ τέχνης ἐχρῆτο· ὥσπερ ἔχει, οὕτως ἂν ἡγήσαιτο.

« S'il eût agi avec un peu d'art, il penseroit, » comme cela est vrai, que...

Quelquefois cette apodose dépend d'une double protase du conjonctif antérieur et de l'optatif. Démosthène, παραπρεσβείᾳ, pag. 426 : Καὶ γὰρ ἂν καὶ ὑπερφυὲς εἴη· εἰ κατὰ μὲν τῶν τοὺς Ὀλυνθίους προδόντων πολλὰ καὶ δεινὰ ἐψηφίσασθε, τοὺς δὲ παρ' ὑμῖν αὐτοῖς ἀδικοῦντας μὴ κολάζοντες φαίνοισθε.

« Il seroit scandaleux que vous eussiez pro- » noncé les décrets les plus sévères contre ceux » qui ont trahi Olynthe, et que vous ne châtiez

» pas ceux qui se rendent coupables envers vous ».

Cette nécessité de faire suivre l'optatif avec ἂν, à une protase contenant εἰ, et le conjonctif antérieur, lorsqu'il s'agit d'un effet durable, me semble exiger la correction d'un passage de Plutarque, dans la vie de Phocion, pag. 23, de l'édition de M. Coray, tom. 5. Après leur défaite par Antipater, les Athéniens eurent recours à Phocion, qui les avoit dissuadés de cette guerre : Ἀλλ' εἴγε ἐπιστευόμην (εἶπεν) ἐγὼ συμβουλεύων ὑμῖν, οὐκ ἂν νῦν βουλευοίμεθα περὶ πραγμάτων τοιούτων.

« Si j'eusse été cru lorsque je vous conseillois, » dit-il, nous ne prendrions pas maintenant » conseil sur de si tristes évènemens ». Le texte porte ἐβουλευόμεθα, qui est en opposition avec νῦν, et veut dire : « nous n'eussions pas pris conseil ».

Je ne crois pas avoir besoin de multiplier les exemples de constructions si communes, et dont je crois avoir suffisamment développé le principe et la marche.

Cependant un nouveau temps de l'indicatif vient se compliquer avec l'aoriste dans la construction que nous venons d'exposer. Avant de le faire connoître, il faut chercher la cause qui a pu y donner lieu.

Le temps du verbe latin, dit plus-que-parfait conjonctif, réunit deux temps en lui. Il est en même temps aoriste antérieur conjonctif, parce que le parfait indicatif ou parfait actuel des Latins, étant en même temps leur aoriste, cette double

valeur se propage dans le mode conjonctif, et les temps qui en découlent appartiennent également à sa double origine, et les représentent successivement, suivant que l'un ou l'autre est requis.

Ainsi, puisque *Amavi* veut dire *j'ai aimé* et *j'aimai, Amaverim* devoit signifier *j'aie aimé* et *j'aimasse*, mais *j'aimasse* se rend comme *j'aimerois* par *amarem,* qui prend au conjonctif la valeur d'aoriste passé qu'avoit *amavi* à l'indicatif. *Amaverim* étant borné au conjonctif actuel n'est plus que le représentant du futur antèrieur *amavero.* Il ne reste donc pour l'aoriste antérieur conjonctif *j'eusse aimé*, comme pour le parfait historique conjonctif *j'aurois aimé* que *Amavissem.*

Revenons aux Grecs :

Leur aoriste de l'indicatif est différent de leur parfait actuel, πεφίληκα, *j'ai aimé ;* ἐφίλησα, *j'aimai.* Au conjonctif, πεφιλήκω représente *j'aie aimé,* et tous les temps du conjonctif historique optatif représentent indifféremment *j'aimerois ou j'aimasse :* ce dernier l'est spécialement par φιλήσαιμι.

Il a donc fallu aux Grecs un temps pour le parfait historique conjonctif, *j'aurois aimé*, différent de l'aoriste antérieur. Or, comme l'aoriste antérieur conjonctif *j'eusse aimé,* étoit ἐφίλησα ἂν, l'autre a dû être puisé également dans l'indicatif; il a été quelquefois le plusque parfait, *parfait historique,* ἐπεφιλήκειν ἂν, mais plus communément l'imparfait, *présent historique*, ἐφίλουν ἂν. Comparons maintenant ces deux temps.

L'un appartient à une époque passée déterminée *j'aurois aimé*, et l'autre à un passé indéterminé, *j'eusse aimé*; mais à celà près, tous deux marquent un temps tellement reculé dans le passé, qu'on n'en peut pas concevoir un antérieur.

En françois, dans une syntaxe conditionnelle, *j'aurois aimé* doit régulièrement former l'apodose d'une protase qui contienne le même temps, mais dans le mode indicatif *j'avois : si j'avois, j'aurois*, et *si j'eusse, j'eusse. Si j'avois, j'aurois*, est dans l'analogie des temps simples, *si je croyois, je ferois*; de même *si j'avois cru, j'aurois fait*.

En latin, où tous ces temps se confondent, et où dans les temps simples, on dit : *si crederem, facerem*, plaçant les deux membres au conjonctif; on a également pour les deux cas de la syntaxe déterminée et indéterminée, *si credidissem, fecissem*.

Enfin, en grec, où la construction des temps simples veut l'optatif dans les deux membres avec εἰ et ἂν, distribué dans chacun des membres, εἰ νομίζοιμι, ποιοῖμι ἄν. Par analogie, nous devons avoir l'imparfait de l'indicatif, devenu *parfait historique conjonctif*, dans les deux membres, avec εἰ et ἂν, partagés entr'eux : εἰ ἐνόμιζον, ἐποίουν ἄν, *si j'avois cru, j'aurois fait*.

En outre, *j'aurois aimé* ne dépend pas nécessairement d'une protase conditionnelle; il est la traduction, au conjonctif, de *j'avois aimé* à l'in-

dicatif. Ainsi, dans l'exemple que j'ai déjà allégué : *Lorsqu'on eût annoncé aux Athéniens les désastres de Sicile, ils ne crurent pas, pendant long-temps, que leur armée auroit été totalement détruite, ainsi qu'on le disoit* : qui est la première phrase du 8e livre de Thucydide; *auroit été*, est, dans un sens non conditionnel, mais comme traduction conjonctive de *leur armée avoit été détruite*. Ce que Thucydide a, il est vrai, rendu par l'infinitif ἐπιπολὺ μὲν ἠπίστουν μὴ οὕτω γε ἂν πανσυδεὶ διεφθάρθαι, pour ὅτι διεφθάρτο ἄν; et ce, par la faculté qu'on a de transporter les temps des modes en leur infinitif, mais cela ne nuit point au principe. Les Latins, dépourvus d'une double expression, rendent, de la même manière, et le parfait historique conjonctif, et l'aoriste antérieur conjonctif. Voici un exemple du parfait historique. Térence, prologue de l'Andrienne :

Poëta cum primum animum ad scribendum appulit,
Id sibi negoti credidit solum dari,
Populo ut placerent quas fecisset *fabulas.*

« Lorsque le poète s'appliqua d'abord à composer, il crut qu'il ne lui seroit pas imposé d'autre soin que de faire agréer au peuple les pièces qu'il auroit faites ».

Cicero in Catilin. 2a : Quæsivi an Catilina nocturno conventu apud Leccam fuisset, *nec ne*.

L'aoriste antérieur conjonctif n'a pas une double fonction; il n'est pas la traduction d'un temps

de l'indicatif, car l'aoriste antérieur de l'indicatif ne se transmet point au conjonctif, non plus que l'aoriste antérieur conjonctif ne remonte à l'indicatif : ils ont chacun leur syntaxe et leur conjonction propres, et n'ont de commun que l'indétermination et l'antériorité des temps qu'ils expriment.

Tels sont les traits qui distinguent dans la doctrine ces deux temps, mais qui sont presque effacés par l'usage : aussi sont-ils perpétuellement entre-mêlés, et pris l'un pour l'autre, sans paroître conserver aucune des traces de leur origine différente. On en verra une preuve frappante dans notre langue, dans la tirade de la déclaration de Phèdre :

Pourquoi, trop jeune alors, ne pûtes vous encor
Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords?
Par vous *auroit péri* le monstre de la Crète,
Malgré tous les détours de sa vaste retraite.
Pour en développer l'embarras incertain,
Ma sœur, du fil fatal, *eût armé* votre main;
Mais non, dans ce dessein je l'*aurois* devancée :
L'amour m'en *eût* d'abord inspiré la pensée.
C'est moi, Prince, c'est moi dont l'utile secours
Vous *eût* du labyrinthe enseigné les détours.
Que de soins m'*eût couté* cette tête charmante?
Un fil n'*eût* point assez rassuré votre amante :
Compagne du péril qu'il vous falloit chercher,
Moi-même, devant vous, *j'aurois voulu* marcher;
Et Phèdre, au labyrinte avec vous descendue,
Se *seroit* avec vous retrouvée ou perdue.

Ce mélange, autorisé en françois par la forme

différente des aoristes et des temps historiques, confondus par les Latins, qui n'ont point d'expression particulière de l'aoriste, se retrouve en grec, où les deux temps se distinguent ; et rien n'est plus commun dans la construction hypothétique, que le mélange de l'aoriste et de l'imparfait ou plusque-parfait de l'indicatif, élevés à la signification l'un d'*aoriste antérieur conjonctif*, et l'autre de *parfait historique conjonctif*.

Voici un exemple où le plusque-parfait est joint à l'aoriste, mais ils sont rares. Démosth. Παραπρεσβείας : Εἰ γὰρ ἡ εἰρήνη ἐγεγόνει, μηδὲν δ' ὕστερον ἐξεπάτησθ' ὑμεῖς, μηδ' ἀπολώλει τῶν συμμάχων μηδεὶς· τίνα ἀνθρώπων ἐλύπησεν ἂν ἡ εἰρήνη, ἔξω τοῦ ἄδοξον γεγενῆσθαι.

« Si la paix eût été faite, que vous n'eussiez été » trompés depuis en aucun point, qu'aucun de » vos alliés n'eût succombé ; qui eût conçu d'autre » chagrin de cette paix, que de ce qu'elle étoit » honteuse » ?

Les exemples de l'imparfait sont beaucoup plus nombreux, ceux même où ce temps règne seul sont assez fréquens, mais on auroit tort de croire que ce soit par une observation religieuse de la distinction des temps. En grec comme en françois, l'*aoriste antérieur et le parfait historique conjonctif*, par leur grande analogie, ont été versés dans une même notion, et ont servi indifféremment l'un pour l'autre et l'un avec l'autre.

Je ne m'épuiserai pas en citations d'exemples qui

qui sont à chaque page du premier écrivain venu. En voici néanmoins quelques-uns :

Exemples de deux imparfaits. Démosth. Παραπρεσϐ. p. 374 : Καὶ εἴγε τι τῶν προσηκόντων ἐγίγνετο, ἐν εἰσαγγελίᾳ πάλαι ἂν ἦν.

« Si les choses se fussent passées comme elles le » devoient, il eût été depuis long-temps cité de- » vant l'assemblée du peuple ».

Platon, Apol. §. 4. Ἔγωγε καὶ αὐτὸς ἐκαλλυνόμην τε καὶ ἡϐρυνόμην ἂν, εἰ ἠπιςάμην ταῦτα.

Qant à moi je me serois glorifié et enorgueilli, si j'avois eu cette science.

Démosth. Περὶ παραπρεσϐείας, pag. 388 : Εἰ γὰρ ἦσαν, ὡς ἦσαν τότε, οἱ Φωκεῖς σῷοι, καὶ Πύλας εἶχον· ἐκεῖνος μὲν, οὐδὲν ἂν εἶχεν ὑμῖν ἀνατείνασθαι φοϐερὸν, δι' ἃ τῶν δικαίων ἄν τι παρείδετε.

« Si les Phocéens eussent été sains et saufs, que » les Thermopyles fussent restées dans leur mains; » Philippe n'eût rien eu de terrible à vous faire » craindre, pour lequel vous eussiez transgressé » les bornes de l'équité ».

Mais voici assez d'exemples clairs d'une construction qui, bien que familière, et on ne sauroit plus simple, comme on en peut juger par l'exposition que nous en avons faite, est restée jusqu'à ce jour tellement enveloppée de nuages qu'on l'a méconnue dans les passages même les plus évidens : ainsi, au commencement de l'Hiéron de Xénophon, M. Schneider, contre la foi de quelques manuscrits, a conservé le présent où il falloit évidem-

ment l'imparfait; *εἰ γὰρ τοῦθ' οὕτως εἶχε, πῶς ἂν πολλοὶ μὲν ἐπεθύμουν τυραννεῖν;*

Le présent *ἔχει* dans la protase veut *ἐπιθυμοῦσι* dans l'apodose.

« S'il en eût été ainsi; comment tant de gens » eussent-ils souhaité de régner » ?

Si cependant cette construction est restée obscure sous cette forme, à plus forte raison a-t-elle dû l'être dans les transformations et altérations qu'elle éprouve, et enfin dans une conséquence importante qui est l'emploi des conjonctions finales après elle. Mais avant de parcourir cette carrière, il me semble curieux, et à propos de rechercher l'opinion des anciens grammairiens, sur une construction dont la théorie est si neuve en apparence, pour juger si leurs paroles un peu enveloppées ne donneront pas l'idée qu'ils l'avoient reconnue. Apollonius d'Alexandrie, pag. 267 et 268, de la Syntaxe, s'exprime en ces termes: *Ἔστιν ἡ πρώτη ἐκφορὰ τῶν ὑποτακτικῶν, ὁριστική· ἣν οἱ παρατεθέντες σύνδεσμοι ἐκ φωνῆς ἰδιωμάτων μετέστησαν· διὸ καὶ προσεγένετο ἡ ἔγκλισις· ἐπεὶ τοίγε εἰ ἐφυλάσσετο τὸ εἰ ἔλαβες, ἐν τῷ ἐὰν λάβῃς, συνέμεινεν ἂν καὶ ἡ αὐτὴ ὀνομασία τῆς ἐγκλίσεως, καὶ εἰ μὴ ὁρισμὸν σημαίνει. Ὡς καὶ τὸ ἔγραψα ἂν οὐκ ἐμφανίζον ὁρισμὸν τοῦ πράγματος, καλεῖται ὁριστικὸν, διὰ τὸ συνημμένον σχῆμα τῆς ἐγκλίσεως.*

« L'indicatif est la première énonciation des » conjonctifs, que l'on fait changer de sa propre » expression par l'accession des conjonctions : ce » qui a donné naissance aux modes; tandis qu'en

» effet; si εἰ ἔλαϐες eût été conservé dans ἐὰν λάϐῃς, le » nom du mode indicatif eût été conservé, bien » qu'il n'en eût plus eu la signification. De même » que ἔγραψα ἄν, qui ne marque pas l'indicatif, est » appelé indicatif à cause de la forme du mode » qui y reste attachée ».

Le même, p. 262 : *Οὐδὲν κωλύει τὰς ἐγκλίσεις μετατίθεσθαι τῆς ἰδίας ἐγκλίσεως, ἀναδεξαμένας την ἐκ τῶν συνδέσμων δύναμιν. Οὐ γάρ ἐστιν ὁριστικὸν, εἰ ἔγραψα, εἰ ἐφιλολόγησα.*

« Rien n'empêche que les modes ne soient trans» portés par la vertu des conjonctions, de leur si» gnification naturelle. En effet, εἰ ἔγραψα, εἰ ἐφιλο» λόγησα ne sont point indicatifs ».

Eustathe rendant compte du vers 388 du cinquième livre de l'Iliade :

Καί νύ κεν ἔνθ' ἀπόλοιτο Ἄρης ἆτος πολέμοιο.

dit : Τὸ δὲ ἀπόλοιτό κεν, ταὐτόν ἐστι τῷ ἀπώλετο ἄν. Ἔστι δὲ Ἀττικὸν τὸ ἀντὶ παρῳχημένων χρῆσθαι τοῖς εὐκτικοῖς.

Où il faut bien remarquer qu'il ne dit pas ἀντὶ ὁριστικῶν, mais ἀντὶ παρῳχημένων. Le Schol. de Venise en dit autant.

Priscien vient ajouter à l'autorité des grammairiens grecs, lui dont la doctrine est si recommandable par la comparaison continuelle des deux langues : il dit, p. 1147, liv. 18 :

Ἄν, Græca conjunctio quotiens ponitur, indicativi quidem modi vel præterito imperfecto vel ἀορίστῳ, et plusquamperfecto, adjungitur ; optativis autem omnibus, quippè conjunctis cum supra dictis tribus temporibus, *conjungitur... Sic ergo*

quod illi solent et per indicativum et per optativum facere, addentes ἂν, conjunctionem græcam, nos subjunctivis per se positis solemus demonstrare, ut : docuissem, si discere voluisses : ἐδίδαξα ἂν, εἰ μαθεῖν ἐθέλησας.

Même chap. p. 1156 : *Cum illi non solum optativis sed etiam indicativis* ἂν *adjungant, ut Plato in Alcibiade priore :* Ἐγὼ γὰρ, ὦ Ἀλκιβιάδη, εἰ μὲν σὲ ἑώρων ἃ νῦν δὴ διήλθομεν ἀγαπῶντα, καὶ οἰόμενον δεῖν ἐν τούτοις καταβιῶναι, πάλαι ἂν ἀπηλλάγμην τοῦ ἔρωτος, ὥς γε δὴ ἐμαυτὸν πείθω.

Necesse est ut subjunctivo utamur dicendo : dudum expeditus essem amore.

Même chapitre. *Inveniuntur tamen etiam nostri poëtæ sæpe, metri causa indicativis pro subjunctivis usi, ut Horatius in 2ª Carminum :*

Me truncus illapsus cerebro
Sustulerat, nisi Faunus ictum
Dextra levasset,....

Sustulerat pro sustulisset posuit propter metrum.

On voit par ces passages des anciens grammairiens, que sans expliquer formellement cet emploi des aoristes, ils le connoissoient parfaitement, comme beaucoup d'autres formules qu'ils possédoient, sans s'en rendre compte ; ainsi que font tous ceux qui parlent une langue, et en ont plutôt l'instinct et la pénétration, que la théorie et la démonstration.

Pour en venir aux altérations de cette formule, qui en dissimulent encore la propriété, non compris le renversement des deux membres, ὕστερον,

πρότερον, l'apodose avant la protase, ce qui n'a pas besoin de réflexion ; elles sont en partie les mêmes que celles que nous avons vues dans l'examen de la construction précédente, qui contient l'optatif dans les deux membres avec εἰ et ἂν; c'est à-dire, 1°. le retranchement de la protase entière, que l'esprit supplée facilement dans certains cas, comme *si j'eusse pu : si j'eusse su.*

2°. Le changement de la protase, en un participe conditionnel, ce qui fond le premier membre dans le second, mais ce qui se reconnoît à la présence de ἂν, εἰ disparoissant.

3°. Le changement de la protase, d'une manière quelconque, ce dont nous avons donné des exemples pour la construction précédente. Telles sont les variations de la protase. L'apodose a aussi ses licences. La plus considérable de toutes, est l'omission de la conjonction ἂν, qui manque très-souvent. Cette omission est-elle l'effet de l'ignorance et de la négligence des copistes? est-elle due à la facilité avec laquelle les anciens la suppléoient? doit-on, par conséquent, la rétablir par tout où elle manque? faut-il suppléer à son défaut? Voilà des questions difficiles à résoudre. La restituer partout où elle manque, seroit une entreprise immense, qui exigeroit presque à chaque page des corrections. Il y a de plus des verbes, tels que ἐχρῆν, ἔδει, ἦν, qui paroissent assez constamment s'en passer; je crois que la règle d'après laquelle on peut supposer que les anciens se gouver-

noient, c'étoit de ne pas supprimer en même temps les deux signes récognitifs de la construction hypothétique, dans les deux membres, sans lesquels elle se changeroit nécessairement en une affirmation pure et simple; puisque les temps qu'on y emploie, sont pris dans le mode indicatif. Ils ont dû par conséquent rétablir ἂν, toutes les fois que εἰ ne paroissoit pas.

Quant aux autres changemens de l'apodose, c'est l'infinitif substitué à l'aoriste ou l'imparfait après les verbes οἴομαι, βούλομαι, et autres qui sont suivis de l'infinitif; ou même le participe; mais l'un et l'autre accompagnés de ἂν, et lorsque la protase gardant εἰ, et les temps antérieurs, annonce que ce sont les mêmes temps de l'apodose qui sont remplacés par l'infinitif et le participe; ou enfin la suppression de l'apodose en entier.

Donnons des exemples de tous ces changemens, en commençant par le renversement des deux membres. Homère, Iliad. B, v. 155:

Ἔνθα κεν Ἀργείοισιν ὑπέρμορον νόστος ἐτύχθη,
Εἰ μὴ Ἀθηναίην Ἥρη πρὸς μῦθον ἔειπεν.

« Les Grecs fussent retournés avant l'époque » marquée par les destins, si Junon n'eût adressé » ce discours à Minerve ». Cette construction est si vulgaire, que je me bornerai à cet exemple.

Le changement le plus fréquent de la syntaxe hypothétique, tant pour cette espèce que pour celle qui a précédé, est celui du verbe de la protase en participe avec la suppression de εἰ;

Démosth. au commencement du discours contre Midias : Ἐγὼ δ' ὅπερ ἂν καὶ ὑμῶν ἕκαστος ὑβρισθεὶς προείλετο πρᾶξαι, τοῦτο καὶ αὐτὸς ἐποίησα.

« Ce que chacun de vous eût voulu faire, s'il » eût été insulté, voilà ce que j'ai fait ». Participe qui préside à deux apodoses, l'une du conjonctif antérieur, l'autre du conjonctif historique, l'optatif. Platon, Phédon, § 59 : Οὐδὲν γὰρ ἂν ἡγεμόνων ἔδει, οὐδὲ γάρ πού τις ἂν διαμάρτοι οὐδαμόσε, μιᾶς ὁδοῦ οὔσης.

« S'il n'y eût eu qu'un chemin, il n'y eût pas » eu besoin de guide, et personne ne se trom- » peroit ».

Aristophane, Nuées, v. 54 :

Οὐ μὴν ἐρῶ γ' ὡς ἀργὸς ἦν, ἀλλ' ἐσπάθα·
Ἐγὼ δ' ἂν αὐτῇ θοιμάτιον δεικνὺς τοδί,
Πρόφασιν, ἔφασκον, ὦ γύναι λίαν σπαθᾷς.

« Je ne dirai pas qu'elle fût oisive, mais elle » tissoit : si je lui eusse montré cet habit » (tout déguenillé, παραῤῥαγὲν γάρ, dit le Schol.), « je lui » eusse dit : ô ma femme, voilà votre ouvrage ». (mot à double entente), « vous me ruinez, ou » faites moi un habit » ?

Platon, apologie de Socrate §. 5. offre une construction pareille, où l'apodose me paroît réclamer le rétablissement de l'ἂν pour indiquer la suppression de l'εἰ de la protase; plus le changement du parfait, exclus de cette syntaxe, en plus-que-parfait, enfin la suppression d'une glosse tout-à-fait superflue et insipide, οὐ γὰρ δήπου σοῦ γε οὐδὲν τῶν ἄλλων περιττότερον πραγματευομένου, ἔπειτα

L 4

τοσαύτη φήμη τε καὶ λόγος ἐγεγόνει ἂν, (εἰ μή τι ἔπραττες ἀλλοῖον ἢ οἱ πολλοί). Le texte porte γέγονεν au lieu de ἐγεγόνει ἂν. Quant à ce qui le suit c'est une répétition stérile et importune.

Dans le Phédon, § 17 : Οὐ γὰρ ἄν που πάλιν ἐγίγνοντο αἱ ψυχαί, μὴ οὖσαι.

« Les ames n'eussent pu, en effet, se reproduire » en aucune manière, si elles n'eussent existé ».

Démosth., παραπρεσϐ., pag. 348 : Τίς γὰρ ἂν ἠνέσχετο, τηλικαῦτα καὶ τοσαῦτα ἔσεσθαι προσδοκῶν ἀγαθὰ, ἢ ταῦθ' ὡς οὐκ ἔςαι, λέγοντός τινος, ἢ κατηγοροῦντος τῶν πεπραγμένων τούτοις;

« Qui, en effet, flatté de l'espoir des biens si im» menses et si nombreux, eût supporté si quel» qu'un (pour que quelqu'un) lui eût dit qu'il » n'en étoit rien, ou qu'il eût intenté une accu» sation à ceux qui les lui annonçoient? »

Le même pour la Couronne, p. 235 : Οὐ γὰρ ἂν ἥψατο Φίλιππος τῶν χωρίων τούτων, παρόντων τῶν πρέσϐεων.

« Si les ambassadeurs se fussent rendus sur les » lieux, Philippe n'eût point envahi ces contrées ».

Aristophane, Plutus, vers 1180 :

Καίτοι τότε,
Ὅτ' εἶχον οὐδέν, ὁ μὲν ἂν ἥκων ἔμπορος
Ἔθυσεν ἱερεῖόν τι σωθείς· ὁ δέ τις ἂν
Δίκην ἀποφυγών· ὁ δ' ἂν ἐκαλλιερεῖτό τις
Καὶ μετεκάλει τὸν ἱερέα.

« Et alors, lorsqu'ils n'avoient rien, un mar» chand, s'il eût été sauvé du naufrage, fût venu » offrir son sacrifice : cet autre, s'il eût gagné un

» procès; un troisième eût fait un festin, et y » eût invité le prêtre ».

Démosth. pag. 236 : Μὴ κατηγορήσαντος Αἰσχίνου μηδὲν ἔξω τῆς γραφῆς, οὐδ' ἂν ἐγὼ λόγον οὐδένα ἐποιούμην ἕτερον.

« Si Æschine ne fût point sorti, dans ses im» putations, des termes dans lesquels étoit ren» fermé son acte d'accusation, je ne me fusse, non » plus, permis aucune divagation ».

Platon, au commencement du premier livre de sa République, rapporte le mot de Thémistocle à un habitant de Sériphe, qui lui reprochoit de ne devoir sa célébrité qu'à Athènes : Ἀπεκρίνατο, ὅτι οὔτ' ἂν αὐτὸς Σερίφιος ὢν, ὀνομαστὸς ἐγένετο, οὔτ' ἐκεῖνος Ἀθηναῖος.

Ce que Cicéron a rendu ainsi, au commencement du livre de la *vieillesse : Nec hercle, inquit, si ego Seriphius essem, nobilis, nec tu si Atheniensis esses, clarus unquam fuisses.* Gaza, traducteur en grec de ce dernier ouvrage, a rétabli la construction hypothétique dans son intégrité : Οὔτ' ἂν, εἰ ἐγὼ Σερίφιος ἦν, ἔνδοξος ἂν ἐτύγχανον, οὔτ' εἰ σὺ Ἀθηναῖος, ὀνομαστός ποτε ἂν ἐγένου.

La même sentence rendue ainsi diversement, prouve bien l'identité de ces deux constructions.

Passons cependant à la seconde déviation de la syntaxe primitive, qui consiste dans l'ellipse totale de la protase. Pour qu'une pareille suppression puisse avoir lieu, il faut qu'elle ait pour objet une phrase claire, usuelle, et qui se comprenne d'abord par la seule présence de son apo-

dose, *si je l'eusse su, si je l'eusse pu*, etc., ou par ce qui précède.

Sophocle, dans l'Œdipe roi, v. 316, fait déplorer, par Tirésias, la funeste nécessité de dévoiler à Œdipe, qu'il est la cause des maux qui accablent la ville de Thébes :

Φεῦ, φεῦ· φρονεῖν ὡς δεινὸν, ἔνθα μὴ τέλη
Λύει φρονοῦντι· ταῦτα γὰρ καλῶς ἐγὼ
Εἰδὼς διώλεσ'· οὐ γὰρ ἂν δεῦρ' ἱκόμην.

« Qu'il est cruel de prévoir, quand cette pré» voyance ne vous sert à rien ; tandis que je sais » si bien les ressorts secrets de ces évènemens, j'en » suis la victime, ou je m'expose à en être victime. » En effet, *je n'eusse point dû venir ici*. (Sous» entendu *si j'eusse agi avec prudence, si j'eusse* » *suivi la marche que me prescrivoit ma pré*» *science* »).

Au vers 431 de la même scène, Tirésias dit : *Je ne serois pas venu si vous ne m'aviez appelé.*

Οὐδ' ἱκόμην ἔγωγ' ἄν, εἰ μὴ σὺ 'κάλεις.

Œdipe répond :

Οὐ γάρ τί σ' ᾔδη μῶρα φωνήσοντ', ἐπεὶ
Σχολῇ σ' ἂν οἴκους τοὺς ἐμοὺς ἐστειλάμην.

« C'est, parce qu'en effet, j'ignorois que vous » diriez des choses extravagantes, puisque *je ne* » *vous eusse nullement envoyé chercher*. (Sous» entendu, *si je l'eusse su* »).

Dans les *Guêpes* d'Aristophane, v. 1139 :

Ἐς Σάρδεις γὰρ οὐκ ἐλήλυθας·
Ἔγνως γὰρ ἄν· νῦν δ' οὐχὶ γιγνώσκεις.

« C'est que vous n'avez pas été à Sardes, car » vous l'*eussiez connu*, et maintenant *vous ne le* » *connoissez pas.* (Sous-entendu *si vous y eussiez* » *été* »).

Démosth. Περὶ παραπρεσβείας, p. 421 :

Ἐγὼ δὲ παρελθὼν οὐδὲν ἔφην τοῦτον, ὧν ἐβούλετο εἰπεῖν πρὸς Φίλιππον, ἐμοὶ παραλιπεῖν· θᾶττον γὰρ ἂν τοῦ αἵματος ἢ λόγου μεταδοῦναί τινι.

« Montant à la tribune, je dis qu'il ne m'avoit » chargé de rien qu'il eût à dire contre Philippe, » qu'il auroit mieux aimé donner de son sang » que de ses paroles. (Sous-entendu *s'il eût fallu* » *choisir* »).

Isocrate offre un exemple remarquable de l'omission des protases, dans la construction de l'optatif.

Περὶ ἀντιδόσεως, p. 332 : Ἐνθυμήθητε δὲ πρὸς ὑμᾶς αὐτοὺς, εἰ δοκῶ τοῖς λόγοις διαφθείρειν τοὺς νεωτέρους, ἀλλὰ μὴ προτρέπειν ἐπ' ἀρετὴν, καὶ τοὺς ὑπὲρ τῆς πόλεως κινδύνους, ἢ δικαίως ἂν δοῦναι δίκην ὑπὲρ τῶν εἰρημένων· ἀλλ' οὐκ ἂν χάριν κομίσασθαι παρ' ὑμῶν τὴν μεγίστην, ὃς οὕτως ἐγκεκωμίακα καὶ τὴν πόλιν καὶ τοὺς προγόνους καὶ τοὺς κινδύνους τοὺς ἐν ἐκείνοις τοῖς χρόνοις γεγενημένους, ὥστε τούς τε πρότερον γράψαντας περὶ ταύτην τὴν ὑπόθεσιν ἅπαντας ἠφανικέναι.

L'εἰ δοκῶ devroit être suivi d'un εἰ δοκοῖμι, suppléé par lui, de la manière suivante :

Ἐνθυμήθητε δὲ πρὸς ὑμᾶς αὐτοὺς, εἰ (pour πότερον) δοκῶ δικαίως ἂν δοῦναι δίκην, εἰ δοκοῖμι τοῖς λόγοις διαφθείρειν τοὺς νεωτέρους... Ἀλλ' οὐκ (sous-entendu δοκῶ, pour ἐνθυμήθητε πότερον μὴ δοκῶ) ἂν χάριν κομίσασθαι παρ' ὑμῶν (εἰ ἐγκωμιάσαιμι) ὡς ἐγκεκωμίακα καὶ τὴν πόλιν οὕτως, ὥστε, κ. τ. λ.

Il y a dans ce passage deux protases conditionnelles sous-entendues :

« Réfléchissez, s'il vous semble, qu'étant juste » que je fusse puni ; si je paroissois corrompre les » jeunes gens, je ne mériterois pas de recevoir de » votre part les plus grandes récompenses, d'avoir » (*pour* si j'avois, comme je l'ai en effet.) loué la » ville, nos ancêtres, les dangers auxquels ils se » sont exposés ; de manière que ceux qui m'avoient » précédé dans cette carrière, en aient été obscur» cis ».

Ces exemples doivent suffire pour donner l'idée de ce qui n'est pas une figure propre à la langue grecque, mais un usage commun à toutes.

La protase est remplacée par une forme quelconque, exclusive de εἰ, autre que le participe, dont nous avons déjà rendu compte.

La construction la plus remarquable, parmi celles qui tiennent lieu d'une protase conditionnelle, est l'interrogation : elle n'est pas étrangère aux langues modernes. Nous pouvons en faire usage en françois, toutes les fois qu'il s'agit d'une action répétée, *vient-on m'interrompre, je me retire*, pour *si l'on vient m'interrompre, je me retire;* mais c'est en allemand, surtout, que ces

deux constructions s'emploient indistinctement; et le sujet placé après son verbe, peut toujours se mettre au lieu de la phrase conjonctive soumise a Wenn : *Wenn der wein gut ist. Ist der wein gut ; si le vin est bon.*

L'interrogation remplace de même, en grec, la protase conditionnelle. Mais comme la forme d'interrogation est très-fautive dans les langues anciennes, par comparaison avec ce qu'elle est dans les nôtres, c'est quelquefois avec peine qu'on peut la reconnoître :

En voici un exemple, tiré de la *Lysistrate* d'Aristophane, v. 517.

Ἕτερόν τι πονηρότερον δήπου βούλευμ' ἐπεπύσμεθ' ἂν ὑμῶν,
Εἶτ' ἠρόμεθ' ἄν· Πῶς ταῦτ', ὦνερ, διαπράττεσθ' ὧδ' ἀνοήτως;
Ὁ δ' ἐμ' εὐθὺς ὑποβλέψας ἔφασκ' ἄν, κεἰ μὴ τὸν στήμονα νήσεις,
Ὀτοτύξει τοι μακρὰ τὴν κεφαλήν.

« Aurions-nous découvert une résolution en-
» core plus funeste, et vous eussions-nous de-
» mandé comment, ô mon ami, avez-vous fait des
» choses si insensées? Me jetant un regard fu-
» rieux, mon mari m'eût dit sur-le-champ : Si
» vous ne reprenez votre fuseau, vous crierez
» longtemps des coups que je vous donnerai sur
» la tête ».

C'est par une interrogation semblable, qu'on doit expliquer, à ce qu'il me semble, ce qui précède, vers 510 :

Καὶ πολλάκις ἔνδον ἂν οὖσαι,
Ἠκούσαμεν ἄν τι κακῶς ὑμᾶς βουλευσαμένους μέγα πρᾶγμα·

Εἶτ' ἀλγοῦσαι τἄνδοθεν, ὑμᾶς ἐπανηρόμεθ' ἂν γελάσασαι·
Τί βεβούλευται περὶ τῶν σπονδῶν ἐν τῇ ςήλῃ παραγράψαι
Ἐν τῷ δήμῳ τήμερον ὑμῖν; τί δέ σοι τοῦτ', ἦ δ' ὃς ἂν ὡνήρ·
Οὐ σιγήσει;

« Aurions-nous entendu, en secret, quelque » mauvaise détermination prise par vous; et tout » affligées dans le cœur, vous eussions-nous de- » mandé, en affectant de rire : qu'a-t-il été résolu » dans l'assemblée du peuple, aujourd'hui, pour » le faire inscrire sur les tables, au sujet de la » paix? Que t'importe, m'eût répondu mon mari, » ne te tairas-tu pas ?

Platon dans l'apologie de Socrate, p. 22 : Ἀναλαμβάνων οὖν αὐτῶν τὰ ποιήματα, διερώτων ἂν αὐτοὺς τί λέγοιεν, ἵν' ἅμα τι καὶ μανθάνοιμι παρ' αὐτῶν; αὐτῶν ἅπαντες οἱ παρόντες ἂν βέλτιον ἔλεγον περὶ ὧν αὐτοὶ ἐπεποιήκεσαν.

« Prenant leurs poèmes, leur eussè-je demandé » ce qu'ils vouloient dire, etc. »

Εἰ μὴ est remplacé par ἄνευ, avec l'infinitif. Platon, dans le Phédon, p. 50 : Ἄνευ τοῦ τὰ τοιαῦτα ἔχειν, καὶ ὀστᾶ καὶ νεῦρα.... οὐκ ἂν οἷός τ' ἦν ποιεῖν τὰ δόξαντά μοι.

« Si je n'eusse eu des os et des nerfs, je n'eusse » point été capable de faire ce qui me convenoit ».

L'infinitif, dans ce cas, n'étant qu'un nom, est remplacé dans la même syntaxe par un nom. St-Clément d'Alexandrie, à la fin du Προτρεπτικόν, p. 172, de l'édit. de Würtzbourg : Οὐ γὰρ ἂν οὕτως ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ τοσοῦτον ἔργον ἄνευ θείας κηδεμονίας ἐξήνυσεν ὁ Κύριος.

« Sans la providence divine, le Seigneur n'eût « pas accompli une telle œuvre en aussi peu de « temps ». On trouve cette construction avec l'apodose de l'optatif, dans ce vers de l'Oreste d'Euripide :

Ἄνευ δὲ πατρὸς, τέκνον οὐκ εἴη ποτ' ἄν.

« S'il n'y avoit point de pères, il n'y auroit pas « d'enfants ».

Ἀλλ' ἢ est employé en remplacement d'une même protase négative, dans ces vers des Guèpes d'Aristophane, heureusement restitués par Brunck, v. 983 :

Ἐγὼ γὰρ ἀπεδάκρυσα νῦν· γνώμην ἐμὴν
Οὐδ' ἄν ποτέγ', ἀλλ' ἢ τῆς φακῆς πεπλησμένος.

« J'ai pleuré maintenant, mais je ne l'eusse pas » fait, si je ne me fusse bourré de lentilles ».

Cette construction rentre dans celle du participe conditionnel. Au lieu de ἀλλ' ἢ, on mettroit μὴ φακῆς πεπλησμένος· j'observerai en cette occasion, que ce participe conditionnel est bien plus reconnoissable sous la forme négative, où il prend μὴ, au lieu de οὐ; que sous la forme affirmative, où rien ne distingue l'expression conditionnelle de l'expression indicative. On pourroit joindre d'autres exemples de transformation de la protase conditionnelle à ceux que je viens de citer.

J'en ai indiqué déjà, en parlant de la conjonction ἄν· mais comme elles n'appartiennent point à un systême, elles ne peuvent servir de règle

pour d'autres. Ce seroit donc accumuler inutilement les preuves d'une syntaxe reconnue, que la sagacité, aidée de la présence de ἂν, doit indiquer.

Venons aux variations de l'apodose : la plus considérable est l'omission de ἂν, qui est commune avec certains verbes, mais qui est aussi usitée avec beaucoup d'autres. Cette omission est reconnoissable, lorsque la protase conserve la conjonction.

Démosth. παραπρεσϐ. 1, p. 351 :

Εἰ μὲν τοίνυν ταὐτὰ πάντες ἐπρεσϐεύομεν, δικαίως οὐδένα ἐπήνεσεν ἡ βουλή.

« Si tous les membres de l'ambassade eussent « agi de concert, le sénat, avec raison, n'en eût » loué aucun.

La construction pleine demanderoit ἐπήνεσεν ἂν, pour marquer l'apodose. Mais la protase ayant suffisamment marqué l'*antériorité conjonctive*, dans l'aoriste ou l'imparfait qui précédoit, le donnoit naturellement à penser dans l'apodose, malgré cette ellipse. P. 354 : *Καίτοι ταῦτα εἰ μὲν ἀκοῦσαι μόνον ἔδει καὶ φενακισθῆναι τὴν πόλιν, ὀρθῶς ἐλέγετο· εἰ δὲ πραχθῆναι τῷ ὄντι, σιωπᾶσθαι συνέφερεν. Εἰ μὲν γὰρ ἐνταῦθα ἦν ἤδη τὰ πράγματα, ὥστε μηδὲ αἰσθομένοις τοῖς Θηϐαίοις πλέον εἶναι μηδὲν, τί οὐ γέγονε;*

« Or, s'il n'eût fallu que faire entendre ces » choses, afin de tromper les Athéniens, il eût été » très à propos de les dire; mais si elles eussent dû » être mises réellement à exécution, il eût été es- » sentiel de les taire : en effet, si les préparatifs » eussent

» eussent été avancés au point que la connois-
» sance qu'en eussent acquise les Thébains, n'y
» eût rien changé, pourquoi l'exécution en a-t-elle
» manqué » ?

On trouve dans le même discours, et partout un grand nombre de constructions avec la même ellipse, p. 357 : Τούτοις δ' εἴπερ ἦν ὑγιές τι τούτων· τί ἄλλο προσῆκεν ἢ συνειπεῖν ὅπως ἐξέλθοιτε;

« S'il y eût eu quelqu'ombre de vérité à ce » discours; quel autre conseil ces hommes eussent-» ils dû vous donner, que de mettre en mer » ?

Platon, dans le Phédon, § 36 : Εἴ τις οὖν εὐπορωτέρως ἐμοῦ· τί οὐκ ἀπεκρίνατο; que n'eût-il pas répondu? § 45, suppression de ἂν, avec l'infinitif, Ἦ καὶ καλῶς δοκεῖ, ἦδ' ὅς, τοῦτο λέγεσθαι, καὶ πάσχειν ταῦτα ὁ λόγος, εἰ ὀρθὴ ὑπόθεσις ἦν.

« Si le principe eût été vrai, il paroît que cela » eût été bien dit, et que le raisonnement l'eût » exigé ».

Mais cette ellipse de ἂν n'a lieu que dans les syntaxes, dont la protase est entière. Comment sans cela distinguer cette construction de celle où l'aoriste et l'imparfait de l'indicatif sont dans leur acception propre et primitive?

La seconde transformation de l'apodose est celle dont nous avons déjà donné plus d'un exemple, c'est-à-dire, le changement du mode en infinitif.

La troisième est le changement en participe avec ἂν du verbe de l'apodose. Plutarque, Questions Romaines, pag. 270, édition du Louvre :

Ταῦτα δὲ ὁ Θεμιστοκλῆς πρὸς τοὺς αὖθις ἔλεγε στρατηγοὺς Ἀθηναίων· ὡς οὐκ ἂν οὐδαμοῦ φανέντας, εἰ μὴ τὴν πόλιν αὐτὸς ἔσωσεν. Où M. Wyttenbach à changé avec raison φανέντες en φανέντας; mais où il a eu tort de substituer οὐδὲν à οὐκ ἂν, nécéssaire dans la construction présente. V. son Phédon, p. 182 et 183.

« Thémistocle dit aux généraux Athéniens qui » lui succédèrent, qu'on ne les auroit vus en au-» cun lieu, s'il n'avoit sauvé la République ».

Démosth., *Corona*, pag. 257 : Ὑμεῖς δ᾽ οἱ μεμψάμενοι πολλὰ καὶ δίκαια ἂν ἐκείνοις εἰκότως περὶ ὧν ἠγνωμονήκεσαν εἰς ὑμᾶς, οὐ μόνον οὐ μνησικακοῦντες, ἀλλὰ καὶ σώζοντες ἐφαίνεσθε.

Ici la protase est comprise dans le participe de l'apodose. « Vous, qui leur eussiez fait avec raison » beaucoup de justes reproches sur leur ingrati-» tude, non-seulement vous n'en avez marqué » aucun ressentiment, mais vous vous êtes mon-» trés leurs sauveurs. (*Sous-entendu*) si vous » leur eussiez fait des reproches; εἰ ἐμέμψασθε, vous » les eussiez faits avec justice », etc.

Quelquefois la protase manque comme dans ce passage des Métaphysiques d'Aristote, liv. 4; qui appartient au reste, ainsi que le suivant, à la construction de l'optatif : Ὡς οἱ ποιηταὶ τὸν Ἄτλαντα ποιοῦσι τὸν οὐρανὸν ἔχειν, ὡς συμπεσόντα ἂν ἐπὶ τὴν γῆν.

De même que les poètes supposent qu'Atlas, » supporte le ciel comme prêt à tomber sur la » terre (*sous-entendu*), si on ne le soutenoit ».

Le même Aristote : Τοῦτον δὲ τὸν τρόπον καὶ τὸ συν-

ἔχον λέγεται ἃ συνέχει ἔχειν, ὡς διαχωρισθὲν ἂν κατὰ τὴν ἑαυτοῦ ὁρμὴν ἕκαστον.

« C'est de cette façon que le contenant est dit » retenir le contenu dans la supposition que » chaque chose, par son penchant, tendroit à se » séparer, *c'est-à-dire*, s'il suivoit son penchant ».

Κατὰ τὴν ἑαυτοῦ ὁρμὴν, remplace la protase comme s'il y avoit εἰ τῇ ἑαυτοῦ ὁρμῇ εἴκοι ἕκαστον.

Isocrate, Panégyriq., pag. 47 : Ἦλθον δὲ οἱ Ἡρακλέους παῖδες φεύγοντες τὴν Εὐρυσθέως ἔχθραν, καὶ τὰς μὲν ἄλλας πόλεις ὑπερορῶντες, ὡς οὐκ ἂν δυναμένας βοηθῆσαι ταῖς ἑαυτῶν συμφοραῖς.

« Les fils d'Hercule fuyant la persécution d'Eu» rysthée, se réfugièrent vers vous, et négli» gèrent les autres villes, comme si elles n'eussent » pas pu les secourir dans leur infortune, *sous-* » *entendu*, εἰ ἦλθον πρὸς αὐτάς. S'ils se fussent adressés » à elles ».

Enfin l'apodose entière est supprimée comme dans ce vers du discours d'Agamennon, au 1[er] livre de l'Iliade, vers 135 :

Ἀλλ' εἰ μὲν δώσουσι γέρας μεγάθυμοι Ἀχαιοὶ,
Εἰ δέ κε μὴ δώωσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἕλωμαι.

« Si les Grecs généreux me le donnent. *Sous-* » *entendu*, ce sera bien : s'ils ne me donnent pas, » je l'irai prendre ». Et dans Démosthène, au commencement du discours contre Midias :

Εἴ τις οὖν ὑμῶν ἄρα καὶ τὸν ἔμπροσθεν χρόνον τῶν ἰδίων τινὸς ἕνεκα γίγνεσθαι τὸν ἀγῶνα τόνδε ὑπελάμβανεν· ἐνθυμηθεὶς

νῦν ὅτι δημοσίᾳ συμφέρει μηδενὶ μηδὲν ἐξεῖναι τοιοῦτόν τι ποιεῖν, ὡς ὑπὲρ κοινοῦ τοῦ πράγματος ὄντος, καὶ προσέχων ἀκουσάτω.

« Si quelqu'un de vous, jusqu'alors, eût sup-
» posé qu'il ne s'agissoit ici que d'une rixe parti-
» culière, réfléchissant maintenant qu'il est d'un
» intérêt commun qu'il ne soit permis à personne
» de se conduire de la sorte; qu'il prête attention
» à ce qu'il va entendre comme à une action pu-
» blique ».

Dans cette phrase, le *si* ne s'applique à *eût supposé,* qu'abusivement; on sous-entend, *s'il est vrai qu'il eût supposé... qu'il réfléchisse maintenant,* et c'est un dilemme; et *qu'il eût supposé,* n'est pas l'aoriste conjonctif, mais le parfait historique conjonctif, traduction de *il avoit supposé,* à l'indicatif.

Mais c'est assez nous étendre en preuves d'une construction déjà expliquée, et qui se conçoit d'elle-même. Il est plus difficile de pénétrer l'emploi des conjonctions finales après la syntaxe hypothétique de l'*aoriste antérieur conjonctif,* et par conséquent plus important de l'expliquer; d'autant plus que de grands maîtres, au nombre desquels je citerai Hemsterhuys sur Lucien, tom. 1er, pag. 75, s'y sont trompés.

J'ai dit que sur cette hypothèse d'un temps antérieur et incapable d'être rappelé, on pouvoit établir une conséquence aussi impossible à réaliser que son principe, soit qu'on la considérât comme devant être déjà évanouie, ou devant durer en-

core. Eh bien! sur cet édifice tout fictif de la première position, c'est-à-dire, avec l'*aoriste antérieur* dans l'apodose, on peut élever un troisième résultat soumis à la conjonction finale et aussi irrévocable ; soit qu'il dût être écoulé ou qu'il pût durer encore. Dans le second cas, la conjonction est suivie de l'optatif comme dans la première Apologie de Justin le Martyr, p. 19, de l'édition d'Ashton ; Cambridge, 1768 : Εἰ γὰρ πάντες ἄνθρωποι ταῦτα ἐγίγνωσκον (μηδένα λαθεῖν θεὸν), οὐκ ἄν τις τὴν κακίαν πρὸς ὀλίγον ἡ ρ ε ῖ τ ο, γιγνώσκων πορεύεσθαι ἐπ' αἰωνίαν διὰ πυρὸς καταδίκην, ἀλλ' ἐκ παντὸς τρόπου ἑαυτὸν σ υ ν ε ῖ χ ε, καὶ ἐ κ ό σ μ ε ι ἀρετῇ, ὅ π ω ς τῶν παρὰ θεοῦ τ ύ χ ο ι ἀγαθῶν καὶ τῶν κολαστηρίων ἀ π η λ λ α γ μ έ ν ο ς ε ἴ η.

Le texte porte τύχῃ, qu'il faut évidemment changer en τύχοι.

Si au contraire cette conséquence de l'apodose étoit de nature à avoir cessé comme elle. Exemple :

S'il m'eût consulté, je l'eusse mieux conseillé, afin qu'il n'eût pas échoué, ou ***en sorte qu'il n'eût pas échoué***. Le temps qui doit suivre alors ἵνα, ou ὅπως, est le même que celui qui le précède. Mais il n'est pas toujours obligatoire que ἂν l'accompagne ; et c'est le défaut de la particule qui a égaré les meilleurs critiques, qui n'ont pas pu comprendre comment, après des conjonctions qui veulent être suivies des modes subordonnés, on trouvoit l'imparfait ou l'aoriste de l'indicatif. C'est qu'ils n'ont pas su que ces temps possédoient une valeur conjonctive, qui leur permettoit de

se placer après de semblables conjonctions. Ainsi, Henri Étienne a été singulièrement torturé par un emploi pareil de ce temps, dans le troisième discours de Démosthène, contre *Aphobus*, qu'il explique fort mal, p. 137, *appendix de Dialecto Attica*. Voici ce passage, que je cite assez longuement, pour qu'on en saisisse l'enchaînement. Démosthène, pag. 849:

Aphobus, dit l'orateur, *accuse de fausseté le témoignage rendu par son frère ; il est vrai qu'il le contredit maintenant ; mais alors* τότε δὲ ἐμαρτύρησε ταὐτὰ μετὰ τῶν ἄλλων, οὔτε ἐπιορκεῖν, οὔτε εὐθὺς παραχρῆμα δίκην ὀφλισκαίνειν βουλόμενος. Ὃν οὐκ ἂν δήπου ψευδῆ μαρτυρίαν εἰ παρεσκευάζομεν, ἔγραψα ἂν εἰς τοὺς μάρτυρας, ὁρῶν μὲν Ἀφόβῳ χρώμενον μάλιστα ἀνθρώπων ἁπάντων, εἰδὼς δὲ συνεροῦντα αὐτῷ τὴν δίκην, ἔτι ἐμαυτοῦ ὄντα ἀντίδικον. Οὐ γὰρ ἔχει λόγον τὸν ἑαυτοῦ διάφορον, καὶ τούτου ἀδελφὸν μὴ ἀληθινῆς μαρτυρίας ἐγγράψαι μάρτυρα. Τούτων τοίνυν εἰσὶ μὲν πολλοὶ μάρτυρες, ἔτι δὲ οὐκ ἐλάττω τεκμήρια τῶν μαρτύρων. Πρῶτον μὲν γὰρ εἴπερ ὡς ἀληθῶς ταῦτα μὴ ἐμαρτύρησεν, οὐκ ἂν νῦν ἔξαρνος ἦν, ἀλλὰ τότε, εὐθὺς ἐπὶ τοῦ δικαστηρίου, τῆς μαρτυρίας ἀναγιγνωσκομένης, ἡνίκα μᾶλλον ἂν αὐτὸν ἢ νῦν ὠφέλει. Δεύτερον οὐκ ἂν ἡσυχίαν ἦγεν, ἀλλὰ δίκην ἄν μοι βλάβης ἔλαχεν, εἰ ψευδομαρτυριῶν ὑπόδικον αὐτὸν ἐποίουν κατὰ τοῦ ἀδελφοῦ, οὐ προσῆκον, ἐν ᾗ καὶ περὶ χρημάτων καὶ περὶ ἀτιμίας ἄνθρωποι κινδυνεύουσιν. Ἔτι δὲ τὸ πρᾶγμα ἐξελέγξαι ζητῶν, ἐξήτησεν ἄν με τὸν παῖδα τὸν γράφοντα τὰς μαρτυρίας, ἵν' εἰ παρεδίδουν, μηδὲν δίκαιον λέγειν ἐδόκουν. Νῦν δὲ τοσοῦτον τοῦ ποιῆσαί τι τούτων

ἐδέησεν, ὥστε οὐδὲ ἐμοῦ παραδιδόντος, ἐπειδὴ ταῦτα ἔξαρνος ἐγένετο, οὗτος παραλαβεῖν ἠθέλησεν.

« Il fit alors la même déclaration que les autres, » sans vouloir se parjurer, ni s'exposer à être con- » damné judiciairement, lui que jamais je n'eusse » inscrit au nombre des témoins, si j'eusse ma- » chiné un faux témoignage. Voyant qu'il étoit » l'homme du monde le plus lié avec Aphobus; sa- » chant de plus, qu'étant mal intentionné pour » moi, il s'uniroit à lui dans la procédure. Il n'est » point raisonnable, en effet, d'inscrire, comme » témoin d'une assertion fausse, un homme qui » vous est contraire, et qui est frère de votre adver- » saire. S'il y a de nombreux témoins de ce que » j'avance, les inductions ne le sont pas moins. » D'abord, s'il n'eût pas véritablement rendu ce » témoignage, il n'eût pas attendu ce moment- » ci pour nier; mais il l'eût fait alors, dès la » lecture faite au tribunal des témoignages, lors- » que la réclamation lui eût plus servi qu'aujour- » d'hui. Ensuite il ne se fût pas tenu là; mais » il m'eût adressé une demande en réparation, » pour l'avoir rendu coupable envers son frère, » de la manière la plus odieuse, de faux témoi- » gnage : ce qui compromet la fortune et l'hon- » neur. De plus, dans la vue de prouver la chose, » il m'eût demandé, pour le mettre à la question, » l'esclave qui avoit inscrit les témoignages, afin » que si je le lui eusse donné, *il m'eût convaincu* » d'imposture. Mais il fut si loin de faire aucune

» de ces choses, que lorsque je le lui offris, depuis » qu'il a nié, il le refusa ».

De la protase, *εἴπερ ταῦτα μὴ ἐμαρτύρησε*, dépendent toutes les apodoses successives, de l'une desquelles dépend ensuite la phrase conjonctive *ἵνα ἐδόκουν*.

Quelquefois la protase est omise, comme au vers 136 de *la Paix d'Aristophane* :

Οὐκοῦν ἐχρῆν σε Πήγασον ζεῦξαι πτερὸν,
Ὅπως ἐφαίνου τοῖς θεοῖς τραγικώτερος.

« Vous eussiez dû monter sur Pégase pour vous » montrer, ou en sorte que vous vous fussiez » montré aux Dieux sous une forme plus tra- » gique ».

Le même Aristophane, v. 151 *des Harangueuses* :

Ἐβουλόμην μὲν ἕτερον ἂν τῶν ἠθάδων
Λέγειν τὰ βέλτισθ', ἵν' ἐκαθήμην ἥσυχος.

« J'eusse voulu qu'un autre eût dit ce qui étoit » le plus utile, afin que je me fusse tenu en » repos ».

Sophocle, dans l'Œdipe roi, v. 1385 :

Ἀλλ' εἰ τῆς ἀκουούσης ἔτ' ἦν
Πηγῆς δι' ὤτων φραγμὸς, οὐκ ἂν ἐσχόμην
Τὸ μὴ 'ποκλεῖσαι τοὐμὸν ἄθλιον δέμας,
Ἵν' ἦν τυφλός τε καὶ κλύων μηδέν.

« S'il eût existé une barriére à la source de » l'ouie par les oreilles, je ne me fusse pas con- » tenu de fermer tous les accès de mon misérable

» corps, afin que j'eusse été à la fois aveugle et » sourd ».

Le même, v. 1591 :

Ἰὼ Κιθαιρὼν τί μ' ἐδέχου, τί μ' οὐ, λαβὼν,
Ἔκτεινας εὐθὺς, ὡς ἔδειξα μήποτε
Ἐμαυτὸν ἀνθρώποισιν ἔνθεν ἦν γεγώς;

« Pourquoi m'as-tu reçu ô Cithéron, ou pour» quoi ne me fis-tu périr aussitôt que tu me reçus, » afin que je ne me fusse jamais montré à ceux de » qui j'étois né? ».

Æschyle, dans le Prométhée, v. 747 :

Τί δῆτ' ἐμοὶ ζῆν κέρδος; ἀλλ' οὐκ ἐν τάχει
Ἔρριψ' ἐμαυτὸν τῆσδ' ἀπὸ στύφλου πέτρας,
Ὅπως πέδῳ σκήψασα τῶν πάντων πόνων
Ἀπηλλάγην.

« Quel avantage m'est-il de vivre? mais (sous» entendu si cela ne m'étoit point avantageux), » pourquoi ne me suis-je pas précipitée moi-même, » du haut de cette roche escarpée, afin que je me » fusse délivrée de tous les maux ensemble?

Quelquefois la conjonction finale, avec sa phrase, dépendent de la protase, et non de l'apodose, comme dans ce passage de la même tragédie, v. 152 :

Εἰ γάρ μ' ὑπὸ γῆν νέρθεν τ' ἀΐδου
Ἧκεν..... ὡς μήτε θεὸς
Μήτε τις ἄλλος τοῖσδ' ἐπεγήθει.

« S'il m'eût placé sous la terre, au fond du tar-

» tare, en sorte que ni Dieu ni qui que ce soit, » ne se fût réjoui de mes malheurs ».

Dans Euripide, Hippolyte, v. 645 de la tragédie de ce nom, déplore l'existence des femmes, ou *s'il falloit qu'elles existassent*, dit-il,

Χρῆν δ' εἰς γυναῖκα πρόσπολον μὲν οὐ περᾶν,
Ἄφθογγα δ' αὐταῖς ξυγκατοικίζειν δάκη
Θηρῶν, ἵν' εἶχον μήτε προσφωνεῖν τινά.

« Il n'eût point fallu qu'aucune servante les ap» prochât, mais qu'on les eût fait habiter avec les » animaux muets afin qu'elles n'eussent pu s'en» tretenir avec personne ».

Il faut bien distinguer de cet emploi, ἵνα, mis pour *ubi*, comme au vers 216 *des Phéniciennes :*

Τύριον οἶδμα λιποῦσ' ἔβαν
Ἀκροθίνια Λοξίᾳ
Φοινίσσας ἀπὸ νάσου,
Φοίβῳ δούλα μελάθρων,
Ἵν', ὑπὸ δειράσι νιφοβόλοιο
Παρνάσσου, κατενάσθην.

Ἔβαν μελάθρων, sous-entendu ἐπί.

« Quittant le rivage Tyrien, je suis venue de l'île » de Phénicie, comme une offrande consacrée à » Apollon, pour le servir dans son temple, où sous » les sommets couverts de neige du Parnasse, j'ai » fixé ma demeure ».

Ce que Brunck et Musgrave ont pris pour la conjonction finale, à tort.

Autres exemples dépendans de la protase. Démosth., discours pour la Couronne, p. 296 :

Εἰ μὲν τοίνυν τοῦτ' ἐπεχείρουν λέγειν, ὡς ἄρα ἐγὼ προήγαγον ὑμᾶς ἄξια τῶν προγόνων φρονεῖν, οὐκ ἔστιν ὅστις ἂν εἰκότως ἐπιτιμήσειέ μοι.

« Si donc j'eusse essayé de dire ces choses, afin » qu'en effet, je vous eusse ramené à des senti- » mens dignes de vos ancêtres, il n'est personne » qui puisse, avec raison, m'en faire un reproche ».

Le même, p. 297 :

Ἀλλ' οὐκ ἔστιν, οὐκ ἔστιν ὅπως ἡμάρτετε, τὸν ὑπὲρ τῆς ἁπάντων ἐλευθερίας καὶ σωτηρίας κίνδυνον ἀράμενοι.

« Il ne se peut, non, il ne se peut, que vous » eussiez failli, lorsque vous affrontâtes un dan- » ger qui avoit pour but la liberté et le salut de » toute la Grèce ».

On trouve la conjonction ὥστε avec l'imparfait de l'indicatif, devenu conjonctif antérieur, dans *les Nuées* d'Aristophane : c'est dans le plaidoyer du juste contre l'injuste, *lorsque la justice florissoit* :

Ὅτε ἐγὼ τὰ δίκαια λέγων ἤνθουν,
Ἠλείψατο δ' ἂν τοὐμφαλοῦ οὐδεὶς παῖς ὑπένερθεν τότ' ἄν, ὥστε
Τοῖς αἰδοίοισι δρόσος καὶ χνοῦς, ὥσπερ μήλοισιν ἐπήνθει.

« Aucun enfant alors ne se fût parfumé le ventre; » ensorte que, etc. ».

Hors cette construction, ἵνα et consorts, avec l'indicatif, est tout-à-fait vicieux, parce que rien ne l'autorise. Ces conjonctions veulent impérieusement être suivies des modes conjonctifs : tout autre forme indicative que celles qui sont employées comme conjonctifs antérieurs, ne peut

donc s'y associer. Tels sont le présent, le parfait et le futur. Ainsi, les exemples qu'on trouve çà et là, de ces constructions, notamment dans S.-Paul, 1ere *Ép. aux Corinth.*, chap. 4 : Ταῦτα μετεσχημάτισα εἰς ἐμαυτὸν, ἵνα μὴ εἷς ὑπὲρ τοῦ ἑνὸς φυσιοῦσθε κατὰ τοῦ ἑτέρου ; et ailleurs, sont intolérables.

Je vais donner quelques exemples, où ἂν subsiste dans la construction des mêmes temps, après ἵνα, ὅπως, ὡς, comme caractérisant le temps, et non la conjonction.

Exemple où l'aoriste conjonctif antérieur conserve ἂν avec la conjonction finale. Lucien, sixième *Dialogue des Morts*, p. 348, édit. d'Hemsterhuys :

Ἢ τὸ τελευταῖον εἰδέναι ἐχρῆν, πότε καὶ τεθνήξεται τῶν γερόντων ἕκαστος, ἵνα ἂν μὴ μάτην ἐνίους ἐθεράπευον.

« Enfin, j'eusse dû savoir d'avance, quand » chaque vieillard doit mourir, afin que je n'en » eusse pas courtisé plusieurs inutilement ».

Démosth. παραπρεσβείας, avec la conjonction déclinable, p. 388 :

Εἰ γὰρ ἦσαν, ὡς ἦσαν τότε, οἱ Φωκεῖς σῶοι, καὶ Πύλας εἶχον· ἐκεῖνος μὲν οὐδὲν ἂν εἶχεν ὑμῖν ἀνατείνασθαι φοβερὸν, δι' ὃ τῶν δικαίων ἄν τι παρείδετε.

« Si les Phocéens eussent été saufs, comme ils » l'étoient alors, Philippe n'eût rien eût de ter- » rible à vous faire craindre, à cause de quoi vous » eussiez transgressé le moins du monde les bornes » de la justice ».

La conjonction déclinable se trouve enfin employée sans ἂν dans cette construction, et je me

borneraі à cet exemple. Xénoph. Memorab. Socratis, 2, 2, 8 :

Οὐδεπώποτε αὐτὴν οὔτ' εἶπον οὔτ' ἐποίησα οὐδὲν, ἐφ' ᾧ ᾐσχύνθη.

» Je ne lui ai jamais rien dit ou rien fait dont » elle eût rongi ».

Cet *aoriste antérieur conjonctif*, ou le temps analogue, le *parfait historique conjonctif*, que je n'ai pas séparés dans toute cette dissertation, trouvent un emploi elliptique, fréquent dans les interrogations.

Démosth. παραπρεσβείας, p. 368.

Πῶς ἂν οὖν ὑβριστικώτερον ὑμῖν ἄνθρωπος ἐχρήσατο ;

» Comment en eût-on agi d'une manière plus » insultante à votre égard? ».

Sophocle, in Ajacc. v. 119 :

Τούτου τίς ἄν σοι τ' ἀνδρὸς ἢ προνούστερος,
Ἢ δρᾷν ἀμείνων εὑρέθη τὰ καίρια;

» Quel homme eusses-tu trouvé plus prévoyant, » ou plus brave pour agir dans l'occasion ? »

Cette construction n'offre point de difficulté, non plus que celle où l'ἂν de l'interrogation manque, mais où la protase conditionnelle textuellement exprimée, donne lieu de le suppléer.

Démosth., même discours, p. 357 :

Τούτοις δ' εἴπερ ἦν ὑγιές τι τούτων· τί ἄλλο προσῆκεν, ἢ συνειπεῖν ὅπως ἐξέλθοιτε ;

« S'il y eût eu quelque apparence de vérité à

» cela, qu'eussent-ils dû conseiller; sinon que vous
» sortissiez » ?

Mais ce qui est plus difficile, et ce que l'enchaînement des phrases peut seul indiquer; c'est lorsque la protase manque, et que l'ἂν de l'interrogation est supprimé, comme dans le même discours p. 427 : Τί οὖν περὶ τούτων οἱ πρόγονοι ἐφρόνουν; « Qu'eussent » pensé de cela vos ancêtres? »

Encore que je ne me dissimule pas la longueur de l'examen de l'emploi des conjonctions hypothétiques, je ne puis pas me dispenser de parler des constructions qui semblent combattre ma théorie, et des opinions qui sont différentes des miennes, sur l'usage de cette conjonction.

J'ai voulu déterminer, dans ce qui a été dit, les seuls emplois légitimes des deux conjonctions εἰ et ἄν.

Première construction.

Εἰ se construit avec le présent, le parfait et le futur actuels de l'indicatif, construction à laquelle j'ai donné le nom de *dilemme;* l'apodose, dans ce cas, ne peut contenir que le présent, le parfait, ou le futur de l'indicatif, sans ἂν, ou ces mêmes temps, transformés en infinitif ou en participe, toujours sans ἂν, ou enfin l'impératif.

Deuxième construction.

Εἰ, associé à ἂν, donnant ἐὰν, ἢν, ἂν, se construit à la protase, avec tous les temps du conjonctif actuel : il est suivi du futur de l'indicatif, sans ἂν, ou de l'infinitif et du participe, remplaçant le

futur ; ou de l'impératif; ou de l'optatif, avec ἂν, espèce de futur; ou l'infinitif et participe, avec ἂν, remplaçant l'optatif, comme futur.

Troisième construction.

Εἰ se construit avec tous les temps de l'optatif; il a pour apodose, le même mode avec ἂν, ou l'infinitif et le participe avec ἂν, remplaçant l'optatif, comme conditionnel.

Quatrième construction.

Εἰ se construit avec l'imparfait, le plusque-parfait et l'aoriste de l'indicatif transformés en conjonctifs antérieurs. Cette protase a deux espèces d'apodose : ou les mêmes temps avec ἂν, qui peuvent se remplacer par l'infinitif et le participe, toujours accompagnés d'ἂν : *si cessassem, non offendissem ;* ou bien ceux de l'optatif avec ἂν, remplacés pareillemeut, par l'infinitif et le participe : *si attigisses, ferres infortunium.*

Voilà dans mon système toutes les positions admissibles, en y joignant toutefois les transformations de la protase et de l'apodose, que j'ai fait connoître, et les ellipses d'ἂν ou de l'un des membres. Les positions contraires à celles que je viens d'exposer seroient réprouvables.

Ainsi, avec le présent, le parfait et le futur actuels de l'indicatif, (première construction), aussi bien qu'après ἐὰν, suivi du conjonctif actuel, (deuxième construction) ; ἂν ne peut pas entrer dans l'apodose, et tous les temps de l'apodose doivent être au parfait actuel, seulement après le

parfait ; au présent actuel, seulement après le parfait et le présent ; au futur, après les trois temps.

Ces mêmes protases admettent l'optatif, avec ἂν, comme représentant le futur, mais rejettent impérieusement les temps conjonctifs antérieurs.

L'optatif, dans la protase, ne veut être suivi que des mêmes temps, et rejette tant l'apodose du *dilemme*, c'est-à-dire, les présent, parfait et futur actuels de l'indicatif, que celle des conjonctifs antérieurs. La seule exception que nous ayons donnée à cette loi, est lorsque la protase marque moins l'hypothèse conditionnelle, que celle du *dilemme*, transportée dans le passé ; à quoi nous ajouterons le cas où εἰ mis pour ὅτε, marque un temps répété. Il est alors accompagné de l'imparfait (présent historique) de l'indicatif, dans l'apodose, sans ἂν, en françois comme en grec. Thucydide, liv. 7, § 79:

Εἰ ἐπίοιεν οἱ Ἀθηναῖοι ὑπεχώρουν, εἰ ἀναχωροῖεν, ἐπέκειντο. Cette construction est assez fréquente.

« Si les Athéniens avançoient, ils se retiroient ; » s'ils se retiroient, ils avançoient ».

Ceci sort des constructions conditionnelles. Hors ces seuls cas, comme je l'ai dit, εἰ et l'optatif, à la protase, veulent ἂν, et l'optatif, à l'apodose, qui peut se transformer en infinitif ou en participe, toujours avec ἄν.

La quatrième construction, qui contient à la protase εἰ, avec les temps antérieurs du conjonctif,

tif, veut faire suivre les mêmes temps, ou l'optatif avec ἂν, et par conséquent rejette l'apodose du *dilemme*.

Enfin, dans mon systême, ἂν δυνητικὸς n'appartient qu'à une apodose conditionnelle, lorsqu'il ne s'associe pas ἀοριστολογικῶς aux conjonctions qui président au conjonctif actuel, ὅταν, ἐπειδὰν, etc. ou qu'il ne sert pas en union avec l'optatif à marquer le futur, ou qu'enfin il n'est pas le plusque parfait, (parfait historique) conjonctif, exprimé par ἂν et le plusque parfait, l'imparfait, ou l'aoriste de l'indicatif.

Or, il existe des exemples de constructions conditionnelles, opposées, au moins en apparence, aux règles que j'ai posées : ἂν a des emplois qui semblent ne pas dépendre d'une protase conditionnelle.

J'ai à répondre que la violation qui semble la plus fréquente, qui est celle d'une protase optative, suivie de l'imparfait de l'indicatif, s'explique très-ordinairement par le changement de εἰ en ὅτε, dont je viens de parler.

Thucydid. liv. 7, §. 44 :

Εἰ μὲν ἐντύχοιέν τισι, κρείσσους ὄντες τῶν πολεμίων, διέφευγον αὐτοὺς, ἅτε ἐκείνων ἐπιστάμενοι τὸ ξύνθημα· εἰ δὲ αὐτοὶ μὴ ὑποκρίνοιντο, διεφθείροντο.

» Si les Athéniens rencontroient quelques corps » ennemis, et qu'ils fussent les plus nombreux, » ceux-ci leur échappoient, attendu qu'ils savoient » leur mot d'ordre; si, au contraire, c'étoit les

» autres, et qu'ils ne répondissent pas, ils étoient
» mis en pièces ».

Xénoph. Cyropédie, liv. 1er, chap. 5 :

Εἰ Κῦρος τινὸς αἴσθοιτο δεόμενον ἢ τὸν πάππον, ἢ τὸν τῆς μητρὸς ἀδελφὸν, χαλεπὸν ἦν ἄλλον φθάσαι τοῦτο ποιήσαντα.

» Si Cyrus voyoit son grand père ou son oncle
» avoir quelques desirs, il étoit difficile qu'on le
» prévînt pour l'exécuter ».

Et la plupart des autres cas semblables appartiennent à cette syntaxe, aussi bien que l'emploi multiplié de ἂν, avec les temps passés de l'indicatif après un optatif soumis à εἰ, qui a fait dire à Brunck, sur le vers 290 du *Philoctète*, que ἂν, dans ce cas, marquoit la répétition de l'action, et étoit une sorte de fréquentatif. Je crois cette explication tout-à-fait étrangère à la véritable fonction de ἄν· quelques exemples difficiles ont donné cette idée, qu'il faut chercher à apprécier, notamment le passage même de Philoctète, v. 288 :

Γαστρὶ μὲν τὰ σύμφορα
Τόξον τόδε ἐξεύρισκε, τὰς ὑποπτέρους
Βάλλων πελείας· πρὸς δὲ τοῦθ' ὃ μοι βάλοι
Νευροσπαδὴς ἄτρακτος, αὐτὸς ἂν τάλας
Εἰλυόμην δύστηνος, ἐξέλκων πόδα
Πρὸς τοῦτ' ἄν· εἴ τ' ἔδει τι καὶ πότον λαβεῖν
Καί που πάγου χυθέντος, οἷα χείματι,
Ξύλον τι θραῦσαι, ταῦτ' ἂν ἐξέρπων τάλας
Ἐμηχανώμην. Εἶτα πῦρ ἂν οὐ παρῆν;
Ἀλλ' ἐν πέτροισι πέτρον ἐκτρίβων, μόλις
Ἔφην' ἄφαντον φῶς, ὃ καὶ σώζει μ' ἀεί.

Il y a dans ce morceau, un mélange de temps

présent, aoriste, imparfait, qui caractérise la vivacité d'un récit plein de feu et d'intérêt. Philoctète. peignant au jeune Néoptolème, la manière dont il a vécu dans son île, emploie à ce récit tout ce que le langage figuré a de plus expressif, et par conséquent de plus mobile.

« Cet arc, dit-il, alloit à la recherche des alimens
» nécessaires à ma vie, en frappant les colombes
» qui volent dans les airs, et je m'étois transporté
» vers ce que frappoit (1) ma flèche lancée de l'arc,
» en traînant douloureusement mon pied vers cet
» objet. S'il m'avoit fallu boire, ou lorsque la terre
» se couvre de glaçons en hiver, rompre en éclats
» le bois dont j'avois besoin, j'aurois fait tout cela
» en rampant avec peine; mais ensuite le feu m'au-
» roit-il manqué? Frottant avec effort un caillou
» contre un autre caillou, j'en eus fait sortir un
» feu caché, qui me sauve et me vivifie».

Tel me semble être la traduction exacte de ce passage, qui, de quelque manière qu'on s'y prenne, présente toujours par le mélange des temps, une confusion qui n'est point de la syntaxe régulière, mais figurée.

Voici un passage d'Aristophane, où un très-léger changement fera disparoître, à mon avis,

(1) Pour *ce qu'avoit frappé*, car βάλοι est mis pour ἔβαλεν ἂν, comme dans le vers cité d'Homère;

Ἦ νύ κεν ἔνθ' ἀπόλοιτο Ἄρης ἆτος πολέμοιο.

où ἀπόλοιτο est pour ἀπώλετο ἄν.

toute la contradiction qui résulte de la présence de la conjonction ἂν, en transformant le discours affirmatif en une construction hypothétique régulière des temps antérieurs.

Dans la Paix, v. 632, Mercure rend compte de la manière dont les Démagogues abusoient le peuple d'Athènes, malgré les privations qu'ils lui imposoient, dans la guerre du Péloponnèse :

Ἀλλ' ἅτ' ὢν ἄνευ γιγάρτων, καὶ (1) φιλῶν τὰς ἰσχάδας
Ἔβλεπεν πρὸς τοὺς λέγοντας· εἰ δὲ (2) γιγνώσκοντες εὖ
Τοὺς πένητας ἀσθενοῦντας, κἀποροῦντας ἀλφίτων,
Τήνδε μὲν δικροῖς ἐώθουν τὴν θεὸν κεκράγμασι
Πολλάκις φανεῖσαν αὐτὴν, τῆσδε τῆς χώρας πόθῳ,
Τῶν δὲ συμμάχων ἔσειον τοὺς παχεῖς καὶ πλουσίους,
Αἰτίας ἂν προστιθέντες· ὡς φρονεῖ τὰ Βρασίδου·
Εἶτ' ἂν ὑμεῖς τοῦτον, ὥσπερ κυνίδι' ἐσπαράττετε.

« Mais le peuple avoit les regards fixés sur les » orateurs, qui, si connoissant, comme ils le fesoient, les pauvres languissans et manquant de » pain; ils eussent cependant repoussé par leurs » cris, comme à coups de verge, la paix qui se » présentoit souvent, par le regret qu'elle éprouvoit de cette contrée; s'ils eussent attaqné quelqu'un des alliés riches, et à larges épaules, en » donnant pour cause : *il pense comme Brasidas*, » vous l'eussiez bientôt mis en pièces comme des » chiens furieux ».

J'ai préféré citer des poètes, chez lesquels on est

(1) Pour καίπερ.
(2) Le texte porte οἱ δέ.

plus sûr de la leçon par la mesure des vers, tandis qu'on peut supprimer ou ajouter ἂν, très indifféremment chez les écrivains en prose.

Ensuite il se peut, que dans des cas particuliers on ait violé les règles constantes du langage, par l'effet du style figuré ; ainsi, je ne supprimerai pas ἂν dans ce passage de Thucydide, liv. 7, parag. 71 : Εἰ μέν τινες τῶν Ἀθηναίων ἴδοιέν πῃ τοὺς σφετέρους ἐπικρατοῦντας, ἀνεθάρσησάν τε ἄν. Quoiqu'après une protase optative, rien ne soit aussi réprouvé qu'une apodose des conjonctifs antérieurs, par l'impossibilité de faire succéder un temps plus ancien à un plus nouveau, néanmoins, dans le cas présent, Thucydide voulant peindre la promptitude des mouvemens contraires, qui partageoient l'ame des Athéniens, τὸν ἀγῶνα καὶ τὴν ξύστασιν τῆς γνώμης, qui voyoient de terre un combat naval, d'où dépendoit leur sort futur ; est par-là suffisamment autorisé au langage très-figuré qu'il emploie : *Si des Athéniens voyoient quelques-uns des leurs avoir l'avantage de quelque côté, ils eussent aussitôt repris courage* pour *ils reprenoient.*

Cette construction, en tout cas, appartient à celles où εἰ est mis pour ὅτε, et veut l'imparfait de l'indicatif simple à l'apodose. Elle ne peut, en effet, se dire que d'une époque passée, et ne peut jamais exprimer un souhait, comme : *si j'étois roi, je voudrois être juste.*

Aristophane en offre maint exemple :

Εἰ μέν γε βροῦν εἴποις, ἐγὼ γνοὺς ἂν πιεῖν ἐπέσχον.

« Si tu disois *bru, bru,* (dans ton enfance) sachant ce que cela vouloit dire, je t'eusse apporté » à boire ».

Nuées, v. 1385 :

Εἰ δέ που πέσοιεν ἐς τὸν ὦμον ἐν μάχῃ τινὶ,
Ταῦτ' ἀπεψήσαντ' ἄν, εἶτ' ἠρνοῦντο μὴ πεπτωκέναι.

Chevaliers, v. 568.

« Si dans un combat ils tomboient sur l'épaule, » ils se la fussent essuyée sur-le-champ, et eussent » nié qu'ils eussent tombé ».

Nuées, v. 852.

Ἀλλ' ὅ,τι μάθοιμι ἑκάστοτε
Ἐπιλανθανόμην ἂν εὐθὺς, ὑπὸ πλήθους ἐτῶν.

« Mais à mesure que j'apprenois quelque chose, » je l'avois oubliée aussitôt, par l'effet de la vieillesse ».

Plutus, v. 1011.

Καὶ νὴ Δί', εἰ λυπουμένην γ' αἴσθοιτό με
Νηττάριον ἂν καὶ Βάτιον ὑπεκορίζετο.

« S'il m'appercevoit dans le chagrin, il m'eût » donné de petits noms d'amitié ».

Je ne dissimulerai pas qu'il puisse se trouver des constructions qui résistent à ma doctrine, mais la presque totalité des exemples est en ma faveur. D'ailleurs, ce système m'a paru offrir un ensemble et une liaison que je n'ai point trouvé dans tout ce que j'ai lu sur cette matière, et quelques difficultés çà et là, ne me semblent pas

faites pour le détruire : *Nil est ab omni parte beatum.* Les opinions de Kuster sur les verbes moyens, de Dawes sur les modes conjonctifs, ont des exemples qui les contrarient, et n'en sont pas moins admises, avec raison, par la majorité des exemples favorables, malgré les réclamations qu'elles ont excitées dans le temps. Je dirai enfin, pour ma justification, qu'il n'est pas, en fait de langue, d'erreurs plus fréquentes que celles qui ont pour objet l'emploi des temps et des modes : le peuple les confond sans cesse, et combien de gens sont peuple à cet égard ! (*Voy. note* 2, *pag.* 245).

Hâtons-nous de terminer une dissertation plus longue que je ne me l'étois proposée, en disant deux mots des conjonctions impérative et optative, aussi bien que des conjonctions temporaires, qui n'ont point trouvé leur place dans la théorie des aoristes.

Les grammairiens s'unissent dans la dénomination d'adverbe, qu'ils donnent aux deux premières conjonctions. Cela vient du défaut de notions précises sur la différence qui existe entre l'adverbe et la conjonction : ces notions appartiennent à la grammaire générale; et je pourrai les traiter avec les preuves nécesssaires, si quelque jour je me décide à rendre le public juge de mes idées sur ces matières. Je me bornerai à dire ici, ce qui est nécessaire pour ce qui nous occupe.

L'*adverbe* est à la *proposition logique,* ce que dans la proposition l'*attribut* ou *prédicat* est au

sujet ; c'est-à-dire, qu'il qualifie toute une proposition, considérée sous un point de vue unique : que toute l'action exprimée par le verbe, joint à son sujet, et son complément, s'il en a un, n'est plus que le sujet que vient modifier l'adverbe. Il s'associe donc au verbe, puisqu'il le modifie, ainsi que le reste de la proposition. Mais il s'y associe indifféremment, c'est-à-dire sans influer sur la nature des temps ou des modes ; de plus, comme qualificatif, il doit exprimer une qualité. Or des particules, qui ne désignent aucune qualité ; qui nécessitent le changement des modes ; qui sont la forme et non la matière du discours, ne sauroient être autre chose que des conjonctions. Elles sont conjonctions dans un emploi elliptique, soumises aux verbes de commandement ou de desir sous-entendus, προστάσσω, εὔχομαι. Tels sont φέρε, ἄγε et εἴθε, conjonctions impérative et optative.

L'impératif a excité de grandes questions non encore terminées entre les grammairiens. Peut-il y avoir plus d'une personne, qui est la deuxième du pluriel comme du singulier ? Peut-il exprimer un autre temps que le futur? Voilà ce qu'on trouve discuté, avec subtilité et intérêt, par Apollonius, dans le 3e livre de sa syntaxe, p. 251. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question. Les trois temps de l'impératif, ou plutôt la forme d'impératif, empruntée de chacun des trois temps, le présent, le parfait et l'aoriste, n'ont pas un besoin absolu de la conjonction. Ces

formes, spécialement consacrées au commandement, ne laissent pas d'incertitude sur leurs fonctions, ne se confondent point avec d'autres ; elles ont donc rarement recours à la conjonction. Les défenses s'expriment, à l'aide de la conjonction négative, placée devant deux des formes de l'impératif, le présent et le parfait : c'est delà qu'elle est nommée *ἀπαγορευτικὸς σύνδεσμος*, ou *ἀπαγορευτικὸν ἐπίῤῥημα*. L'aoriste conjonctif actuel remplace, dans les écrivains corrects, l'aoriste impératif, après *μή*. On dit donc *μὴ ποιήσῃς*, *ne faites pas*, et non pas *μὴ ποίησον*, qui est réprouvé. J'ajouterai ce que chacun sait, que souvent, chez les poètes, l'impératif est remplacé par l'infinitif.

Apollonius d'Alexandrie, a proposé la même question sur l'optatif que sur l'impératif. Peut-on former un désir pour une chose passée? Pag. 249 et suivantes :

Εἰ ἐν τοῖς οὐκ οὖσιν αἱ εὐχαὶ γίγνονται, εἰς τὸ ἐγγίγνεσθαι· πῶς τὰ γενόμενα εὐχῆς ἔτι δεῖται ;

Mais, si cette question nous est étrangère, pour déterminer la propre valeur des différens temps de l'optatif, nous reconnoîtrons que la conjonction optative sert, non seulement à exprimer le désir, ce qui se fait par son union avec les temps de l'optatif, mais encore le regret ; et, dans cet emploi, elle ne s'associe point aux temps de l'optatif, mais aux temps antérieurs du conjonctif, qui s'expriment par l'imparfait, le plusque parfait et l'aoriste de l'indicatif, de la manière dont le

fait la conjonction hypothétique, de qui εἴθε est empruntée, en vertu de la grande analogie qui se trouve entre ces deux mouvemens de l'ame ; d'exprimer une hypothèse possible, ou de former un souhait. Aussi, quelquefois, le simple εἰ ou εἰ γὰρ remplace-t-il εἴθε, qui l'est encore par ὡς. Ce dernier se rapproche de la conjonction finale, comme en latin le fait *utinam*, qui marque clairement l'ellipse de la protase εὔχομαι, κατεύχομαι.

Lorsqu'on exprime un vœu, et non pas un regret, soit au présent, qui est toujours futur dans cette position ; soit au passé, (si l'on peut former un vœu pour une chose passée, comme le veut Apollonius) ; enfin, toutes les fois qu'on exprime l'intention d'un effet ou d'un accomplissement quelconque, on emploie uniquement l'optatif, avec ou sans les conjonctions propres, mais nécessairement sans l'adjonction de ἄν. C'est, en effet, la vertu propre de l'optatif, de marquer le vœu, et il n'a pas besoin pour cela d'un appui étranger ; nous éliminerons donc du nombre des conjonctions optatives, celles qui associent ἄν à l'optatif, et c'est à tort que Walckenaer, sur le vers 208 de l'*Hippolyte* d'Euripide, aussi bien que Brunck sur le vers 388 de l'*Ajax*; Markland sur le vers 796 des *Suppliantes* d'Euripide, ont donné à πῶς, suivi de ἂν et l'optatif, la signification de *utinam*. Ἂν avec l'optatif, est un futur; πῶς, un signe d'interrogation ; c'est donc, sinon pour le

temps, au moins pour la syntaxe, très-différent de *utinam*. C'est une interrogation au futur.

Ὦ Ζεῦ, προγόνων προπάτωρ· πῶς ἂν τέλος θάνοιμι;

Ajax, v. 388.

« O, Jupiter, de quelle manière mourrai-je » ?

Les vers de l'Hippolyte sont ceux qui peignent l'égarement de Phèdre.

Dieux, que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!

Πῶς ἂν δροσερᾶς ἀπὸ κρηνίδος
Καθαρῶν ὑδάτων πῶμ' ἀρυσαίμην;

« Comment, assise auprès d'une source limpide, » m'abreuverai-je d'une onde pure » ?

Les conjonctions optatives ne se construisent point avec le conjonctif actuel, mais seulement avec l'optatif pour marquer le desir, parce que l'optatif est seul destiné à cet emploi.

Αἴθ' οὕτως ἐπὶ πᾶσι χόλον τελέσει' Ἀγαμέμνων!
Ὦ πόποι εἴθ' ἀπόλοιτο βοῶν γένος!

Et pour marquer le regret avec les temps antérieurs du conjonctif, ensorte que l'analogie est complette entre la conjonction hypothétique pour ses deux dernières constructions et celle-ci. En effet, les souhaits ressemblent beaucoup à des suppositions, mais seulement à celles qui sont incertaines ou impossibles, et n'ont point de rapport avec la syntaxe du dilemme qui ne considère point la possibilité de l'hypothèse; mais seulement la nécessité de la conséquence.

La conjonction optative ne prend point ἄν, avec ces temps, non plus qu'avec l'optatif; de même que la conjonction hypothétique ne s'associe point avec ἄν dans le même membre où elle est placée.

Il existe entre l'emploi de l'optatif dans le sens propre, et celui des conjonctifs antérieurs comme optatifs, cette différence que l'optatif peut très bien se passer de la conjonction, sans que le discours en éprouve la moindre confusion; au lieu que les conjonctifs antérieurs ne sauroient exprimer un vœu sans son assistance; ils retomberoient, en effet, sans son secours, dans leur signification première, celle de présent historique (imparfait), et d'aoriste de l'indicatif. C'est ce qu'a fort bien senti et déclaré Apollonius d'Alexandrie, *de Syntaxi.* Lib. 3, pag. 246 : Καὶ μή ποτε τὰ τῆς συντάξεως δόξῃ κατὰ παρολκὴν ἔχειν τὰ συνόντα ἐπιῤῥήματα, καθὸ ἡ ἔγκλισις δυνάμει ἐγκείμενον ἔχει τὸ εἴθε. Ἐπὶ μὲν γὰρ τοῦ εἴθε ἔγραψε Τρύφων, δῆλον ὅτι ἐν τῷ δέοντι παράκειται τὸ εἴθε, ἵνα ἡ ὁριστικὴ ἔγκλισις, διὰ τοῦ παρακειμένου εὐκτικοῦ ἐπιῤῥήματος, εὐκτικὴν σύνταξιν ἀναδέξηται· δῆλον γὰρ ὡς διαφέρει τὸ ἔγραψε Τρύφων τοῦ εἴθε ἔγραψε Τρύφων!

« Et que l'on n'aille pas croire que l'adjonction » des adverbes (*plutôt des conjonctions*) dans » cette construction optative, soit surabondante, » en ce que le mode optatif renferme par sa propre » vertu εἴθε. En effet, dans εἴθε ἔγραψε Τρύφων plût » à Dieu que Tryphon eût écrit; il est évident » que l'εἴθε se place nécessairement, afin que le

» mode indicatif par l'adjonction de l'adverbe » (*c'est-à-dire de la conjonction*) reçoive la cons- » truction optative, car on voit clairement la dif- » férence de ἔγραψε Τρύφων· Tryphon écrivit, avec » εἴθε ἔγραψε· plut à Dieu que Tryphon eût écrit ».

Exemples de la construction optative de l'aoriste antérieur.

Euripide, *Iphigénie en Aulid.*, 666:

Εἴθε ἦν καλόν μοι σοί τ' ἄγειν σύμπλουν ἐμέ!

« Que ne m'eût-il été permis d'entreprendre la » même navigation que vous »!

Xénoph., mémorab. Socrat., lib. 1, cap. 2:

Εἴθε σοι, ὦ Περίκλεις, συνεγενόμην τότε, ὅτε δεινότατος σαυτοῦ ἦσθα!

« Plut à Dieu que je vous eusse connu, lorsque » vous étiez si supérieur à vous même, ô Periclès »!

Comme souvent le regret porte sur la mauvaise direction qu'on a donnée à sa conduite dans un temps antérieur, soit par imprévoyance, soit par cas fortuit : on exprime par *j'eusse dû*, *vous eussiez dû*, *il eût dû*, les reproches qu'on se fait à soi-même ou aux autres: aussi l'aoriste du verbe *devoir*, ὀφείλειν, ὤφελον, est-il fréquemment employé dans cette construction comme conjonctif antérieur.

Début de la Médée d'Euripide :

Εἴθ' ὤφελ' ἀργοῦς μὴ διαπτάσθαι σκάφος
Κόλχων εἰς αἶαν!

« Combien le vaisseau d'Argo n'eût jamais dû » voler jusqu'à la terre de Colchos »!

Ce qui est rendu au même temps du conjonctif antérieur, par Ennius, dans Priscien, pag. 1325

Utinam ne in nemore Pelio securibus
Cæsa accidisset abiegna ad terram Trabes!

Quelquefois, de cette protase de regret, résulte une conséquence soumise à la conjonction finale, contenant les mêmes temps.

Plat. dans le Criton, §. 3.

Εἰ γὰρ ὤφελον, ὦ Κρίτων, οἷοί τε εἶναι οἱ πολλοὶ τὰ μέγιστα κακὰ ἐξεργάζεσθαι, ἵνα οἷοί τε ἦσαν καὶ ἀγαθὰ τὰ μέγιστα καὶ καλῶς ἂν εἶχε.

« Plût à Dieu, ô Criton, que le peuple eût été » en état de faire les plus grands maux, afin qu'il » eût pu également faire les plus grands biens! » tout eût été au mieux ».

Aristophane, *in Vespis*, v. 731 :

Εἴθ' ὤφελέ μοι κηδεμὼν ἢ ξυγγενὴς
Εἶναί τις, ὅστις δὴ τοιαῦτ' ἐνουθέτει!

μετέγνω (dit le Scholiaste) ἐπὶ τοῖς πεπραγμένοις πάλαι αὐτῷ.

» Combien il m'eût fallu un tuteur ou un parent » qui m'eût donné de tels avis! ». Où la conjonction déclinable tient lieu de conjonction finale, *afin qu'il m'eût donné*.

Cette deuxième forme d'aoriste, ὤφελον, a été consacrée chez les Grecs à la signification du conjonctif antérieur exclusivement, et celle en ησα a conservé la valeur primitive. Il en résulte que, chez les écrivains la décadence de la langue, ὤφελε seul a été pris pour une conjonction optative pure et simple.

Callimaque, épig. 18 :

Ὤφελε μηδ᾽ ἐγένοντο θοαὶ νέες!

» Plût à Dieu, qu'il n'y eût jamais eu de navires » légers » !

Ceci doit suffire pour les conjonctions optatives, et deux mots termineront ce qui concerne les conjonctions temporaires, qui entraînent après elles les changemens des modes du verbe.

J'ai fait voir, en traitant de la nature des aoristes, que ὡς, ὅτε, ἐπεί, ἐπειδή, se construisoient avec l'indicatif de l'aoriste, régulièrement, et que c'étoit par une syntaxe figurée, que les grammairiens anciens rangent au nombre des atticismes, que l'optatif suivoit quelquefois ces conjonctions. J'ai montré aussi, que ces conjonctions présidoient toujours à une protase, dont l'apodose étoit un aoriste simple : (elles peuvent aussi se placer dans l'époque historique : *quand il parloit, je me taisois ;* ὅτε ἔλεγεν, ἐσίγων). Mais il est d'autres conjonctions temporaires, placées devant des apodoses, et qui, comme conjonctions de phrases subordonnées, font suivre le conjonctif actuel aux temps actuels de l'indicatif; le conjonctif historique (l'optatif), aux temps historiques, et même le conjonctif antérieur, comme conséquence finale d'une apodose placée aux mêmes temps; c'est-à-dire qu'elles se modèlent entièrement sur les conjonctions finales ἵνα, ὅπως, ὄφρα. Elles sont deux, πρίν, *avant que ;* ἕως, *jusqu'à ce que,* devant le conjonc-

tif actuel; elles ajoutent ἂν, comme toutes les autres conjonctions, excepté ἵνα.

Thucydide, *lib.* 2 §. 6.

Κελεύοντες αὐτοῖς εἰπεῖν, μηδὲν νεώτερον ποιεῖν περὶ τῶν ἀνδρῶν, πρὶν ἂν καὶ αὐτοὶ βουλεύσωσι.

Πρὶν ne doit pas l'avoir devant l'optatif, et, comme j'ai fait voir dans la citation du début des *Trachiniennes*, il faut attribuer ἂν au verbe, et non pas à la conjonction : πρὶν ἂν θάνοι.

Il se construit encore avec l'infinitif immédiatement, πρὶν ἐμὲ οἴκαδ' ἱκέσθαι· avec le présent ou le futur de l'indicatif, pour marquer une action future, en ajoutant ἢ ou καί. Il prend aussi ἢ devant l'infinitif, mais ces notions sont vulgaires. Je me contenterai de citer un exemple de l'emploi du conjonctif antérieur après πρίν. C'est dans le discours de Démosthène contre Leptine, p. 486 :

Χρῆν τοίνυν τὸν Λεπτίνην μὴ πρότερον τιθέναι τὸν νόμον, πρὶν τὸν παλαιὸν τοῦτον ἔλυσε γραψάμενος.

Sous-entendu ἂν, dans les deux membres, aussi bien que la protase entière.

« Il eût fallu que Leptine ne proposât pas la » loi nouvelle, avant qu'il eût fait révoquer, sur sa » proposition, l'ancienne ».

L'expression complette de cette construction, veut, qu'au πρὶν de l'apodose, réponde un πρότερον, dans la protase, qui, dans la langue d'Homère, est remplacé par un premier πρίν; et qui est dans l'exemple cité de Démosthène.

Il faut distinguer πρίν, conjonction, de πρίν, adverbe,

autrefois. Ἕως a deux significations et deux constructions, lorsqu'il veut dire : *tant que, tandis que, qamdiu.* il se construit avec les temps de l'indicatif actuels et historiques, sauf l'aoriste : ce qui s'explique par l'opposition qui règne entre ce temps, qui est indéterminé, et la conjonction, qui est essentiellement déterminée, ἕως ἔζη, *tandis qu'il vivoit, quandiu vitam agebat.*

La conjonction veut, dans ce cas, l'indicatif, parce qu'elle préside à la protase : elle n'opère le changement des modes, ainsi que les conjonctions finales ἵνα et consorts, que sous la seconde signification, *jusqu'à ce que, quoad,* où elle est remplacée quelquefois par ἔστε, μέχρις οὗ ; et dans cette syntaxe, préside à l'apodose.

Ἕως ne s'associe donc à l'aoriste de l'indicatif, qu'autant qu'il a la valeur de mode conjonctif antérieur.

Platon, dans le *Gorgias.*

Ἡδέως ἂν Καλλικλεῖ τούτῳ ἔτι διελεγόμην, ἕως αὐτῷ τὴν τοῦ Ἀμφίονος ἀπέδωκα ῥῆσιν. Sous-entendu ἄν.

« Je me fusse volontiers entretenu avec Calliclès, » jusqu'à ce que je lui eusse rendu le mot d'Amphion ».

Démosthène, début de la première Philippique.

Ἕως οἱ πλεῖστοι τῶν εἰωθότων γνώμην ἀπεφήναντο.

« Jusqu'à ce que la plupart des orateurs eussent » donné leur avis ».

Ἕως, avec le conjonctif actuel, prend ἂν avec soi, et signifie dans cet emploi *quoad* ; avec le fu-

tur de l'indicatif, il signifie *quamdiu*. Mais le conjonctif actuel ayant toujours une signification future, il en résulte qu'il y a dans ce cas, entre les deux emplois de la même conjonction, une presqu'identité ; ce qui a autorisé le rapprochement que Démosthène fait des deux constructions. Troisième Philippique, p. 128 :

Ἕως γὰρ ἂν σώζηται τὸ σκάφος τότε χρή.... Καὶ ἡμεῖς ἕως ἐσμὲν σῶοι.

« Jusqu'à ce que l'on conserve un navire, il » faut, etc., *pour* tant que l'on conserve ; de même, » tant que nous sommes sains et saufs, etc ».

On trouve un emploi de *donec*, avec les modes conjonctifs, dans Horace, qui a aussi une tendance à se rapprocher de *donec* pour *quamdiu*, c'est-à-dire avec l'indicatif. Ces petites variations-là ne doivent pas étonner.

Epode 15.

In verba jurabas mea,
Dum pecori lupus et nautis infestus Orion
Turbaret hibernum mare,
Intonsosque agitaret Apollinis aura capillos ;
Fore hunc amorem mutuum.

« Tu jurois que ton amour pour moi dureroit » jusqu'à ce que, *pour* tant que, etc ».

Ἕως avec l'optatif, s'emploie après les temps historiques, et ne doit point avoir ἄν.

Platon, liv. 10 de la *République*.

Αὐτοὶ ἂν ἐπαιδαγώγουν ὅπῃ ᾔεσαν, ἕως ἱκανῶς παιδείας μεταλάβοιεν.

« Ils les eussent suivis comme des maîtres, par-
» tout où ils alloient, jusqu'à ce qu'ils partageassent
» suffisamment leur instruction ».

Le même, au commencement du *Phédon.*

Περιεμένομεν, ἕως ἀνοιχθέιη τὸ δεσμωτήριον.

« Nous attendions jusqu'à ce qu'on ouvrît la
» prison ».

Les Latins ont dans *dum* et *donec*, cette double signification, accompagnée de la double construction.

A la protase, pour *quamdiu : tant que.*

Donec eris felix. Ovid.
Donec gratus eram tibi. Horace.
Dum latinæ litteræ loquentur. Cic.

Jusqu'à ce que, prend les modes conjonctifs. Horace, Épode 17.

Tu, donec cinis
Injuriosis aridus ventis ferar,
Cales venenis officina Colchicis.

Le même, liv. 2, satyr. 1.

Virtus Scipiadæ et mitis sapientia Lœli,
Nugari cum illo, et discincti ludere, donec
Decoqueretur olus, soliti.

Pour embrasser dans cette dissertation, toutes les conjonctions qui obligent le changement des modes, il me faudroit y comprendre μὴ, qui est la négation conjonctive, (c'est-à-dire des phrases subordonnées) qui s'emploie après les verbes, de crainte, sans l'adjonction des conjonctions finales, auxquelles, d'ailleurs et en général, elle s'associe,

comme primitivement le *ne* des Latins étoit précédé de *ut*: locution, dont nous trouvons les vestiges dans le langage familier de la comédie.

Térence, *Andrienne*, acte Ier, scène Ire, v. 34 :

Ego arbitror
Adprimis in vita esse utile, ut ne quid nimis.

Ibid., acte V, scène 3, v. 28.

Hoc modo te obsecro ut ne credas a me Allegatum hunc senem.

Ibid., acte IV, scène 2, v. 16.

Si poterit fieri ut ne pater per me stetisse credat
Quo minus hæ fierent nuptiæ, volo.

En sorte qu'on peut considérer μὴ, comme étranger au changement de mode qui le suit; il ne doit donc pas proprement trouver ici sa place: il appartiendroit, à plus juste titre, à un traité des négations, qui est encore à faire, et dans lequel on distingueroit, avec exactitude, ce qui est propre à chacune des négatives οὐ et μὴ.

Ce qui, avec plus de droit, devroit entrer dans cette dissertation, seroit un traité de la conjonction déclinable, qui influe virtuellement sur les modes du verbe. Mais j'ai renoncé à en parler.

1°. Parce que cette conjonction n'a point une syntaxe différente de celle des conjonctions finales ou hypothétique. En tant que conjonction finale, elle préside aux phrases subordonnées; prend, dans la détermination des modes qui la suivent, la

direction que lui impriment les temps de l'indicatif qui la précèdent, soit actuels soit historiques, soit conjonctifs antérieurs.

Comme remplaçant la conjonction hypothétique, elle se place devant la protase, mais veut toujours être suivie des modes conjonctifs; prenant ἂν devant le conjonctif actuel, l'écartant devant le conjonctif historique. Elle suit, dans la détermination des modes qu'elle adopte, la base de l'antériorité ou de la postériorité qu'ils expriment. Ὦς ἂν, avec le conjonctif actuel, imprime donc un caractère futur à la protase conditionnelle qu'il préside, et doit avoir une apodose future prise dans l'indicatif.

Ὦς, avec l'optatif dans la protase, doit avoir une apodose passée; mais qui diffère en cela de la syntaxe hypothétique propre de l'optatif, que les temps de l'apodose ne sont plus de l'optatif, mais de l'indicatif.

Ὦς, dans ce cas, peut être assimilé à εἰ, mis pour ὅτε.

2°. On n'en peut bien parler qu'après avoir exposé ses rapports avec l'article et le pronom, dont il faudroit entreprendre une théorie complette. Cela seul seroit la matière d'une ample dissertation; celle-ci a déjà de beaucoup dépassé les bornes que je m'étois proposées d'abord:

Il s'en va temps que je reprenne
Un peu de forces et d'haleine,
Pour fournir à d'autres projets.

RÉSUMÉ DES RÉGLES DE SYNTAXE,

DÉVELOPPÉES

DANS LA DISSERTATION PRÉCÉDENTE.

COMME l'union du *sujet* avec l'*attribut* s'opère dans les propositions simples, par le lien du verbe substantif; de même, dans les phrases composées, l'union du second membre avec le premier, se fait par le changement du mode primitif (l'*indicatif*) du membre subordonné, en *infinitif*, ou en *participe*, sans *conjonction*, ou bien en un *mode conjonctif* soumis à la *conjonction*, que je nomme, en ce cas, *copulative*. L'infinitif est un véritable nom substantif, comme le participe un véritable nom adjectif. Leur introduction entraîne donc une fusion complette du second membre dans le premier; ce que ne produit pas le mode soumis à la conjonction, qui subordonne, il est vrai, sa phrase, à la protase, mais sans la confondre.

Le *participe*, dans cet emploi, n'a que deux exemples dans la langue latine, après *audire* et *videre*, *audivi dicentem*, *vidi ambulantem*, et n'en a point dans les langues modernes; *j'ai entendu qu'il disoit*, ou *je l'ai entendu dire*; *j'ai vu qu'il marchoit*, ou *je l'ai vu marcher*. Chez les Grecs, cette construction est usitée après ceux des verbes, que j'appelle *inchoatifs* (c'est-à-dire qui ont besoin d'un verbe supplémentaire),

qui marquent moins l'énergie de l'âme que l'impression qu'elle éprouve du dehors : *sentir*, *penser*, *voir*, etc., tandis que l'*infinitif* se construit en grec, aussi bien qu'en latin, avec l'autre espèce de verbes *inchoatifs*, ceux qui marquent l'énergie de l'âme : *annoncer*, *ordonner*, *vouloir*, etc.

Cette dernière construction est, non seulement commune aux Grecs et aux Latins, mais même obligée dans cette dernière langue après les verbes inchoatifs, (sauf *jubeo*); tandis que les Grecs peuvent la remplacer par la conjonction simple, ὅτι, suivie de l'indicatif.

De la conjonction simple ὅτι, *remplacée quelquefois par* ὡς *et* ὅπως.

Cette conjonction, dans la fonction où nous la considérons, (car elle s'emploie aussi pour διότι, *parce que*), est simplement mise en remplacement de l'infinitif après un verbe inchoatif. C'est le *que* des François, le *dasz* des Allemands, le *that* des Anglois, le *che* des Italiens, *je crois que*. Alors, elle est suivie de l'indicatif, qui fait partie intégrante d'une proposition unique, qui n'est qu'ébauchée par le verbe inchoatif. Il y a, cependant, un emploi de *l'optatif*, après ὅτι, dans cette syntaxe, c'est après les verbes *dire*, *annoncer*, lorsqu'on rend les paroles d'un tiers à la troisième personne, *il dit qu'il iroit*, pour *il dit : j'irai*, εἶπεν ὅτι πορευθείη. Les grammairiens appellent cette syn-

taxe *oratio obliqua*, parce qu'on rend indirectement les paroles d'un autre.

La vérité est que l'optatif, dans ce cas, est un véritable futur *historique*, ou de *l'époque passée*. Si, en effet, la sentence étoit placée dans l'*époque actuelle*, (dénominations dont je rendrai compte tout-à-l'heure), nous aurions : *il dit qu'il ira*. Transportant cela dans l'*époque passée*, que je nomme *historique*, nous obtenons *il dit qu'il iroit*.

En général, il faut bien se persuader que souvent le présent de l'optatif (imparfait conjonctif) des Latins, n'est que le futur des temps passés de l'indicatif, dans les phrases subordonnées, *j'aimerois* pour *j'allois aimer*. De même que le présent du conjonctif grec et latin, sert concuremment avec le futur indicatif, dans les mêmes cas.

Exemple : « Il étoit permis à chacun d'élever » ses enfans comme il le voudroit ».

Ἐξῆν ἑκάστῳ τοὺς αὐτοῦ παῖδας, ὅπως ἐθέλοι τρέφειν.

Est la traduction dans le passé, de :

» Il est permis à chacun d'élever ses enfans » comme il le voudra ».

Ἔξεστιν ἑκάστῳ τοὺς αὐτοῦ παῖδας ὅπως θελήσει ou ὅπως ἂν θέλῃ τρέφειν.

« J'avois juré de le suivre où il iroit ».

Ὀμωμόκειν ἕπεσθαι αὐτῷ ὅποι ἵκοιτο, ou ἰοίη.

Au présent, « j'ai juré de le suivre où il ira ».

Ὀμώμοκα ἕπεσθαι αὐτῷ ὅποι εἰσί, ou ὅποι ἂν ἴῃ.

Des conjonctions finales, ἀποτελεστικοὶ σύνδεσμοι.

Ces conjonctions, qui sont ἵνα, ὡς, ὅπως, ὄφρα, sont nécessairement suivies des *modes conjonctifs :* elles marquent la subordination de la phrase qu'elles président. Mais ces *modes conjonctifs* varient, suivant la nature des temps de la protase : pour bien connoître l'emploi des modes conjonctifs, il faut donc connoître d'abord l'usage des temps de l'indicatif.

Je divise les temps de l'indicatif en deux classes, que je nomme *époques*. La première époque, que j'appelle *actuelle*, envisage l'effet exprimé par le verbe, comme *parfait*, *imparfait* ou *futur*, dans la considération du moment présent : *j'ai aimé*, *j'aime ; je vais aimer*, remplacé souvent par *j'aimerai*. La seconde, que j'appelle *époque historique*, envisage le même effet dans les mêmes divisions de temps, pour un moment *passé*, mais *déterminé : j'avois aimé*, *j'aimois ; j'allois aimer*, remplacé par *j'aimerois*. Enfin, l'on peut envisager l'effet du verbe dans la considération d'un temps *passé*, mais *indéterminé : j'aimai*. Le futur a cette même faculté, c'est-à-dire, que ne pouvant pas admettre d'époque qui lui soit propre, par la confusion des effets qui lui appartiennent, *j'aimerai*, indépendamment de ce qu'il est, souvent pris comme le troisième terme de *l'époque actuelle*, est aussi un *indéterminé* ou *aoriste futur*. Mais pour présenter ici, dans l'ensemble, tout

ce qui a rapport à la distribution et la fonction des temps de l'indicatif, j'ajouterai que l'aoriste passé, *j'aimai*, non seulement marque le *passé absolu*, mais sert encore de lien entre les deux *époques* qui, étant entières chacune dans son ordre, ne permettroient pas la transmission du discours de l'une à l'autre, sans cet intermédiaire.

L'aoriste futur n'étant pas placé entre deux *époques*, n'a pas ce même usage. Mais une syntaxe qui lui est commune avec *l'aoriste passé*; c'est celle où ils se construisent chacun avec leur *aoriste antérieur*.

Les aoristes excluent nécessairement de leur construction, toute détermination dans les temps, puisqu'alors les *époques* prendroient la place ; mais ils n'excluent pas l'antériorité et la postériorité qui, sans fixer un point dans le *passé* ou le *futur*, établissent subordination ou coïncidence entre deux effets *passés absolus* ou *futurs absolus*.

Telles sont les syntaxes, *quand j'eus écrit*, *je me levai*, pour le passé; et *quand j'aurai écrit*, *je me leverai*, pour le futur.

Ainsi on comprend que *l'aoriste antérieur*, *futur* ou *passé*, n'a de construction légitime qu'avec son *aoriste simple* de l'indicatif, et qu'il doit être soumis à une *conjonction temporaire*. Le concours d'action s'exprime par les deux *aoristes simples*.

Telle est l'exposé sommaire de toute la théorie des temps de l'indicatif.

Or, après les temps de *l'époque actuelle*, et *l'aoriste futur*, on place nécessairement dans l'apodose *le conjonctif*, proprement dit, que je nomme *conjonctif actuel*, par cette raison. Comme après les temps de *l'époque historique* et *l'aoriste passé*, on place *l'optatif*, que je nomme, en conséquence, *conjonctif historique*. Les temps des *modes*, tant *actuel* qu'*historique*, ont tous une postériorité nécessaire dans la durée, à l'égard des temps correspondans dans l'indicatif. En sorte que tous ceux du conjonctif actuel, se plaçant après les temps actuels de l'indicatif, ont nécessairement un caractère futur, qui équivaut au futur simple dans le présent du mode, *que j'aime*, *ἵνα φιλῶ*; et au futur antérieur, dans son parfait et son aoriste, *que j'aie* pour *que j'aurai aimé*, *ἵνα πεφιλήκω* et *ἵνα φιλήσω*; en conséquence, le futur simple de l'indicatif prend souvent la place du présent du conjonctif actuel, ce que feroit également, pour le parfait et l'aoriste, le futur antérieur de l'indicatif, si les Grecs en possédoient un.

Les temps du *conjonctif historique* (*l'optatif*), sont dans une même postériorité, à l'égard des temps historiques de l'indicatif. Le présent, *que j'aimerois*, *ἵνα φιλοῖμι*, équivaut aussi au futur *ἵνα φιλήσοιμι*· comme le parfait et l'aoriste sont doués d'une signification pareille, *ἵνα πεφιλήκοιμι* et *ἵνα φιλήσαιμι*, *que j'aimasse*.

Que j'aurois et *que j'eusse aimé*, *amavissem*,

ont une autre expression, qui n'est pas prise dans ces modes, et qu'on exposera ci-après.

Or, pour en revenir aux conjonctions finales, elles ne font qu'établir le changement du mode; ce sont les temps de l'indicatif qui précède, qui en déterminent l'espèce.

Toutes les conjonctions finales, excepté ἵνα, s'associent ἂν, lorsqu'elles président au *conjonctif actuel;* le rejettent lorsqu'elles président au *conjonctif historique.* Ἵνα seul ne le prend jamais. Ἂν, dans cette association avec la conjonction, est nommé par les grammairiens ἀοριστολογικὸς σύνδεσμος· et la conjonction complette, ἐπιζευκτικὸς σύνδεσμος.

On peut ajouter ὥστε, aux conjonctions finales, qui se construit ordinairement avec l'infinitif, et quelquefois avec l'indicatif, interposant καὶ, ou même l'omettant. Cependant, la construction la plus générale est avec l'infinitif : il suppose un οὕτως exprimé ou sous-entendu, dans le membre principal, et signifie *assez, pour,* ou *tellement, que.*

Comme dans le corps de la dissertation, j'ai parlé de ὥστε, de manière à faire comprendre qu'il n'avoit de syntaxe qu'avec l'infinitif; pour réparer cette erreur, je citerai ici quelques exemples de son emploi, non seulement avec l'indicatif, mais même avec les modes conjonctifs.

Ὥστε s'emploie avec les temps de l'époque actuelle de l'indicatif, en interposant ou sans interposer καί.

Plat. Apologie de Socrate, §. 13 :

Τί δήποτε, ὦ Μέλιτε, τοσοῦτον σὺ ἐμοῦ σοφώτερος εἶ, ὥστε εὖ μὲν ἔγνωκας, ὅτι οἱ μὲν κακοὶ κακόν τι ἐργάζονται ἀεὶ τοὺς μάλιστα πλησίον ἑαυτῶν· ἐγὼ δὲ δὴ εἰς τοσοῦτον ἀμαθίας ἥκω, ὥστε καὶ τοῦτο ἀγνοῶ ὅτι, ἐάν τινα μοχθηρὸν ποιήσω τῶν ξυνόντων, κινδυνεύσω κακόν τι λαβεῖν ὑπ' αὐτοῦ, ὥστε τοῦτο τοσοῦτον κακὸν, ἑκὼν ποιῶ· ταῦτα ἐγώ σοι οὐ πείθομαι, ὦ Μέλιτε, οἶμαι δὲ οὐδὲ ἄλλων ἀνθρώπων οὐδένα· ἀλλὰ, ἢ οὐ διαφθείρω, ἢ διαφθείρω ἄκων· ὥστε σύ γε κατ' ἀμφότερα ψεύδει.

Emploi de ὥϛε *avec l'optatif, apodose d'une hypothèse optative* : Ibid. §. 10 :

Ἐκ τούτων Μέλιτός μοι ἐπέθετο καὶ Ἄνυτος, καὶ Λύκων. Μέλιτος μὲν ὑπὲρ τῶν ποιητῶν ἀχθόμενος· Ἄνυτος δὲ ὑπὲρ τῶν δημιουργῶν, καὶ τῶν πολιτικῶν· Λύκων δὲ ὑπὲρ τῶν ῥητόρων· ὥστε, ὅπερ ἐγὼ ἀρχόμενος ἔλεγον, θαυμάζοιμ' ἂν, εἰ οἷός τ' εἴην ἐγὼ ὑμῶν ταύτην τὴν διαβολὴν ἐξελέσθαι, οὕτω πολλὴν γεγονυῖαν.

Enfin, on trouve ὥστε avec le conjonctif antérieur. Aristoph. *Nuées*, v. 973.

Ἠλείψατο δ' ἂν τοὐμφαλοῦ οὐδεὶς παῖς ὑπένερθεν τότ' ἂν, ὥϛε
Τοῖς αἰδοίοισι δρόσος καὶ χνοῦς, ὥσπερ μήλοισιν, ἐπήνθει.

De la conjonction causale, διότι, ὅτι, ἐπεὶ, ἐπειδὴ, ὅπου, ὁπηνίκα, ὁπότε.

Cette conjonction ayant pour objet d'indiquer la cause de l'effet exprimé par le verbe de la protase, ne peut pas donner à celui qui la suit un degré de postériorité à l'égard du premier, elle ne sauroit donc être suivie des modes conjonctifs, et ne peut avoir dans son apodose que des temps de l'indicatif.

De la conjonction hypothétique, εἰ.
Συναπτικὸς σύνδεσμος.

La *conjonction hypothétique* a ce caractère très-distinctif de celles que nous venons d'examiner, qu'elle se place en avant de la *protase* sur laquelle elle exerce son action, qui se propage, dans certains cas, jusqu'à l'*apodose*; tandis que dans d'autres, elle se restreint au premier membre.

J'ai dit que la conjonction se plaçoit en avant de la protase, parceque je la distingue bien de la *conjonction dubitative*, que les Latins rendent par *an*, les Allemands par *ob*, et les Grecs, plus communément, par πότερον. Celle-ci se place après les verbes de crainte, et établit seulement l'alternative du *oui* au *non* de la proposition; au lieu que la *conjonction hypothétique* fait découler, de sa protase, des conséquences très-variées.

Il y a quatre syntaxes de la conjonction hypothétique. Dans les deux premières elle n'exerce aucune influence sur l'apodose; dans les deux dernières elle l'exerce pleinement.

La première est celle que j'appelle *dilemme*. C'est une sorte d'argumentation, connue dans l'école, qui a moins pour objet de prouver la possibilité de la protase, que la conséquence nécessaire de l'apodose.

S'il y a des autels, il y a des Dieux : Εἴ εἰσι βωμοὶ, εἰσὶ καὶ θεοί.

La protase, dans ce cas, n'admet rien d'incertain

ou de possible, elle est vraie ou fausse : il faut la nier ou l'accorder.

Dans cette syntaxe, εἰ est suivi du parfait, représenté quelquefois par l'aoriste, ou du présent actuel de l'indicatif; temps qui n'admettent point d'incertitude, parceque le fait est encore sensible, ou a été constaté. L'apodose offre nécessairement, après le présent, dans la protase, le présent ou le futur; après le parfait, dans la protase, le parfait, le présent ou le futur, parcequ'elle peut être égale ou postérieure, mais jamais antérieure. Cette apodose est affirmative et indépendante de la conjonction εἰ.

La deuxième syntaxe présente une incertitude que n'avoit pas la première, qui ne dépend pas encore de la nature de la conjonction, mais seulement de celle des temps qu'on y emploie, qui sont futurs, dans les deux membres, par conséquent incertains, comme tout ce qui n'a qu'une existence à venir. Cette syntaxe est encore une sorte de *dilemme* pour un fait à venir qui, s'il est une fois accordé, entraîne la conséquence de l'apodose. Les François, par une bizarrerie singulière, changent, dans cette construction, le futur de la protase en un présent.

S'il vient (pour *s'il viendra*) *je m'en réjouirai.*

Si veniet, lætabor.

Εἰ ἀφίξεται, χαιρήσω.

Dans cette syntaxe, l'apodose est affirmative et indépendante de la conjonction ; il est certain

que *je me réjouirai, pourvu qu'il vienne.* L'indicatif y règne donc de plein droit, et ne sauroit être remplacé par un mode subordonné : dans la protase, au contraire, l'incertitude nécessaire à un fait à venir, soumis à la conjonction hypothétique, donne droit de suppléer le futur de l'indicatif, par les temps qui s'en rapprochent le plus dans les modes conjonctifs : ceux du conjonctif actuel. Εἰ, alors se change en *ἐὰν*, parce que toutes les conjonctions copulatives, excepté *ἵνα*, prennent *ἂν* devant le conjonctif actuel : cet *ἐὰν*, se contracte en *ἢν* et *ἄν*. *Ἐὰν ἀφικνῆται, χαιρήσω.* Ce conjonctif, dans la protase, ne sauroit avoir un autre apodose que le futur de l'indicatif, pris affirmativement, ou l'impératif.

La troisième syntaxe, est la supposition du changement possible d'un état actuel. Les deux membres, dans ce cas, sont affectés par la conjonction.

Les François mettent le *présent historique* (*imparfait de l'indicatif*) dans *la protase*, et le *présent historique conjonctif* dans *l'apodose.*

Si j'étois roi, je voudrois être juste.

Les Latins, le *présent historique conjonctif* (*imparfait conjonctif*) dans les deux membres.

Si rex essem, justus esse vellem.

Les Grecs emploient également *l'optatif* ou *conjonctif historique*, à cette construction ; mais ils caractérisent la dépendance, où le deuxième

membre

membre est, à l'égard du premier, par une conjonction adversative de εἰ, placé dans le premier; ἂν, dont l'emploi présent le fait nommer par les grammairiens δυνητικὸς, conditionnel : en quoi il diffère de son emploi avec le conjonctif actuel, ἐὰν, ὅταν, nommé ἀοριστολογικός :

Εἰ Βασιλεὺς εἴην, βουλοίμην ἂν δίκαιος εἶναι.

Cette syntaxe trouve une représentation dans la langue allemande, où, dans les constructions hypothétiques, au *wenn* de la protase, on oppose souvent *so* dans l'apodose :

Wenn ich kœnig wœre, so wollte ich gerecht seyn.

Il y a une syntaxe de εἰ dans la protase avec l'optatif, qui, au lieu d'avoir le même mode avec ἂν, dans l'apodose, prend l'imparfait de l'indicatif. Il faut bien la distinguer de la construction qui nous occupe. Elle n'exprime pas le changement possible d'un état actuel; elle ne s'emploie que des temps passés, et εἰ est alors en remplacement de ὅτε, qui, chez les Ioniens et les premiers Attiques, étoit suivi de l'optatif au lieu de l'indicatif. Dans cette syntaxe, qui appartient nécessairement à une époque passée, on trouve dans les poètes, au lieu de l'imparfait à l'apodose, le parfait historique conjonctif qu'ils expriment par ἂν, et les temps historiques de l'indicatif, syntaxe que nous allons faire connoître.

Ἂν, avec l'optatif, est toujours employé dans cette construction, en remplacement du

futur, par une sorte d'urbanité commune à notre langue, lorsque nous disons : *je voudrois*, pour *je voudrai*. Hors ce dernier cas, ἂν avec l'optatif, dépend toujours de la protase εἰ avec l'optatif, présente, sous-entendue ou métamorphosée de quelque manière que ce soit : ou bien de la protase εἰ avec l'imparfait, ou l'aoriste de l'indicatif, dont nous allons rendre compte à l'instant ; et il ne sauroit appartenir à une autre syntaxe. En conséquence, si l'on trouve l'optatif avec ἂν, et qu'il ne puisse être pris pour un futur simple de l'indicatif, il est indispensable de trouver dans ce qui l'accompagne, la protase conditionnelle dissimulée, soit en un participe, ou de toutes les manières développées dans la dissertation. Réciproquement, l'apodose de cette construction offre des changemens qui pourroient induire en erreur : la protase est alors là pour les faire reconnoître. Les changemens les plus fréquens sont l'optatif remplacé par l'infinitif ou le participe, mais toujours accompagné de ἂν ; au lieu que dans de pareilles transformations, la protase perd l'εἰ.

La quatrième syntaxe est celle que je viens d'indiquer, qui contient εἰ et les temps historiques de l'indicatif, à la protase, et qui, dans l'apodose offre les mêmes temps, ou l'optatif avec ἂν; car cette syntaxe admet une double apodose. Expliquons-là.

La syntaxe, que nous venons d'expliquer, exprimant le changement d'un état actuel, est pos-

sible, et peut s'appeler la syntaxe *hypothétique du desir ;* mais si elle s'appliquoit à des temps évanouis, ce seroit celle *du regret.* On la rend, en latin, par le *plusque-parfait du conjonctif : Si paululum cessassem.* En françois, *si j'eusse tant soit peu tardé.*

Les Grecs, n'ayant plus de temps, dans le *conjonctif historique*, pour exprimer cette hypothèse, puisqu'ils sont tous indistinctement consacrés à la troisième syntaxe, ont eu recours aux temps historiques de l'indicatif pour les rendre *conjonctifs antérieurs*, (car c'est le nom qui me paroît convenir à ces temps). Ces *conjonctifs antérieurs* sont de deux espèces, l'une représente au conjonctif, l'aoriste antérieur, que nous avons fait connoître dans l'indicatif, qui est toujours soumis à une conjonction temporaire : *quand j'eus écrit ;* qui ne se construit qu'avec son aoriste simple dans l'apodose: *je me levai :* ἐπειδὴ ἔγραψα, ἀνέστην. Eh bien ! ce même temps, transporté dans le conjonctif, ne s'emploie que dans la syntaxe hypothétique que nous considérons, qui est en latin celle du plusque-parfait du conjonctif, *si scripsissem, si j'eusse écrit.*

Les Grecs mettent, dans ce cas, leur aoriste indicatif après εἰ. Εἰ ἔγραψα· Εἰ μικρὸν ὑςέρησα. Tel est l'un des conjonctifs antérieurs.

Le second est la traduction, au conjonctif, du parfait historique de l'indicatif, *j'avois aimé,* qui est identique en latin avec le temps précédent, vu qu'ils manquent d'*aoriste; amavissem;* qui est en

P 2

françois ; *j'aurois aimé*, différent de *j'eusse aimé*, quant à l'origine, indifférent quant à l'usage. Or, dans l'examen des temps des modes conjonctifs grecs, nous avons remarqué que celui-ci nous manquoit. C'est encore dans l'indicatif qu'ils le prennent ; c'est quelquefois le *parfait historique* lui-même (*plusque parfait*), mais plus ordinairement le *présent historique* (*imparfait*). Pour revenir à notre syntaxe, nous reconnoîtrons qu'elle a dans la protase les *temps historiques de l'indicatif*, devenus *conjonctifs*, avec εἰ ; qu'aura-t-elle dans l'apodose? Son apodose peut être double. Ou les conséquences de cette supposition se seroient évanouies comme elle, alors on place les mêmes temps avec ἂν dans l'apodose : ou ils dureroient encore, et on met l'optatif avec ἂν· parce qu'au fait, on emprunte alors l'apodose de la dernière syntaxe.

Exemple du premier cas.

Si paululum cessassem, domi non offendissem.

« Si j'eusse tant soit peu tardé, je ne l'eusse point trouvé à la maison ».

Εἰ μικρὸν ὑςέρησα, οἴκοι οὐ συνέτυχον ἄν.

Deuxième syntaxe.

Si attigisses, ferres infortunium.

Si tu m'eusses touché, tu t'en trouverois mal.

Εἰ ἔψαυσας, κλαίοις ἄν.

Les François suivent, dans la première construction de cette hypothèse, une double marche ;

s'ils emploient l'*aoriste antérieur conjonctif*, ils le placent dans les deux membres :

» Si j'eusse tardé, je ne l'eusse point trouvé ».

Si, au contraire, ils ont recours au *parfait historique conjonctif*, ils font comme dans la troisième syntaxe; c'est-à-dire qu'ils placent l'*indicatif* dans la protase, et le *conjonctif* dans l'apodose.

« Si j'avois tardé, je ne l'aurois pas trouvé ».

Mais dans l'usage, en françois comme en grec, ces deux espèces de conjonctifs antérieurs s'emploient indifféremment l'un pour l'autre, excepté qu'on ne dit pas *si j'aurois*, mais *si j'eusse*, *ou si j'avois*. Leurs seuls emplois sont dans la construction hypothétique, que nous passons en revue; et en outre, lorsqu'on veut traduire au *conjonctif* le plusque parfait ou *parfait historique* de l'*indicatif*.

Exemple : « Lorsqu'on annonça aux Athéniens » les désastres de Syracuse, ils ne crurent pas d'a» bord que toute leur armée eût ainsi péri, ou, » auroit ainsi péri ».

Ὅτι οὕτω γε ἂν πανσυδεὶ διέφθαρτο, διεφθείρετο ou διεφθάρη.

On leur disoit, en effet, que *leur armée avoit péri*. Cela se remarque mieux dans les langues différentes, pour la syntaxe, lorsque l'une veut le conjonctif et l'autre l'indicatif.

« On dit que les livres que vous aviez acheté ont » été brûlés.

Combustos esse aiunt quos emisses libros.

Φασὶν ὅτι ἐκάησαν, ἃς ἐώνησο, βίβλους.

Les mêmes transformations de la protase et de l'apodose, dont nous avons parlé dans la troisième syntaxe, se retrouvent dans celle-ci. Elles ont seulement plus de danger, à cause du double aspect des temps qu'on y emploie, et parce que quelquefois ἂν est supprimé. Mais, en général, on doit croire que cette suppression n'étoit permise que quand εἰ restoit dans la protase; comme l'absence de εἰ, dans la protase, n'étoit tolérée qu'en remettant ἂν dans l'apodose: la corrélation de ces deux conjonctions faisoit que l'une indiquoit l'absence de l'autre, et ne permettoit pas qu'on s'égarât.

On voit, par ceci, que ἂν avec les *temps historiques* de l'indicatif, devenus *conjonctifs antérieurs,* aussi bien qu'avec ceux de l'*optatif,* n'appartient qu'aux apodoses conditionnelles; en sorte que l'on doit toujours chercher, dans ce qui les accompagne, une protase conditionnelle dissimulée de quelque manière que ce soit, ou la suppléer, si elle est omise. Il n'y a, dans chacune des syntaxes, qu'un cas qui fasse exception à cette loi: pour l'optatif, lorsqu'il est mis comme futur; pour les conjonctifs antérieurs, lorsqu'ils sont la traduction, au conjonctif, du plusque-parfait ou parfait historique de l'indicatif. C'est donc à tort que l'on a voulu donner à κἂν une valeur indépendante de la construction hypothétique; celle de *quamvis, quoique,* et former de κἂν εἰ, une espèce de conjonction unique, voulant dire *etiamsi forte.* Κἂν est une crase de deux mots distincts,

et κἂν εἰ de trois; l'un est ἂν, formé, de ἐὰν, présidant à une hypothèse future et καὶ; qui est alors la simple conjonction aggrégative ET : *et si ;* ou bien de ἂν et καὶ signifiant *etiam, même, voire même :* cela produit *si aussi, si même, quand même, quand bien même*. C'est la même valeur que καὶ εἰ, avec les temps passés ou présens de l'indicatif. Quant à κἂν, formé de καὶ et ἂν, particule potentielle, il ne peut s'expliquer que par la séparation des deux termes, et leur distribution dans la sentence.

Quoique a en grec trois expressions, καίτοι, qui préside aux protases, et a pour correspondant, dans l'apodose, ὅμως. C'est en latin *quanquam* et *tamen :* καίπερ, qui ne se place que devant les adjectifs ou les participes, et se rend en latin par *quamvis : quamvis*, qui est la conjonction de l'apodose, devant un verbe, se rend en grec par εἰ καὶ, que les Latins expriment également par *etsi*.

Cette quatrième syntaxe hypothétique, lorsqu'elle prend son apodose dans les mêmes temps du conjonctif antérieur, autorise quelquefois un emploi des conjonctions finales, qu'il est bien important de connoître : c'est lorsque l'on veut indiquer les effets qui auroient découlés de la conséquence de cette supposition, impossibles à réaliser comme elle. Ils sont de deux espèces, comme nous avons vu que l'étoit l'apodose même; ou ces effets dureroient encore, ou ils auroient cessé d'être : s'ils devoient durer, la conjonction finale seroit suivie de l'optatif.

« Si les hommes eussent connu les décrets de » Dieu, ils eussent pratiqué la vertu, en sorte qu'ils » jouiroient des biens que Dieu accorde aux bons ».

Εἰ ἐγίγνωσκον... ἐκ παντὸς τρόπου, ἑαυτοὺς ἐκόσμουν ἂν τῇ ἀρετῇ, ὅπως τύχοιεν ἀγαθῶν, κ. τ. λ.

Cet emploi du conjonctif historique, après la conjonction finale, semble tout simple; mais si au lieu d'exprimer un effet qui durât encore, il s'agissoit de peindre un effet qui ne seroit plus, il faudroit, après la conjonction, placer les mêmes *conjonctifs antérieurs* qui règnent avant.

Exemple : « S'il n'eût pas rendu ce témoignage, » il m'eût demandé l'esclave qui avoit écrit les dé- » positions, afin que l'on eût vu clairement que » j'étois un imposteur, si je le lui eusse donné ».

Εἰ ταῦτα μὴ ἐμαρτύρησεν, ἐξῄτησεν ἄν με τὸν παῖδα τὸν γράφοντα τὰς μαρτυρίας, ἵνα μηδὲν δίκαιον λέγειν ἐδόκουν, εἰ παρεδίδουν.

Si l'on ne faisoit pas attention à la dépendance où la conjonction, ἵνα est des conjonctifs antérieurs, on ne pourroit considérer cet ἐδόκουν, que comme un solécisme; d'autant plus que la plupart des exemples, dans ce cas, n'ont point ἂν, qui pourroit aider à reconnoître la nature de ce temps. Mais quand on s'est convaincu que cette syntaxe n'a lieu qu'après les hypothèses du quatrième ordre, c'est une garantie suffisante pour n'en être pas induit en erreur. Ce n'est donc que dans le cas où la protase est omise, ou remplacée

par une interrogation, ou autrement, qu'il faut plus de sagacité pour échapper à ce piège.

En effet, l'aoriste antérieur conjonctif a un emploi elliptique fréquent dans les interrogations, avec ou sans ἄν.

Avec ἄν. Πῶς ἂν ὑβριστικώτερον ὑμῖν ἐχρήσατο;

« Comment vous eût-il traité avec plus d'inso- » lence » ?

Sans ἄν. Τί οὖν περὶ τούτων οἱ πρόγονοι ἐφρόνουν;

« Qu'eussent pensé de cela vos ancêtres » ?

Quelquefois, cependant, la protase s'y trouve, et la phrase est complette, quelquefois sans ἄν.

Εἴπερ ἦν ὑγιές τι τούτων, τί ἄλλο προσῆκεν;

« S'il y eût quelqu'apparence de vérité, qu'eût- » il fallu, etc. » ?

Les *conjonctifs antérieurs* se construisent enfin avec la *conjonction optative* εἴθε, *utinam*. En effet, cette conjonction avec l'optatif, marque *le desir*, avec les *conjonctifs antérieurs*, *le regret*. Mais comme l'optatif seul suffit pour exprimer un souhait, il se passe souvent de la conjonction qui lui est consacrée; au lieu que les *conjonctifs antérieurs*, par leur double acception, comme indicatifs et comme conjonctifs, ne sauroient se revêtir de la dernière forme, sans l'appui de la conjonction optative. Quelquefois εἴθε est remplacé par εἰ γὰρ, ou ὡς, qui se rapproche de l'*utinam* des Latins.

Εἴθ' ἦν καλόν μοι σοί τ' ἄγειν σύμπλουν ἐμέ.

« Que ne m'eût-il été permis d'entreprendre la » même navigation que vous » !

L'aoriste ὤφελον, du verbe *devoir*, qui a un emploi fréquent dans cette syntaxe, *j'eusse dû*, etc., a fini par se convertir chez les écrivains, après Alexandre, en une conjonction optative.

Ὤφελε μηδ' ἐγένοντο νέες.

« Plût à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de navires » !

Des conjonctions temporaires.

Elles sont de deux espèces ; les unes ne veulent être suivies que de l'indicatif ὅτε, ὁπότε, ἐπεὶ, ἐπειδή, c'est par une figure propre aux Attiques, et déjà abandonnée de Démosthène, que ces conjonctions sont quelquefois suivies de l'optatif. La raison en est simple : ces conjonctions appartiennent à la protase, et ne doivent point donner au verbe qui les suit, le caractère du verbe subordonné :

Quand il entra, je sortis. Ὅτε εἰσῆλθεν, ἐξῆλθον.

Lorsqu'il fut entré, je sortis. Ἐπειδὴ εἰσῆλθεν, ἐξῆλθον. Elles servent surtout à opposer, entre eux, les temps *aoristes*, tant passés que futurs, lorsque le discours exclut les époques, soit qu'elles les fassent concourir, cas auquel on emploie communément la conjonction ὅτε, ou qu'elles établissent l'antériorité de l'une sur l'autre, ce qui se marque ordinairement par la conjonction ἐπειδή· Ὅτε, lorsqu'il s'adjoint des adverbes qui marquent l'antériorité; comme τάχιστα, εὐθὺς, ἐξαίφνης, devient aussi signe de l'antériorité de l'aoriste qui lui est

soumis, aussi bien que ἐπειδή. En françois, l'aoriste antérieur du passé comme du futur, a non seulement pour indice la conjonction, comme en grec, mais aussi le changement de forme, que nous marquons par l'auxiliaire : *quand j'eus écrit, quand j'aurai écrit.* Les Grecs se servent, en pareil cas, pour le passé, de leur simple aoriste, ἐπειδὴ ἔγραψα, qu'ils remplacent quelquefois par le plusque-parfait, et rarement par l'imparfait. Mais toutes ces formes n'ont rien de nouveau, et appartiennent à d'autres valeurs de temps; ensorte qu'on peut dire que c'est dans la conjonction seule que réside la démonstration de l'antériorité de l'aoriste. Les Latins sont encore plus pauvres, puisqu'ils n'ont pour aoriste que le parfait de l'époque actuelle, ensorte que le même temps leur sert de parfait, d'aoriste et d'aoriste antérieur. Ils lui associent, dans cette dernière signification, le plusque-parfait conjonctif après *quum.*

Quand il est question des aoristes futurs, l'indicatif est généralement remplacé par le conjonctif actuel, et ὅτε et ἐπειδὴ, par ὅταν et ἐπειδάν. L'aoriste futur antérieur, n'a même pas d'expression à l'indicatif, si ce n'est, peut-être, celui du passif, appelé μετ' ὀλίγον μέλλον.

Ici les Grecs sont plus heureux, et la conjonction seule ne marque pas l'antériorité du temps : car le présent du conjonctif est, par lui-même, un futur simple qui ne devient antérieur, il est vrai, qu'après ἐπειδάν· mais le parfait et l'aoriste conjonc-

tifs, sont des futurs antérieurs par eux-mêmes, et restent tels après ὅταν. Les Latins ont dans l'indicatif, la forme du futur antérieur. *Amavero*.

Επειδὴ, qui, comme conjonction temporaire, marque l'antériorité, a toute une autre valeur avec les temps de l'époque actuelle: elle est appelée alors, par les grammairiens, παρασυναπτικὸς σύνδεσμος, en ce qu'elle devient adversative subordonnée à la *conjonction* hypothétique εἰ, dans les deux dernières syntaxes, *du desir* et *du regret*, et rétablit la vérité contraire à la supposition qui la précède; ce qui fait qu'elle n'est suivie, dans ce cas, que des temps actuels, comme essentiellement vrais : c'est le *mais puisque*, françois, *quoniam vero*, latin.

Exemple : « Si j'étois roi, je voudrois commander; mais puisque je ne le suis pas, je me » contente d'obéïr ».

Εἰ μὲν βασιλεὺς εἴην, βουλοίμην ἂν ἄρχειν· ἐπειδὴ δὲ οὐκ ὢν τυγχάνω, πειθόμενος ἀγαπῶ.

Par une marche contraire, ἐπεὶ oppose à la vérité des faits qui précède, la supposition contraire qui la suit: ce qui se rend, en françois, par *tandis que*.

Exemple : « Philippe, *dit Démosthène*, punit » tous les traîtres qui lui ont livré leur patrie, » en sorte qu'Æschine doit son salut aux obs- » tacles que nous avons apportés à sa trahison; » tandis que, s'il eût exécuté ses perfidies, il au- » roit péri depuis longtemps ».

Ἐπεὶ, διά γε ὑμᾶς αὐτοὺς, πάλαι ἂν ἀπολώλειτε. Ταῦτα κατηγορῶ· ἐπεὶ, εἰ δικαίαν εἰρήνην ἑώρων, κἂν ἐπῄνουν καὶ, etc.

« Voilà ce que j'accuse ; tandis que si j'eusse vu » une paix équitable, j'eusse, etc. »

Enfin, ἐπειδὴ, χρονικὸς σύνδεσμος avec les temps de l'époque actuelle, marque aussi la descendance des évènemens : c'est notre *depuis que.*

Ex. Ἐπειδὴ μύρια εἴργασται κακὰ, τὰς ὄφρυς ἀνέσπακε.

« Depuis qu'il a commis mille forfaits, il re- » hausse le sourcil ».

Mais indépendamment des conjonctions temporaires, qui président aux aoristes, et à la protase, il en est d'autres qui la suivent, et y rattachent les phrases subordonnées. Celles-là doivent naturellement être suivies des modes conjonctifs, dont le choix est déterminé par les temps de la phrase principale, comme avec les conjonctions finales, ἵνα, ὅπως; c'est-à-dire le *conjonctif actuel,* après les temps *présens* ou *futurs ;* le *conjonctif historique, optatif*, après les temps *historiques* et l'*aoriste passé ;* enfin, le *conjonctif antérieur*, après les phrases hypothétiques dans le même mode.

Ce sont : πρὶν, *avant que ;* ἕως, *jusqu'à ce que.*

Avec le conjonctif actuel, ἕως et πρὶν prennent ἀοριστολογικῶς, ἂν· πρὶν ἂν, ἕως ἄν.

Πρὶν se construit encore avec les temps de l'indicatif; mais il prend alors, après lui, l'adverbe comparatif, répondant au *quam* ou *ac* latin ; ἢ, ou καί.

Πρὶν ἢ ἦλθεν, *avant qu'il ne vînt.*

Πρὶν se construit enfin avec l'infinitif, soit immédiatement, soit en se faisant suivre de ἢ, πρὶν οἴκαδ' ἱκέσθαι.

Il faut distinguer πρὶν, conjonction, de πρὶν, adverbe, *autrefois.*

Ἕως, a aussi deux syntaxes, mais c'est parce qu'il a deux significations.

Suivant la première, il préside à la protase, et prend après lui tous les temps de l'indicatif, hors l'aoriste. Il signifie alors : *quamdiu, tant que, tandis que.* Or, comme dans cette acception il marque une continuité dans l'action du verbe qui le suit, et non pas une action instantannée, il en fixe l'époque et devient, par-là même, incompatible avec l'aoriste : ἕως ἔζη, *quamdiu vivebat,* « tan- » dis qu'il vivoit ». Ἕως ne s'associe donc à l'aoriste indicatif, que dans la seconde signification, c'est-à-dire lorsque l'aoriste est un conjonctif antérieur.

Ἕως οἱ πλεῖστοι τῶν εἰωθότων γνώμην ἀπεφήναντο.

« Jusqu'à ce que la plupart des orateurs eussent » donné leur avis ».

Cette seconde signification est donc *jusqu'à ce que, quoad*, dans laquelle il se comporte tout-à-fait comme les conjonctions finales, relativement à l'emploi des modes.

Le *donec* des Latins a cette double signification, et cette double syntaxe.

Première signification et première syntaxe.

Horace, liv. 3, ode 9.

Donec gratus eram tibi, ...
Persarum vigui rege beatior.

Deuxième signification et deuxième syntaxe.

Horace, épode 17.

Tu donec cinis
Injuriosis aridus ventis ferar,
Cales venenis officina Colchicis.

Dum est pareil. *Première syntaxe.*

Horace, épode 13.

Dumque virent genua,
Et decet, obducta solvatur fronte senectus.

Deuxième syntaxe.

Expecto dum veniat.

NOTE *de la page* 145.

(1). J'AI indiqué une opposition entre les conjonctions ἐπεὶ et ἐπειδὴ, prises παρασυναπτικῶς, c'est-à-dire dans la syntaxe subordonnée à la conjonction hypothétique : Comme je me suis borné à un seul exemple pour ἐπεὶ, et qne cette distinction, que je crois importante, ne me paroît avoir été saisie ni développée par personne; qu'elle a même été altérée par quelques éditeurs, il me semble utile de lui donner un peu plus d'évidence que je ne l'ai fait.

J'établis donc entre ces deux conjonctions construites avec la conjonction hypothétique dans la syntaxe de l'optatif ou des conjonctifs antérieurs, cette différence, que l'une suit la supposition fausse et précède l'assertion vraie, ἐπειδή. L'autre suit l'assertion vraie, et précède la supposition fausse ἐπεὶ : l'une a pour représentant, en françois, *puisque,* ἐπειδὴ : l'autre, *tandis que*, ἐπεὶ, qui, dans certains cas cependant, peut encore se rendre par *puisque*, ou diversement, comme l'on verra; mais la traduction importe peu, pourvu que la même fonction subsiste, qui consiste à s'interposer entre une assertion et une hypothèse. Il résulte de ceci, que l'une de ces conjonctions, substituée à l'autre, dans la même phrase, feroit changer les membres de place, pour rendre la même idée.

Preuve : « Si j'étois roi, je voudrais commander; mais » pnisque je suis sujet, je me contente d'obéir ». — *Renversement.* « Je suis sujet, et je me contente d'obéir; » tandis que si j'étois roi, je voudrais commander ».

Εἰ μὲν βασιλεὺς εἴην, βουλοίμην ἂν ἄρχειν· ἐπειδὴ δὲ ὑπήκοος ὢν τυγχάνω, πειθόμενος ἀγαπῶ. — Μετάθεσις. — Ὑπήκοος ὤν, πειθόμενος ἀγαπῶ; ἐπεὶ, εἰ βασιλεὺς εἴην, ἄρχειν ἂν βουλοίμην.

Exemples de la première construction, Platon, Apologie, § 4.

Εἰ μέν σου τὼ υἱέε πώλω ἢ μόσχω ἐγενέσθην, εἴχομεν ἂν αὐτοῖς

αὐτοῖς ἐπιστάτην λαβεῖν καὶ μισθώσασθαι, ὃς ἔμελλεν αὐτὼ καλὼ κἀγαθὼ ποιήσειν τὴν προσήκουσαν ἀρετήν· ἦν δ' ἂν οὗτος ἢ τῶν ἱππικῶν τις ἢ τῶν γεωργικῶν· νῦν δ' ἐπειδὴ ἀνθρώπω ἐστὸν, τίνα αὐτοῖν ἐν νῷ ἔχεις ἐπιστάτην λαβεῖν ;

« Si vos deux fils eussent été chevaux ou taureaux, nous » eussions eu soin de leur procurer, à prix d'argent, un » homme pour les dresser, qui les eût rendus propres aux » travaux qui leur conviennent. Cet homme eût été pris » parmi les écuyers ou les agriculteurs. Mais puisqu'ils sont » hommes, quel instituteur avez-vous le projet de prendre » pour eux » ?

Cette construction est connue et ne mérite pas d'être confirmée par de nouveaux exemples.

Nous nous étendrons plus sur la seconde, et nous citerons, par préférence, des exemples que le défaut de connoissance des éditeurs a maladroitement défigurés.

Πόθεν ἄρχομαι κατηγορεῖν Αἰσχίνου; dit Démosthène à la fin du Disc. περὶ παραπρεσβείας. Τοῦ συνειπεῖν Φιλοκράτει· τοῦ δῶρα εἰληφέναι· τοῦ τοὺς χρόνους κατατρίψαι κ. τ. λ. Ταῦτα κατηγορῶ· ταῦτα μέμνησθε. Ἐπεὶ, εἰ δικαίαν εἰρήνην καὶ ἴσην ἑώρων, καὶ μηδὲν πεπρακότας ἀνθρώπους, μηδὲ ψευσαμένους ὕστερον, κἂν ἐπῄνουν καὶ στεφανοῦν ἐκέλευον.

Reiske, qui n'a rien compris à cette construction, propose le retranchement de εἰ et de ἑώρων. Ce qui détruiroit une très-bonne syntaxe pour lui en substituer une très-mauvaise.

« De quelle époque fais-je partir mon accusation contre » Æschine? de son association avec Philocrate, de sa » vénalité, de sa négligence à saisir les occasions, etc.; » voilà ce que j'accuse : voilà ce dont je vous prie de con- » server le souvenir; tandis que, si j'eusse vu que la paix » fût équitable et égale pour les deux parties, que ce ne » fussent pas des hommes vendus, et par suite imposteurs; » je les eusse loués, j'eusse demandé pour eux des Cou- » ronnes ».

Même discours, p. 396.

Τί δήποτε, c'est Æschine qui parle, ἀπὸ τοῦ συνειπεῖν ἐμὲ

Φιλοκράτει, γνοὺς οὐδὲν ὑγιὲς ἡμᾶς πράττοντας, τὴν μετὰ ταῦτα πρεσβείαν συνεπρέσβευκας; ὅτι αἰχμαλώτοις ὡμολογήκειν ἥξειν. Ἐπεὶ, εἰ μὴ διὰ τὸ τούτους βούλεσθαι σῶσαι, ἐξώλης ἀπολοίμην καὶ προώλης, εἰ, καὶ προσλαβὼν γ' ἂν ἀργύριον πάνυ πολὺ, μετὰ τούτων ἐπρέσβευσα.

« D'où vient, ô Démosthène, que, sachant que Philo-
» crate et moi nous nous accordions pour le mal, vous
» avez consenti à nous accompagner dans notre seconde
» ambassade ? c'est que j'avois donné parole aux prison-
» niers de venir pour les délivrer; tandis que, si je n'eusse
» voulu sauver ceux-là, je veux périr de fond en comble,
» si j'eusse consenti à emporter des sommes énormes pour
» m'associer à leur ambassade ».

Je ne donnerai pas plus d'exemples de cette syntaxe, dans son expression complette : elle est suffisamment claire, mais elle acquiert une sorte d'obscurité, par conséquent de difficulté, lorsque la construction hypothétique qui la suit, éprouve une des altérations ou transformations dont nous avons fait le recensement.

La plus commune dans cette syntaxe, est la suppression totale de la protase conditionnelle, lorsqu'elle n'est que la répétition négative de l'assertion, qui a précédé ἐπεί· ce qui a fait dire à Devarius, que, dans certains cas, ἐπεὶ est placé pour εἰ δὲ μή. C'est lorsque la sentence qui précède ἐπεὶ, devant former la protase hypothétique négative, est supprimée, comme dans *Sophocle*, Électre, 341.

Δεινόν γε σ' οὖσαν πατρὸς οὗ σὺ παῖς ἔφυς,
Κείνου λελῆσθαι, τῆς δὲ τικτούσης μέλειν.
Ἅπαντα γάρ σοι τἀμὰ νουθετήματα
Κείνης διδακτὰ, κοὐδὲν ἐκ σαυτῆς λέγεις.
Ἐπεί, θ' ἑλοῦ γε θάτερ', ἢ φρονεῖν κακῶς
Ἢ τῶν φίλων φρονοῦσα, μὴ μνήμην ἔχειν.
Ἥτις λέγεις μὲν ἀρτίως....

« Il est indigne que, née du père de qui vous tenez le jour,
» vous l'oubliez pour ne songer plus qu'à votre mère. Car

» tous ces reproches que vous m'adressez, vous sont suggé- » rés par elle, et ne viennent point de vous. *Tandis que* » (sous-entendu εἰ μὴ οὕτως ἐςὶ, *s'il en est autrement*), optez » entre une perversité complette de sentimens, ou l'oubli » de vos coupables amis, en prenant des sentimens géné- » reux. Vous qui, tout-à-l'heure, etc. »

Lorsque l'apodose d'une construction hypothétique est une interrogation, ἐπεὶ, par la suppression de la protase conditionnelle, se trouve précéder immédiatement l'interrogation. *Ibidem*, v. 353.

Οὐ ταῦτα πρὸς κακοῖσι δειλίαν ἔχει;
Ἐπεὶ, δίδαξον· ἢ μάθ' ἐξ ἐμοῦ· τί μοι
Κέρδος γένοιτ' ἂν τῶνδε ληξάσῃ γόων;

« Cela n'indique-t-il pas la crainte des pervers? *tandis que*, » (sous-entendu *si vous n'aviez pas cette crainte*), montrez- » moi ou apprenez de moi quel avantage je trouverois à ces- » ser mes gémissemens »?

La transformation de la phrase hypothétique ne se présente pas toujours aussi naturellement, alors la syntaxe n'est pas sans difficulté, et ne peut rentrer dans son ordre naturel qu'au moyen d'une assez grande sagacité. Quand à cela vient se joindre une prétention peu fondée, à une construction périodique; comme Plutarque n'en est pas exempt; il en résulte qu'on n'est qu'obscur, et presqu'inintelligible. C'est le sort qu'a eu la première période du livre des vies comparées de cet écrivain. Voyons si nous en aurons mieux saisi le fil, que ceux qui l'ont cherché jusqu'alors : tentons si, à l'aide du juste emploi de ἐπεὶ, du rétablissement de la syntaxe hypothétique, nous en ferons sortir, sinon une période démosthénienne, au moins une phrase intelligible.

Ὥσπερ ἐν ταῖς γεωγραφίαις, ὦ Σόσσιε Σενεκίων, οἱ ἱςορικοὶ τὰ διαφεύγοντα τὴν γνῶσιν αὐτῶν, τοῖς ἐσχάτοις μέρεσι τῶν πινάκων πιεζοῦντες, αἰτίας παραγράφουσι· ὅτι « τὰ δ' ἐπέκεινα, θῖνες ἄνυδροι καὶ θηριώδεις, ἢ πηλὺς ἀϊδνής, ἢ Σκυθικὸν κρύος, ἢ πέλαγος πεπηγός· » οὕτω ἐμοὶ περὶ τὴν τῶν βίων τῶν παραλλήλων συγγραφὴν, τὸν ἐφικτὸν

εἰκότι λόγῳ, καὶ βάσιμον ἱστορίᾳ πραγμάτων ἐχομένῃ, χρόνον διελθόντι, περὶ τῶν ἀνωτέρω καλῶς εἶχεν (ἄν) εἰπεῖν· « τὰ δ' ἐπέκεινα τερατώδη καὶ τραγικὰ, ποιηταὶ καὶ μυθογράφοι νέμονται, καὶ οὐκέτ' ἔχει πίστιν οὐδὲ σαφήνειαν· ἐπεὶ δὲ, τὸν περὶ Λυκούργου τοῦ νομοθέτου καὶ Νουμᾶ τοῦ βασιλέως λόγον ἐκδόντες, ἐδοκοῦμεν ἂν οὐκ ἀλόγως τῷ Ῥωμύλῳ προσαναβῆναι· πλησίον τῶν χρόνων αὐτοῦ τῇ ἱστορίᾳ γεγονότες. Σκοποῦντι δέ μοι, κ. τ. λ.

« De même que les géographes, repoussant aux extrémi» tés de leurs cartes les contrées qui échappent à leur con» noissance, en écrivent à côté les motifs : c'est, disent-ils, que » les régions par-delà sont des sables arides et pleins de bêtes » sauvages, des marais fangeux et nébuleux, le climat gelé » de la Scythie, ou des mers glacées; ainsi, dans cet ouvrage » des vies comparées, après avoir parcouru toute l'époque » accessible au raisonnement sain, et à la recherche des faits » véritables, j'aurois été fondé à dire des temps antérieurs : » les temps par-delà sont merveilleux et héroïques, le par» tage des poètes et de la fable, dénués de toute crédibilité » et de toute évidence : *lorsque, si j'avois commencé par* » *publier* le parallèle du législateur Lycurgue avec le roi » Numa, je serois remonté, par la liaison des histoires et le » rapprochement des temps, jusqu'à ceux de Romulus. Con» sidérant, cependant, etc. »

Dans cette traduction, j'ai fait de ἐκδόντες un participe conditionnel, ce à quoi j'ai été amené, 1°. parce qu'il est placé après ἐπεί, 2°. avant ἐδοκοῦμεν ἄν, qui ne peut être, dans ma doctrine, qu'une apodose conditionnelle du conjonctif antérieur. J'ai ajouté ἂν à εἶχεν, pour qu'on vît bien que c'étoit le même temps, et dans l'opinion que l'ἂν de ἐδοκοῦμεν, vu la transformation de la protase, ne pouvoit pas suffire pour deux verbes aussi distans l'un de l'autre. Ἐπεὶ, que j'ai traduit par *lorsque,* l'eût été par *tandisque;* si la phrase principale, qui dans l'arrangement de Plutarque est la seconde (Σκοποῦντι δέ μοι) l'eût précédée.

Je borne là mes preuves de la syntaxe de ἐπεὶ παρασυναπτικός. Quelquefois ἐπεὶ est suivi d'autres conjonctions, comme

dans la 1[re] Philippique, au commencement. Ἐπεί τοί γε, εἰ πάντα ἃ προσῆκε πραττόντων, οὕτως εἶχεν, κ. τ. λ. Τοίγε ajoute ici la valeur qui lui est propre, sans altérer celle de ἐπεί. On trouve de même, ἐπεὶ ὅτιγε, dans Plat. Rép. liv. 5, où ὅτι est à peu près superflu comme dans εὖ οἶσθα ὅτι, et d'autres syntaxes de la même conjonction. Ces variétés ne changent rien à la syntaxe expliquée de ἐπεί. Telle est la construction différente de ἐπεὶ et ἐπειδὴ, lorsqu'ils se placent dans les constructions hypothétiques. D'ailleurs ils se confondent, non seulement dans les constructions avec l'aoriste, où ils sont conjonctions temporaires; mais même παρασυναπτικῶς ou plutôt αἰτωλογικῶς lorsqu'il n'y a pas de construction hypothétique, et qu'ils signifient également *puisque*, répondant au *quandoquidem* latin en tête d'une protase. Exemple d'ἐπεὶ dans cet emploi.

Sophocl. Trachiniennes, v. 479.

Ἀλλ', ὦ φίλη δέσποιν', ἐπεί σε μανθάνω
Θνητὴν, φρονοῦσαν θνητὰ, κοὐκ ἀγνώμονα·
Πᾶν σοι φράσω τἀληθὲς, οὐδὲ κρύψομαι.

Ibid. v. 491.

Ἐπείγε μὲν δὴ πάντ' ἐπίστασαι λόγον,
Κείνου τε καὶ σὴν ἐξίσου κοινὴν χάριν,
Καὶ στέργε τὴν γυναῖκα, καὶ βούλου λόγους,
Οὓς εἶπας ἐς τήνδ', ἐμπέδως εἰρηκέναι.

Il n'est pas besoin d'exemples pour ἐπειδή.

Note à la page 199.

(*b*) Je ne dois pas dissimuler ici les objections d'un savant ami, aux lumières duquel je dois plusieurs corrections utiles dans cet ouvrage, que ses conseils seuls m'ont déterminé à publier. En approuvant l'ensemble de ma doctrine, sur l'emploi d'ἂν avec l'imparfait et l'aoriste de l'indicatif, comme conjonctifs antérieurs, il persévère à croire, comme Brunck, malgré ce que j'ai pu dire, que, dans le pas-

sage de Philoctète cité, ainsi que dans les différens passages d'Aristophane; ἂν, avec l'imparfait de l'indicatif, n'est pas un conjonctif, mais un fréquentatif. Je conviens que c'est la première idée qui se présente en les lisant; qu'ils ont été pour moi, dès le principe, le plus grand, ou plutôt le seul obstacle, à faire rentrer dans un même cadre tous les emplois de cette conjonction avec les temps de l'indicatif, comme conjonctifs antérieurs. Emploi rendu incontestable par la syntaxe hypothétique, infiniment plus fréquente, plus certaine, et plus importante que celle du fréquentatif. J'ai donc cru, qu'entre deux syntaxes contraires, de la même conjonction, dont l'une étoit si universellement répandue, si clairement prouvée, si essentielle par ses conséquences; et l'autre si rare, puisqu'elle n'est guères usitée que par quelques poètes et Thucydide; enveloppée de quelqu'obscurité; et à peu près stérile, pour les suites, il falloit trouver un moyen de l'assimiler à l'autre, et prouver qu'elle n'étoit qu'elle-même dans un emploi particulier; qu'il falloit la faire dépendre de la considération, plus générale et plus incontestable. Or, c'est ce que j'ai essayé, et ce à quoi il paroît que j'ai mal réussi, puisqu'un ami, plein d'indulgence, et peut-être prévenu pour moi, n'a pas pu y acquiescer.

J'avoue, d'une autre part, que je vois renverser avec peine, un édifice dont l'ensemble me plaisoit par sa simplicité; et je me trouvois heureux de n'avoir besoin que d'une seule clef pour ouvrir, et résoudre tant d'énigmes de syntaxe, qui ont diversement tourmenté les savans interprètes des anciens.

Cependant, sans défendre avec opiniâtreté un systême qui, tout spécieux qu'il est, est peut être chimérique, si je suis obligé de reconnoître comme fréquentatif, ἂν, avec les temps passés de l'indicatif; je veux, au moins, circonscrire bien exactement les limites dans lesquels je les renferme, et les conditions auxquelles je les admets.

1°. Cette formule, bien loin d'être universelle, est non

seulement bornée à un petit nombre de cas, mais même à un petit nombre d'écrivains, estimables, à la vérité, mais tellement restreinte, d'ailleurs, qu'on peut croire que c'est une locution particulière, et qui n'a pas été sanctionnée par l'universalité des Grecs.

Il est évident, en effet, que cet idiotisme n'étoit pas d'une nécessité telle, dans la langue, qu'on ne pût pas s'en passer, comme on l'a fait de la forme fréquentative, plus ancienne, en εσκον, qui ne se retrouve plus dans les écrivains du bon âge.

En général, on peut reconnoître des verbes fréquentatifs, désidératifs, etc.; mais créer dans les verbes des temps fréquentatifs, des temps désidératifs, c'est excéder les bornes légitimes de l'extension des temps: et ces formules, qui peuvent plaire à un ou deux écrivains qui tentent de les produire, trouveront toujours, en définitif, dans la nature et les lois imprescriptibles du langage, des obstacles insurmontables à devenir universelles.

2°. Les écrivains, amateurs de ces formes inusitées, ont encore dû leur imposer de certaines conditions nécessaires et impérieuses, pour éviter la confusion qu'auroit jeté dans la langue une pareille innovation. Pour le cas présent, ils ont dû laisser intacte la syntaxe hypothétique, dans laquelle leur fréquentatif n'avoit pas, par l'espèce même de temps qu'il décrivoit, le droit de s'introduire. En conséquence, il ne se place après εἰ et l'optatif, que lorsque cet εἰ n'est lui-même que le vice-gérent de ὅτε: ce dont les exemples se rencontrent assez souvent, dans ces mêmes auteurs; mais il reste étranger à la véritable fonction de l'optatif conditionnel, qui exprime la possibilité du changement instantané d'un état actuel.

3°. L'ἂν qui figure ici auprès du simple imparfait de l'indicatif, confirmé dans sa valeur primitive, ne peut rien avoir de commun avec l'ἂν δυνητικὸς, associé au conjonctif antérieur, ni l'ἂν ἀοριστολογικὸς uni aux conjonctions épizeuctiques; il doit être sorti de la préposition ἀνὰ, qui, employée avec les choses susceptibles de se nombrer, marque la distribution: ἀνὰ

πέντε, *cinq par cinq*, etc.; et, par suite, dans la composition des verbes, indique quelquefois la répétition, comme le font ἀναπλεῖν, ἀνατρέχειν.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

GRECQUE.

A.

R

E.

I.

K.

Π.

Ρ.

Σ.

Τ.

Υ.

Ω.

Fin de la Table Alphabétique Grecque.

TABLE ALPHABÉTIQUE,

LATINE ET FRANÇOISE.

A.

D.

E.

F.

H.

I.

M.

N.

O.

T.

U.

V.

Fin de la Table alphabétique, Latine et Française.

La préocupation des esprits à l'époque où cet ouvrage fut imprimé, en janvier et février 1814, et l'absence de l'auteur pendant une partie de l'impression, ont donné lieu à ce qu'il se glissât un assez grand nombre de fautes, dont on relève ici celles qui entraînent de faux sens, ou blessent l'ortographe. Quant à quelques vices de ponctuation ou quelques erreurs purement typographiques, le lecteur saura les rectifier de lui-même.

FAUTES d'impression du Traité des Conjonctions de la Langue grecque.

Pag. 5, *lig.* 26, λέγειν, *lis.* λήγειν.
Pag. 8, *lig.* 19 et 24, ἔφη εἶναι, ἔφη αὐτος, *lis.* ἔφην.
Pag. 9, *lig.* 22, présente, *lis.* présentent.
Pag. 10, *lig.* 18, copulative, *lis.* complétive.
Pag. 13, *lig.* 6, il ne s'ensuit pas, *lis.* il s'ensuit.
Pag. 19, *lig.* 21, misellanea, *lis.* miscellanea.
Pag. 25, *lig.* 13, παραγένεται, *lis.* παραγίνεται.
Pag. 42, *lig.* 18, *après* temps, *lis.* passés.
Pag. 43, *lig.* 23, du, *lis.* par le.
Pag. 51, *lig.* 6, copulatives, *lis.* finales.
Pag. 52, *lig.* 19, ἀδικεῖ, *lis.* ἀδικεῖν.
Pag. 58, *lig.* 26, τὸ, *lis.* τῷ.
Pag. 67, *lig.* 9, tout, *lis.* toute.
Pag. 70, *lig.* 18, superflus, *lis.* superflu.
——— *lig.* 24, autorisé, *lis.* autorisée.
Pag. 72, *lig.* 10, εὐχολὴν, *lis.* εὐχωλὴν.
Pag. 73, *lig.* 17, ἄτοπον, *lis.* ἄτοπόν.
——— *lig.* 28, βιωτεύοιμι, *lis.* βιοτεύοιμι.
Pag. 76, *lig.* 17 *et* 18, *changez dans chaque ligne le premier mot, c'est-à-dire mettre* indicatif *à la seconde ligne, et* infinitif *à la première.*
Pag. 77, *lig.* 18, remplacé, *lis.* remplacée.
Pag. 91, *lig.* 13, proclamé, *lis.* proclamée.
Pag. 95, *lig.* 19, οὗτοι, *lis.* οὕτοι.
Pag. 100, *lig.* 23, φαίνεται, *lis.* φαίνηται; *après* σκοπεῖτε, substituer *un point à la virgule.*
Pag. 104, *lig.* 8, à l'indicatif, *lis.* à l'infinitif.
Pag. 109, *lig.* 1, πλεονάχῆ, *lis.* πλεοναχῆ.
Pag. 125, *lig.* 15, ἐθήσαμεν, ἐθήσατε, *lis.* ἔθημεν, ἔθητε.
Pag. 129, *lig.* 3, Ἀλεκτρύονες, *lis.* Ἀλεκτρυόνες.
Pag. 198, *lig.* 20, Βάττιον, *lis.* φάττιον.
Pag. 216, *lig.* 30, εἰσι, *lis.* εἶσι.
Pag. 229, *lig.* 27, acheté, *lis.* achetés.
Pag. 233, *lig.* 12, quelquefois, *lis.* quoique.

